

ISSN 2315-2028

eurostat
Livres statistiques

Chiffres clés de l'Europe

Édition 2015



eurostat 

Chiffres clés de l'Europe
Édition 2015

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous posez sur l'Union européenne.

**Un numéro unique gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11**

(*) Certains opérateurs de téléphone mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2015

ISBN 978-92-79-50795-3

ISSN 2315-2028

doi: 10.2785/28689

N° Cat.: KS-EI-15-001-FR-N

Thème: Statistiques générales et régionales

Collection: Livres statistiques

© Union européenne, 2015

La reproduction du contenu autre que les photos est autorisée, moyennant mention de la source.

Copyright des photos: © Fotolia, 2015

L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE ÉLÉMENTAIRE (ECF)



Préface

Notre livre statistique *Chiffres clés de l'Europe* vous présente une sélection des statistiques les plus importantes et les plus intéressantes sur l'Europe. Tirant parti de l'énorme volume de données dont nous disposons à Eurostat, nous voudrions vous aider à mieux comprendre l'économie, la société et l'environnement européens — et vous montrer, par exemple, comment la population de l'Union européenne évolue, quelles sont les performances de notre économie par rapport aux États-Unis ou au Japon, ou comment les conditions de vie varient d'un État membre à l'autre. J'espère que vous trouverez dans ces pages des informations intéressantes pour votre travail mais aussi pour votre vie quotidienne.



Vous pouvez retrouver, avec bien d'autres informations encore, le contenu de cet ouvrage dans la publication virtuelle *L'Europe en chiffres — L'annuaire d'Eurostat* qui est actualisée en continu. Comme toujours, les versions les plus récentes et les plus complètes de toutes les données peuvent être téléchargées sur le [site web d'Eurostat](#).

Eurostat est l'office statistique de l'Union européenne. En collaboration avec les autorités statistiques nationales du système statistique européen, nous produisons des statistiques officielles qui satisfont aux normes de qualité les plus élevées.

Je vous souhaite une agréable lecture!

Walter Radermacher

Directeur-Général, Eurostat
Statisticien en chef de l'Union européenne



Résumé

Chiffres clés de l'Europe présente une sélection de données statistiques sur l'Europe. La plupart des données couvrent l'Union européenne et ses États membres, mais certains indicateurs sont fournis pour d'autres pays, notamment les pays de l'AELE, les pays candidats et en voie d'adhésion à l'Union européenne, le Japon ou les États-Unis. Ce livre statistique, qui présente un sous-ensemble des principales données figurant dans *L'Europe en chiffres — L'annuaire d'Eurostat* (disponible à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained>) peut être considéré comme une introduction aux statistiques européennes et constitue un point de départ pour ceux qui souhaitent explorer la large palette de données accessibles gratuitement sur le site web d'Eurostat: <http://ec.europa.eu/eurostat>.

Rédaction

Équipe éditoriale: Catherine Coyette, Isabelle Fiasse, Annika Johansson, Helene Strandell, Pascal Wolff

Eurostat, Unité B4 — Dissemination

Contacts

Eurostat
Bâtiment Joseph Bech
5, rue Alphonse Weicker
L-2721 Luxembourg
LUXEMBOURG
E-mail: estat-user-support@ec.europa.eu

Production

La présente publication a été réalisée par William Helminger, Alain Mahieu, Carla Martins et Bruno Scuvée — CRI (Luxembourg) S.A.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur:

Internet: <http://ec.europa.eu/eurostat>
Statistics Explained: http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Main_Page/fr

Remerciements

L'équipe éditoriale de ce livre statistique d'Eurostat adresse ses remerciements à tous les collègues qui ont contribué à sa réalisation.



Table des matières

Préface	3
Résumé	4
Table des matières	5
Introduction	9
1. Population	17
1.1 Structure et vieillissement de la population	18
1.2 Population et évolution de la population	20
1.3 Mariages et divorces	22
1.4 Fécondité	24
1.5 Mortalité et espérance de vie	27
1.6 Migration et population migrante	29
1.7 Asile	31
2. Conditions de vie	33
2.1 Inclusion sociale	34
2.2 Répartition des revenus	36
2.3 Logement	38
2.4 Protection sociale	40
2.5 Criminalité	42
3. Santé	45
3.1 Années de vie en bonne santé	46
3.2 Causes de décès	49
3.3 Fourniture des soins de santé	50
3.4 Dépenses de santé	53
3.5 Accidents du travail	55



4. Education et formation	59
4.1 Scolarisation et jeunes quittant prématurément le système d'éducation et de formation	61
4.2 Apprentissage des langues étrangères	64
4.3 Dépenses d'éducation	67
4.4 Enseignement supérieur	69
4.5 Education et formation tout au long de la vie	71
5. Marché du travail	73
5.1 Emploi	74
5.2 Chômage et au-delà	77
5.3 Salaires et coût de la main-d'oeuvre	79
5.4 Salaire minimum	81
5.5 Vacances d'emploi	82
6. Economie et finance	85
6.1 Comptes nationaux et PIB	86
6.2 Comptes des secteurs	89
6.3 Finances publiques	91
6.4 Taux de change et taux d'intérêt	93
6.5 Prix à la consommation — inflation et niveaux de prix relatifs	96
6.6 Balance des paiements	98
6.7 Investissements directs étrangers	100
7. Commerce international	103
7.1 Commerce international de biens	104
7.2 Commerce international de services	107



8. Agriculture, sylviculture et pêche	111
8.1 Production agricole, indices de prix et revenu agricole	113
8.2 Structure des exploitations agricoles	115
8.3 Produits agricoles	117
8.4 Sylviculture	119
8.5 Pêche	121
9. Industrie et services	123
9.1 Statistiques structurelles sur les entreprises	125
9.2 Production industrielle	127
9.3 Industrie et construction — évolution conjoncturelle	130
9.4 Services — évolution conjoncturelle	132
9.5 Tourisme	134
10. Innovation et société de l'information	137
10.1 Dépenses de R & D	139
10.2 Personnel de R & D	141
10.3 Innovation	143
10.4 Brevets	145
10.5 Société de l'information — ménages et particuliers	148
10.6 Société de l'information — entreprises	150



11. Environnement	153
11.1 Occupation des sols, utilisation des sols et paysages	155
11.2 Émissions de gaz à effet de serre par les industries et les ménages	157
11.3 Émissions de dioxyde de carbone induites par l'emploi final des produits	160
11.4 Comptes des flux de matières et productivité des ressources	162
11.5 Déchets	164
11.6 Eau	166
11.7 Économie de l'environnement — emploi et croissance	168
11.8 Dépenses de protection de l'environnement	169
11.9 Ecotaxes	171
12. Énergie	173
12.1 Production et importations d'énergie	174
12.2 Consommation d'énergie	176
12.3 Production et consommation d'électricité	179
12.4 Énergies renouvelables	181
12.5 Prix de l'énergie	183
13. Transports	187
13.1 Transport de passagers	188
13.2 Transport de marchandises	190
Annexes	193

Introduction



Le livre statistique d'Eurostat

Chiffres clés de l'Europe présente un sous-ensemble des principales données figurant dans la publication virtuelle en ligne *L'Europe en chiffres* — L'annuaire d'Eurostat disponible à l'adresse: http://ec.eurostat.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Europe_in_figures_-_Eurostat_yearbook/fr.

La publication *Chiffres clés de l'Europe* fournit aux utilisateurs de statistiques officielles une vue d'ensemble des innombrables informations disponibles sur le site web d'Eurostat et dans ses bases de données en ligne. *Chiffres clés de l'Europe* est une publication présentant un ensemble équilibré d'indicateurs, accompagné de nombreuses informations transversales.

La structure de la publication

Chiffres clés de l'Europe comprend une introduction et 13 grands chapitres.

L'introduction présente des informations sur:

- l'extraction des données et la couverture des données dans la publication;
- Eurostat — l'office statistique de l'Union européenne (UE) — et le système statistique européen (SSE);
- l'accès aux statistiques européennes;
- le lien entre les statistiques et les politiques et initiatives hautement prioritaires de l'Union européenne.

Les grands chapitres du livre statistique traitent des domaines suivants: la population, les conditions de vie et la protection sociale, la santé, l'éducation et la formation, le marché du travail, l'économie et la finance, le commerce international, l'agriculture,

la sylviculture et la pêche, l'industrie et les services, la recherche et la communication, l'environnement, l'énergie et les transports.

Chacun des grands chapitres contient des données et/ou des informations de fond relatives à tout l'éventail des statistiques européennes. Les lecteurs découvriront de nombreuses informations supplémentaires sur le site web d'Eurostat, qui propose des publications thématiques plus détaillées et des bases de données en ligne.

L'extraction des données et la couverture

L'extraction des données

Les données statistiques présentées dans ce livre statistique sont celles analysées dans la publication virtuelle *L'Europe en chiffres* — *L'annuaire d'Eurostat*, qui est actualisée en continu, à la date de rédaction de ce livre statistique. Le texte accompagnant ces données a été rédigé en août 2015.

La couverture géographique des données

Ce livre statistique présente généralement des informations pour l'UE-28 (les 28 États membres de l'UE), la zone euro (sur la base de 19 membres), ainsi que pour chaque État membre de l'UE. Lorsque les chiffres ne sont pas disponibles pour l'UE-28, les résultats présentés concernent l'UE-27 (les 27 États membres de l'UE avant l'adhésion de la Croatie en juillet 2013). L'agrégat de la zone euro est basé sur les données concernant les 18 membres (avant l'adoption de l'euro en tant que monnaie par la Lettonie en



janvier 2015) lorsque les données font défaut pour la zone euro de 19 membres. L'ordre des États membres utilisé dans ce livre statistique suit généralement l'ordre protocolaire, c'est-à-dire l'ordre alphabétique des noms de pays dans leurs langues originales respectives. Dans certains tableaux et graphiques, les données sont classées selon la valeur d'un indicateur donné.

Les agrégats de l'UE et de la zone euro sont normalement fournis uniquement lorsque les informations relatives à l'ensemble des pays sont indisponibles ou si une estimation remplace les informations manquantes. En cas de total incomplet, une note de bas de page est systématiquement créée. Les séries chronologiques réalisées pour les agrégats géographiques reposent sur un ensemble cohérent de pays, pour la totalité de la période illustrée (sauf mention contraire). En d'autres termes, les séries chronologiques pour l'UE-28 font référence à une somme ou à une moyenne de l'ensemble des 28 pays pour la totalité de la période considérée comme si les 28 États membres avaient tous fait précédemment partie de l'UE.

Lorsqu'elles sont disponibles, les informations relatives aux pays de l'[AELE](#) et aux [pays candidats](#), (Albanie, ancienne

République yougoslave de Macédoine ⁽¹⁾, Monténégro, Serbie et Turquie) ainsi qu'au Japon et aux États-Unis, sont également présentées. Lorsque les données relatives à ces pays tiers ne sont pas disponibles, ceux-ci ont été exclus des tableaux et graphiques. La totalité des 28 États membres figure en revanche dans les tableaux, des notes de bas de page étant ajoutées dans les graphiques pour indiquer les pays pour lesquels des informations font défaut.

La couverture temporelle des données

Si les données pour une [année de référence](#) (ou [période de référence](#)) ne sont pas disponibles pour un pays spécifique, des données pour les années de référence précédentes ont été intégrées, dans la mesure du possible, dans les tableaux et les graphiques (ces exceptions font également l'objet de notes de bas de page). En général, cet effort pour combler les données manquantes se concentre sur les deux années de référence précédentes au moins: par exemple, des données de 2012 ou 2013 sont présentées pour les pays (ou agrégats géographiques) pour lesquels les données de 2014 ne sont pas encore disponibles.

Eurostat et le système statistique européen

Eurostat est l'office statistique de l'Union européenne (UE). Installé à Luxembourg, Eurostat a pour fonction de fournir à l'UE des statistiques au niveau européen permettant d'effectuer des comparaisons entre les pays et les régions. La mission d'Eurostat est

d'être le premier fournisseur de statistiques de qualité sur l'Europe. En 2015, Eurostat comptait environ 860 collaborateurs, dont 75% étaient des fonctionnaires, 6% des experts détachés par les États membres de l'UE et 19% d'autres membres du personnel.

(1) Le nom de l'ancienne République yougoslave de Macédoine apparaît dans les graphiques et tableaux sous la forme «ARY de Macédoine», ce qui ne préjuge en rien de la dénomination définitive de ce pays, qui doit être convenue au terme des négociations en cours à ce sujet aux Nations unies.

Le budget opérationnel d'Eurostat a atteint 53,4 millions d'euros en 2014 (hors coûts du personnel statutaire et dépenses administratives). Le budget a été utilisé pour la mise en œuvre du programme statistique européen.

Le système statistique européen (SSE)

Le **système statistique européen (SSE)** est le partenariat entre, d'une part, l'autorité statistique de l'Union, à savoir la **Commission européenne** (Eurostat), et, d'autre part, les instituts nationaux de statistique (INS) et les autres autorités nationales responsables, dans chaque État membre, du développement, de la production et de la diffusion des statistiques européennes. Ce partenariat inclut également les pays de l'AELE.

Le SSE fonctionne comme un réseau au sein duquel Eurostat est chargé de promouvoir l'harmonisation des statistiques, en étroite collaboration avec les autorités statistiques nationales. Le SSE coordonne également ses activités avec les **pays candidats**, avec d'autres services et agences de la Commission et la **Banque Centrale européenne** (BCE) au niveau européen, ainsi qu'avec l'**Organisation de coopération et de développement économiques** (OCDE), les **Nations unies** (ONU), la **Banque mondiale** et le **Fonds monétaire international** (FMI) au niveau international.

Le cadre juridique des statistiques européennes

Le **règlement (CE) n° 223/2009** du **Parlement européen** et du **Conseil** du 11 mars 2009 relatif aux statistiques européennes établit le cadre juridique pour le développement, la production et la diffusion des statistiques

européennes. Le règlement prévoit que les statistiques européennes sont développées en conformité avec les principes statistiques énoncés à l'article 338 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et précisés dans le code de **bonnes pratiques** de la statistique européenne, en d'autres termes: *«l'établissement des statistiques se fait dans le respect de l'impartialité, de la fiabilité, de l'objectivité, de l'indépendance scientifique, de l'efficacité au regard du coût et de la confidentialité des informations statistiques; il ne doit pas entraîner de charges excessives pour les opérateurs économiques»*.

Les objectifs et les moyens

Pour relever les défis liés à l'adoption du règlement, Eurostat a pour objectifs:

- de fournir aux autres institutions européennes et aux gouvernements des États membres de l'UE les informations nécessaires pour élaborer, mettre en œuvre, contrôler et évaluer les politiques européennes;
- de diffuser des statistiques accessibles au public et aux entreprises en Europe, ainsi qu'à tous les acteurs économiques et sociaux qui participent à la prise de décision;
- de mettre en œuvre un ensemble de normes, de méthodes et de structures organisationnelles permettant la production de statistiques comparables, fiables et pertinentes dans l'ensemble de l'Union, conformément aux principes du code de bonnes pratiques de la statistique européenne;
- d'améliorer le fonctionnement du SSE, de soutenir les États membres et de contribuer à l'élaboration de systèmes statistiques à l'échelle internationale.



L'accès aux statistiques européennes

Le moyen le plus simple pour accéder au large éventail d'informations statistiques d'Eurostat est de consulter son site web (<http://ec.europa.eu/eurostat>). Eurostat met gratuitement à la disposition des utilisateurs ses bases de données et toutes ses publications au format PDF sur l'internet. Le site web est mis à jour quotidiennement et donne accès aux informations statistiques les plus récentes et complètes disponibles sur l'Union européenne, ses États membres, les pays de l'AELE ainsi que les pays candidats et en voie d'adhésion.

Les codes de données Eurostat — un accès simple aux données les plus récentes

Les codes de données Eurostat, tels que tps00001 et nama_gdp_c ⁽²⁾, permettent d'accéder aisément aux données les plus récentes sur le site web d'Eurostat. Dans ce livre statistique, ces codes ont été insérés dans la mention de la source sous chaque tableau et graphique. Dans la version PDF de cette publication, le lecteur peut accéder directement aux données les plus récentes en cliquant sur les hyperliens qui sont intégrés dans chaque code de données en ligne. Les lecteurs de l'édition papier peuvent aussi y accéder en tapant le lien normalisé http://ec.europa.eu/eurostat/product?code=<data_code>&mode=view dans la barre d'adresse d'un navigateur web en remplaçant le champ <data_code> par le code de données en ligne figurant sous le graphique ou tableau concerné. Les codes de données en ligne mènent soit à un tableau bi- ou tridi-

mensionnel dans l'interface TGM (tableaux, graphiques, cartes), soit à un ensemble de données ouvert qui contient généralement davantage de dimensions et des séries chronologiques plus longues en utilisant l'Explorateur de données.

Les codes de données en ligne peuvent aussi être introduits dans l'outil «Recherche» du site web d'Eurostat. Les résultats d'une recherche présentent l'ensemble ou les ensembles de données correspondants et, éventuellement, des publications et des métadonnées en rapport avec le sujet. En cliquant sur ces hyperliens, les utilisateurs peuvent accéder aux pages produit ⁽³⁾, qui fournissent des informations sur chaque ensemble de données/publication ou ensemble de métadonnées.

Veillez noter que les données du site web d'Eurostat sont fréquemment mises à jour et que la description présentée ci-dessus correspond à la situation d'août 2015.

Statistics Explained

Statistics Explained est l'une des sections du site web d'Eurostat: elle permet d'accéder facilement aux informations statistiques concernant l'UE. Il est également possible d'y accéder à partir de l'icône situé à droite dans la barre de menu supérieure figurant sur la plupart des pages web d'Eurostat ou directement à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained>.

Statistics Explained est un système de publication en ligne pour les statistiques de l'UE qui s'appuie sur la technologie MediaWiki

⁽²⁾ Il existe deux types de codes de données en ligne: les tableaux ont des codes à 8 caractères dont le premier est la lettre «t», par exemple tps00001 et tsdph220, alors que les bases de données ont des codes utilisant un caractère de soulignement «_» dans la syntaxe du code, par exemple nama_gdp_c ou demo_pjan.

⁽³⁾ L'utilisateur peut également accéder à la page produit en utilisant un hyperlien par exemple http://ec.europa.eu/eurostat/product?code=<data_code>, en remplaçant le champ <data_code> par le code de données en ligne en question.



et est semblable à Wikipedia. Il s'agit d'un système de type Wiki qui présente des articles statistiques constituant ensemble une encyclopédie de la statistique européenne, complétée par un glossaire des concepts et termes statistiques utilisés. Il contient, en outre, de nombreux liens vers les données et métadonnées les plus récentes, ainsi que des compléments d'informations, ce qui fait de *Statistics Explained* un portail destiné aussi bien aux utilisateurs réguliers qu'aux visiteurs occasionnels.

À la date de rédaction (août 2015), les pages en anglais de *Statistics Explained* comprenaient autour de 625 articles statistiques présentant des données, environ 175 articles de fond sur les pratiques ou évolutions méthodologiques et quelque 1 865 pages de

glossaire définissant ou expliquant des termes; leur nombre est en constante augmentation. Le contenu de *l'annuaire d'Eurostat* et de *l'annuaire régional d'Eurostat*, soit près de 100 articles statistiques, sont également disponibles en français et en allemand; une vingtaine d'articles essentiels y figurent également dans 19 autres langues de l'UE.

Il est possible de rechercher des articles à l'aide des paramètres de navigation du menu de gauche de *Statistics Explained*, tandis que la barre de menu située en haut à droite intègre des outils permettant, entre autres, de partager, de bloguer, de citer, d'imprimer, de marquer d'un signet ou de transférer facilement des contenus.

Des statistiques pour les politiques et les initiatives hautement prioritaires européennes

Pour être efficace, la prise de décisions politiques doit s'appuyer sur des informations fiables et régulières. Les statistiques sont l'une des principales sources de ces informations et apportent un appui quantitatif essentiel pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de ces politiques. Les statistiques constituent également un puissant outil de communication avec le grand public.

Les besoins d'informations à des fins politiques exigent une interaction constante entre les décideurs politiques et les statisticiens: les premiers formulent leurs besoins de données, les seconds tentent d'adapter le système de production statistique de ma-

nière à répondre à ces besoins. De cette manière, les politiques conduisent à des améliorations de la production statistique, à la fois en ce qui concerne l'optimisation de la qualité des indicateurs existants et la création de nouveaux indicateurs.

Les décideurs politiques demandent souvent des indicateurs extrêmement agrégés qui fournissent une image synthétique et claire des différents phénomènes qui les intéressent. Les statisticiens doivent par conséquent filtrer et agréger les données de base détaillées afin d'en améliorer la lisibilité et d'en extraire des informations (ou des indicateurs).



Ces dernières années, plusieurs politiques ont fortement influencé les priorités et les activités d'Eurostat:

- l'Union économique et monétaire (UEM) et la création de la zone euro (1999);
- la stratégie de Lisbonne (2000, révisée en 2005 et ayant expiré en 2010), qui incluait, par exemple, la méthode ouverte de coordination dans le domaine de l'inclusion sociale et de la protection sociale;
- la stratégie pour le développement durable (SDD) de l'UE (2001, renouvelée en 2006);
- la stratégie Europe 2020 (2010), qui a succédé à la stratégie de Lisbonne;
- la gouvernance économique renforcée (2010).

Pour les Européens, la qualité de vie tient une place essentielle, notamment certains de ses aspects comme la propreté de l'environnement, la protection sociale, la prospérité et l'équité. Ces dernières années, l'action du Conseil européen a porté plus spécifiquement sur plusieurs domaines clés destinés à façonner le développement social, économique et environnemental futur de l'UE. Alors que la stratégie Europe 2020 est l'initiative de l'UE pour une croissance intelligente, durable et inclusive pour la prochaine décennie, la stratégie pour le développement durable vise à l'amélioration continue de la qualité de vie et du bien-être des générations actuelles et futures par la recherche d'un

équilibre entre développement économique, cohésion sociale et protection de l'environnement. Par ailleurs, la crise économique et financière, qui a débuté en 2008, a mis en exergue la nécessité d'une coordination plus large des mesures politiques, ce qui a mis davantage l'accent sur des informations statistiques pertinentes.

L'Union économique et monétaire et la création de la Banque centrale européenne (BCE) en 1999 ont nécessité la fourniture d'un large éventail de statistiques conjoncturelles infra-annuelles permettant de mesurer les avancées économiques et monétaires dans la zone euro et de contribuer à la mise en œuvre d'une politique monétaire commune. Une politique monétaire efficace s'appuie sur des statistiques économiques actualisées, fiables et complètes qui fournissent une vue d'ensemble de la situation économique. Ces données conjoncturelles infra-annuelles sont également nécessaires pour l'analyse du cycle économique.

Le produit intérieur brut (PIB) est la mesure la plus connue de l'activité macroéconomique. Élaboré dans les années 1930, le PIB est devenu une norme standard, utilisée par les décideurs politiques du monde entier, qui est largement utilisée dans les débats publics. Toutefois, la nécessité d'améliorer les données et les indicateurs pour compléter le PIB est de plus en plus largement admise et est au centre de plusieurs initiatives internationales, qui reflètent également les nouvelles priorités sociétales et politiques, telles que la durabilité environnementale et l'inclusion sociale.



Pour répondre aux besoins des décideurs politiques dans ces domaines, Eurostat, en collaboration avec d'autres services de la Commission européenne, a contribué à élaborer des séries d'indicateurs les «politiques et initiatives de l'UE». De plus amples informations concernant chacune de ces séries sont accessibles dans des rubriques spécialisées du site web d'Eurostat:

- indicateurs Europe 2020;
- procédure de déséquilibre macroéconomique;

- indicateurs de développement durable;
- indicateurs de la politique de l'emploi et de la politique sociale;
- euro-indicateurs et principaux indicateurs économiques européens (PIEE);
- PIB et au-delà.

De plus amples informations sur les statistiques pour les politiques et initiatives hautement prioritaires européennes sont disponibles dans *Statistics Explained*.

Population

1





Introduction

Alors que la population de l'Union européenne (UE) a franchi le cap des 500 millions d'habitants, sa structure a continué d'évoluer. Les récentes observations démographiques indiquent un accroissement lent de la population de l'Union européenne et, en même temps, un vieillissement de la structure d'âge à mesure que les générations du baby-boom nées après-guerre arrivent à l'âge de la retraite. Par ailleurs, les Européens vivent plus longtemps, puisque l'espérance de vie continue d'augmenter. En parallèle, si le taux de fécondité a augmenté pendant plusieurs années jusqu'en 2010, sa tendance à la baisse pendant plusieurs décennies fait qu'il reste nettement inférieur au niveau qui serait nécessaire pour maintenir constante la taille de la population en l'absence de toute migration (immigration ou émigration). Au cours des prochaines décennies, l'UE sera

donc confrontée à une série de défis liés au vieillissement de la société qui aura une incidence dans de nombreux domaines, parmi lesquels les marchés de l'emploi, les retraites et les services de soins de santé, le logement ou les services sociaux.

Les analyses politiques, économiques, sociales et culturelles sont de plus en plus axées sur l'évolution de la population et la structure de la population. Les décideurs politiques observent de près les tendances démographiques en lien avec la croissance de la population, la fécondité, la mortalité et la migration. Les politiques de l'Union européenne, notamment dans le domaine économique et social, s'appuient, dans leur planification et dans le suivi et l'évaluation des programmes, sur des données démographiques.

1.1 Structure et vieillissement de la population

Le présent chapitre examine les effets du vieillissement démographique dans l'Union européenne (UE), qui devrait avoir une incidence majeure dans les décennies à venir. Les taux de natalité systématiquement bas ainsi que l'augmentation de l'espérance de vie vont modifier la forme de la pyramide des âges de l'UE-28. Le changement le plus important sera probablement la transition marquée vers une structure démographique beaucoup plus âgée; cette évolution apparaît d'ailleurs déjà clairement dans plusieurs États membres de l'UE.

Au 1er janvier 2014, la population de l'UE-28 était estimée à 506,8 millions de personnes. Les jeunes (0 à 14 ans) constituaient 15,6% de la population de l'UE-28, tandis que les

personnes considérées en âge de travailler (15 à 64 ans) représentaient 65,8% de la population et les personnes âgées (65 ans et plus) 18,5% (une augmentation de 0,3% par rapport à l'année précédente). Parmi les États membres de l'UE, la plus forte proportion de jeunes en 2014 a été observée en Irlande (22,0%) et la plus faible en Allemagne (13,1%). En ce qui concerne la proportion de personnes âgées (65 ans et plus) dans la population totale, l'Italie (21,4%) et l'Allemagne (20,8%) ont enregistré la part la plus élevée et l'Irlande la part la plus faible (12,6%).

Les taux de dépendance liée à l'âge peuvent être utilisés pour étudier le niveau de prise en charge des jeunes et/ou des personnes



Tableau 1.1: Indicateurs de la structure d'âge de la population, 1er janvier 2014
(en %)

	Taux de dépendance des jeunes	Taux de dépendance des personnes âgées	Taux de dépendance liée à l'âge (total)	Part de la population âgée de 80 ans et plus
UE-28	23,7	28,1	51,8	5,1
Belgique	26,1	27,3	53,4	5,3
Bulgarie	20,6	29,3	50,0	4,4
Rép. tchèque	22,2	25,7	47,9	3,9
Danemark	26,7	28,3	54,9	4,2
Allemagne	19,9	31,5	51,4	5,4
Estonie	24,0	27,9	51,9	4,9
Irlande	33,6	19,3	52,9	3,0
Grèce	22,6	31,6	54,2	6,0
Espagne	22,8	27,2	50,0	5,7
France	29,3	28,4	57,6	5,7
Croatie	22,1	27,6	49,7	4,5
Italie	21,5	33,1	54,6	6,4
Chypre	23,3	19,9	43,1	3,1
Lettonie	22,2	28,8	51,0	4,8
Lituanie	21,8	27,5	49,4	5,0
Luxembourg	24,4	20,4	44,7	3,9
Hongrie	21,2	25,8	47,0	4,2
Malte	21,2	26,4	47,6	3,9
Pays-Bas	25,8	26,4	52,2	4,3
Autriche	21,3	27,2	48,4	5,0
Pologne	21,5	21,2	42,7	3,9
Portugal	22,3	30,3	52,5	5,5
Roumanie	22,8	24,3	47,1	4,0
Slovénie	21,5	25,7	47,2	4,7
Slovaquie	21,5	19,0	40,6	3,0
Finlande	25,6	30,2	55,8	5,0
Suède	26,9	30,6	57,4	5,2
Royaume-Uni	27,2	27,0	54,2	4,7
Islande	31,0	19,9	50,9	3,6
Liechtenstein	22,0	22,4	44,4	3,3
Norvège	27,7	24,2	51,8	4,3
Suisse	22,1	26,1	48,1	4,9
Monténégro	27,3	19,6	46,9	2,6
ARY de Macédoine	23,8	17,5	41,3	2,1
Albanie	27,9	17,5	45,3	2,2
Serbie	21,2	26,7	47,9	4,0
Turquie	36,3	11,3	47,6	1,6

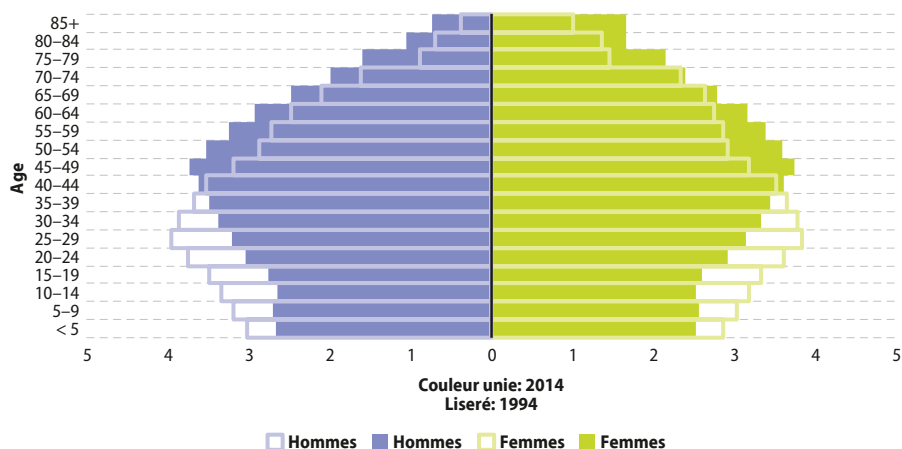
Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo_pjanind](#))



âgées par la population en âge de travailler. Ces taux sont exprimés en termes de taille relative des populations jeune et/ou âgée par rapport à la population en âge de travailler. Au 1er janvier 2014, le taux de dépendance

des personnes âgées dans l'UE-28 se situait à 28,1%. On dénombrait donc environ quatre personnes en âge de travailler pour une personne ayant atteint ou dépassé l'âge de 65 ans.

Graphique 1.1: Pyramides de la population, UE-28, 1994 et 2014 ⁽¹⁾
(en % de la population totale)



⁽¹⁾ 1994: UE-27. 2014: données provisoires; estimation.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo_pjangroup](#))

1.2 Population et évolution de la population

Le 1er janvier 2015, la population de l'UE-28 était estimée à 508,2 millions d'habitants, soit 1,3 million de personnes de plus que l'année précédente (il convient de noter que les chiffres de 2015 comportent une rupture de série en raison de l'ajout du département français d'outre-mer de Mayotte). La hausse survenue en 2014 est plus faible que celle de 2013, année où la population de l'UE-28 a augmenté de 1,7 million de personnes.

En 2014, l'accroissement naturel de la population (la différence positive entre les **naissances vivantes** et les **décès**) a contribué à hauteur de 14,5% (0,2 million) à la hausse de la population dans l'UE-28. Le solde migratoire corrigé représentait donc quelque 85,5% de l'augmentation de la population, demeurant ainsi la principale source de croissance démographique dans l'Union, avec un apport de près d'un million de personnes en 2014.



Tableau 1.2: Bilan démographique, 2014
(en milliers)

	Population, au 1 ^{er} janvier 2014	Naissances vivantes	Décès	Solde migratoire corrigé	Population, au 1 ^{er} janvier 2015
UE-28 (1)	506 857,5	5 108,4	4 947,0	951,9	508 191,1
Belgique	11 204,0	125,0	104,8	34,2	11 258,4
Bulgarie	7 245,7	67,6	109,0	-2,1	7 202,2
Rép. tchèque	10 512,4	109,9	105,7	21,7	10 538,3
Danemark	5 617,3	56,9	51,3	36,8	5 659,7
Allemagne	80 767,5	700,0	875,0	581,5	81 174,0
Estonie	1 315,8	13,6	15,5	-0,6	1 313,3
Irlande	4 605,5	66,5	29,3	-16,8	4 625,9
Grèce	10 903,7	92,1	113,9	-69,4	10 812,5
Espagne	46 512,2	426,0	396,1	-102,3	46 439,9
France (1)	65 835,6	820,8	556,1	31,9	66 352,5
Croatie	4 246,8	39,6	50,8	-10,2	4 225,3
Italie	60 782,7	502,6	598,4	108,7	60 795,6
Chypre	858,0	9,3	5,3	-15,0	847,0
Lettonie	2 001,5	21,7	28,5	-8,7	1 986,1
Lituanie	2 943,5	30,4	40,3	-12,3	2 921,3
Luxembourg	549,7	6,1	3,8	11,0	563,0
Hongrie	9 877,4	93,3	126,3	4,6	9 849,0
Malte	425,4	4,2	3,3	3,0	429,3
Pays-Bas	16 829,3	175,2	139,2	35,5	16 900,7
Autriche	8 506,9	81,7	78,3	74,6	8 584,9
Pologne	38 017,9	375,2	376,5	-10,9	38 005,6
Portugal	10 427,3	82,4	104,8	-30,1	10 374,8
Roumanie	19 947,3	183,8	253,3	-16,4	19 861,4
Slovénie	2 061,1	21,2	18,9	-0,5	2 062,9
Slovaquie	5 415,9	55,0	51,3	1,7	5 421,3
Finlande	5 451,3	57,2	52,2	15,4	5 471,8
Suède	9 644,9	114,9	89,0	76,6	9 747,4
Royaume-Uni	64 351,2	776,4	570,3	210,0	64 767,1
Islande	325,7	4,4	2,0	1,1	329,1
Liechtenstein	37,1	0,4	0,3	0,1	37,4
Norvège	5 108,0	59,1	40,4	39,1	5 165,8
Suisse	8 139,6	83,8	63,6	76,8	8 236,6
Monténégro	621,5	7,5	6,0	-0,9	622,1
ARY de Macédoine	2 065,8	23,6	19,7	-0,5	2 069,2
Albanie	2 895,9	35,8	20,7	-18,0	2 893,0
Serbie (2)	7 146,8	66,5	101,2	:	7 112,0
Turquie	76 667,9	1 337,5	390,1	80,7	77 695,9
Bosnie-Herzégovine (2)	3 830,9	29,2	34,8	:	3 825,3
Kosovo	1 820,6	32,1	8,2	-39,6	1 804,9

(1) Rupture de série pour la population: inclusion de Mayotte au 1^{er} janvier 2015.

(2) En raison de l'absence de données sur la migration, le bilan démographique est exclusivement basé sur l'accroissement naturel.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo_gind](#))

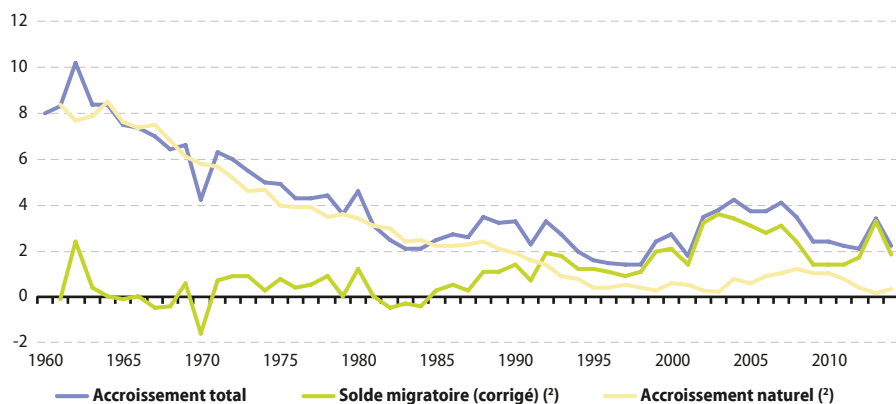


La taille de la population des différents États membres de l'Union au 1er janvier 2015 allait de 0,4 million d'habitants à Malte à 81,2 millions en Allemagne. L'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie réunissaient, à eux quatre, plus de la moitié (54 %) de la population totale de l'UE-28 au 1er janvier 2015.

La croissance démographique ne s'est pas répartie de manière homogène entre

les États membres de l'Union: au total, 16 États membres ont vu leur population croître, alors que celle-ci a diminué dans les 12 États membres restants. Le Luxembourg, la Suède, Malte et l'Autriche ont affiché les taux de croissance démographique les plus élevés en 2014, avec des hausses supérieures à 9,0 pour 1 000 habitants, soit plus du triple de la moyenne de l'UE-28 de 2,2 pour 1 000 habitants.

Graphique 1.2: Accroissement de la population par composante (taux bruts annuels), UE-28, 1960–2014 ⁽¹⁾
(pour mille habitants)



(¹) Avant 1998, à l'exclusion des départements français d'outre-mer. Ruptures de série: 2001 et 2010–12.

(²) 1960: non disponibles.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo_gind](#))

1.3 Mariages et divorces

D'après les dernières données disponibles pour l'ensemble de l'Union européenne, en 2011, 2,1 millions de mariages ont été célébrés et 986 000 divorces ont été

prononcés dans l'UE-28, ce qui équivaut à 4,2 mariages pour 1 000 personnes (**taux brut de nuptialité**) et à 2,0 divorces pour 1 000 personnes (**taux brut de divorce**).



Tableau 1.3: Taux bruts de nuptialité et de divorce, sélection d'années, 1970–2013
(pour 1 000 habitants)

	Nuptialité				Divorce (¹)			
	1970	2011	2012	2013	1970	2011	2012	2013
UE-28 (²)	7,9	4,2	:	:	0,9	2,0	:	:
Belgique (³)	7,6	3,7	3,8	:	0,7	2,5	2,3	:
Bulgarie	8,6	2,9	2,9	3,0	1,2	1,4	1,6	1,5
Rép. tchèque	9,2	4,3	4,3	4,1	2,2	2,7	2,5	2,7
Danemark	7,4	4,9	5,1	4,9	1,9	2,6	2,8	3,4
Allemagne	7,4	4,6	4,8	4,6	1,3	2,3	2,2	2,1
Estonie	9,1	4,1	4,5	4,3	3,2	2,3	2,4	2,5
Irlande	7,0	4,3	4,5	:	:	0,6	0,6	:
Grèce	7,7	5,0	4,5	4,7	0,4	1,1	1,3	:
Espagne	7,3	3,4	3,5	3,3	:	2,2	2,2	2,0
France (⁴)	7,8	3,6	3,7	:	0,8	2,0	:	:
Croatie	8,5	4,7	4,8	4,5	1,2	1,3	1,3	1,4
Italie	7,3	3,4	3,5	3,2	:	0,9	0,9	:
Chypre (⁵)	8,6	7,3	6,7	6,4	0,2	2,3	2,4	:
Lettonie	10,2	5,2	5,5	5,7	4,6	4,0	3,6	3,5
Lituanie	9,5	6,3	6,9	6,9	2,2	3,4	3,5	3,4
Luxembourg (⁶)	6,4	3,3	3,4	3,2	0,6	2,3	2,0	2,1
Hongrie (⁷)(⁸)	9,3	3,6	3,6	3,7	2,2	2,3	2,2	2,0
Malte	7,9	6,2	6,7	6,1	:	0,1	1,1	0,8
Pays-Bas	9,5	4,3	4,2	3,8	0,8	2,0	2,1	2,0
Autriche	7,1	4,3	4,6	4,3	1,4	2,1	2,0	:
Pologne	8,6	5,4	5,4	4,7	1,1	1,7	1,7	1,7
Portugal	9,4	3,4	3,3	3,1	0,1	2,5	2,4	2,2
Roumanie	7,2	5,2	5,4	5,4	0,4	1,8	1,6	1,4
Slovénie	8,3	3,2	3,4	3,0	1,1	1,1	1,2	1,1
Slovaquie	7,9	4,7	4,8	4,7	0,8	2,1	2,0	2,0
Finlande	8,8	5,3	5,3	4,6	1,3	2,5	2,4	2,5
Suède	5,4	5,0	5,3	5,4	1,6	2,5	2,5	2,8
Royaume-Uni	8,5	4,5	:	:	1,0	2,1	2,0	:
Islande	7,8	4,6	:	:	1,2	1,6	:	:
Liechtenstein	5,9	4,5	5,0	:	:	2,5	2,4	:
Norvège	7,6	4,6	4,8	4,7	0,9	2,1	2,0	2,0
Suisse (⁹)(¹)	7,6	5,3	5,3	4,9	1,0	2,2	2,2	2,1
Monténégro	:	:	5,3	6,2	:	0,8	0,8	0,8
ARY de Macédoine	9,0	7,2	6,8	6,8	0,3	0,9	0,9	1,0
Albanie	6,8	:	:	8,2	0,8	:	:	:
Serbie	:	4,9	4,8	5,1	:	1,1	1,0	1,1
Turquie	:	8,0	8,0	7,9	:	1,6	1,6	1,6
Bosnie-Herzégovine	9,3	:	4,8	:	:	:	0,6	:
Kosovo	:	9,3	9,5	:	:	0,8	0,7	:

(¹) Le divorce n'était pas légalement possible en Italie jusqu'en 1970, en Espagne jusqu'en 1981, en Irlande jusqu'en 1995 et à Malte jusqu'en 2011.

(²) À l'exclusion des départements français d'outre-mer en 1970.

(³) Nuptialité, 2011: rupture de série.

(⁴) Nuptialité, 1970: les données font référence au nombre total de mariages contractés dans le pays, y compris les mariages entre non-résidents.

(⁵) Nuptialité, 2012: rupture de série.

(⁶) Divorces, 2012: rupture de série.

(⁷) Divorces, 2011: rupture de série.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [demo_nind](#) et [demo_ndivind](#))

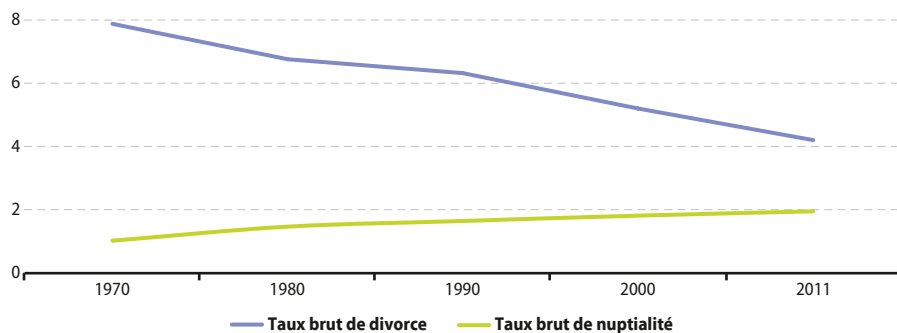


Depuis 1965, le taux brut de nuptialité dans l'UE-28 a diminué de près de 50 % en termes relatifs (de 7,8 mariages pour 1 000 personnes en 1965 à 4,2 en 2011). Dans le même temps, le taux brut de divorce est passé de 0,8 divorce pour 1 000 personnes en 1965 à 2,0 divorces en 2011. Cette hausse est en partie due à la légalisation du divorce dans plusieurs États membres au cours de cette période (par exemple en Italie, en Espagne, en Irlande et à Malte).

Pour ce qui est des divorces, au cours de la période 2011-2013, l'Irlande (0,6 divorce pour 1 000 personnes en 2012), la Slovénie (1,1 en 2013) et plusieurs États membres

du sud de l'Europe — Malte (0,8 en 2013), l'Italie (0,9 en 2012) et la Grèce (1,3 en 2012) — ont enregistré des taux bruts de divorce nettement plus bas que plusieurs autres États membres du nord de l'Europe, à savoir la Lettonie (3,5 divorces pour 1 000 personnes en 2013), la Lituanie et le Danemark (3,4 en 2013 pour ces deux pays). Parmi les États de l'AELE et les **pays candidats et en voie d'adhésion**, le taux brut de divorce au Monténégro était aussi bas qu'à Malte. Dans tous les États de l'AELE, pays candidats et pays en voie d'adhésion pour lesquels des données sont disponibles, le taux brut de divorce était inférieur à 2,5 (pour 1 000 personnes).

Graphique 1.3: Taux bruts de nuptialité et de divorce, UE-28, 1970–2011 ⁽¹⁾
(pour 1 000 habitants)



⁽¹⁾ Veuillez noter la modification de la période sur l'axe des abscisses. À l'exclusion des départements français d'outre-mer entre 1970 et 1990.
Source: Eurostat (codes des données en ligne: [demo_nind](#) et [demo_ndivind](#))

1.4 Fécondité

En 2013, 5,1 millions d'enfants sont nés dans l'UE-28, ce qui correspond à un **taux brut de natalité** (nombre de naissances vivantes pour 1 000 personnes) de 10.

Le nombre total annuel de naissances vivantes le plus élevé dans l'UE-28 a été enregistré en 1964, avec un chiffre de 7,7 millions. Entre les années 1960 et le



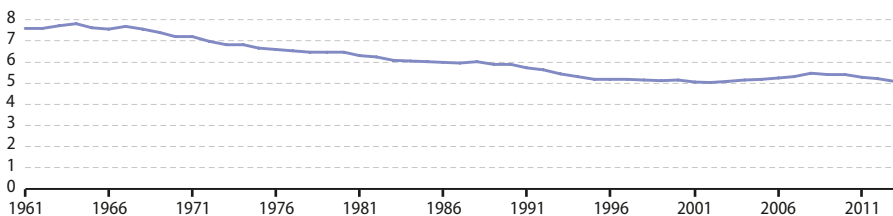
début du XXI^e siècle, le nombre de naissances vivantes dans l'UE-28 a diminué, passant de 7,5 millions à un niveau plancher de 5,0 millions en 2002. On a assisté ensuite à une modeste reprise — le nombre le plus élevé d'enfants nés dans l'UE-28 étant de 5,5 millions en 2008 — suivie, à son tour, de nouvelles diminutions annuelles au cours de la période 2009–12.

Durant les dernières décennies, les Européens ont généralement eu moins d'enfants, ce qui peut expliquer en partie le ralentissement de la croissance démographique de l'UE-28 (voir [Statistiques sur la population et l'évolution de la population](#)). Le principal indicateur de fécondité est le taux de fécondité total, soit le nombre moyen d'enfants qu'aurait mis au monde une femme durant sa vie si, au cours de sa période de reproduction, elle avait eu un taux de fécondité conforme aux taux de fécondité par âge pour cette période. Un taux de fécondité total d'environ 2,1 naissances vivantes par femme est considéré comme le niveau de remplacement dans les pays industrialisés: en d'autres termes, le nombre moyen de naissances vivantes par femme nécessaire pour maintenir constante la taille de la population en l'absence de toute [migra-](#)

[tion](#). Un taux de fécondité total inférieur à 1,3 naissance vivante par femme est considéré comme le plus faible taux de fécondité. Le taux de fécondité total est un indicateur utilisé pour mesurer le niveau de fécondité; il est comparable entre les pays puisqu'il prend en considération les changements de la taille et de la structure de la population.

Au cours des 50 dernières années, les taux de fécondité totaux dans les États membres ont généralement convergé: en 1960 et en 1980, l'écart entre le taux le plus élevé (Irlande) et le taux le plus bas (Estonie en 1960 et Luxembourg en 1980) était d'environ 1,8 naissance vivante par femme, alors qu'en 1970, il était proche de 2,0. En 1990, cet écart (entre Chypre et l'Italie) avait diminué à 1,1 naissance vivante par femme. Depuis 2000, l'écart est approximativement de 0,7 à 0,8 naissance vivante par femme. L'Irlande et la France ont enregistré les taux de fécondité les plus élevés pour la période disponible la plus récente (2013), avec des taux légèrement inférieurs à 2 naissances vivantes par femme. À l'opposé, en 2013, les taux de fécondité les plus bas ont été observés en Pologne (1,29 naissance vivante par femme), en Espagne (1,27) et au Portugal (1,21).

Graphique 1.4: Nombre de naissances vivantes, UE-28, 1961–2013 ⁽¹⁾
(en millions)



(¹) Avant 1998: à l'exclusion des départements français d'outre-mer. 2013: données provisoires.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo_gind](#))



Tableau 1.4: Taux de fécondité total, 1960–2013
(naissances vivantes par femme)

	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2011	2012	2013
UE-28 (¹)(²)	:	:	:	:	:	1,62	1,58	1,58	1,55
Belgique (¹)	2,54	2,25	1,68	1,62	1,67	1,86	1,81	1,79	1,75
Bulgarie	2,31	2,17	2,05	1,82	1,26	1,57	1,51	1,50	1,48
Rép. tchèque	2,09	1,92	2,08	1,90	1,15	1,51	1,43	1,45	1,46
Danemark	2,57	1,95	1,55	1,67	1,77	1,87	1,75	1,73	1,67
Allemagne	:	:	:	:	1,38	1,39	1,36	1,38	1,39
Estonie	1,98	2,17	2,02	2,05	1,36	1,72	1,61	1,56	1,52
Irlande	3,78	3,85	3,21	2,11	1,89	2,05	2,03	2,01	1,96
Grèce	2,23	2,40	2,23	1,40	1,27	1,47	1,40	1,35	1,30
Espagne	:	:	2,20	1,36	1,23	1,37	1,34	1,32	1,27
France (¹)(²)	:	:	:	:	1,89	2,03	2,01	2,01	1,99
Croatie	:	:	:	:	:	1,55	1,48	1,51	1,46
Italie	2,37	2,38	1,64	1,33	1,26	1,46	1,44	1,43	1,39
Chypre	:	:	:	2,41	1,64	1,44	1,35	1,39	1,30
Lettonie	:	:	:	:	1,25	1,36	1,33	1,44	1,52
Lituanie	:	2,40	1,99	2,03	1,39	1,50	1,55	1,60	1,59
Luxembourg (²)	2,29	1,97	1,50	1,60	1,76	1,63	1,52	1,57	1,55
Hongrie (²)	2,02	1,98	1,91	1,87	1,32	1,25	1,23	1,34	1,35
Malte	:	:	1,99	2,04	1,70	1,36	1,45	1,43	1,38
Pays-Bas	3,12	2,57	1,60	1,62	1,72	1,79	1,76	1,72	1,68
Autriche	2,69	2,29	1,65	1,46	1,36	1,44	1,43	1,44	1,44
Pologne (³)	:	:	:	2,06	1,37	1,41	1,33	1,33	1,29
Portugal	3,16	3,01	2,25	1,56	1,55	1,39	1,35	1,28	1,21
Roumanie	:	:	2,43	1,83	1,31	1,59	1,47	1,52	1,41
Slovénie	:	:	:	1,46	1,26	1,57	1,56	1,58	1,55
Slovaquie	3,04	2,41	2,32	2,09	1,30	1,43	1,45	1,34	1,34
Finlande	2,72	1,83	1,63	1,78	1,73	1,87	1,83	1,80	1,75
Suède	:	1,92	1,68	2,13	1,54	1,98	1,90	1,91	1,89
Royaume-Uni	:	:	1,90	1,83	1,64	1,92	1,91	1,92	1,83
Islande	:	2,81	2,48	2,30	2,08	2,20	2,02	2,04	1,93
Liechtenstein	:	:	:	:	1,57	1,40	1,69	1,51	1,45
Norvège	:	2,50	1,72	1,93	1,85	1,95	1,88	1,85	1,78
Suisse (¹)	2,44	2,10	1,55	1,58	1,50	1,52	1,52	1,53	1,52
Monténégro	:	:	:	:	:	1,70	1,65	1,72	1,73
ARY de Macédoine	:	:	:	:	1,88	1,56	1,46	1,51	1,49
Serbie (¹)	:	:	:	:	1,48	1,40	1,40	1,45	1,43
Turquie	:	:	:	:	:	2,04	2,03	2,09	2,08

(¹) 2011: rupture de série.

(²) 2012: rupture de série.

(³) 2000 et 2010: ruptures de séries.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo_frate](#))



1.5 Mortalité et espérance de vie

En 2013, quelque 5 millions de personnes sont décédées dans l'UE-28 — un chiffre largement semblable au nombre annuel de décès enregistrés au cours des 40 dernières années. Un pic a été atteint en 1993 avec 5,03 millions de décès. Le taux de mortalité brut, qui est le nombre de décès pour 1 000 habitants, était de 9,9 dans l'UE-28 en 2013.

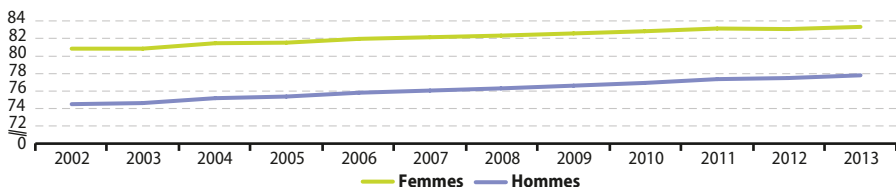
L'indicateur le plus couramment utilisé pour analyser la mortalité est l'**espérance de vie à la naissance**: le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre, dans l'hypothèse d'un maintien des mêmes conditions de mortalité durant tout le reste de sa vie. C'est un outil simple mais efficace pour illustrer l'évolution de la mortalité. Le nombre total de décès dépend de la taille des groupes d'âge de la population (cohortes) qui atteignent la fin de leur cycle de vie et des taux de mortalité. Le développement économique et l'amélioration de certaines conditions environnementales (par exemple dans de nombreuses zones urbaines), de meilleurs modes de vie, et les avancées des soins de santé et de la médecine, notamment la réduction de la mortalité infantile, sont à l'origine de l'augmentation continue de l'espérance de vie à la naissance en Europe au cours du siècle dernier. Ce processus est

amorcé depuis plus longtemps en Europe que dans la plupart des autres parties du monde, ce qui place l'UE-28 dans les premiers rangs sur le plan de l'espérance de vie. Au cours des 50 dernières années, l'espérance de vie à la naissance a augmenté d'environ 10 ans dans l'UE-28, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Cet allongement devrait se poursuivre essentiellement en raison de la réduction de la mortalité chez les personnes âgées. Avec la diminution de la fécondité, la réduction progressive de la mortalité est le principal facteur du vieillissement de la population dans l'UE-28.

Si l'espérance de vie a augmenté dans tous les États membres de l'Union, des écarts majeurs sont encore observés entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci.

En 2013, pour les hommes, l'espérance de vie la plus faible a été enregistrée en Lituanie (68,5 ans) et la plus élevée en Italie (80,3 ans). Pour les femmes, l'écart était plus serré, puisque l'espérance de vie la plus faible était de 78,6 ans en Bulgarie, et la plus élevée de 86,1 ans en Espagne. À titre de comparaison, en 2003, les espérances de vie les plus faibles et les plus élevées étaient enregistrées en Lettonie (65,3 ans) et en Suède (78,0 ans) pour les hommes, en Roumanie (74,8 ans) et en Espagne (83,0 ans) pour les femmes.

Graphique 1.5: Espérance de vie à la naissance, UE-28, 2002–13 ⁽¹⁾
(en années)



(¹) 2009, 2011 et 2012: ruptures des séries. Note: l'axe des ordonnées comporte une rupture.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo_mlexpec](#))



Tableau 1.5: Espérance de vie à la naissance, 1990–2013
(en années)

	Total					Hommes					Femmes				
	1990	2000	2011	2012	2013	1990	2000	2011	2012	2013	1990	2000	2011	2012	2013
UE-28 ⁽¹⁾(²)	:	:	80,3	80,3	80,6	:	:	77,3	77,4	77,8	:	:	83,1	83,1	83,3
Belgique ⁽¹⁾	76,2	77,9	80,7	80,5	80,7	72,7	74,6	78,0	77,8	78,1	79,5	81,0	83,3	83,1	83,2
Bulgarie	71,2	71,6	74,2	74,4	74,9	68,0	68,4	70,7	70,9	71,3	74,7	75,0	77,8	77,9	78,6
Rép. tchèque	71,5	75,1	78,0	78,1	78,3	67,6	71,6	74,8	75,1	75,2	75,5	78,5	81,1	81,2	81,3
Danemark	74,9	76,9	79,9	80,2	80,4	72,0	74,5	77,8	78,1	78,3	77,8	79,2	81,9	82,1	82,4
Allemagne	75,4	78,3	80,8	81,0	80,9	72,0	75,1	78,4	78,6	78,6	78,5	81,2	83,2	83,3	83,2
Estonie	69,9	71,1	76,6	76,7	77,5	64,7	65,6	71,4	71,4	72,8	74,9	76,4	81,3	81,5	81,7
Irlande	74,8	76,6	80,9	80,9	81,1	72,1	74,0	78,6	78,7	79,0	77,7	79,2	83,0	83,2	83,1
Grèce	77,1	78,2	80,8	80,7	81,4	74,7	75,5	78,0	78,0	78,7	79,5	80,9	83,6	83,4	84,0
Espagne	77,0	79,3	82,6	82,5	83,2	73,4	75,8	79,5	79,5	80,2	80,6	82,9	85,6	85,5	86,1
France	:	79,2	82,3	82,1	82,4	:	75,3	78,7	78,7	79,0	:	83,0	85,7	85,4	85,6
Croatie	:	:	77,2	77,3	77,8	:	:	73,8	73,9	74,5	:	:	80,4	80,6	81,0
Italie	77,1	79,9	82,4	82,4	82,9	73,8	76,9	79,7	79,8	80,3	80,3	82,8	84,8	84,8	85,2
Chypre	:	77,7	81,2	81,1	82,5	:	75,4	79,3	78,9	80,1	:	80,1	83,1	83,4	85,0
Lettonie	:	:	73,9	74,1	74,3	:	:	68,6	68,9	69,3	:	:	78,8	78,9	78,9
Lituanie	71,5	72,1	73,7	74,1	74,1	66,4	66,7	68,1	68,4	68,5	76,3	77,4	79,3	79,6	79,6
Luxembourg ⁽²⁾	75,7	78,0	81,1	81,5	81,9	72,4	74,6	78,5	79,1	79,8	78,7	81,3	83,6	83,8	83,9
Hongrie ⁽²⁾	69,4	71,9	75,1	75,3	75,8	65,2	67,5	71,2	71,6	72,2	73,8	76,2	78,7	78,7	79,1
Malte	:	78,4	80,9	80,9	81,9	:	76,2	78,6	78,6	79,6	:	80,3	83,0	83,0	84,0
Pays-Bas	77,1	78,2	81,3	81,2	81,4	73,8	75,6	79,4	79,3	79,5	80,2	80,7	83,1	83,0	83,2
Autriche	75,8	78,3	81,1	81,1	81,3	72,3	75,2	78,3	78,4	78,6	79,0	81,2	83,8	83,6	83,8
Pologne ⁽²⁾	70,7	73,8	76,8	76,9	77,1	66,3	69,6	72,5	72,6	73,0	75,3	78,0	81,1	81,1	81,2
Portugal	74,1	76,8	80,7	80,6	80,9	70,6	73,3	77,3	77,3	77,6	77,5	80,4	83,8	83,6	84,0
Roumanie	69,9	71,2	74,4	74,4	75,2	66,7	67,7	70,8	70,9	71,6	73,1	74,8	78,2	78,1	78,7
Slovénie ⁽²⁾	73,9	76,2	80,1	80,3	80,5	69,8	72,2	76,8	77,1	77,2	77,8	79,9	83,3	83,3	83,6
Slovaquie	71,1	73,3	76,1	76,3	76,6	66,7	69,2	72,3	72,5	72,9	75,7	77,5	79,8	79,9	80,1
Finlande	75,1	77,8	80,6	80,7	81,1	71,0	74,2	77,3	77,7	78,0	79,0	81,2	83,8	83,7	84,1
Suède	77,7	79,8	81,9	81,8	82,0	74,8	77,4	79,9	79,9	80,2	80,5	82,0	83,8	83,6	83,8
Royaume-Uni	:	78,0	81,0	81,0	81,1	:	75,5	79,0	79,1	79,2	:	80,3	83,0	82,8	82,9
Islande	78,1	79,7	82,4	83,0	82,1	75,5	77,8	80,7	81,6	80,5	80,7	81,6	84,1	84,3	83,7
Liechtenstein	:	77,0	81,9	82,5	82,5	:	73,9	79,5	79,7	80,7	:	79,9	84,2	85,2	83,9
Norvège	76,6	78,8	81,4	81,5	81,8	73,4	76,0	79,1	79,5	79,8	79,9	81,5	83,6	83,5	83,8
Suisse ⁽¹⁾	77,5	80,0	82,8	82,8	82,9	74,0	77,0	80,5	80,6	80,7	80,9	82,8	85,0	84,9	85,0
Monténégro	:	:	76,1	76,3	76,5	:	:	73,3	74,2	74,1	:	:	78,8	78,3	79,0
ARY de Macédoine	:	73,0	75,1	74,9	75,5	:	70,8	73,1	73,0	73,4	:	75,2	77,2	76,9	77,5
Serbie ⁽¹⁾	:	71,6	74,6	74,9	75,3	:	68,9	72,0	72,3	72,6	:	74,4	77,2	77,5	77,9
Turquie	:	:	77,1	77,6	78,2	:	:	74,4	74,8	75,4	:	:	79,8	80,5	81,1

(¹) 2011: rupture des séries.

(²) 2012: rupture des séries.

(³) 2000: rupture des séries.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [demo_mlexpec](#))



1.6 Migration et population migrante

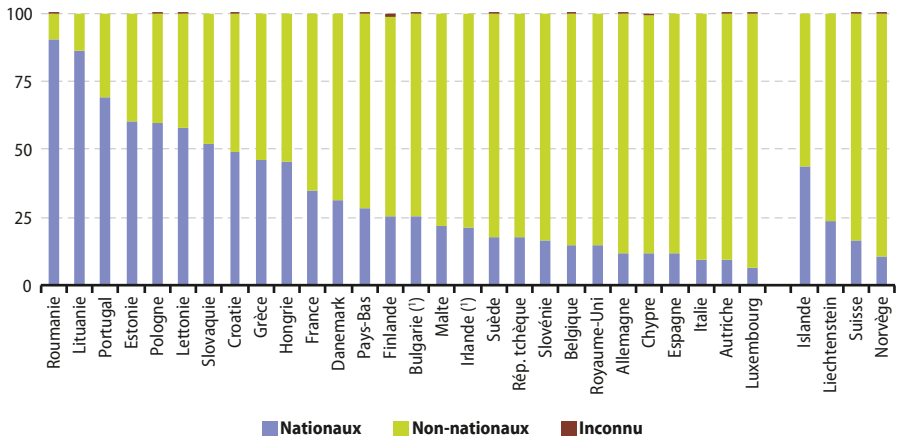
La migration est influencée par une combinaison de facteurs économiques, politiques et sociaux, dans le pays d'origine du migrant (causes de départ) ou dans le pays de destination (effets d'attraction). Historiquement, la relative prospérité économique et la stabilité politique de l'Union européenne semblent avoir eu un effet d'attraction considérable sur les immigrants.

Au total, 3,4 millions de personnes ont **immigré** dans l'un des États membres de l'UE-28 en 2013, et au moins 2,8 millions d'**émigrants** auraient quitté le territoire de ces États. Ces chiffres totaux ne

représentent pas les flux migratoires vers/ depuis l'Union européenne prise dans son ensemble, puisqu'ils incluent également les mouvements entre les différents États membres de l'Union.

Parmi ces 3,4 millions d'immigrants en 2013, on estime qu'il y avait 1,4 million de citoyens de pays tiers, 1,2 million de personnes ayant la nationalité d'un État membre de l'Union autre que celui dans lequel elles ont immigré, quelque 830 000 personnes qui ont migré vers un État membre de l'Union dont elles avaient la nationalité (par exemple, des ressortissants nationaux rentrant au pays ou nés à l'étranger), et environ 6 100 apatrides.

Graphique 1.6: Répartition des immigrants par nationalité, 2013
(en % de l'ensemble des immigrants)



(*) Données provisoires.

Source: Eurostat (code données en ligne: [migr_imm2ctz](#))



Tableau 1.6: Immigration par nationalité, 2013 ⁽¹⁾
(en milliers)

	Total des immigrants	Nationaux	Non-nationaux		
			Total	Citoyens d'autres États membres de l'UE	Citoyens de pays tiers
Belgique	118,3	17,5	100,5	62,0	38,4
Bulgarie	18,6	4,7	13,8	1,6	12,0
Rép. tchèque	30,1	5,3	24,8	14,0	10,8
Danemark	60,3	19,0	41,3	21,3	19,6
Allemagne	692,7	83,2	606,8	354,0	252,1
Estonie	4,1	2,5	1,6	0,1	1,5
Irlande	59,3	12,7	46,6	23,3	23,2
Grèce	47,1	21,6	25,4	12,2	13,2
Espagne	280,8	32,4	248,4	90,4	157,8
France	332,6	115,4	217,2	90,6	126,6
Croatie	10,4	5,1	5,3	1,8	3,4
Italie	307,5	28,4	279,0	77,5	201,5
Chypre	13,1	1,5	11,5	6,7	4,8
Lettonie	8,3	4,8	3,5	0,9	2,6
Lituanie	22,0	19,0	3,0	0,7	2,4
Luxembourg	21,1	1,3	19,7	15,5	4,2
Hongrie	39,0	17,7	21,3	10,4	10,8
Malte	8,4	1,8	6,6	3,1	3,5
Pays-Bas	129,4	36,3	93,1	52,2	40,8
Autriche	101,9	9,2	92,6	60,2	32,2
Pologne	220,3	131,4	88,7	29,6	59,0
Portugal	17,6	12,2	5,4	1,7	3,7
Roumanie	153,6	138,9	14,7	1,0	13,7
Slovénie	13,9	2,3	11,6	3,3	8,3
Slovaquie	5,1	2,7	2,5	2,0	0,5
Finlande	31,9	8,1	23,4	10,2	13,2
Suède	115,8	20,5	94,9	26,4	64,2
Royaume-Uni	526,0	76,1	449,9	201,4	248,5
Islande	6,4	2,8	3,6	2,8	0,8
Liechtenstein	0,7	0,2	0,5	0,3	0,2
Norvège	68,3	7,0	61,3	36,4	24,5
Suisse	160,2	26,1	134,1	96,8	37,2

(1) Il est possible que la somme des valeurs pour les différentes catégories de nationalité n'équivale pas au total en raison de l'arrondissement et de l'exclusion de la catégorie nationalité inconnue du tableau.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [migr_imm1ctz](#))



1.7 Asile

L'asile est une forme de protection internationale garantie par un État sur son territoire. Il est accordé à une personne qui ne peut demander une protection dans son pays de nationalité et/ou de résidence, notamment parce qu'elle craint d'y être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques.

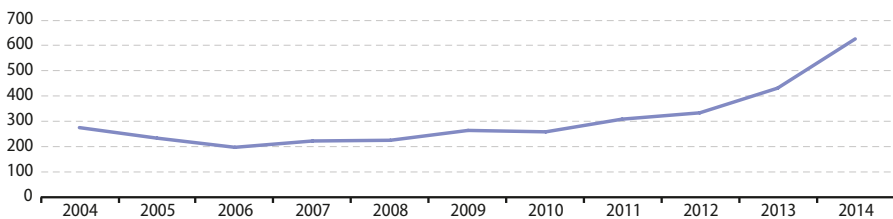
Après avoir culminé en 1992 (672 000 demandes dans l'UE-15) puis de nouveau en 2001 (424 000 demandes dans l'UE-27), le nombre de demandes d'asile dans l'UE-27 a diminué au cours des années qui ont suivi pour se situer juste en dessous de 200 000 en 2006. Sur la base uniquement des demandes provenant de ressortissants de pays tiers le nombre de demandes d'asile a progressé de façon régulière au sein de l'UE-27 et ensuite au sein de l'UE-28 jusqu'en 2012, avant de connaître une évolution beaucoup plus rapide et d'atteindre 431 000 demandes en 2013 et 626 000 en 2014, soit le nombre le plus élevé enregistré dans l'UE depuis le pic de 1992.

Le nombre de demandeurs d'asile en 2014 a plus que doublé par rapport à 2013 en Italie (avec une augmentation de 143 %), en Hongrie (126 %) et au Danemark (105 %), tandis qu'il a diminué de plus de moitié en Croatie (-58 %) et presque diminué de moitié en Pologne (-47 %).

Près de quatre cinquièmes des demandeurs d'asile (79 %) recensés dans l'UE-28 en 2014 avaient moins de 35 ans; les 18-34 ans représentaient un peu plus de la moitié (54 %) des demandeurs, tandis que les mineurs (âgés de moins de 18 ans) représentaient un demandeur sur quatre (26 %).

Cette répartition par âge se retrouvait dans la grande majorité des États membres de l'UE, la proportion la plus importante de demandeurs étant généralement constituée des 18-34 ans. Un seul pays, la Pologne, faisait exception, avec un pourcentage plus élevé de demandeurs d'asile âgés de moins de 18 ans.

Graphique 1.7: Demandes d'asile (de ressortissants de pays tiers) dans les États membres de l'UE-28, 2004-14 (1)
(en milliers)



(1) 2004-07: UE-27 et extra-UE-27.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [migr_asyctz](#) et [migr_asyappctza](#))



Tableau 1.7: Nombre de demandeurs d'asile (ressortissants de pays tiers) dans les États membres de l'UE et de l'AELE, répartition par âge, 2014 ⁽¹⁾

	Total (valeurs arrondies)	Mineurs (en %)		Majeurs (en %)		
		0–13	14–17	18–34	35–64	65 ans et plus
UE-28	625 920	19	7	54	20	1
Belgique	22 710	23	7	48	22	1
Bulgarie	11 080	17	13	56	13	0
Rép. tchèque	1 145	17	3	41	37	2
Danemark	14 680	13	7	55	24	1
Allemagne	202 645	25	6	48	19	1
Estonie	155	10	3	55	32	3
Irlande	1 450	14	4	58	23	1
Grèce	9 430	7	7	65	21	0
Espagne	5 615	17	4	56	23	1
France	64 310	19	3	51	26	1
Croatie	450	1	2	76	21	0
Italie	64 625	3	4	84	9	0
Chypre	1 745	16	5	55	23	0
Lettonie	375	11	5	49	32	4
Lituanie	440	20	3	50	26	1
Luxembourg	1 150	25	6	50	19	0
Hongrie	42 775	19	8	57	16	0
Malte	1 350	15	8	59	17	1
Pays-Bas	24 495	14	7	53	25	1
Autriche	28 035	20	11	51	18	0
Pologne	8 020	37	4	33	24	1
Portugal	440	14	5	57	24	2
Roumanie	1 545	15	9	53	21	1
Slovénie	385	12	18	48	21	0
Slovaquie	330	17	3	59	21	0
Finlande	3 620	16	6	55	21	1
Suède	81 180	19	10	46	24	1
Royaume-Uni	31 745	14	8	54	21	1
Islande	170	15	3	50	29	0
Liechtenstein	65	23	8	38	31	0
Norvège	13 205	20	10	54	17	0
Suisse	23 555	22	7	55	16	0

(¹) Étant donné l'utilisation de chiffres arrondis dans les calculs, la somme de l'ensemble des groupes d'âge ne correspond pas toujours à 100 %.
Source: Eurostat (codes des données en ligne: [migr_asyappctza](#) et [migr_asyunaa](#))

Conditions de vie

2





Introduction

La **stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive** proposée par la Commission européenne prévoit une stratégie de croissance pour les dix années à venir. L'une des sept initiatives phares de cette stratégie consiste à établir une plateforme européenne contre la pauvreté poursuivant les objectifs suivants :

- veiller à la cohésion économique, sociale et territoriale;
- garantir le respect des droits fondamentaux des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale en leur permettant de vivre dignement et de participer activement à la société;
- mobiliser les soutiens en vue d'aider les personnes à s'intégrer dans les communautés dans lesquelles elles vivent, à obtenir une formation et une aide pour trouver un emploi et à accéder aux prestations sociales.

Afin de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020, cinq **grands objectifs** à concrétiser d'ici 2020 ont été fixés et traduits en **objectifs nationaux** dans chaque État membre

2.1 Inclusion sociale

La pauvreté et l'exclusion sociale sont des concepts multidimensionnels, difficiles à mesurer statistiquement. Il a donc fallu élaborer des indicateurs monétaires et non monétaires, tels que le **taux de risque de pauvreté**, le **seuil de risque de pauvreté**, le **taux de privation matérielle grave** et le **pourcentage de personnes vivant dans un ménage à très faible niveau d'intensité de travail**. D'autres indicateurs tout aussi pertinents, comme l'accès à l'éducation et à la formation, à la

de l'Union, rendant compte de situations et de circonstances différentes. L'un de ces objectifs est de réduire d'au moins 20 millions le nombre de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ou menacées de l'être dans l'ensemble de l'Union d'ici 2020. Les **lignes directrices intégrées pour l'économie et l'emploi**, établies pour la première fois en 2008 et **plus récemment spécifiées en 2010** (en anglais), sont évaluées à l'aide d'un **joint assessment framework (JAF)** (en anglais) dans le contexte de la stratégie Europe 2020. La ligne directrice n° 10 concerne la promotion de l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté. En mars 2015, la Commission européenne a proposé un **nouvel ensemble de lignes directrices intégrées** qui, une fois adoptées, remplaceront les lignes directrices de 2010. La ligne directrice n° 8 vise à garantir l'équité, à combattre la pauvreté et à promouvoir l'égalité des chances.

Les données d'**Eurostat** sur les conditions de vie et la protection sociale visent à présenter un tableau exhaustif de la situation sociale dans l'Union européenne et comportent des indicateurs liés au revenu, au logement, à la privation matérielle, à la pauvreté, à l'exclusion sociale et à la protection sociale.

santé ou au logement, doivent également être pris en considération dans l'analyse de l'inclusion sociale.

En 2013, dans l'UE-28, 123 millions de personnes, soit 24,5 % de la population totale, vivaient dans des ménages en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale. En 2013, le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale a diminué de 1,2 million, soit une baisse de 0,2 point



de pourcentage de la proportion de ces personnes dans la population totale par rapport à 2012.

Les résultats pour l'UE-28, calculés comme une moyenne pondérée des résultats nationaux, dissimulent de grandes disparités entre les États membres. En 2013, près de la moitié (48 %) de la population était considérée, en Bulgarie, comme exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, tandis qu'en Roumanie (40,4%), en Grèce (35,7%), en Lettonie (35,1 %) et en Hongrie

(33,5%), plus d'un tiers de la population se trouvait dans cette situation.

En 2013, plus d'un quart de la population était considérée comme exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans huit autres États membres de l'UE-28, à savoir la Lituanie (30,8 %), la Croatie (29,9%), l'Irlande (29,5 %), l'Italie (28,4 %), Chypre (27,8%), le Portugal (27,5 %), l'Espagne (27,3 %) et la Pologne (25,8 %). Les États membres qui affichaient en 2013 les pourcentages les plus faibles de personnes considérées comme

Tableau 2.1: Population exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, 2008–13

	Pourcentage de la population totale (en %)			Nombre de personnes (en milliers)		
	2008	2012	2013	2008	2012	2013
UE-28	:	24,7	24,5	:	124 060	122 897
UE-27	23,8	24,7	24,5	116 584	122 676	121 626
ZE-18	21,7	23,2	23,1	70 642	76 603	75 827
Belgique	20,8	21,6	20,8	2 194	2 356	2 286
Bulgarie	44,8	49,3	48,0	3 421	3 621	3 493
Rép. tchèque	15,3	15,4	14,6	1 566	1 580	1 508
Danemark	16,3	19,0	18,9	887	1 057	1 059
Allemagne	20,1	19,6	20,3	16 345	15 909	16 212
Estonie	21,8	23,4	23,5	291	311	313
Irlande	23,7	30,0	29,5	1 050	1 378	1 358
Grèce	28,1	34,6	35,7	3 046	3 795	3 904
Espagne	24,5	27,2	27,3	11 124	12 628	12 630
France	18,5	19,1	18,1	11 150	11 760	11 229
Croatie	:	32,6	29,9	:	1 384	1 271
Italie	25,3	29,9	28,4	15 099	18 194	17 326
Chypre	23,3	27,1	27,8	181	234	240
Lettonie	34,2	36,2	35,1	740	731	702
Lituanie	27,6	32,5	30,8	928	975	917
Luxembourg	15,5	18,4	19,0	72	95	96
Hongrie	28,2	32,4	33,5	2 794	3 188	3 285
Malte	20,1	23,1	24,0	81	94	99
Pays-Bas	14,9	15,0	15,9	2 432	2 492	2 648
Autriche	20,6	18,5	18,8	1 699	1 542	1 572
Pologne	30,5	26,7	25,8	11 491	10 128	9 748
Portugal	26,0	25,3	27,5	2 757	2 667	2 879
Roumanie	44,2	41,7	40,4	9 418	8 907	8 601
Slovénie	18,5	19,6	20,4	361	392	410
Slovaquie	20,6	20,5	19,8	1 111	1 109	1 070
Finlande	17,4	17,2	16,0	910	916	854
Suède	14,9	15,6	16,4	1 367	1 519	1 602
Royaume-Uni	23,2	24,1	24,8	14 069	15 099	15 586
Islande	11,8	12,7	13,0	36	38	40
Norvège	15,0	13,7	14,1	701	681	714
Suisse	18,1	17,5	16,3	1 333	1 350	1 271
ARY de Macédoine	:	50,3	48,1	:	1 038	933
Serbie	:	:	42,0	:	:	3 005

Source: Eurostat (code des données en ligne: [ilc_peps01](#))

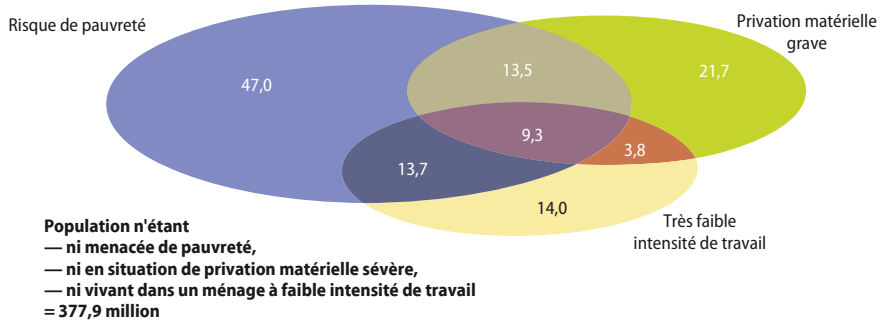


exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale étaient la République tchèque (14,6 %), les Pays-Bas (15,9 %), la Finlande (16 %) et la Suède (16,4 %). L'Islande (13,0 %), la Norvège (14,1 %) et la Suisse (16,3 %) ont

également déclaré des pourcentages relativement faibles de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans leur population respective.

Graphique 2.1: Répartition de la population exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale par type de risques, UE-28, 2013 ⁽¹⁾

(en millions)



⁽¹⁾ La somme des données pour les sept groupes exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale varie légèrement par rapport au total (publié ailleurs), car les valeurs ont été arrondies. Estimations.

Source: Eurostat (code des données en ligne: ilc_pees01)

2.2 Répartition des revenus

En 2013, 16,6 % de la population de l'UE-28 étaient considérés comme étant menacés de **pauvreté** après transferts sociaux. Cette proportion, qui est une moyenne pondérée des résultats nationaux, dissimule des variations considérables d'un État membre de l'UE à l'autre. Dans cinq d'entre eux, à savoir la Grèce (23,1 %), la Roumanie (22,4 %), la Bulgarie (21,0 %), la Lituanie (20,6 %) et l'Espagne (20,4 %), un cinquième de la population ou plus était considérée comme étant menacée de pauvreté; c'était également le cas en Serbie (24,5 %) et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine (24,2 %). Les pourcentages les plus faibles ont été observés aux Pays-Bas (10,4 %) et

en République tchèque (8,6 %). La Norvège (10,9 %) et l'Islande (9,3 %) ont également fait état de pourcentages relativement faibles.

Le **seuil de risque de pauvreté** est fixé à 60 % du **revenu disponible équivalent médian**. Il est souvent exprimé en **standards de pouvoir d'achat (SPA)** afin de tenir compte des différences du coût de la vie entre les pays. En 2013, ce seuil a considérablement varié d'un État membre à l'autre: de 2 361 SPA en Roumanie, 3 540 SPA en Bulgarie et 3 868 SPA en Lettonie à un niveau compris entre 11 507 SPA et 12 542 SPA en Finlande, en France, aux Pays-Bas, au Danemark, en Allemagne, en Belgique, en Suède et en Autriche; c'est au Luxembourg

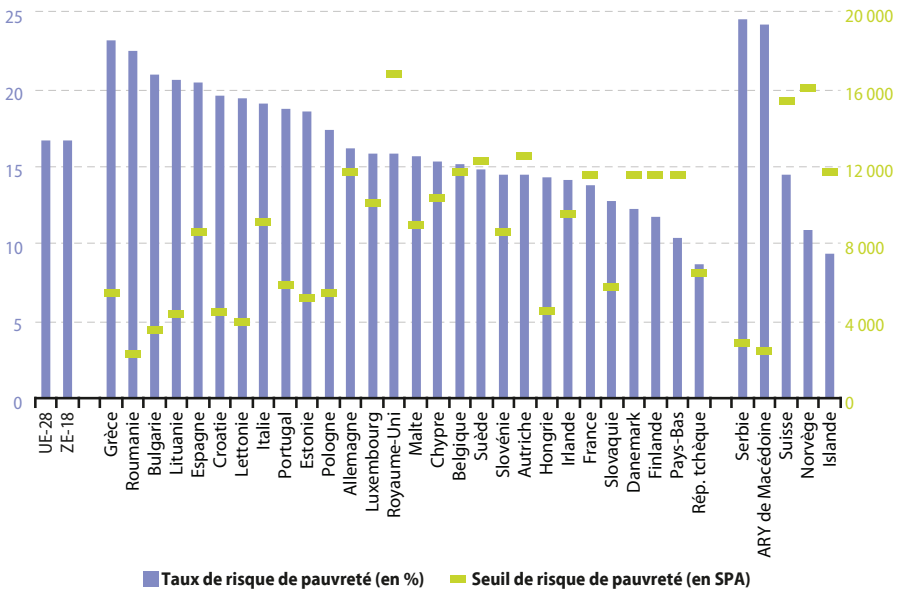


qu'il était le plus élevé (16818 SPA). Le seuil de pauvreté était aussi relativement bas dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine (2396 SPA) et en Serbie (2863 SPA) et relativement haut en Suisse (15 439 SPA) et en Norvège (16 069 SPA).

Le taux de risque de pauvreté (après transferts sociaux) au sein de l'UE-28 est resté relativement stable entre 2011, 2012 et 2013. Entre 2012 et 2013, le taux de risque de pauvreté a diminué d'au moins 1,0 point de pourcentage en République tchèque, en Finlande et en Irlande. Au total, 10 autres États membres ont fait état d'une baisse entre 2012 et 2013, allant de -0,9 point de pourcentage en Croatie à -0,1 point de pourcentage au Royaume-Uni. La Suisse a

enregistré une réduction du taux de risque de pauvreté (-1,4 point de pourcentage) en 2013 par rapport à l'année précédente, de même que l'ancienne République yougoslave de Macédoine (-2,0 points de pourcentage). Dans trois États membres, à savoir l'Allemagne, la Grèce et l'Autriche, le taux de risque de pauvreté est demeuré inchangé. En revanche, les hausses les plus marquées entre 2012 et 2013 ont été observées en Lituanie (avec une augmentation de 2,0 points de pourcentage), en Estonie (+1,1 point de pourcentage) et en Slovaquie (+1,0 point de pourcentage), tandis que l'Islande (+1,4 point de pourcentage) a également fait état d'une hausse relativement élevée.

Graphique 2.2: Taux et seuil de risque de pauvreté, 2013



Source: Eurostat (codes des données en ligne: [ilc_li01](#) et [ilc_li02](#))



Tableau 2.2: Taux de risque de pauvreté par type de ménage, 2013
(en % de la population spécifiée)

	Ménages sans enfants dépendants			Ménages avec enfants dépendants		
	Personne seule	Deux adultes dont l'un au moins a 65 ans ou plus	Deux adultes ou plus sans enfants dépendants	Personne seule avec enfants dépendants	Deux adultes avec un enfant dépendant	Deux adultes avec trois enfants dépendants ou plus
UE-28	24,9	10,4	10,7	31,9	12,7	26,6
ZE-18	24,7	10,4	11,0	34,2	12,9	24,0
Belgique	24,5	16,9	10,9	34,2	10,6	19,9
Bulgarie	41,4	21,0	14,2	31,6	16,4	68,1
Rép. tchèque	14,7	2,3	4,7	27,8	8,5	13,8
Danemark	27,8	6,8	7,3	13,3	4,8	15,7
Allemagne	31,9	10,4	11,2	35,2	11,1	13,7
Estonie	38,6	9,9	12,2	39,8	13,0	18,9
Irlande	26,1	8,2	9,6	36,6	9,7	15,3
Grèce	22,4	11,7	16,9	37,2	20,2	31,4
Espagne	19,2	15,0	13,5	38,0	18,8	39,4
France	18,0	5,6	7,3	34,9	10,5	23,1
Croatie	32,4	21,3	17,5	31,7	15,7	30,1
Italie	23,1	12,1	12,5	35,9	13,5	38,1
Chypre	26,8	18,7	14,6	23,2	14,0	17,0
Lettonie	31,3	14,2	13,9	38,3	14,3	32,6
Lituanie	33,7	9,9	11,4	42,8	17,4	45,1
Luxembourg	15,7	4,6	5,9	46,1	14,2	27,1
Hongrie	13,9	4,3	7,8	34,3	12,0	34,4
Malte	21,0	19,0	9,2	41,9	14,9	36,6
Pays-Bas	19,7	4,7	5,6	20,1	6,5	20,1
Autriche	22,0	11,9	9,5	27,4	11,8	22,1
Pologne	22,0	7,5	10,3	29,5	11,6	37,3
Portugal	21,9	13,4	13,7	33,1	16,0	40,4
Roumanie	25,5	8,2	13,2	31,3	15,2	60,6
Slovénie	32,8	12,0	10,3	30,1	14,4	17,3
Slovaquie	15,5	3,8	5,5	30,1	10,0	29,9
Finlande	31,3	4,7	5,8	20,5	4,6	9,5
Suède	32,6	5,8	6,7	36,8	9,0	15,1
Royaume-Uni	25,8	13,2	10,2	25,2	13,1	28,4
Islande	16,1	1,3	4,9	27,1	8,0	11,5
Norvège	25,7	1,5	4,6	28,2	6,9	6,4
Suisse	23,8	26,1	12,2	29,3	7,2	25,1
ARY de Macédoine	8,9	18,2	20,4	29,9	16,7	49,9
Serbie	26,3	18,1	20,2	34,2	24,9	44,4

Source: Eurostat (code des données en ligne: ilc_li03)

2.3 Logement

Un logement décent, à un prix abordable et dans un environnement sûr, est un besoin essentiel et un droit fondamental. Répondre à ce besoin est de nature à atténuer la

pauvreté et l'exclusion sociale, mais représente toujours un défi majeur pour un certain nombre de pays européens.



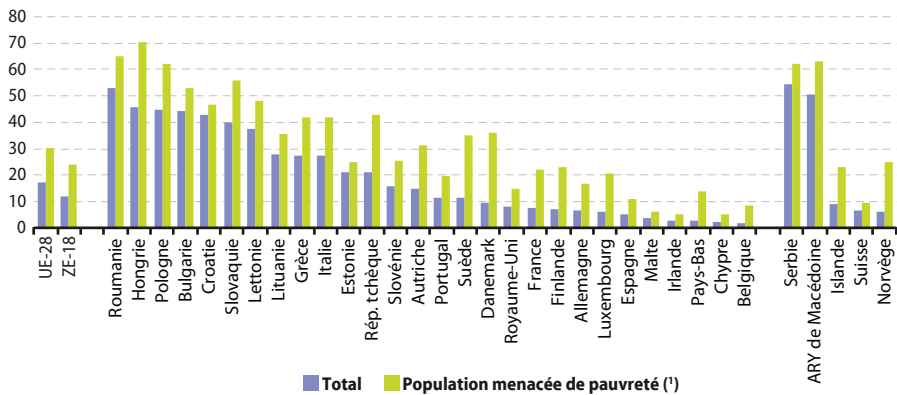
En 2013, 41,1% de la population de l'UE-28 vivaient dans des appartements, un peu plus d'un tiers (34,0%) dans des maisons indépendantes et 24,1% dans des maisons mitoyennes. Parmi les États membres de l'UE, c'est en Espagne (65,4%), en Lettonie (65,3%) et en Estonie (63,8%) que la proportion de personnes vivant en appartement était la plus élevée. Le pourcentage de personnes vivant dans des maisons indépendantes était le plus élevé en Croatie (70,9%), en Slovénie (66,5%), en Hongrie (64,0%), en Roumanie (60,1%) et au Danemark (55,8%); la Norvège (61,1%) et la Serbie (60,5%) ont également fait état de pourcentages élevés en la matière. Les pourcentages les plus élevés de personnes vivant dans des maisons mitoyennes ont été enregistrés aux Pays-Bas (60,7%), au Royaume-Uni (60,0%) et en Irlande (58,3%).

La disponibilité d'espace suffisant dans l'habitation est l'une des dimensions essentielles

dans l'évaluation de la qualité des conditions de logement. Le **taux de surpeuplement** décrit la proportion de personnes vivant dans une habitation considérée comme surpeuplée. Cet indicateur dépend du nombre de pièces à la disposition du **ménage**, de la taille du ménage, ainsi que de l'âge et de la situation familiale de ses membres. En 2013, 17,3% de la population de l'UE-28 vivaient dans des logements surpeuplés.

Parmi la population **menacée de pauvreté** (en d'autres termes, les personnes vivant dans un ménage dont le revenu disponible équivalent par personne était inférieur à 60% du revenu disponible équivalent médian national), le taux de surpeuplement dans l'UE-28 était de 30,2% en 2013, soit 12,9 points de pourcentage au-dessus du taux enregistré pour l'ensemble de la population.

Graphique 2.3: Taux de surpeuplement, 2013
(en % de la population spécifiée)



(¹) Population dont le revenu équivalent médian est inférieur à 60 %.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [ilc_lvh005a](#))



Tableau 2.3: Répartition de la population par type de logement, 2013
(en % de la population)

	Appartement	Maison indépendante	Maison mitoyenne	Autre
UE-28	41,1	34,0	24,1	0,7
ZE-18	46,2	29,6	23,4	0,7
Belgique	21,9	36,5	41,1	0,5
Bulgarie	43,2	45,9	10,5	0,4
Danemark	52,8	36,6	10,3	0,2
Allemagne	30,0	55,8	0,0	14,2
Estonie	54,4	27,8	16,4	1,3
Irlande	63,8	31,0	4,7	0,5
Grèce	4,7	36,8	58,3	0,1
Espagne	56,8	33,9	9,2	0,1
France	65,4	14,3	20,0	0,3
Croatie	32,2	44,1	23,5	0,2
Italie	21,6	70,9	7,3	0,2
Chypre	50,0	21,2	28,6	0,2
Lettonie	24,5	48,2	26,2	1,2
Lituanie	65,3	30,9	3,7	0,2
Luxembourg	58,4	35,4	5,9	0,3
Hongrie	32,2	36,6	30,8	0,5
Malte	30,4	64,0	5,0	0,6
Autriche	52,4	5,1	42,2	0,3
Pologne	18,7	16,0	60,7	4,6
Portugal	43,6	47,6	7,8	1,0
Roumanie	44,5	50,1	5,3	0,1
Slovénie	43,5	39,3	17,0	0,2
Slovaquie	38,1	60,1	1,8	0,0
Finlande	29,2	66,5	4,1	0,2
Suède	48,3	49,7	1,9	0,1
Rép. tchèque	33,2	47,0	19,3	0,4
Pays-Bas	40,6	48,9	10,0	0,4
Royaume-Uni	14,3	25,2	60,0	0,5
Islande	45,4	35,1	19,0	0,6
Norvège	15,9	61,1	20,2	2,8
Suisse	59,2	24,2	13,6	3,0
Serbie	28,2	60,5	11,3	0,1

Source: Eurostat (code des données en ligne: ilc_lvho01)

2.4 Protection sociale

La protection sociale couvre toute intervention d'organismes publics et privés destinée à alléger la charge que représente la survenance de certains risques ou besoins pour les ménages et les particuliers, à condition qu'elle n'ait pas de contrepartie et ne relève pas de dispositions personnelles.

En 2012, les prestations de protection sociale ont constitué 96,2% des dépenses de protection sociale de l'UE-28, les 3,8% restants correspondant aux frais d'administration et à d'autres dépenses. Les prestations de vieillesse et de maladie/soins de santé ont représenté ensemble 67,6% des



dépenses totales de prestation sociale, tandis que les parts respectives des prestations liées à la famille/aux enfants, à l'invalidité, aux survivants et au chômage étaient comprises entre 5,2% et 7,5% chacune; les prestations relatives au logement et à l'exclusion sociale, non classées ailleurs, ont représenté respectivement les 2,0% et 1,5% restants.

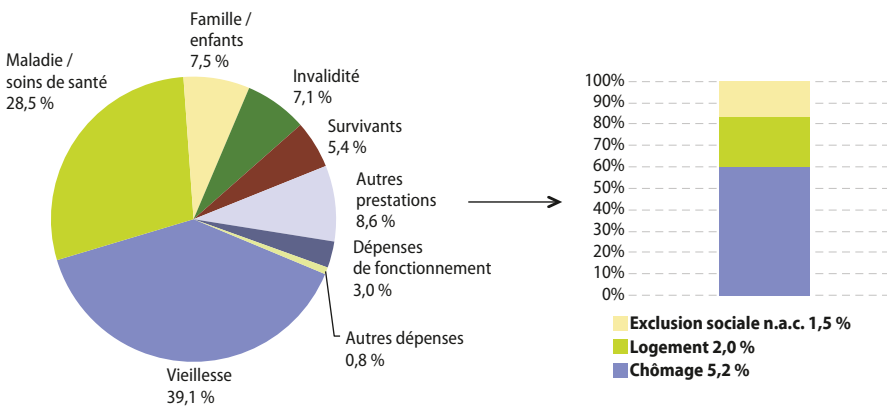
Parmi les États membres de l'Union européenne, c'est au Danemark (34,6%), en France (34,2%) et aux Pays-Bas (33,3%) que le niveau des dépenses de protection sociale par rapport au PIB était le plus élevé en 2012, mais l'Irlande, la Grèce, la Finlande, la Belgique, la Suède, l'Italie et l'Autriche ont également affiché des taux égaux ou supérieurs à 30,0%. En revanche, les dépenses de protection sociale ont représenté moins de 20,0% du PIB en Pologne, à Malte, en Slovaquie, en Pologne, en Bulgarie, en Lituanie, en Roumanie, en Estonie et en Lettonie (le pays où le

taux le plus faible a été enregistré: 14,0%). La Turquie a enregistré un taux encore plus faible: 13,8%.

En Irlande, les dépenses de protection sociale par rapport au PIB ont représenté 11,3 points de pourcentage de plus en 2012 qu'en 2008, ce qui a constitué l'augmentation la plus forte au cours de cette période parmi les États membres de l'Union. La Grèce, la Finlande, les Pays-Bas, la Slovénie, le Danemark, l'Espagne, Chypre et le Royaume-Uni ont tous enregistré des augmentations comprises entre 3,2 et 5,0 points de pourcentage au cours de la même période. En revanche, l'augmentation du rapport entre les dépenses de protection sociale et le PIB entre 2008 et 2012 a été égale ou inférieure à 1,0 point de pourcentage en Suède, en Estonie et en Lituanie, tandis qu'en Hongrie et en Pologne, ce rapport a été inférieur en 2012 par rapport à 2008.

Graphique 2.4: Structure des dépenses de protection sociale, UE-28, 2012 ⁽¹⁾

(en % du total des dépenses)



(1) Données provisoires.

Source: Eurostat (code des données en ligne: spr_exp_sum)



Tableau 2.4: Dépenses de protection sociale, 2002–12
(en % du PIB)

	2002	2005	2008	2009	2010	2011	2012
UE-28	:	:	26,7	29,5	29,4	29,0	29,5
UE-27	:	27,0	26,7	29,6	29,4	29,0	29,5
ZE-18	27,3	27,6	27,5	30,3	30,3	30,0	30,4
Belgique	26,8	27,5	28,3	30,6	30,1	30,4	30,8
Bulgarie	:	15,1	15,5	17,2	18,1	17,7	17,4
Rép. tchèque	19,4	18,4	18,0	20,3	20,2	20,4	20,8
Danemark	29,7	30,2	30,7	34,7	34,3	34,3	34,6
Allemagne	30,4	29,9	28,0	31,5	30,6	29,4	29,5
Estonie	12,7	12,6	14,9	19,0	18,0	16,1	15,4
Irlande	16,4	17,2	21,2	26,2	29,0	30,2	32,5
Grèce	24,0	24,9	26,2	28,0	29,1	30,2	31,2
Espagne	20,0	20,6	22,0	25,2	25,5	26,0	25,9
France (¹)	30,5	31,5	31,3	33,6	33,7	33,4	34,2
Croatie	:	:	18,7	20,8	21,0	20,7	21,2
Italie	25,2	26,3	27,7	29,9	29,9	29,7	30,3
Chypre	16,3	18,4	19,5	21,1	22,1	22,8	23,1
Lettonie	14,3	12,8	12,7	16,9	17,8	15,1	14,0
Lituanie	14,0	13,2	16,1	21,2	19,1	17,0	16,5
Luxembourg	21,6	21,7	21,4	24,3	23,1	22,5	23,3
Hongrie	20,4	21,9	22,9	23,4	23,1	22,1	21,8
Malte	17,2	17,8	18,1	19,6	19,1	18,7	19,4
Pays-Bas	27,6	27,9	28,5	31,6	32,1	32,3	33,3
Autriche	28,9	28,8	28,5	30,7	30,6	29,8	30,2
Pologne	21,1	20,0	19,4	20,6	20,0	19,1	18,1
Portugal	22,8	24,5	24,3	26,8	26,8	26,5	26,9
Roumanie	13,6	13,4	14,4	17,2	17,6	16,4	15,6
Slovénie	24,3	23,0	21,4	24,2	25,0	25,0	25,4
Slovaquie	19,1	16,5	16,1	18,8	18,7	18,3	18,4
Finlande	25,7	26,7	26,2	30,4	30,6	30,0	31,2
Suède	31,3	31,1	29,5	32,0	30,4	29,7	30,5
Royaume-Uni	25,6	25,8	25,6	28,3	27,9	28,0	28,8
Islande	21,2	21,7	22,0	25,4	24,5	25,0	25,2
Norvège	26,0	23,7	22,2	26,0	25,6	25,1	25,0
Suisse	26,4	27,2	24,5	26,9	27,0	26,8	27,5
Serbie	:	:	:	:	24,6	23,2	24,4
Turquie (²)	9,6	11,0	11,9	14,1	13,5	13,2	13,8

(¹) 2009: rupture de série.

(²) 2008: rupture de série.

Source: Eurostat (code des données en ligne: spr_exp_sum)

2.5 Criminalité

Lorsque l'on compare les statistiques sur la criminalité entre les États membres de l'Union, il faudrait se concentrer sur les évolutions dans le temps plutôt que de comparer directement des taux entre pays pour une année déterminée, car les données peuvent

être influencées par toute une série de facteurs, notamment l'ampleur de la criminalisation, l'efficacité des systèmes de justice pénale et les pratiques d'enregistrement de la police. En outre, tous les crimes et délits ne sont pas enregistrés par la police.



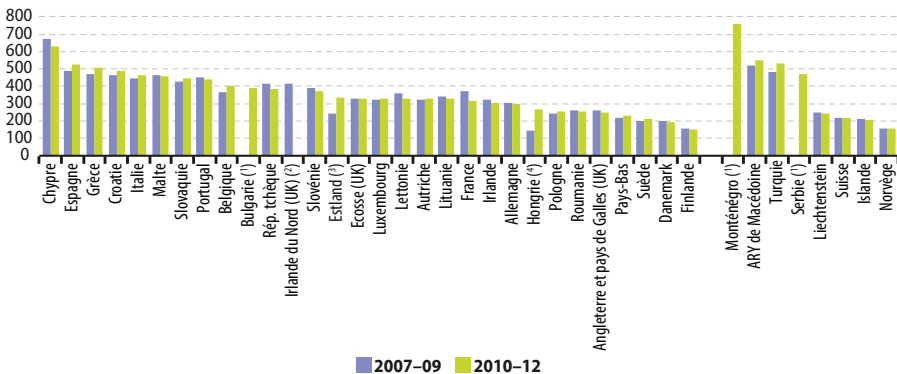
Dix États membres de l'Union ont enregistré une augmentation du nombre de crimes et délits entre 2007 et 2012 (séries chronologiques non disponibles pour l'Irlande et la France). En revanche, le nombre total de crimes et délits enregistrés a diminué dans les 16 autres États membres de l'Union. Les changements les plus évidents ont été enregistrés en Grèce (-54%), dans certaines parties du Royaume-Uni (-25% en Angleterre et au pays de Galles et -29% en Écosse), en Estonie (-19%) et en Slovaquie (-18%). Il y a lieu de noter que les données pour la Grèce sont caractérisées par une rupture des séries, ce qui pourrait en partie expliquer la forte diminution.

Ce sont l'Angleterre et le pays de Galles qui ont eu la plus grande influence sur la tendance à la baisse au sein de l'UE-28 au cours de cette période, étant donné qu'ils ont enregistré la diminution la plus forte en ce qui concerne le nombre de crimes et délits enre-

gistrés, lequel a chuté de plus de 1,2 million entre 2007 et 2012. En Turquie, le nombre total de crimes et délits enregistrés par la police a augmenté de 96% entre 2007 et 2012.

Par rapport à la taille de la population, le nombre le plus élevé d'officiers de police au cours de la période 2010-12 a été enregistré à Chypre (631 pour 100 000 habitants), tandis que le nombre le plus bas l'a été en Finlande (151 pour 100 000 habitants). Entre 2007-09 et 2010-12, le nombre d'officiers de police par rapport à la taille de la population a considérablement augmenté en Hongrie et en Estonie (même s'il existait des ruptures de séries dans ces deux États membres au cours de cette période), ainsi qu'en Belgique, en Espagne et en Grèce. En revanche, au cours de cette même période, la France et Chypre ont enregistré les diminutions les plus importantes en ce qui concerne le nombre d'officiers de police par rapport à la taille de leur population.

Graphique 2.5: Officiers de police, moyenne par an, 2007-09 et 2010-12 (pour 100 000 habitants)



(†) 2007-09: données non disponibles.

(‡) 2010-12: données non disponibles.

(§) 2010: rupture des séries.

(¶) 2008 et 2011: rupture des séries.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [crim_plce](#), [demo_pjan](#) et [demo_r_d2jan](#))



Tableau 2.5: Crimes et délits violents enregistrés par la police, 2002–12
(en milliers)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Belgique	1 012,8	1 034,4	1 043,6	1 067,3	1 072,0	1 111,0	1 073,8
Bulgarie	146,9	134,7	126,7	138,1	147,0	128,6	120,6
Rép. tchèque	372,3	357,4	343,8	332,8	313,4	317,2	304,5
Danemark	491,5	445,3	477,0	491,8	471,1	466,8	440,8
Allemagne	6 507,4	6 284,7	6 114,1	6 054,3	5 933,3	5 990,7	5 997,0
Estonie ⁽¹⁾	53,3	50,4	51,0	48,4	48,3	42,6	40,8
Irlande	106,4	:	:	:	:	:	:
Grèce ⁽²⁾	441,1	423,4	417,4	386,9	334,0	194,0	194,1
Espagne ⁽¹⁾⁽³⁾	2 183,5	2 309,9	2 396,9	2 339,2	2 297,5	2 285,5	2 268,9
France	4 113,9	3 589,3	3 558,3	3 521,3	:	:	:
Croatie	77,9	75,9	74,6	73,5	73,3	75,6	72,2
Italie ⁽¹⁾	2 231,6	2 933,1	2 709,9	2 629,8	2 621,0	2 763,0	2 818,8
Chypre	4,8	7,6	7,3	7,1	8,4	8,5	8,0
Lettonie ⁽¹⁾	49,3	55,6	57,5	56,7	51,1	51,6	49,9
Lituanie	72,6	68,0	72,0	76,3	70,6	72,1	75,3
Luxembourg	26,0	28,3	28,2	32,4	30,5	35,7	37,6
Hongrie	420,8	426,9	408,4	394,0	447,2	451,4	472,2
Malte	17,0	15,0	13,8	12,0	13,3	14,2	15,6
Pays-Bas ⁽¹⁾	1 401,9	1 303,8	1 277,8	1 254,5	1 194,0	1 194,1	1 139,7
Autriche	591,6	594,2	572,7	591,6	535,7	540,0	548,0
Pologne	1 404,2	1 153,0	1 082,1	1 129,6	1 151,2	1 159,6	1 119,8
Portugal	391,6	398,6	430,5	426,0	422,6	413,7	403,2
Roumanie	312,2	281,5	289,3	299,9	292,7	258,9	308,5
Slovénie	77,2	88,2	81,9	87,5	89,5	88,7	91,4
Slovaquie	107,4	110,8	104,8	104,9	95,3	92,9	90,4
Finlande ⁽⁴⁾	435,0	435,8	440,7	441,4	431,6	458,3	425,4
Suède	1 234,8	1 306,3	1 377,9	1 405,6	1 370,4	1 416,3	1 402,6
Royaume-Uni:							
Angleterre et pays de Galles	5 975,0	4 952,3	4 702,7	4 338,3	4 150,9	4 023,3	3 731,3
Ecosse ⁽¹⁾	427,0	385,5	377,4	338,1	323,2	314,2	273,1
Irlande du Nord	142,5	108,5	110,1	109,1	105,0	103,4	100,4
Islande ⁽¹⁾⁽⁵⁾	19,9	13,0	14,6	16,0	14,9	12,6	11,7
Liechtenstein	1,0	1,1	1,1	1,2	1,0	1,1	1,1
Norvège ⁽⁶⁾	319,5	271,7	264,2	277,1	270,7	264,2	273,5
Suisse ⁽⁴⁾	356,8	326,2	323,2	676,3	656,9	693,0	750,4
Monténégro	8,9	9,3	8,3	8,1	7,0	6,1	5,8
ARY de Macédoine	18,3	26,2	28,3	27,3	28,5	29,5	29,9
Serbie	95,6	104,9	106,0	102,4	101,1	99,5	96,1
Turquie ⁽¹⁾	438,7	970,6	1 012,3	1 288,1	1 521,7	1 652,8	1 904,5
Albanie	:	:	58,1	:	:	:	:
Kosovo	:	:	36,2	33,1	36,8	64,8	65,2

(1) Entre 2002 et 2007: rupture des séries.

(2) 2011: rupture des séries.

(3) 2008: rupture des séries.

(4) 2009: rupture des séries.

(5) 2010: rupture des séries.

Source: Eurostat (code des données en ligne: crim_gen)

Santé

3





Introduction

La santé est une priorité importante pour les Européens, qui s'attendent à vivre longtemps et en bonne santé, à être protégés des maladies et des accidents et à bénéficier de **soins de santé** adaptés. Les questions relatives à la santé concernent de nombreux thèmes, notamment la protection des consommateurs (questions de sécurité alimentaire), la sécurité au travail, ou encore les politiques environnementales ou sociales.

En mars 2014, le troisième programme d'action pluriannuel de l'Union dans le domaine de la santé, couvrant la période 2014–20 (**règlement (UE) n° 282/2014**), a été adopté sous l'intitulé «La santé en faveur de la croissance». Ce nouveau programme souligne le lien entre la santé et la prospérité économique, étant donné que la santé des individus a une incidence directe sur les résultats économiques tels que la productivité, l'offre de main-d'œuvre et le capital humain.

Les statistiques européennes de la santé sont issues de deux types de sources: les **données administrative** et les enquêtes. Les sources de données administratives constituent la base d'importantes collections de données statistiques, telles que les ressources humaines et techniques et les activités dans le domaine de la santé, les dépenses de santé, les causes de décès, ou les accidents du travail. Parmi les enquêtes en population générale dans le domaine des statistiques de santé, on peut citer le module minimal sur la santé en Europe, qui fait partie de l'**enquête européenne sur les revenus et les conditions de vie (UE-SILC)**, réalisée chaque année, l'**enquête européenne par interview sur la santé (EHIS)**, effectuée tous les cinq ans, et des modules ad hoc spécifiques de l'**enquête sur les forces de travail (EFT)**, par exemple les modules de 1999, 2007 et 2013 sur les accidents du travail et autres problèmes de santé liés au travail.

3.1 Années de vie en bonne santé

La question de savoir si les années supplémentaires gagnées grâce à l'allongement de la durée de vie sont vécues en bonne ou en mauvaise santé revêt une importance cruciale. Étant donné que l'**espérance de vie à la naissance** ne peut entièrement répondre à cette question, des indicateurs sur l'espérance de santé, tels que les **années de vie en bonne santé** (indicateur aussi appelé «**espérance de vie sans incapacité**»), ont été mis au point. Ces indicateurs portent sur la qualité de vie (vie en bonne santé), plutôt que sur la longévité telle qu'elle est mesurée par l'**espérance de vie**. Les années de vie en bonne santé sont un indicateur important de la santé relative des populations de l'Union européenne (UE).

En 2013, le nombre d'années de vie en bonne santé à la naissance dans l'**UE-28** était estimé à 61,4 ans pour les hommes et 61,5 ans pour les femmes, ce qui représentait respectivement environ 79 % et 74 % de l'espérance de vie totale.

En 2013, l'espérance de vie des femmes dans l'UE-28 était, en moyenne, supérieure de 5,5 ans à celle des hommes. Toutefois, la majeure partie de ces années supplémentaires est généralement marquée par des limitations d'activité. L'**écart hommes-femmes** était en effet nettement plus réduit pour les années de vie en bonne santé que pour l'espérance de vie totale, avec une différence en faveur des femmes d'à peine 0,1 an en



2013. Les hommes passent donc généralement une plus grande partie de leur vie, qui est un peu plus courte, sans connaître de limitation d'activité. Le nombre espéré d'années de vie en bonne santé à la naissance était plus élevé pour les femmes que pour les hommes dans 16 États membres de l'UE, la différence étant supérieure à 3,0 ans en Estonie, en Pologne et en Bulgarie, et l'écart maximal étant de 4,8 ans en Lituanie.

Une analyse comparant les années de vie en bonne santé des hommes et des femmes

âgés de 65 ans indique qu'il y avait en 2013 12 États membres de l'UE dans lesquels les hommes pouvaient espérer vivre en bonne santé plus longtemps que les femmes. Tel était notamment le cas de la Grèce, où les hommes âgés de 65 ans pouvaient espérer vivre au moins un an de plus que les femmes sans incapacité. À l'inverse, au Danemark, en Irlande et en Bulgarie, les femmes pouvaient espérer vivre au moins un an de plus que les hommes sans incapacité.

Tableau 3.1: Années de vie en bonne santé, 2013
(en années)

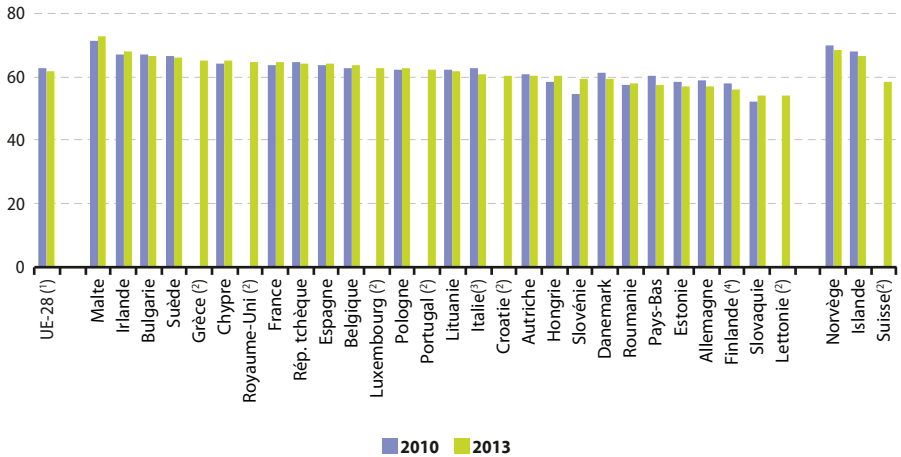
	Années de vie en bonne santé à la naissance			Années de vie en bonne santé à 65 ans		
	Femmes	Hommes	Différence	Femmes	Hommes	Différence
UE-28	61,5	61,4	0,1	8,6	8,5	0,1
Belgique	63,7	64,0	-0,3	10,9	10,8	0,1
Bulgarie	66,6	62,4	4,2	9,9	8,7	1,2
Rép. tchèque	64,2	62,5	1,7	8,9	8,5	0,4
Danemark	59,1	60,4	-1,3	12,7	11,6	1,1
Allemagne	57,0	57,8	-0,8	7,0	7,0	0,0
Estonie	57,1	53,9	3,2	5,7	5,1	0,6
Irlande	68,0	65,8	2,2	12,1	10,9	1,2
Grèce	65,1	64,7	0,4	6,8	8,0	-1,2
Espagne	63,9	64,7	-0,8	9,0	9,7	-0,7
France	64,4	63,0	1,4	10,7	9,8	0,9
Croatie	60,4	57,6	2,8	5,9	5,5	0,4
Italie	60,9	61,8	-0,9	7,1	7,7	-0,6
Chypre	65,0	64,3	0,7	8,7	9,5	-0,8
Lettonie	54,2	51,7	2,5	4,2	4,0	0,2
Lituanie	61,6	56,8	4,8	6,3	5,9	0,4
Luxembourg	62,9	63,8	-0,9	10,6	10,9	-0,3
Hongrie	60,1	59,1	1,0	6,1	6,2	-0,1
Malte	72,7	71,6	1,1	12,7	12,8	-0,1
Pays-Bas	57,5	61,4	-3,9	9,2	9,5	-0,3
Autriche	60,2	59,7	0,5	8,8	8,9	-0,1
Pologne	62,7	59,2	3,5	7,8	7,2	0,6
Portugal	62,2	63,9	-1,7	9,3	9,6	-0,3
Roumanie	57,9	58,6	-0,7	5,2	5,8	-0,6
Slovénie	59,5	57,6	1,9	7,6	7,2	0,4
Slovaquie	54,3	54,5	-0,2	3,7	4,2	-0,5
Finlande (1)	56,2	57,3	-1,1	9,0	8,4	0,6
Suède	66,0	66,9	-0,9	13,8	12,9	0,9
Royaume-Uni	64,8	64,4	0,4	10,7	10,6	0,1
Islande	66,7	71,7	-5,0	15,1	15,1	0,0
Norvège	68,6	71,0	-2,4	14,8	15,0	-0,2
Suisse	58,4	61,5	-3,1	10,4	10,6	-0,2

(1) 2012.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [hlth_hlye](#))



Graphique 3.1.1: Années de vie en bonne santé à la naissance, femmes, 2010 et 2013 (en années)



(1) Estimations.

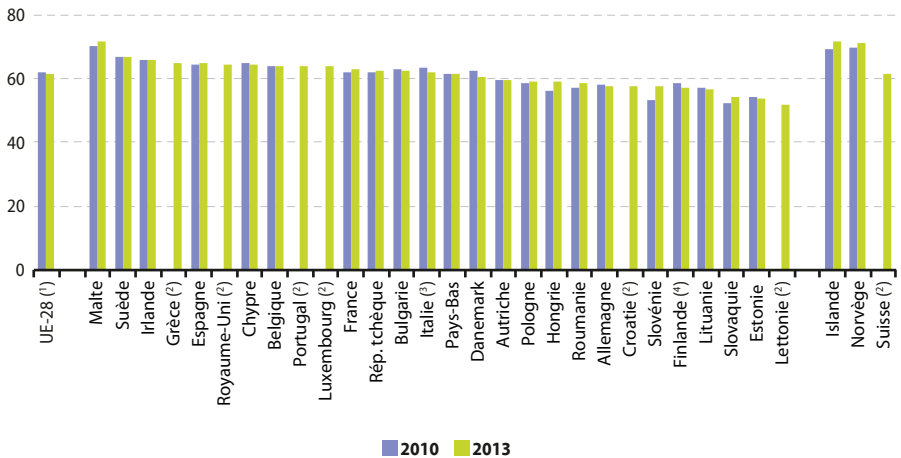
(2) 2010; non comparable en raison d'une rupture dans les séries.

(3) Donnée pour 2011 au lieu de 2010.

(4) Donnée pour 2012 au lieu de 2013.

Source: Eurostat (code des données en ligne: hlth_hlye)

Graphique 3.1.2: Années de vie en bonne santé à la naissance, hommes, 2010 et 2013 (en années)



(1) Estimations.

(2) 2010; non comparable en raison d'une rupture dans les séries.

(3) Donnée pour 2011 au lieu de 2010.

(4) Donnée pour 2012 au lieu de 2013.

Source: Eurostat (code des données en ligne: hlth_hlye)



3.2 Causes de décès

En associant à tous les décès intervenant dans la population une cause initiale de décès, il est possible d'évaluer les risques liés au décès dû à une série de maladies spécifiques et à d'autres causes; ces chiffres peuvent ensuite être analysés en fonction de l'âge, du sexe, du pays dans lequel le décès est survenu/pays de résidence du défunt et de la région (niveau NUTS 2), à l'aide des **taux de mortalité standardisés**.

Entre 2004 et 2012, on a observé, dans l'UE-28, une diminution de 10,2% des taux de mortalité standardisés liés au cancer chez les hommes et une réduction de 5,5% chez les femmes. Des baisses plus importantes (diminution de 28,5% chez les hommes et de 30,4% chez les femmes) ont été enregistrées concernant les taux de mortalité liés aux cardiopathies ischémiques, et des réductions plus importantes encore ont été constatées concernant les décès liés aux accidents de transport (diminution de 40,8% chez les hommes et de 43,8% chez les femmes).

Les maladies de l'appareil circulatoire englobent les affections associées à l'hypertension artérielle, au cholestérol, au diabète et au tabagisme; les causes les plus courantes de décès lié aux maladies de l'appareil circulatoire sont les cardiopathies ischémiques et les maladies cérébrovasculaires. Les cardiopathies ischémiques ont occasionné 137 décès pour 100 000 habitants dans l'UE-28 en 2012.

Le cancer constituait une importante cause de décès (en moyenne 267 décès pour 100 000 habitants dans les pays de l'UE-28 en 2012). Parmi les formes de cancer les plus fréquentes (taux de mortalité standardisés supérieurs à 10 pour 100 000 habitants) figuraient les tumeurs malignes de la trachée, des bronches et du poumon; le cancer du colon, le cancer rectosigmoïdien, le cancer du rectum, de l'anus et du canal anal; le cancer du sein; le cancer du pancréas; le cancer de l'estomac, le cancer du foie et le cancer des voies biliaires.

Tableau 3.2: Causes de décès — taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants,

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	Femmes								
Cancer ⁽¹⁾	104,2	103,4	102,3	101,6	101,4	100,0	99,2	99,0	98,5
Cancer du poumon ⁽²⁾	:	:	:	:	:	100,0	101,8	104,5	105,7
Système nerveux	89,7	93,9	93,6	95,5	99,0	100,0	101,3	104,1	110,6
Cardiopathies ischémiques	127,5	123,9	114,8	110,2	104,8	100,0	95,7	90,3	88,7
Accidents de transport	138,9	130,6	122,2	119,4	111,1	100,0	88,9	85,3	78,1
Cancer du sein	107,6	106,1	104,4	102,0	102,0	100,0	98,8	98,1	97,1
	Hommes								
Cancer ⁽¹⁾	107,5	105,5	103,5	102,2	101,4	100,0	98,5	97,4	96,5
Cancer du poumon ⁽²⁾	:	:	:	:	:	100,0	98,4	97,0	95,1
Système nerveux	93,4	97,1	95,8	96,3	99,2	100,0	101,1	102,6	108,6
Cardiopathies ischémiques	125,6	121,8	113,3	108,9	104,1	100,0	96,7	91,6	89,8
Accidents de transport	135,4	128,3	121,3	119,7	111,0	100,0	88,2	86,5	80,2

(1) 2004, 2005 et 2010: données provisoires. 2012: estimations.

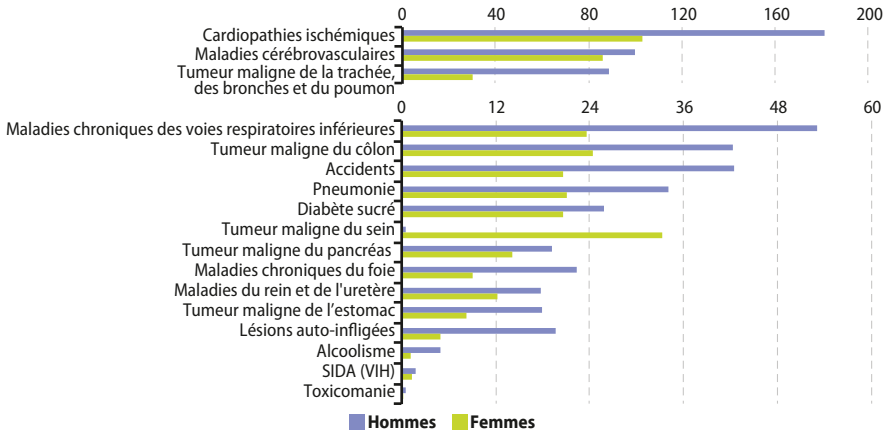
(2) Tumeurs malignes.

(3) Tumeur maligne de la trachée, des bronches et du poumon.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [hlth_cd_asdr](#) et [hlth_cd_asdr2](#))



Graphique 3.2: Causes de décès — taux de mortalité standardisé, UE-28, 2012 ⁽¹⁾
(pour 100 000 habitants)



⁽¹⁾ Estimations. Les valeurs sont classées selon la moyenne hommes/femmes. Il convient de noter les différences d'échelle entre les deux graphiques.

Source: Eurostat (code des données en ligne: hlth_cd_asdr2)

3.3 Fourniture des soins de santé

L'état de santé d'un individu et celui de la population dans son ensemble sont influencés par des facteurs génétiques et environnementaux, par des paramètres culturels et socio-économiques, ainsi que par les services de soins de santé disponibles pour prévenir et traiter les maladies et affections.

Les statistiques non monétaires peuvent être utilisées pour évaluer comment le système de soins de santé d'un pays répond au défi que constitue l'accès universel à des soins de santé de qualité, en mesurant les ressources humaines et techniques, la répartition de ces ressources et les demandes des patients. Cet article présente des statistiques sur les professionnels des soins de santé, les lits d'hôpital et les sorties d'hôpital des patients hospitalisés et des patients ambulatoires.

En 2012, environ 1,7 million de **médecins** travaillaient dans l'UE-28, soit 227 000 mé-

decins de plus qu'il y a 10 ans.

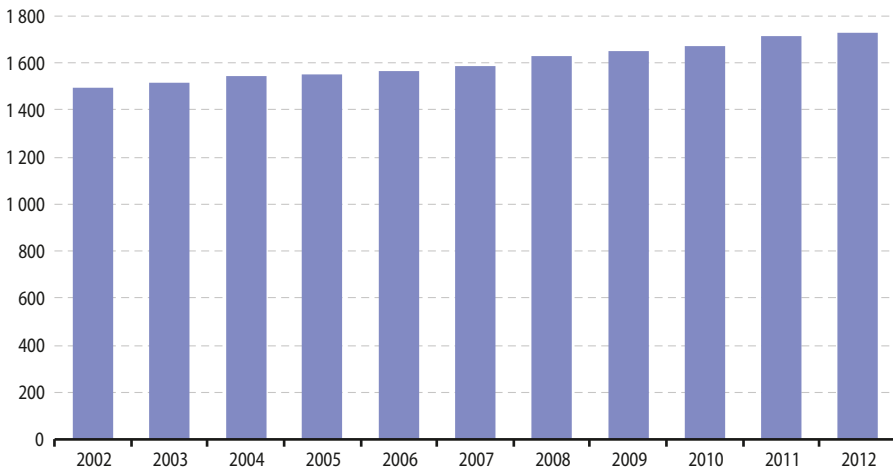
L'un des principaux indicateurs permettant de mesurer le personnel de santé est le nombre total de médecins, exprimé pour 100 000 habitants. Parmi les États membres de l'Union, la Grèce a enregistré le nombre le plus élevé de médecins pour 100 000 habitants (614) (données de 2011 pour les médecins professionnellement actifs), suivie de l'Autriche (490), de la Lituanie (422) et du Portugal (410; médecins habilités à exercer), ces derniers étant les seuls autres États membres à dépasser le nombre de 400 médecins pour 100 000 habitants. À l'inverse, la Roumanie, la Slovaquie et la Pologne comptaient moins de 270 médecins pour 100 000 habitants, la Pologne affichant le taux le plus bas (221 médecins pour 100 000 habitants).



En 2011, l'UE-28 comptait en moyenne 534,9 lits d'hôpital pour 100 000 habitants. Entre 2001 et 2011, le nombre de lits d'hôpital pour 100 000 habitants dans l'ensemble de l'UE-28 a baissé de 92 unités. Cette baisse peut refléter, entre autres, des contraintes économiques, une efficacité accrue due à

l'utilisation de ressources techniques (matériel d'imagerie, par exemple), une évolution générale des opérations réalisées sur des patients hospitalisés vers des opérations réalisées sur des patients ambulatoires, et des hospitalisations plus courtes après les opérations.

Graphique 3.3: Nombre de médecins exerçant leur profession, UE-28, 2002–12 (¹)
(en milliers)



(¹) Estimations effectuées aux fins de la présente publication. Ruptures de séries. À l'exclusion du Danemark et de l'Irlande. Grèce, France, Italie, Pays-Bas, Slovaquie et Finlande: médecins professionnellement actifs. Malte et Portugal: médecins habilités à exercer.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [hlth_rs_prs1](#))

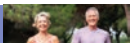


Tableau 3.3: Médecins, par spécialité, 2012 ⁽¹⁾
(pour 100 000 habitants)

	Total	Praticiens en médecine générale	Pédiatres généralistes	Gynécologues et obstétriciens	Psychiatres	Groupe de spécialistes médicaux	Groupe de spécialistes chirurgicaux	Autres spécialistes non classifiés ailleurs
Belgique ⁽²⁾	293	111,2	12,2	12,2	16,9	80,3	54,8	:
Bulgarie ⁽²⁾	391	67,0	19,4	18,9	8,0	127,9	76,7	68,5
Rép. tchèque ⁽²⁾	367	70,2	12,6	25,2	14,2	149,2	87,1	:
Danemark ⁽²⁾	348	73,3	6,7	9,5	16,9	57,8	52,2	:
Allemagne ⁽²⁾	389	160,0	11,8	19,7	20,8	89,7	78,0	2,2
Estonie ⁽²⁾	328	84,9	12,3	20,2	13,8	87,0	72,5	11,6
Irlande	271	240,0	11,5	8,4	25,4	83,0	55,5	1,3
Grèce ⁽³⁾	614	30,3	29,6	25,3	16,9	185,7	101,6	4,0
Espagne ⁽²⁾	369	74,3	25,8	12,1	10,1	74,5	83,4	25,5
France	308	155,6	11,6	12,3	22,3	81,8	45,1	3,0
Croatie ⁽²⁾	299	77,0	17,6	17,3	14,5	99,8	56,1	9,3
Italie ⁽²⁾	385	98,1	13,0	22,0	18,9	137,5	104,4	24,9
Chypre	304	:	:	:	:	:	:	:
Lettonie ⁽²⁾	314	64,5	13,3	21,8	16,0	94,0	69,0	34,9
Lituanie ⁽²⁾	422	85,1	28,2	25,1	21,4	147,0	95,6	7,4
Luxembourg	280	83,1	15,6	15,3	20,5	81,9	61,8	0,0
Hongrie ⁽⁴⁾	309	33,5	26,6	12,2	10,5	78,4	37,4	:
Malte	329	192,2	15,0	11,7	6,4	63,9	60,1	:
Pays-Bas ⁽⁶⁾	313	125,5	8,9	7,8	20,5	77,8	36,6	19,2
Autriche ⁽²⁾	490	159,7	15,2	19,6	14,7	103,5	88,7	0,8
Pologne ⁽²⁾	221	41,2	12,5	13,4	8,3	94,0	49,0	0,2
Portugal ⁽²⁾	410	207,6	15,6	15,1	10,8	91,3	61,2	10,7
Roumanie ⁽²⁾	261	87,9	11,3	11,3	9,2	74,1	44,0	16,0
Slovénie ⁽²⁾	254	52,9	24,2	16,4	10,8	83,3	51,0	5,4
Slovaquie	336	:	:	:	:	:	:	:
Finlande ⁽²⁾	329	116,5	9,8	11,1	20,0	62,5	37,9	3,6
Suède ⁽⁶⁾	392	62,9	10,4	14,2	21,9	87,6	62,5	11,1
Royaume-Uni	275	80,1	14,9	11,9	18,8	63,4	74,2	10,9
Islande	357	57,1	4,4	11,5	21,2	111,6	69,5	0,3
Liechtenstein	316	100,9	13,6	21,8	27,3	84,6	68,2	0,0
Norvège ⁽²⁾	423	99,2	11,9	9,8	20,2	53,3	43,0	85,8
Suisse ⁽²⁾	392	105,6	17,6	18,1	45,1	64,8	68,1	2,2
ARY de Macédoine ⁽²⁾	279	93,9	19,3	17,4	10,1	76,9	41,9	14,8
Serbie	310	:	:	:	:	:	:	:
Turquie ⁽²⁾	173	56,4	8,9	8,5	3,8	47,7	38,6	5,8

⁽¹⁾ Médecins exerçant leur profession, à l'exception de: Grèce, Pays-Bas, Slovaquie, Finlande, ancienne République yougoslave de Macédoine, Serbie et Turquie (professionnellement actifs); Portugal (habilités à exercer).

⁽²⁾ Analyse par spécialité médicale: 2011.

⁽³⁾ 2009.

⁽⁴⁾ 2010.

⁽⁵⁾ 2011.

⁽⁶⁾ Total: 2011. Analyse par spécialité médicale: 2010.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [hlth_rs_prs1](#), [hlth_rs_spec](#) et [demo_pjan](#))



3.4 Dépenses de santé

Les systèmes de soins de santé sont organisés et financés de manières différentes dans les États membres de l'Union européenne, mais la plupart des Européens conviendraient qu'un accès universel à des soins de santé de qualité, à un prix abordable à la fois pour les individus et pour la société au sens large, constitue un besoin fondamental. De plus, il s'agit de l'une des valeurs et de l'un des principes communs aux systèmes de santé de l'Union.

Le niveau des dépenses courantes de santé en Allemagne était d'environ 290 milliards d'euros en 2012, correspondant à 10,9% du **produit intérieur brut (PIB)**. En Belgique, les dépenses courantes de santé équivalaient également à 10,9% du PIB, la France (11,2%) et les Pays-Bas (11,8%) étant les seuls États membres de l'Union pour lesquels les données disponibles indiquaient des ratios plus élevés. Le Danemark et l'Autriche ont également indiqué que leurs dépenses courantes de santé dépassaient 10,0% du PIB. Parmi les pays tiers, le rapport entre les dépenses courantes de santé et le PIB atteignait ou dépassait 10,0% en Nouvelle-Zélande, au Japon, au Canada (données de 2011 pour tous ces pays) et en Suisse, culminant à 16,2% aux États-Unis. En revanche, les dépenses courantes de santé

représentaient moins de 6,5% du PIB en Lituanie, en Pologne, en Lettonie (données de 2010) et en Estonie, avec la Roumanie enregistrant le rapport le plus faible (5,5%).

La structure des dépenses de santé par fonction fait apparaître qu'en 2012, les services de soins curatifs et de réadaptation représentaient plus de 50% des dépenses courantes de santé dans la majorité des États membres de l'Union pour lesquels des données étaient disponibles, à l'exception de la Belgique, de la Bulgarie, de la Slovaquie (données de 2011 pour ces deux derniers pays) et de la Roumanie. Au Canada (données de 2011), les services de soins curatifs et de réadaptation représentaient également moins de la moitié des dépenses courantes de santé.

Les biens médicaux dispensés aux patients ambulatoires arrivaient ainsi à la deuxième place, les dépenses moyennes correspondant à environ un quart des dépenses courantes totales — même si le degré de variation était important: la part la moins significative, de 10,1%, a été enregistrée au Danemark, s'élevant à plus d'un tiers du total en Hongrie (35,4%) , en Slovaquie (38,0%, données de 2011) et en Bulgarie (41,4%, données de 2011).



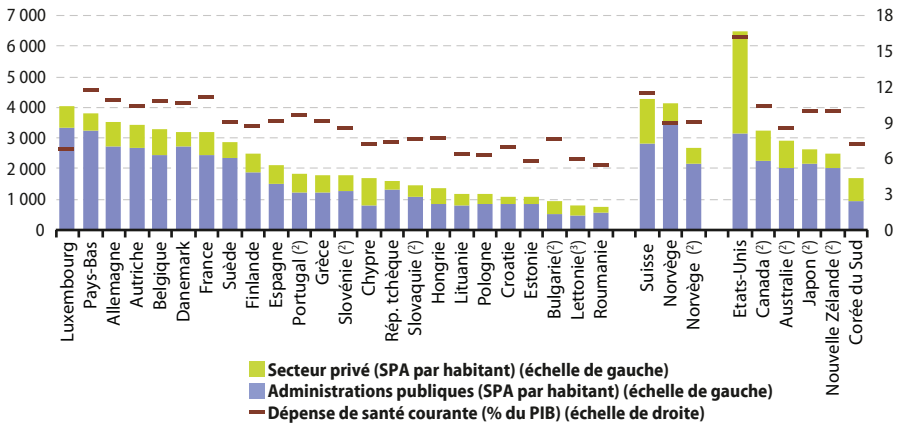
Tableau 3.4: Dépenses de santé par fonction, 2012
(en % des dépenses courantes de soins de santé)

	Services de soins curatifs et de réadaptation	Services de soins de longue durée	Services auxiliaires	Biens médicaux dispensés aux patients ambulatoires	Services de prévention et de santé publique	Administration de la santé et assurance maladie
Belgique	49,0	22,4	3,8	18,8	1,1	4,9
Bulgarie (1)	48,9	0,1	3,2	41,4	3,8	2,0
Rép. tchèque	60,1	3,9	5,7	24,5	2,1	3,0
Danemark	57,3	24,0	4,1	10,1	2,3	2,2
Allemagne	54,5	12,6	4,8	19,4	3,3	5,4
Estonie	54,9	4,4	11,1	24,3	3,4	2,0
Irlande	:	:	:	:	:	:
Grèce	64,4	0,7	4,5	27,2	1,2	2,0
Espagne	58,9	10,9	5,4	19,6	2,1	3,2
France	54,6	11,4	5,1	20,8	2,0	6,1
Croatie	53,7	0,7	8,5	31,1	2,3	2,7
Italie	:	:	:	:	:	:
Chypre	64,8	2,8	10,7	18,9	1,3	1,3
Lettonie (2)	52,3	6,0	6,4	29,7	2,4	3,3
Lituanie	52,4	7,7	5,0	31,8	1,2	2,0
Luxembourg	56,5	22,5	5,8	11,6	1,9	1,7
Hongrie	50,4	3,8	5,2	35,4	3,4	1,7
Malte	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas	51,0	25,1	2,0	13,3	3,6	3,9
Autriche	60,2	14,5	3,2	16,5	1,8	3,8
Pologne	60,1	7,0	5,1	24,6	2,0	1,2
Portugal (1)	62,6	1,7	8,8	23,0	2,1	1,8
Roumanie	46,2	11,5	3,9	29,9	6,8	1,7
Slovénie (1)	56,5	8,9	3,4	23,8	4,0	3,5
Slovaquie (1)	46,9	0,3	8,5	38,0	2,8	3,5
Finlande	62,4	9,4	3,6	16,7	6,2	1,7
Suède	66,6	7,6	4,4	15,2	3,9	1,6
Royaume-Uni	:	:	:	:	:	:
Islande	59,3	18,6	1,7	17,0	1,3	2,2
Norvège	50,1	28,9	7,2	10,6	2,5	0,6
Suisse	58,9	20,1	3,4	11,0	2,1	4,4
Australie (1)	70,1	1,2	6,0	18,6	2,0	2,1
Canada (1)	48,2	14,9	6,5	20,3	6,1	3,4
Japon (1)	63,7	9,1	0,7	22,0	2,9	1,6
Nouvelle Zélande (1)	59,2	14,5	5,2	10,7	6,4	4,0
Corée du Sud	56,0	12,7	1,0	22,5	3,1	4,8
Etats-Unis	70,1	5,8	:	13,6	3,1	7,5

(1) 2011.

(2) 2010.

Source: Eurostat (code des données en ligne: hlth_sha_hc)


Graphique 3.4: Dépenses courantes de santé, 2012 ⁽¹⁾


(1) Les pays sont classés selon les dépenses de santé totales (publiques + privées) en SPA par habitant. Danemark, Chypre, Portugal, Islande, Norvège et Suisse: données provisoires. Irlande, Italie, Malte et Royaume-Uni: données non disponibles.

(2) 2011.

(3) 2010.

Source: Eurostat (code des données en ligne: hlth_sha_hf)

3.5 Accidents du travail

Un accident du travail est un événement de courte durée survenant au cours d'une activité professionnelle et causant un préjudice physique ou psychologique. Un accident du travail non mortel est défini comme un accident occasionnant au moins quatre jours civils entiers d'absence du travail (on parle aussi parfois d'«accident du travail grave»). Un accident du travail mortel est un accident entraînant le décès de la victime dans un délai d'un an.

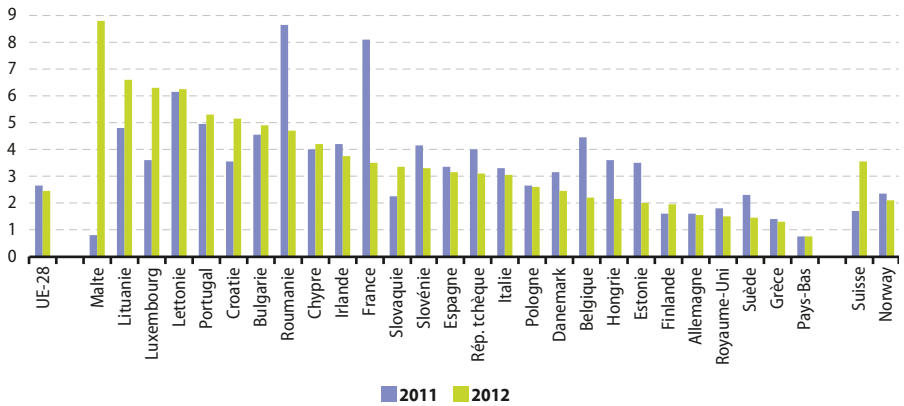
En 2012, un peu moins de 2,5 millions d'accidents du travail non mortels ayant occasionné au moins quatre jours civils d'absence ont été enregistrés dans l'UE-28 et le nombre d'accidents mortels s'est élevé à 3 515. Ces chiffres sont en forte baisse par rapport à l'année 2009, pendant laquelle environ 313 000 accidents non mortels de plus et près de 310 accidents mortels de plus

ont été comptabilisés. Les hommes risquent nettement plus que les femmes d'avoir un accident non mortel ou d'être tués pendant leur travail: dans l'UE-28, ils ont été victimes de près de quatre accidents non mortels sur cinq (78,5%) et de 19 accidents mortels sur 20 (95,6%).

Une autre méthode pour analyser le nombre d'accidents du travail consiste à les exprimer par rapport au nombre de personnes occupées (le «taux d'incidence»); les tableaux 3.5.1 et 3.5.2 présentent les «taux d'incidence standardisés», qui supposent que la taille relative des secteurs économiques dans chaque économie nationale est la même que dans l'Union dans son ensemble. Dans l'UE-28, il y a eu en moyenne 2,44 accidents mortels pour 100 000 personnes occupées en 2012, contre 1 702 accidents non mortels pour 100 000 personnes occupées.

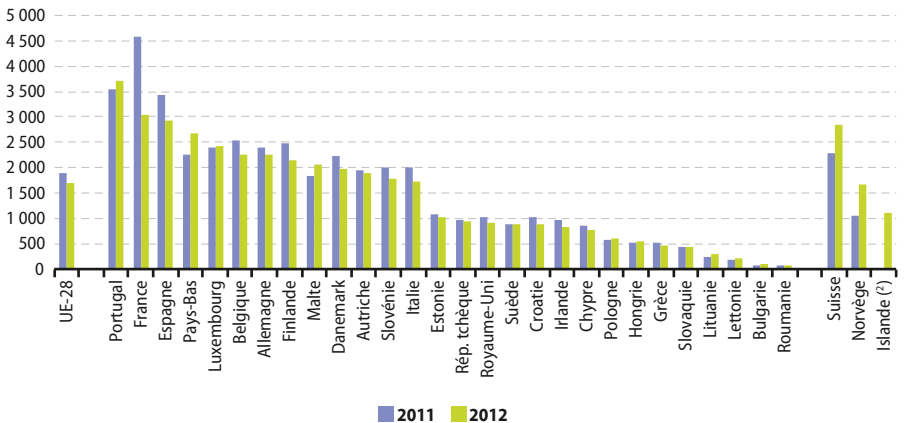


Graphique 3.5.1: Accidents du travail mortels, 2011 et 2012 ⁽¹⁾
(taux d'incidence standardisés pour 100 000 personnes occupées)



⁽¹⁾ NACE Rév. 2, sections A et C à N. Autriche: données non encore validées.
Source: Eurostat (code des données en ligne: hsw_mi01)

Graphique 3.5.2: Accidents du travail non mortels, 2011 et 2012 ⁽¹⁾
(taux d'incidence standardisés pour 100 000 personnes occupées)



⁽¹⁾ NACE Rév. 2, sections A et C à N. Les accidents du travail non mortels rapportés dans le cadre de SEAT sont les accidents qui impliquent au moins 4 jours calendriers d'absence du travail (accidents graves).

⁽²⁾ 2011: non disponible.

Source: Eurostat (code des données en ligne: hsw_n2_01)



Tableau 3.5: Nombre d'accidents du travail mortels et non mortels, 2012 ⁽¹⁾
(en personnes)

	Accidents du travail occasionnant au moins quatre jours calendriers d'absence du travail			Accidents du travail mortels		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
UE-28	2 487 794	1 953 554	533 984	3 515	3 362	153
Belgique	49 546	40 451	9 093	46	46	0
Bulgarie	1 768	1 353	415	90	82	8
Rép. tchèque	36 013	26 820	9 193	104	102	2
Danemark	34 245	26 825	7 292	43	42	1
Allemagne	709 940	578 076	131 794	473	452	21
Estonie	4 993	3 065	1 928	11	10	1
Irlande	9 794	6 828	2 921	42	42	0
Grèce	11 926	9 446	2 480	37	34	3
Espagne	281 045	212 968	68 077	273	266	7
France	461 376	353 980	107 396	524	494	30
Croatie	8 844	6 766	2 078	50	50	0
Italie	274 040	219 282	54 758	469	450	19
Chypre	1 511	1 127	384	7	7	0
Lettonie	1 213	875	338	33	30	3
Lituanie	2 303	1 698	605	55	54	1
Luxembourg	6 299	5 378	921	13	13	0
Hongrie	16 717	11 879	4 838	60	58	2
Malte	2 190	1 978	212	7	7	0
Pays-Bas	116 029	89 307	26 722	31	31	0
Autriche	56 299	46 731	9 568	137	128	9
Pologne	67 472	50 290	17 182	303	284	19
Portugal	109 511	82 685	26 826	162	157	5
Roumanie	2 889	2 308	581	257	245	12
Slovénie	11 505	9 318	2 187	21	21	0
Slovaquie	7 469	5 405	2 064	49	49	0
Finlande	34 821	28 042	6 779	32	30	2
Suède	24 864	18 674	6 189	37	34	3
Royaume-Uni	143 171	111 998	31 162	149	144	5
Norvège ⁽²⁾	14 855	12 335	2 520	34	32	2
Suisse	72 106	60 352	11 754	60	57	3

⁽¹⁾ NACE Rév. 2, sections A et C à N. Les accidents du travail non mortels rapportés dans le cadre de SEAT sont les accidents qui impliquent au moins 4 jours calendriers d'absence du travail (accidents graves).

⁽²⁾ 2011.

Source: Eurostat (code des données en ligne: hsw_mi01)

Education et formation

4





Introduction

L'éducation, la formation professionnelle et, plus généralement, l'apprentissage tout au long de la vie jouent un rôle capital d'un point de vue tant économique que social. Les occasions dont disposent les citoyens de l'Union européenne (UE) de vivre, d'étudier et de travailler dans d'autres pays sont autant de contributions essentielles à la compréhension interculturelle, au développement des individus et à la pleine mise en valeur du potentiel économique de l'UE. Chaque année, plus d'un million de citoyens de l'UE de tous âges bénéficient des programmes européens en matière d'éducation, de formation professionnelle et de citoyenneté.

Le cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation (connu sous le nom d'«Éducation et formation 2020»), a été adopté par le Conseil en mai 2009. Cette stratégie a établi un certain nombre de critères de référence pour 2020:

- au moins 95 % des enfants ayant entre quatre ans et l'âge de la scolarité obligatoire devraient suivre l'enseignement préscolaire;
- la proportion de jeunes décrochant prématurément des systèmes d'éducation et de formation devrait être inférieure à 10 %;
- la proportion de jeunes de 15 ans ayant une maîtrise insuffisante de la lecture, des mathématiques et des sciences devrait être inférieure à 15 %;
- au moins 40 % des personnes âgées de 30 à 34 ans devraient être diplômées de l'enseignement supérieur;

- une moyenne d'au moins 15 % des adultes âgés de 25 à 64 ans devraient participer à des activités d'apprentissage tout au long de la vie.

Deux critères de référence supplémentaires ayant trait à la mobilité des apprenants ont été adoptés par le Conseil en novembre 2011:

- d'ici à 2020, une moyenne d'au moins 20 % des diplômés de l'enseignement supérieur dans l'UE devraient avoir effectué à l'étranger une période d'études ou de formation liée à cet enseignement (y compris des stages), représentant un minimum de 15 crédits ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits ou d'une durée minimale de trois mois);
- d'ici à 2020, une moyenne d'au moins 6 % des 18-34 ans ayant obtenu un diplôme initial d'EFP (enseignement et formation professionnels) devraient avoir effectué à l'étranger une période d'études ou de formation liée à ce type d'enseignement ou de formation initial (y compris des stages) d'une durée minimale de deux semaines, ou moins sur présentation d'un document Europass.

Un autre critère de référence concernant l'employabilité a été ajouté en mai 2012:

- d'ici à 2020, le taux d'emploi des diplômés (âgés de 20 à 34 ans) ayant quitté le système d'éducation et de formation moins de trois ans avant l'année de référence devrait être d'au moins 82 %.



4.1 Scolarisation et jeunes quittant prématurément le système d'éducation et de formation

L'école permet aux jeunes d'acquérir les capacités élémentaires pour leur existence et les compétences requises pour leur épanouissement. La qualité du temps passé à l'école influence non seulement l'épanouissement personnel, mais également la future place de l'enfant dans la société, le niveau d'études qu'il atteindra et ses possibilités d'emploi. La qualité de l'éducation peut être liée aux normes d'enseignement, qui sont elles-mêmes conditionnées par les exigences vis-à-vis des enseignants, la formation qu'ils reçoivent, les rôles qu'ils sont appelés à jouer et les ressources disponibles.

Les données disponibles sur les niveaux d'études atteints montrent qu'en 2014, un peu plus de quatre cinquièmes (82,3 %) de la population de l'UE-28 âgée de 20 à 24 ans avaient achevé au moins une formation du second cycle de l'enseignement secondaire, ce chiffre grimant jusqu'à 84,7 % chez les jeunes femmes. Toutefois, 11,1 % des jeunes de 18 à 24 ans (12,7 % des hommes et 9,5 % des femmes) avaient **quitté prématurément le système d'éducation et de formation**, le plus souvent au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire. Parmi les États membres de l'Union, la proportion la plus élevée de jeunes ayant quitté prématurément

le système d'éducation et de formation en 2014 a été enregistrée en Espagne (21,9 %), tandis que la Croatie affichait la plus faible proportion (2,7 %).

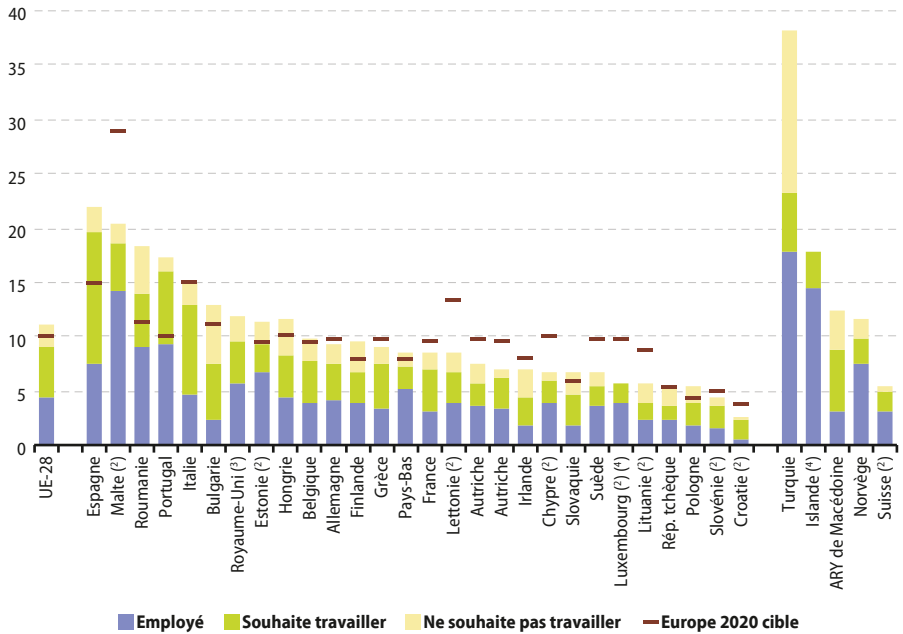
En 2012, il y avait 93,2 millions d'élèves et d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement de l'UE-28. Le pays qui comptait la plus grande part d'élèves et d'étudiants de l'UE-28 (14,9 %) était l'Allemagne, où 13,9 millions d'élèves et d'étudiants fréquentaient des établissements d'enseignement en 2012. Ce chiffre était supérieur de 823 000 unités à celui de la deuxième population étudiante la plus importante, qui était enregistrée au Royaume-Uni, et supérieur de 1,5 million au chiffre de la France.

Entre 2007 et 2012, la proportion d'élèves et d'étudiants de l'enseignement supérieur a augmenté de 1,5 point de pourcentage dans l'UE-28, pour atteindre 21,7 %. En revanche, dans plusieurs États membres, à savoir en Slovénie, en Irlande, en Hongrie, en Italie, en Lettonie et en Roumanie, l'importance relative de l'enseignement supérieur (telle que mesurée par le pourcentage d'étudiants) a diminué au cours de la période considérée.



Graphique 4.1: Jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation, 2014 ⁽¹⁾

(en % de la population âgée de 18 à 24 ans)



⁽¹⁾ Classement établi en fonction du pourcentage total de jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation.

⁽²⁾ Comprend des données non fiables pour au moins une catégorie.

⁽³⁾ Aucune Europe 2020 cible.

⁽⁴⁾ Personnes ne souhaitant pas travailler: données non disponibles.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [edat_ifse_14](#))

**Tableau 4.1:** Élèves et étudiants (hors éducation prés Primaire), 2012 (1)

	Total (CITE 1–6) (en milliers)	Analyse par niveau d'éducation (% du total)			
		Enseignement primaire (CITE 1)	Premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Deuxième cycle de l'enseign. secondaire et enseign. post-se- condaire non supérieur (CITE 3–4)	Enseignement supérieur (CITE 5–6)
UE-28	93 237	30,2	23,1	24,9	21,7
Belgique	2 484	30,0	13,6	37,2	19,2
Bulgarie	1 066	23,7	21,8	27,8	26,7
Rép. tchèque	1 794	26,6	20,4	28,5	24,5
Danemark	1 301	36,2	18,9	23,8	21,1
Allemagne	13 916	21,1	34,3	22,9	21,1
Estonie	238	31,2	16,0	24,3	28,5
Irlande	1 114	46,5	17,0	19,1	17,3
Grèce	2 013	31,6	16,3	19,1	33,0
Espagne	8 172	35,6	25,0	15,4	24,1
France	12 419	33,5	26,6	21,4	18,5
Croatie	702	22,8	28,1	26,7	22,4
Italie	9 408	30,3	19,4	29,8	20,5
Chypre	149	36,5	19,8	22,3	21,4
Lettonie	350	32,4	16,3	23,6	27,7
Lituanie	615	18,1	35,1	18,3	28,5
Luxembourg	88	40,3	24,5	28,3	6,9
Hongrie	1 762	21,9	22,5	34,1	21,6
Malte	70	33,7	19,9	28,8	17,4
Pays-Bas	3 698	34,5	21,8	22,0	21,5
Autriche	1 484	22,0	23,1	29,5	25,4
Pologne	7 410	29,5	16,7	26,7	27,1
Portugal	1 969	36,6	22,2	21,4	19,8
Roumanie	3 315	24,4	24,7	29,6	21,3
Slovénie	362	29,8	15,0	26,5	28,7
Slovaquie	954	21,9	28,0	26,9	23,2
Finlande	1 229	28,3	15,0	31,6	25,1
Suède	2 062	34,6	16,0	27,4	22,0
Royaume-Uni	13 094	34,5	19,0	27,4	19,1
Islande	89	33,2	14,6	30,6	21,6
Liechtenstein	6	30,9	27,1	26,1	15,0
Norvège	1 108	38,2	17,2	23,1	21,5
Suisse	1 391	34,8	20,4	24,5	19,4
ARY de Macédoine	358	30,0	26,0	26,3	17,7
Albanie	:	:	:	:	:
Turquie	20 089	32,0	22,6	23,7	21,7
Japon	18 266	37,9	19,8	20,2	21,3
Etats-Unis	70 062	34,8	17,7	17,6	30,0

(1) Voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ_uoe_h_esms.htm).

Source: Eurostat (codes des données en ligne: tps00051 et educ_enr11t)



4.2 Apprentissage des langues étrangères

À l'heure actuelle, 24 langues officielles sont reconnues au sein de l'Union européenne (UE), auxquelles s'ajoutent des langues régionales, des langues de minorités et des langues parlées par les populations migrantes. L'école et les autres établissements d'enseignement constituent la principale possibilité d'apprendre d'autres langues, la diversité linguistique étant activement encouragée par bon nombre d'employeurs et d'autres établissements d'enseignement.

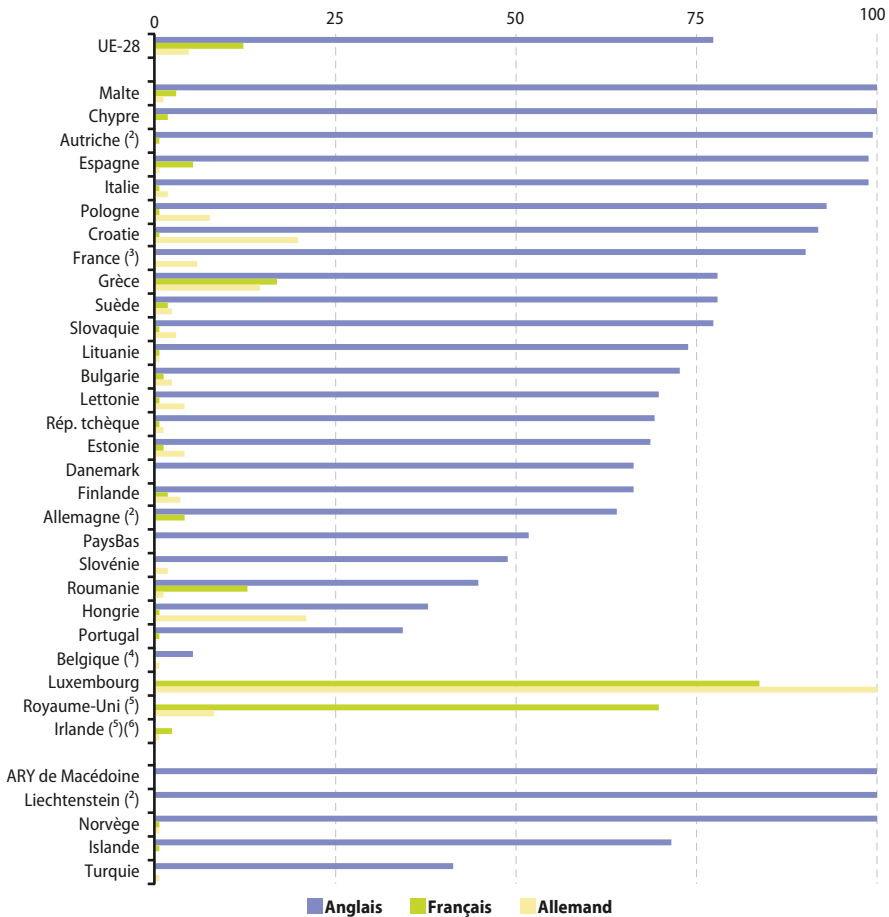
Au niveau de l'enseignement primaire, les élèves, dans une large majorité, apprennent (ou choisissent d'apprendre) l'anglais dans la plupart des États membres de l'UE. L'apprentissage de l'anglais dans l'enseignement secondaire est en effet obligatoire dans plusieurs pays; par conséquent, dans un certain nombre d'États membres, la proportion d'élèves apprenant cette langue dès l'enseignement primaire est proche de 100%. À Malte et à Chypre, tout comme au Liechtenstein, en Norvège et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, tous les élèves de l'école primaire ont étudié l'anglais en 2012. En Autriche, en Espagne et en Italie, de très fortes proportions d'élèves de

l'enseignement primaire apprenant l'anglais (entre 98,9% et 99,6%) ont également été enregistrées, tandis que plus de neuf enfants sur dix fréquentant l'école primaire ont étudié l'anglais en Pologne, en Croatie et en France. L'importance relative de l'anglais en tant que langue étrangère est encore accrue du fait que les élèves reçoivent généralement un enseignement plus poussé dans leur première langue étrangère que dans les langues supplémentaires qu'ils apprennent (ou choisissent d'apprendre).

Une analyse de l'apprentissage des langues dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire montre que 94,5% des élèves de l'UE-28 inscrits au niveau 3 de la CITE étudiaient l'anglais comme langue étrangère en 2012, alors qu'un peu moins d'un quart (23,6%) étudiaient le français et un peu plus d'un cinquième (20,9%) étudiaient l'allemand. Entre 2007 et 2012, au sein de l'UE-28, la proportion d'élèves inscrits au niveau 3 de la CITE et apprenant l'anglais a connu une hausse (de 2 points de pourcentage), tandis que les proportions d'élèves étudiant le français et l'allemand ont diminué respectivement de 1,7 et de 7,6 points de pourcentage.



Graphique 4.2: Proportion d'élèves apprenant des langues étrangères dans l'enseignement primaire, par langue, 2012 ⁽¹⁾
(en %)



⁽¹⁾ Ventilé sur l'anglais. Voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ_uoe_h_esms.htm).

⁽²⁾ Allemand: non applicable.

⁽³⁾ Français: non applicable.

⁽⁴⁾ Français: non disponible.

⁽⁵⁾ Anglais: non applicable.

⁽⁶⁾ 2011.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [educ_ilang](#)), Institut de statistique de l'Unesco (ISU), OCDE



Tableau 4.2: Langues étrangères apprises par élève dans l'enseignement secondaire (deuxième cycle), 2007 et 2012 ⁽¹⁾
(en %)

	Enseignement secondaire (deuxième cycle) (niveau CITE 3 (GEN))						Pourcentage des élèves au niveau CITE 3 (GEN) étudiant deux langues étrangères ou plus	
	Élèves apprenant l'anglais dans les programmes généraux		Élèves apprenant le français dans les programmes généraux		Élèves apprenant l'allemand dans les programmes généraux		2007	2012
	2007	2012	2007	2012	2007	2012		
UE-28 ⁽²⁾	92,5	94,5	25,3	23,6	28,5	20,9	57,2	50,6
Belgique	94,1	95,4	:	:	28,5	28,3	88,5	89,1
Bulgarie	86,2	90,0	15,0	12,9	38,5	34,1	77,0	74,3
Rép. tchèque	100,0	100,0	24,5	19,3	65,8	63,2	100,0	98,8
Danemark	91,8	91,1	10,7	9,0	35,6	33,5	60,8	59,2
Allemagne	91,0	94,7	27,4	26,3	–	–	:	:
Estonie ⁽³⁾	95,0	95,8	6,7	6,5	41,6	31,8	80,9	91,1
Irlande	–	–	59,6	54,5	18,3	14,9	8,2	7,6
Grèce ⁽⁴⁾	94,0	94,1	8,6	4,4	2,9	2,1	6,9	3,5
Espagne	95,3	97,7	27,7	22,3	1,1	1,2	28,3	24,6
France	99,4	99,7	–	–	21,8	22,1	90,0	94,5
Croatie ⁽⁴⁾	98,3	99,2	3,4	3,6	65,6	62,0	89,9	87,9
Italie	95,3	95,5	20,5	18,0	7,2	8,0	24,7	24,9
Chypre ⁽⁵⁾	78,5	89,9	32,2	37,7	2,4	3,5	100,0	82,4
Lettonie	96,0	98,6	4,1	5,8	32,2	31,2	75,6	82,9
Lituanie	85,1	93,4	4,9	3,2	25,4	11,5	56,2	45,0
Luxembourg	96,5	97,9	96,5	100,0	96,5	100,0	100,0	100,0
Hongrie	76,4	79,1	6,5	5,7	50,1	43,9	41,9	45,3
Malte ⁽³⁾	36,2	100,0	5,0	22,7	1,1	5,2	26,6	64,7
Pays-Bas	100,0	100,0	70,3	32,8	86,3	42,4	100,0	69,8
Autriche ⁽⁴⁾	96,9	99,6	54,1	42,7	–	–	76,2	74,2
Pologne	91,2	93,7	9,8	8,2	62,7	48,8	79,3	70,1
Portugal ⁽⁴⁾	50,7	53,1	15,1	3,2	1,6	1,0	9,2	5,3
Roumanie	95,9	99,9	83,0	85,0	0,0	12,0	92,1	98,4
Slovénie	98,3	98,1	10,8	10,9	76,0	66,0	98,3	98,0
Slovaquie	97,9	98,8	16,0	15,9	71,2	59,9	98,3	99,0
Finlande	99,3	99,6	19,3	16,7	33,2	24,8	99,8	99,6
Suède	99,9	100,0	21,1	18,9	29,6	21,9	91,6	80,1
Royaume-Uni	–	–	32,0	27,3	11,7	9,4	6,1	4,4
Islande	73,2	72,5	15,7	12,7	27,6	24,7	63,3	61,4
Liechtenstein	:	100,0	:	100,0	:	–	:	100,0
Norvège ⁽³⁾	100,0	43,0	9,2	10,3	15,8	20,9	100,0	:
ARY de Macédoine ⁽³⁾	:	:	:	:	:	:	0,0	51,5
Turquie ⁽⁴⁾	67,3	99,4	0,7	0,7	6,5	4,9	7,6	:

⁽¹⁾ Voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ_uae_h_esms.htm).

⁽²⁾ Enseignement secondaire (deuxième cycle), anglais, français et allemand, 2007: UE-27.

⁽³⁾ Pourcentage des élèves étudiant deux langues étrangères ou plus: données pour 2006 au lieu de 2007.

⁽⁴⁾ Données pour 2006 au lieu de 2007.

⁽⁵⁾ Pourcentage des élèves étudiant deux langues étrangères ou plus: données pour 2008 au lieu de 2007.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [educ_thfrlan](#) et [educ_ilang](#)), Institut de statistique de l'Unesco (ISU), OCDE



4.3 Dépenses d'éducation

Les dépenses d'éducation peuvent favoriser la croissance économique, améliorer la productivité, soutenir le développement personnel et social des citoyens et contribuer à réduire les inégalités sociales. La part des ressources financières totales consacrée à l'éducation fait partie des choix cruciaux que font les gouvernements dans chaque pays de l'Union européenne (UE). Dans le même esprit, les entreprises, les étudiants et leur famille prennent également des décisions sur les ressources financières qu'ils peuvent ou souhaitent affecter à l'éducation.

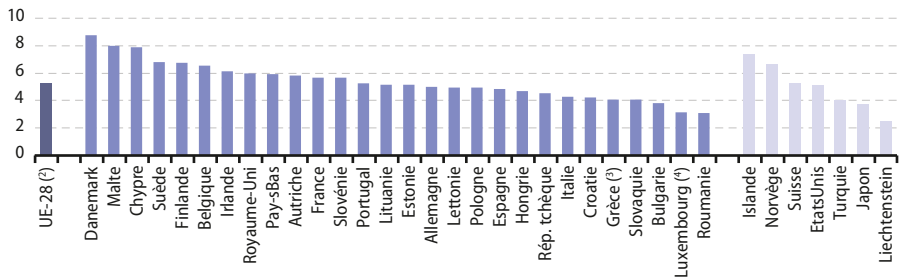
En 2011, les dépenses publiques d'éducation dans l'UE-28 ont représenté quelque 5,3 % du produit intérieur brut (PIB), tandis que les dépenses en faveur des établissements d'enseignement financées par des sources à la fois publiques et privées se sont élevées à 6 % du PIB.

Le Danemark arrive en tête en ce concerne les dépenses publiques consacrées à l'éducation en proportion du PIB (8,8 % du PIB), tandis que Malte (8,0 %), Chypre (7,9 %), la

Suède et la Finlande (6,8 % chacune), et la Belgique (6,6 %) ont enregistré également des taux relativement importants. La plupart des États membres de l'UE ont déclaré que les dépenses publiques d'éducation représentaient entre 3,8 % et 6,2 % du PIB, seuls la Roumanie (3,1 %) et le Luxembourg (3,2 %) se situant en deçà de cette fourchette. Il est à noter que les données pour le Luxembourg datent de 2007 et excluent l'enseignement supérieur. Entre 2006 et 2011, la somme des dépenses publiques et privées consacrées à l'éducation, en proportion du PIB, a progressé de 2,4 points de pourcentage à Malte, de 1,6 point de pourcentage en Irlande et de 1,3 point de pourcentage à Chypre. Six États membres de l'UE ont enregistré une baisse de leurs dépenses respectives en proportion du PIB, le recul le plus net ayant été observé en Roumanie (-0,7 point de pourcentage entre 2005 et 2011). Il convient de noter que les variations du PIB (à la hausse ou à la baisse) peuvent masquer des augmentations ou des diminutions sensibles des dépenses d'éducation.

Graphique 4.3: Dépenses publiques d'éducation, 2011 ⁽¹⁾

(en % du PIB)



⁽¹⁾ Voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/tsdsc510_esmsjp.htm).

⁽²⁾ Estimation.

⁽³⁾ 2005.

⁽⁴⁾ 2007; à l'exclusion de l'enseignement supérieur.

Source: Eurostat (code des données en ligne: tsdsc510)

**Tableau 4.3:** Dépenses en faveur des établissements d'enseignement, 2006 et 2011 ⁽¹⁾

	Dépenses publiques (en % du PIB)		Dépenses privées (en % du PIB)		Dépenses en faveur des établissements d'enseignement publics et privés par élève/étudiant (SPA pour équivalents temps plein)	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011
UE-28	4,9	5,3	0,7	0,7	5 930	6 846
Belgique	6,0	6,6	0,3	0,3	6 961	8 235
Bulgarie	4,0	3,8	0,6	0,7	2 127	2 713
Rép. tchèque	4,4	4,5	0,5	0,6	4 410	5 032
Danemark	8,0	8,8	0,6	0,4	8 386	9 665
Allemagne	4,4	5,0	0,7	0,7	6 463	8 042
Estonie	4,7	5,2	0,3	0,3	3 175	4 426
Irlande ⁽²⁾	4,7	6,2	0,3	0,5	6 023	:
Grèce ⁽³⁾	4,1	:	0,3	:	4 479	:
Espagne	4,3	4,8	0,5	0,9	6 158	6 689
France	5,6	5,7	0,5	0,7	6 481	7 368
Croatie	4,0	4,2	0,4	0,4	:	3 902
Italie	4,7	4,3	0,4	0,5	6 436	6 107
Chypre	7,0	7,9	1,2	1,7	7 134	9 519
Lettonie	5,1	5,0	0,7	0,6	3 093	3 988
Lituanie	4,8	5,2	0,5	0,7	2 750	4 044
Luxembourg ⁽⁴⁾	3,4	:	:	:	:	:
Hongrie	5,4	4,7	0,5	:	3 987	:
Malte	6,5	8,0	0,4	1,3	6 176	9 435
Pays-Bas	5,5	5,9	0,9	1,1	7 591	8 591
Autriche	5,4	5,8	0,6	0,5	8 617	9 449
Pologne	5,3	4,9	0,5	0,7	3 035	4 641
Portugal ⁽⁵⁾	5,1	5,3	0,4	0,4	5 007	5 302
Roumanie ⁽⁶⁾	3,5	3,1	0,4	0,1	1 437	2 075
Slovénie	5,7	5,7	0,8	0,7	6 297	6 782
Slovaquie	3,8	4,1	0,6	0,6	2 931	4 262
Finlande	6,2	6,8	0,2	0,2	6 388	7 716
Suède	6,8	6,8	0,2	0,2	7 381	8 571
Royaume-Uni	5,4	6,0	1,4	1,6	7 912	7 914
Islande	7,6	7,4	0,8	0,7	7 903	7 493
Liechtenstein	2,1	2,5	:	0,7	7 647	:
Norvège	6,5	6,7	:	0,1	9 273	10 377
Suisse	5,3	5,3	0,5	0,5	:	:
Turquie	2,9	4,1	:	0,4	:	2 552
Japon	3,5	3,8	1,7	1,6	7 209	7 956
Etats-Unis	5,2	5,1	2,3	2,2	10 798	11 308

(1) Voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ_uae_h_esms.htm).

(2) Dépenses en faveur des établissements d'enseignement publics et privés par élève/étudiant: données pour 2005 au lieu de 2006.

(3) Données pour 2005 au lieu de 2006.

(4) À l'exclusion de l'enseignement supérieur.

(5) Dépenses en faveur des établissements d'enseignement publics et privés par élève/étudiant: données pour 2009 au lieu de 2011.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [educ_figdp](#), [tps00068](#) et [tps00067](#)), UNESCO, OCDE



4.4 Enseignement supérieur

L'enseignement supérieur, dispensé par les universités et les autres établissements d'enseignement supérieur, correspond au niveau d'éducation faisant suite à l'enseignement secondaire. L'enseignement supérieur joue un rôle essentiel dans la société par la création de nouvelles connaissances, la transmission du savoir aux étudiants et l'encouragement de l'innovation. Certaines universités européennes figurent parmi les plus prestigieuses au monde.

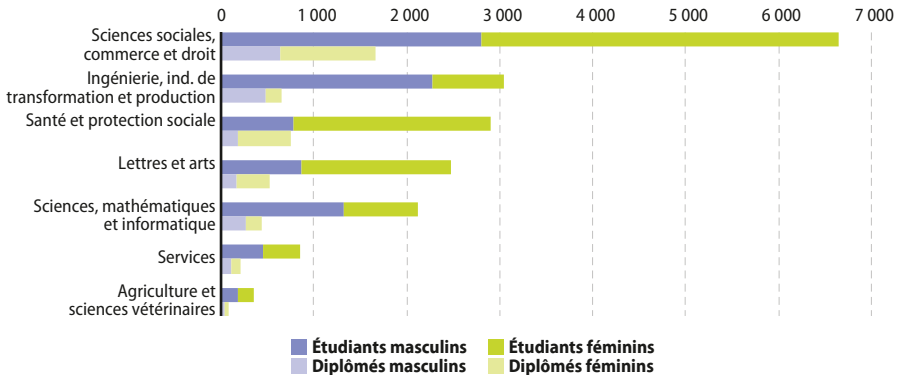
L'UE-28 comptait en 2012 un peu plus de 20 millions d'étudiants. Cinq États membres de l'UE affichaient au moins deux millions d'étudiants en 2012: l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, la Pologne et l'Espagne, ce chiffre étant légèrement inférieur en Italie. Ensemble, ces six pays

totalisaient ainsi deux tiers des étudiants de l'UE-28. Aucun autre État membre ne recensait plus de 800 000 étudiants en 2012.

Dans l'UE-28, un tiers (32,8 %) des étudiants avaient choisi en 2012 les sciences sociales, le commerce ou le droit, domaine d'études attirant davantage de femmes (3,9 millions) que d'hommes (2,8 millions). Le deuxième domaine d'études en nombre d'étudiants était celui de l'ingénierie, des industries de transformation et de la production. Ce domaine regroupait 15 % du nombre total d'étudiants, dont les trois quarts étaient de sexe masculin. Le troisième domaine d'études le plus important en nombre d'étudiants était celui de la santé et de la protection sociale, avec 14,3 % d'étudiants, dont près des trois quarts de sexe féminin.

Graphique 4.4: Étudiants et diplômés de l'enseignement supérieur, par domaine d'études et par sexe, UE-28, 2012 (*)

(en milliers)



(*) Estimations. Voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ_uae_h_esms.htm).

Source: Eurostat (codes des données en ligne: educ_enr15 et educ_grad5)

**Tableau 4.4:** Étudiants dans l'enseignement supérieur, 2012 ⁽¹⁾

	Nombre total d'étudiants (en milliers)	dont étudiants en (en %)						
		Lettres et arts	Sciences sociales, commerce et droit	Sciences, mathématiques et informatique	Ingénierie, ind. de transf. et prod.	Agriculture et sciences vétérinaires	Santé et protection sociale	Ser-vices
UE-28	20 246	12,2	32,8	10,4	15,0	1,8	14,3	4,2
Belgique	478	10,0	29,0	5,2	10,5	2,4	23,3	1,8
Bulgarie	285	7,6	40,5	5,3	19,2	2,3	7,6	8,5
Rép. tchèque	440	9,3	31,9	11,4	13,5	3,8	11,1	5,2
Danemark	275	12,7	33,9	8,3	10,8	1,5	20,8	2,4
Allemagne	2 940	12,9	25,9	14,5	18,3	1,5	16,4	2,6
Estonie	68	13,6	32,8	11,5	14,8	2,2	9,7	7,9
Irlande	193	17,1	25,4	16,4	11,7	1,7	17,2	4,2
Grèce	664	14,3	31,5	15,0	17,6	4,5	7,9	2,8
Espagne	1 966	11,0	31,6	9,5	16,9	1,5	12,8	5,5
France	2 296	13,4	38,1	11,6	13,4	1,1	16,0	3,4
Croatie	157	9,5	40,3	8,5	15,8	3,9	9,3	8,7
Italie	1 926	14,6	34,0	8,0	16,3	2,3	15,0	2,8
Chypre	32	10,9	45,6	8,8	12,0	0,5	7,9	4,7
Lettonie	97	9,3	43,3	6,6	14,5	1,3	10,4	7,9
Lituanie	175	7,6	45,5	5,5	16,7	2,2	10,4	3,0
Luxembourg	6	11,2	46,3	11,0	7,2	0,4	7,3	0,0
Hongrie	381	9,1	39,4	7,4	15,2	2,5	9,7	10,0
Malte	12	13,2	33,2	12,7	8,2	0,3	20,4	2,0
Pays-Bas	794	8,0	38,8	6,5	7,9	1,1	17,4	6,7
Autriche	377	12,5	35,6	10,9	14,6	1,3	7,6	2,4
Pologne	2 007	9,0	36,9	8,0	14,7	1,7	8,5	8,1
Portugal	390	9,5	31,3	7,2	21,9	1,9	15,9	6,4
Roumanie	705	8,5	43,0	5,8	22,8	2,6	10,8	4,5
Slovénie	104	8,7	33,6	7,5	19,3	3,1	10,7	9,2
Slovaquie	221	7,5	30,6	8,4	14,8	2,2	17,8	6,2
Finlande	309	13,8	23,2	9,9	24,1	2,2	16,5	5,4
Suède	453	13,5	27,1	9,3	16,6	1,0	17,7	2,4
Royaume-Uni	2 496	16,5	28,4	13,7	8,4	1,1	17,6	1,7
Islande	19	15,8	37,0	9,5	8,4	1,0	13,9	2,5
Liechtenstein	1	0,0	72,3	0,0	22,4	0,0	5,3	0,0
Norvège	238	10,4	31,6	8,6	8,3	0,8	19,9	5,1
Suisse	270	11,2	34,7	10,0	14,2	1,1	13,4	5,6
ARY de Macédoine	63	12,4	38,0	12,1	10,9	2,2	11,8	7,6
Turquie	4 354	9,6	54,5	7,0	10,7	2,4	4,8	3,5
Japon	3 885	15,3	28,4	2,9	15,1	2,5	14,2	5,2
Etats-Unis	20 994	15,1	27,7	8,6	7,2	0,7	14,9	6,2

⁽¹⁾ Voir le fichier de métadonnées sur l'Internet (http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ_uae_h_esms.htm).

Source: Eurostat (codes des données en ligne: tps00062 et educ_enr15)



4.5 Education et formation tout au long de la vie

L'éducation et la formation tout au long de la vie englobent toutes les activités utiles d'apprentissage, qu'elles soient formelles, non formelles ou informelles, réalisées de façon suivie dans le but d'améliorer les connaissances, les qualifications et les compétences. L'intention ou l'objectif d'apprentissage est le point essentiel qui distingue ces activités de formation des activités qui n'impliquent aucun apprentissage, telles que les activités culturelles ou sportives.

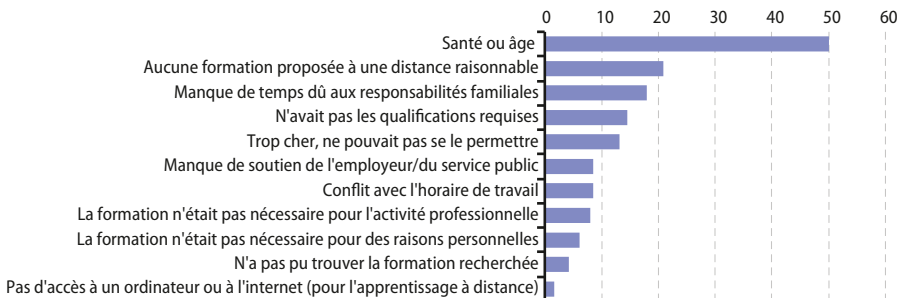
En 2014, dans l'UE-28, le pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant participé à l'éducation et à la formation était de 10,7 %, soit 1,6 point de pourcentage de plus qu'en 2009.

Dans l'UE-28, le pourcentage de la population ayant participé à l'éducation et à la formation tout au long de la vie était plus élevé chez les femmes (11,6 % en 2014) que chez les hommes (9,8 %) et les parts des hommes et des femmes étaient toutes deux plus élevées en 2014 que cinq ans plus tôt. En 2014, les femmes ont enregistré des taux de participation supérieurs à ceux des hommes dans

tous les États membres de l'Union, à l'exception de la Grèce, de la Roumanie et de l'Allemagne. Les écarts les plus importants entre les sexes, en points de pourcentage, ont été observés en Suède et au Danemark, où les taux de participations des femmes étaient d'au moins 10 points de pourcentage supérieurs à ceux des hommes.

En complément des données tirées de l'enquête sur les forces de travail, des informations sur l'éducation et la formation sont fournies par l'enquête sur l'éducation des adultes (EEA). La dernière enquête a été menée entre juillet 2011 et juin 2012 (dénommée «EEA 2011»). D'après l'enquête sur l'éducation des adultes de 2011, les trois obstacles les plus fréquemment cités pour expliquer la non-participation aux activités d'éducation et de formation par les personnes ayant la volonté de le faire étaient l'absence de nécessité d'une formation professionnelle (50,0 % dans l'UE-27), le manque de temps dû aux responsabilités familiales (20,9 %) et l'incompatibilité avec les horaires de travail (18,0 %).

Graphique 4.5: Obstacles à la participation à l'éducation et la formation, 2011 ⁽¹⁾
(en %)



(1) Réponses multiples autorisées. Voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ_uoe_h_esms.htm).

Source: Eurostat (code des données en ligne: trng_aes_176)



Tableau 4.5: Apprentissage tout au long de la vie, 2009 et 2014 ⁽¹⁾
(en % de la population âgée de 25 à 64 ans participant à l'éducation et à la formation)

	Total		Hommes		Femmes	
	2009	2014	2009	2014	2009	2014
UE-28 ⁽²⁾	9,1	10,7	8,2	9,8	10,0	11,6
Belgique	6,8	7,1	6,4	6,7	7,2	7,6
Bulgarie ⁽²⁾	1,4	1,8	1,3	1,6	1,5	2,0
Rép. tchèque ⁽²⁾	6,8	9,3	6,5	9,1	7,0	9,6
Danemark	31,2	31,7	25,3	26,0	37,2	37,5
Allemagne ⁽²⁾	7,8	7,9	7,8	8,0	7,7	7,8
Estonie	10,5	11,5	7,5	9,2	13,2	13,7
Irlande	6,3	6,7	5,6	6,0	7,0	7,3
Grèce	3,3	3,0	3,3	3,1	3,3	2,8
Espagne ⁽²⁾	10,6	9,8	9,6	9,2	11,6	10,5
France ⁽²⁾	5,7	18,6	5,3	16,1	6,1	21,0
Croatie	2,6	2,5	2,8	2,4	2,5	2,6
Italie	6,0	8,0	5,6	7,7	6,3	8,3
Chypre	7,8	6,9	7,7	6,3	7,8	7,3
Lettonie	5,4	5,5	3,5	4,8	7,0	6,2
Lituanie	4,4	5,0	3,4	4,5	5,2	5,4
Luxembourg	13,4	14,0	13,4	13,4	13,5	14,5
Hongrie	2,7	3,2	2,4	2,9	3,0	3,5
Malte	6,1	7,1	6,0	6,8	6,2	7,5
Pays-Bas ⁽²⁾	17,0	17,8	16,5	17,4	17,5	18,2
Autriche	13,8	14,2	12,8	13,2	14,8	15,3
Pologne ⁽²⁾	4,7	4,0	4,3	3,6	5,1	4,3
Portugal ⁽²⁾	6,0	9,3	5,6	8,9	6,4	9,6
Roumanie ⁽²⁾	1,5	1,5	1,3	1,6	1,6	1,3
Slovénie	14,6	11,9	12,9	10,4	16,4	13,6
Slovaquie ⁽²⁾	2,8	3,0	2,2	2,8	3,3	3,1
Finlande	22,1	25,1	18,5	21,6	25,9	28,8
Suède	22,2	28,9	16,1	22,1	28,5	36,0
Royaume-Uni	20,1	15,8	16,7	14,2	23,3	17,4
Islande	25,1	25,9	20,4	21,7	30,0	30,2
Norvège	18,1	19,7	16,8	18,1	19,5	21,4
Suisse	23,9	31,7	22,8	32,2	25,0	31,2
ARY de Macédoine	3,3	3,1	3,2	3,0	3,4	3,2
Turquie ⁽²⁾	2,3	5,0	2,4	5,1	2,1	4,9

⁽¹⁾ Voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/FR/educ_uoe_h_esms.htm).

⁽²⁾ Rupture de série.

Source: Eurostat (code des données en ligne: trng_lfs_01)

Marché du travail

5





Introduction

Les statistiques concernant le **marché du travail** se situent à la jonction des domaines économique et social. La situation sur le marché du travail influe directement sur l'économie, mais aussi sur la vie personnelle de la quasi-totalité des Européens. Du point de vue économique, le travail est considéré comme un facteur de la croissance et ces statistiques fournissent des chiffres relatifs au nombre **d'heures travaillées**, à la **productivité de la main-d'œuvre**, aux **postes vacants**, aux niveaux de salaires, au **coût de la main-d'œuvre**, etc. Les statistiques du marché du travail permettent toutefois aussi de disposer d'informations concernant des questions sociales et socioéconomiques, grâce à des données sur le chômage (**chômeurs**), les **rémunérations** et leurs composantes structurelles, les inégalités sociales (par exemple l'**écart de rémunération entre hommes et femmes**), les formules de travail et l'intégration sociale. Les statistiques d'**Eurostat**, qui couvrent à la fois l'offre et la demande sur le marché du travail, fournissent des données pour la réalisation d'analyses conjoncturelles et structurelles, en termes monétaires et non monétaires.

L'une des principales priorités du **collège des membres de la Commission**, entré en fonction en 2014, est de se concentrer sur la stimulation de l'emploi, de la croissance et de l'investissement, avec l'objectif d'une réduction de la réglementation, en utilisant de manière plus judicieuse les ressources financières et les fonds publics.

En novembre 2014, la Commission européenne a donné un aperçu de sa stratégie dans le cadre de l'**examen annuel de la croissance**, qui a marqué le lancement du **semestre européen** (en anglais). En février 2015, elle a publié une série de **rapports par pays** (en anglais) qui fournissent une analyse des politiques économiques des États membres de l'UE ainsi que des informations sur leurs priorités pour l'année à venir afin de stimuler la croissance et la création d'emplois. Le même mois, la Commission européenne a également proposé de débloquer 1 milliard d'euros en 2015 au titre de l'initiative pour l'emploi des jeunes, ce qui permettra de multiplier par 30 le préfinancement versé aux États membres de l'UE pour favoriser l'emploi des jeunes et d'aider jusqu'à 650 000 jeunes à accéder au marché du travail.

5.1 Emploi

Les statistiques sur le marché du travail sont au cœur de nombreuses politiques de l'Union européenne depuis l'introduction d'un chapitre consacré à l'emploi dans le **traité d'Amsterdam** en 1997. Le **taux d'emploi**, autrement dit la proportion de la population en âge de travailler qui est en activité, constitue un indicateur social clé

à des fins d'analyse lorsqu'on examine les évolutions au sein des marchés du travail.

Dans l'**UE-28**, le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans, tel que mesuré par l'**enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT)**, s'élevait à 64,9% en 2014. Il a atteint son niveau le plus



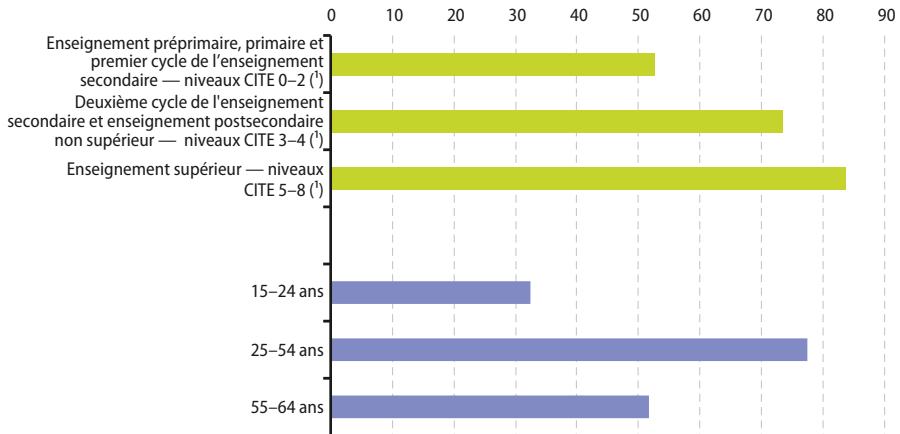
élevé (65,7%) en 2008, puis a diminué au cours des années suivantes pour s'établir à 64,1% en 2010. La baisse observée pendant la crise économique et financière mondiale (de 1,6 point de pourcentage au total) a été suivie d'une période de stabilité entre 2010 et 2013, années où le taux d'emploi de l'UE-28 s'élevait à 64,1% ou 64,2%. En 2014, le taux d'emploi a repris sa tendance à la hausse observée avant la crise, augmentant de 0,8 point de pourcentage par rapport à 2013, pour atteindre 64,9%.

Les taux d'emploi sont généralement plus faibles chez les femmes et les travailleurs âgés. En 2014, le taux d'emploi des hommes dans l'UE-28 a atteint 70,1%, contre 59,6% pour les femmes. Une comparaison sur une plus longue période montre que si, en 2014, le taux d'emploi des hommes était plus faible

que celui enregistré dix ans auparavant (70,3% en 2004), la proportion de femmes ayant un emploi avait nettement augmenté (de 4,1 points de pourcentage, par rapport aux 55,5% de 2004).

Les taux d'emploi varient également considérablement en fonction du niveau d'études: pour les statistiques concernant cet aspect, les taux reposent sur le groupe d'âge 25-64 ans, et non sur le groupe 15-64 ans. En 2014, le taux d'emploi des personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (de cycle court, licence, master et doctorat ou équivalents) était de 83,7% dans l'UE-28, bien plus élevé que celui des personnes ayant achevé seulement l'enseignement primaire ou secondaire inférieur (52,6%).

Graphique 5.1: Taux d'emploi, par plus haut niveau d'éducation atteint et âge, UE-28, 2014 (en %)



(1) Tranche d'âge 25-64.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [lfsa_ergaed](#) et [lfsi_emp_a](#))



Tableau 5.1: Taux d'emploi par tranche d'âge et sexe, 2014
(en %)

	Taux d'emploi (tranche d'âge 15–64)			Taux d'emploi par tranche d'âge		
	Total	Hommes	Femmes	15–24	25–54	55–64
UE-28	64,9	70,1	59,6	32,5	77,5	51,8
ZE-19	63,9	69,0	58,8	30,7	76,1	51,7
Belgique	61,9	65,8	57,9	23,2	79,1	42,7
Bulgarie	61,0	63,9	58,2	20,7	74,5	50,0
Rép. tchèque	69,0	77,0	60,7	27,1	83,8	54,0
Danemark	72,8	75,8	69,8	53,7	82,0	63,2
Allemagne	73,8	78,1	69,5	46,1	83,5	65,6
Estonie	69,6	73,0	66,3	33,3	80,9	64,0
Irlande	61,7	66,9	56,7	28,4	72,6	53,0
Grèce	49,4	58,0	41,1	13,3	62,4	34,0
Espagne	56,0	60,7	51,2	16,7	67,4	44,3
France	64,3	67,7	60,9	28,4	80,4	47,0
Croatie	54,6	59,1	50,0	18,3	71,2	36,2
Italie	55,7	64,7	46,8	15,6	67,9	46,2
Chypre	62,1	66,0	58,6	25,8	76,2	46,9
Lettonie	66,3	68,4	64,3	32,5	78,2	56,4
Lituanie	65,7	66,5	64,9	27,6	80,8	56,2
Luxembourg	66,6	72,6	60,5	20,4	83,7	42,5
Hongrie	61,8	67,8	55,9	23,5	79,2	41,7
Malte	62,3	74,9	49,3	46,1	75,8	37,7
Pays-Bas	73,1	78,1	68,1	58,8	81,7	59,9
Autriche	71,1	75,2	66,9	52,1	83,4	45,1
Pologne	61,7	68,2	55,2	25,8	78,4	42,5
Portugal	62,6	65,8	59,6	22,4	77,4	47,8
Roumanie	61,0	68,7	53,3	22,5	77,1	43,1
Slovénie	63,9	67,5	60,0	26,8	81,9	35,4
Slovaquie	61,0	67,6	54,3	21,8	76,8	44,8
Finlande	68,7	69,5	68,0	41,4	80,5	59,1
Suède	74,9	76,5	73,1	42,8	85,4	74,0
Royaume-Uni	71,9	76,8	67,1	48,1	82,1	61,0
Islande	81,7	84,0	79,3	69,2	85,1	83,6
Norvège	75,2	77,0	73,4	50,1	83,9	72,2
Suisse	79,8	84,4	75,1	61,6	86,9	71,6
ARY de Macédoine	46,9	56,1	37,4	15,2	59,3	38,6
Turquie	49,5	69,5	29,5	33,5	58,8	31,4
Japon	72,7	81,5	63,6	:	:	68,7
Etats-Unis	68,1	73,5	63,0	:	:	61,3

Source: Eurostat (code des données en ligne: [lfsi_emp_a](#))



5.2 Chômage et au-delà

Les niveaux et taux de chômage évoluent de manière cyclique, en suivant largement le **cycle conjoncturel** général. Cependant, d'autres facteurs, tels que les politiques du **marché du travail** et les changements démographiques peuvent également influencer l'évolution du chômage à court et à long terme.

Au début de l'année 2000, près de 20,6 millions de personnes étaient au chômage dans l'UE-28, soit 9,2 % du total de la **population active** (il convient de noter que tous les taux indiqués dans cette section reposent sur des données corrigées des variations saisonnières).

En effet, entre le premier trimestre 2011 et le premier trimestre 2013, le chômage dans l'UE-28 a recommencé à augmenter à un rythme régulier, atteignant le niveau record de 26,5 millions de personnes, soit un taux de 10,9 %. Par la suite, le taux de chômage a légèrement reculé pour s'établir à 10,7 % au dernier trimestre 2013.

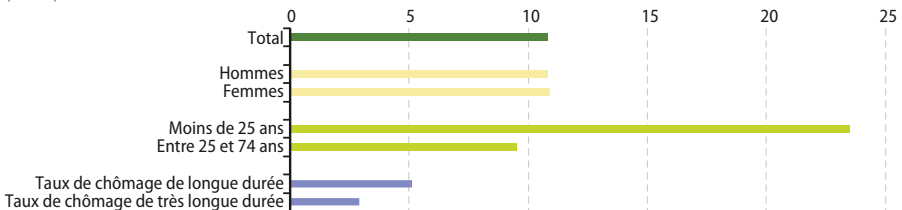
Le **taux de chômage des jeunes** (individus âgés de moins de 25 ans) est, en règle générale, nettement plus élevé que celui des personnes de tous âges (15–74 ans), dont

il atteint parfois plus du double. Comme le taux de chômage global, le taux de chômage des jeunes dans l'UE-28 a nettement reculé au cours de la période 2005–07 pour atteindre son niveau le plus bas (15,1 %) au premier trimestre 2008. Les jeunes ont été, cependant, particulièrement touchés par la crise économique et financière. À partir du deuxième trimestre 2008, le taux de chômage des jeunes est reparti à la hausse pour culminer à 23,6 % au premier trimestre 2013, avant de retomber à 23,1 % au dernier trimestre de la même année.

Des taux de chômage élevés chez les jeunes traduisent, dans une certaine mesure, les difficultés qu'ils rencontrent à trouver du travail. Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement que le groupe des chômeurs âgés de 15 à 24 ans est important. De fait, de nombreux jeunes suivent des études à temps plein et, par conséquent, ne travaillent pas et ne sont pas non plus à la recherche d'un emploi (de sorte qu'ils ne font pas partie de la population active, qui est utilisée comme dénominateur pour calculer le taux de chômage). C'est pourquoi le ratio de chômage des jeunes représente un autre concept, fondé sur la proportion de chômeurs dans

Graphique 5.2: Taux de chômage, UE-28, 2013

(en %)



Source: Eurostat (codes des données en ligne: [une_rt_a](#) et [une_ltu_a](#))



Tableau 5.2: Taux de chômage des jeunes et ratio de chômage des jeunes, 2011–13
(en %)

	Taux de chômage des jeunes				Ratio de chômage des jeunes		
	2011	2012	2013	Q4-2013 ⁽¹⁾	2011	2012	2013
UE-28	21,5	23,0	23,5	23,1	9,1	9,7	9,8
ZE-18	20,9	23,1	24,0	23,8	8,7	9,5	9,8
Belgique	18,7	19,8	23,7	23,9	6,0	6,2	7,3
Bulgarie	25,0	28,1	28,4	28,1	7,4	8,5	8,4
Rép. tchèque	18,1	19,5	18,9	18,9	5,4	6,1	6,0
Danemark	14,2	14,1	13,0	12,8	9,6	9,1	8,1
Allemagne	8,6	8,1	7,9	7,9	4,5	4,1	4,0
Estonie ⁽²⁾	22,4	20,9	18,7	19,1	9,1	8,7	7,4
Irlande	29,1	30,4	26,8	25,5	12,1	12,3	10,6
Grèce	44,7	55,3	58,3	57,3	13,0	16,1	16,6
Espagne	46,2	52,9	55,5	54,9	19,0	20,6	20,8
France ⁽²⁾	22,6	24,4	24,8	23,7	8,4	8,9	9,0
Croatie	36,1	43,0	50,0	48,6	11,3	12,7	14,4
Italie	29,1	35,3	40,0	41,8	8,0	10,1	10,9
Chypre	22,4	27,7	38,9	40,8	8,7	10,8	15,0
Lettonie	31,0	28,5	23,2	23,9	11,6	11,5	9,1
Lituanie	32,6	26,7	21,9	20,6	9,2	7,8	6,9
Luxembourg	16,4	18,0	16,9	17,2	4,2	5,0	4,0
Hongrie	26,1	28,1	27,2	24,8	6,4	7,3	7,4
Malte	13,3	14,1	13,0	13,5	7,1	7,2	7,0
Pays-Bas	7,6	9,5	11,0	11,4	5,3	6,6	7,7
Autriche ⁽²⁾	8,3	8,7	9,2	9,9	5,0	5,2	5,4
Pologne	25,8	26,5	27,3	27,2	8,6	8,9	9,1
Portugal	30,3	37,9	38,1	34,8	11,7	14,3	13,5
Roumanie	23,7	22,7	23,6	:	7,4	7,0	7,3
Slovénie	15,7	20,6	21,6	19,9	5,9	7,1	7,3
Slovaquie	33,7	34,0	33,7	33,5	10,1	10,4	10,4
Finlande	20,1	19,0	19,9	20,0	10,1	9,8	10,3
Suède	22,8	23,7	23,6	22,6	12,1	12,4	12,8
Royaume-Uni	21,1	21,0	20,5	19,7	12,4	12,4	12,0
Islande	14,6	13,6	10,7	10,2	10,6	10,2	8,3
Norvège	8,7	8,6	9,1	8,9	4,8	4,8	5,2
Suisse	:	:	:	:	5,2	5,7	5,8
ARY de Macédoine	:	:	:	:	17,7	18,1	17,5
Turquie	16,9	15,8	17,1	17,1	6,4	5,9	6,6
Japon	8,2	8,1	6,8	:	:	:	:
Etats-Unis	17,3	16,2	15,5	14,2	:	:	:

⁽¹⁾ Corrigé des variations saisonnières.

⁽²⁾ Ratio de chômage des jeunes, 2013: rupture des séries.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [une_rt_a](#), [une_rt_q](#) et [lfsi_act_a](#))

la population de ce groupe d'âge. Comme on pouvait s'y attendre, le ratio de chômage des jeunes dans l'UE-28 était nettement inférieur au taux de chômage des jeunes; il

a cependant augmenté à partir de 2008 en raison des effets de la crise économique et financière sur le marché du travail.



5.3 Salaires et coût de la main-d'œuvre

La main-d'œuvre joue un rôle majeur dans le fonctionnement d'une économie. Du point de vue des entreprises, elle représente un coût (coût de la main-d'œuvre) qui inclut non seulement les salaires et traitements versés aux salariés, mais aussi les coûts non salariaux, essentiellement les cotisations sociales à la charge de l'employeur. Elle constitue en tant que tel un facteur clé de la compétitivité des entreprises, même si le coût du capital (par exemple les intérêts d'emprunts et les dividendes sur les titres) et des éléments autres que les prix tels que l'innovation ou le positionnement de la marque /des produits sur le marché jouent également un rôle.

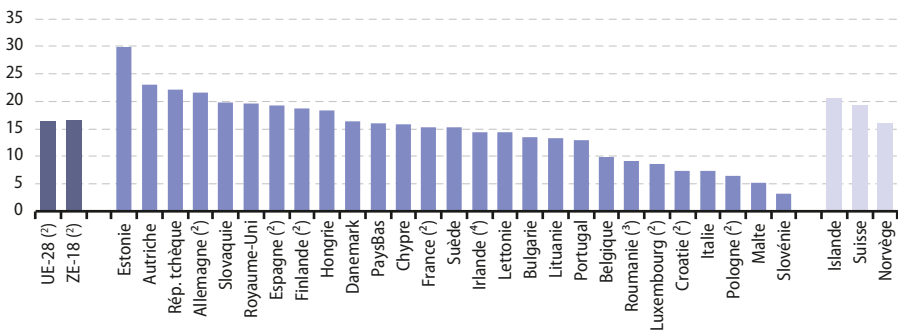
Le coût horaire moyen de la main-d'œuvre a été estimé à 24,60 euros dans l'UE-28 en 2014 et à 29,20 euros dans la zone euro (ZE-18). Toutefois, ces moyennes masquent

des écarts importants entre les États membres de l'UE, les valeurs variant entre 3,80 euros et 40,30 euros.

En dépit d'une certaine convergence, il subsiste des différences substantielles entre les rémunérations moyennes des hommes et des femmes dans l'UE, un concept communément connu comme l'**écart de rémunération entre les hommes et les femmes**. En 2013, dans l'ensemble de l'UE-28, les femmes gagnaient en moyenne 16,4% de moins que les hommes. L'écart de rémunération était le plus faible en Slovénie, à Malte, en Pologne, en Italie, en Croatie, au Luxembourg, en Roumanie et en Belgique (écart inférieur à 10,0%), et le plus élevé en Estonie (29,9%), en Autriche (23,0%), en République tchèque (22,1%) et en Allemagne (21,6%).

Graphique 5.3: Écart de rémunération entre hommes et femmes, 2013 ⁽¹⁾

(% de différence entre la rémunération horaire brute moyenne des hommes et des femmes salariés, exprimé en % de la rémunération brute des hommes salariés, non corrigé)



(1) Entreprises d'au moins 10 salariés; sections B à S à l'exclusion de la section O de la NACE Rév. 2; Grèce: non disponible.

(2) Données provisoires.

(3) Estimations.

(*) Données provisoires 2012.

Source: Eurostat (code des données en ligne: tsdsc340)



Tableau 5.3: Coût horaire de la main-d'œuvre estimé, 2014 ⁽¹⁾
(en euros)

	Coût total de la main-d'œuvre	Salaires et traitements	Autre coût du travail
UE-28	24,6	18,6	6,0
ZE-18	29,2	21,6	7,6
Belgique	39,1	28,2	10,9
Bulgarie	3,8	3,2	0,6
Rép. tchèque	9,4	6,9	2,6
Danemark	40,3	35,0	5,3
Allemagne	31,4	24,4	7,0
Estonie	9,8	7,2	2,6
Irlande	29,8	25,8	4,0
Grèce ⁽²⁾	14,6	14,6	:
Espagne	21,3	15,7	5,5
France	34,6	23,1	11,5
Croatie	9,4	8,0	1,4
Italie	28,3	20,3	8,0
Chypre	15,8	13,1	2,7
Lettonie	6,6	5,3	1,3
Lituanie	6,5	4,7	1,8
Luxembourg	35,9	31,0	4,9
Hongrie	7,3	5,6	1,7
Malte	12,3	11,5	0,9
Autriche	34,0	25,5	8,5
Pologne	31,5	23,2	8,3
Portugal	8,4	6,8	1,6
Roumanie	13,1	10,4	2,7
Slovénie	4,6	3,6	1,1
Slovaquie	15,6	13,1	2,4
Finlande	9,7	7,1	2,6
Suède	32,3	25,2	7,2
Pays-Bas	37,4	25,6	11,8
Royaume-Uni	22,3	18,6	3,7
Norvège	54,0	44,2	9,8

⁽¹⁾ Entreprises d'au moins 10 salariés. Sections B à S à l'exclusion de la section O de la NACE Rév. 2. Y compris les données provisoires.

⁽²⁾ Seul le coût total de la main-d'œuvre est disponible.

Source: Eurostat (code des données en ligne: lc_lci_lev)

Divers facteurs peuvent contribuer aux écarts de rémunération entre hommes et femmes, tels que les différences dans les taux de participation au marché du travail, dans les professions et les activités tendant à être dominées par les hommes ou les femmes

ou dans l'importance du travail à temps partiel chez les hommes et les femmes, ainsi que l'attitude des services du personnel des organismes publics et privés vis-à-vis de l'évolution de carrière et des congés de maternité et/ou non rémunérés.



5.4 Salaire minimum

En janvier 2015, 22 des 28 États membres de l'Union (le Danemark, l'Italie, Chypre, l'Autriche, la Finlande et la Suède étaient les exceptions) avaient fixé un salaire minimum national. Au 1er janvier 2015, le niveau mensuel des salaires minimums variait considérablement, de 184 EUR en Bulgarie à 1 923 EUR au Luxembourg.

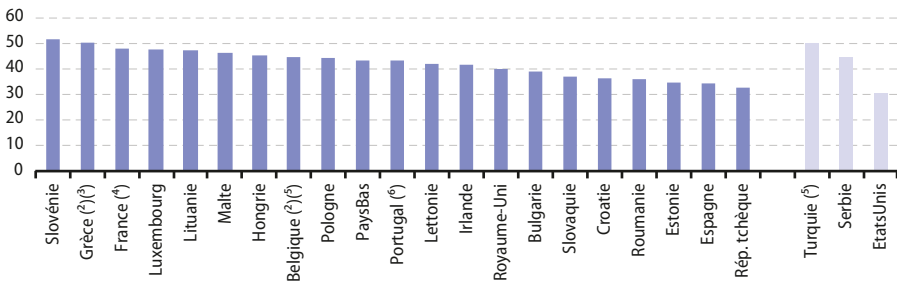
Comme on pouvait s'y attendre, cette correction du niveau des prix réduit les écarts entre pays. Les disparités relatives aux salaires minimums entre les États membres ont diminué, passant d'un rapport de 1:10, lorsque le salaire est exprimé en euros, à un rapport de 1:4, lorsqu'il est exprimé en SPA. Au sein des États membres de l'Union, les salaires minimums mensuels étaient compris entre 380 SPA en Bulgarie et 1 561 SPA au Luxembourg.

En 2013, le salaire minimum brut parmi les États membres de l'Union s'est établi entre près de 33 % et un peu plus de 50 % du **salaire mensuel brut** moyen pour les personnes travaillant dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des services (hors activités des ménages en tant qu'employeurs et organisations ou organismes extraterritoriaux) tels que couverts par la **NACE Rév. 2**, sections B à S.

Le rapport entre le salaire minimum et la valeur moyenne du salaire mensuel brut moyen était le plus élevé en Slovénie (51,4 %), en Grèce (50,1 %, 2011) et en Turquie (50,0 %, 2010). À l'autre bout de l'échelle, les États-Unis, la République tchèque, l'Espagne et l'Estonie affichaient un salaire minimum inférieur à 35 % du salaire mensuel brut moyen.

Graphique 5.4: Salaires minimums en proportion de la valeur moyenne des rémunérations mensuelles moyennes brutes, 2013 ⁽¹⁾

(en %)



⁽¹⁾ Sections B-S de la NACE Rév. 2. Danemark, Allemagne, Italie, Chypre, Autriche, Finlande et Suède, pas de salaire minimum national.

⁽²⁾ Excluant la section O de la NACE Rév. 2.

⁽³⁾ 2012.

⁽⁴⁾ 2011.

⁽⁵⁾ 2010.

⁽⁶⁾ Excluant les sections O Q de la NACE Rév. 2.

Source: Eurostat (code des données en ligne: earn_mw_avgr2)

**Tableau 5.4:** Salaires minimums, janvier 2015 ⁽¹⁾

	Salaires minimums	
	(en EUR par mois)	(en SPA par mois) ⁽²⁾
Belgique	1 502	1 374
Bulgarie	184	380
Rép. tchèque	332	502
Allemagne	1 473	1 441
Estonie	390	488
Irlande	1 462	1 238
Grèce	684	764
Espagne	757	798
France	1 458	1 337
Croatie	396	584
Lettonie	360	507
Lituanie	300	464
Luxembourg	1 923	1 561
Hongrie	333	593
Malte	720	906
Pays-Bas	1 502	1 363
Pologne	410	738
Portugal	589	685
Roumanie	218	384
Slovénie	791	949
Slovaquie	380	536
Royaume-Uni	1 379	1 114
Montenegro	288	513
ARY de Macédoine	214	457
Serbie	235	470
Turquie	424	739
Albanie	157	309
Etats-Unis	1 035	1 019

⁽¹⁾ Danemark, Italie, Chypre, Autriche, Finlande et Suède: pas de salaire minimum national.

⁽²⁾ Estimations.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [earn_mw_cur](#))

5.5 Vacances d'emploi

Le taux de vacance d'emploi dans l'UE-27 a augmenté entre 2003 et 2007 pour culminer à 2,2 % à la fin de cette période. Il s'est contracté les années suivantes, tombant à 1,9 % en 2008. En 2009 (au plus fort de la crise économique et financière mondiale), le taux de vacance d'emploi de l'UE-28 a atteint le niveau historiquement bas de

1,3 %. Il a connu une légère reprise en 2010, s'établissant à 1,4 %, et a progressé de façon similaire en 2011 pour passer à 1,5 %. Les dernières données disponibles montrent que le taux de vacance d'emploi n'a guère évolué dans l'UE-28, reculant à 1,4 % en 2012 pour remonter à 1,5 % en 2013.

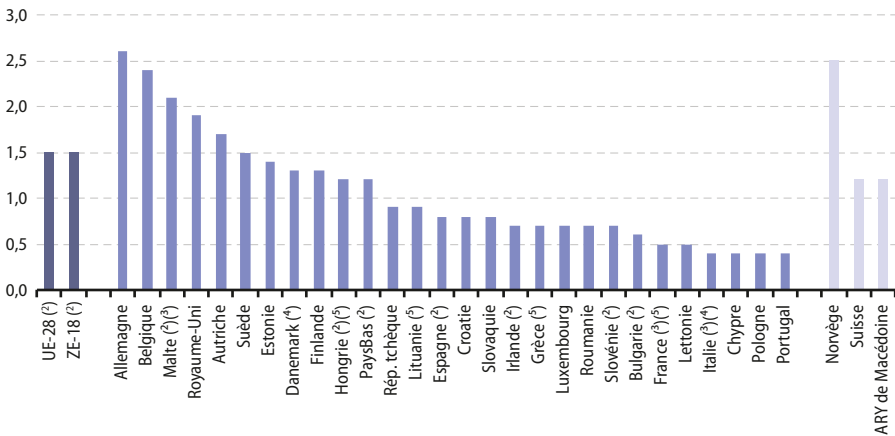


Parmi les États membres de l'UE, l'Allemagne (2,6%), la Belgique (2,4%) et Malte (2,1%) ont affiché les taux de vacance d'emploi les plus élevés en 2013; sur l'ensemble des pays tiers, la Norvège a également enregistré un taux de vacance d'emploi relativement élevé (2,5%). Les postes vacants représentaient moins de 1,0% du total des postes dans 17 États membres en 2013 (les données de la Grèce se réfèrent à 2012), l'Italie, Chypre, la

Pologne et le Portugal affichant les taux de vacance d'emploi les plus bas (0,4%).

Le taux de vacance d'emploi reflète en partie la demande d'emploi insatisfaite, ainsi qu'une discordance potentielle entre, d'une part, les compétences et la disponibilité des chômeurs et, d'autre part, ce que recherchent les employeurs.

Graphique 5.5: Taux de vacance d'emploi, 2013 ⁽¹⁾
(en %)



(1) Sections B à S de la NACE Rév. 2.

(2) Données provisoires.

(3) Les entités de 10 employés ou plus

(4) Sections B à N de la NACE Rév. 2.

(5) 2012.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [jvs_a_nace2](https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?code=jvs_a_nace2))



Tableau 5.5: Taux de vacance d'emploi, 2003–13 ⁽¹⁾
(en %)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
UE-28 ⁽²⁾	1,5	1,6	1,8	2,1	2,2	1,9	1,3	1,4	1,5	1,4	1,5
ZE-18 ⁽³⁾	1,5	1,5	1,9	2,3	2,2	1,9	1,3	1,5	1,6	1,5	1,5
Belgique	:	2,2	2,2	2,2	2,2	:	:	1,7	1,8	2,4	2,4
Bulgarie	:	:	0,9	0,9	1,0	0,9	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6
Rép. tchèque	:	:	1,4	2,0	2,8	3,2	1,1	0,8	0,9	1,0	0,9
Danemark	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Allemagne	2,5	2,2	3,2	3,8	3,5	3,1	:	2,6	2,7	2,6	2,6
Estonie	:	:	:	3,8	:	:	0,9	1,0	1,3	1,4	1,4
Irlande	:	:	2,4	3,0	3,3	2,5	0,4	0,5	0,6	0,7	0,7
Grèce	:	2,4	0,9	2,0	1,5	1,2	1,7	1,1	1,0	0,7	:
Espagne	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8	0,6	0,6	1,2	1,0	0,8	0,8
France ⁽⁴⁾	:	:	:	:	:	:	0,4	1,0	1,1	1,0	0,9
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1,0	0,8
Italie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Chypre	:	:	1,5	1,4	4,6	4,1	:	1,6	1,1	0,6	0,4
Lettonie	:	:	1,3	1,9	1,9	1,0	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5
Lituanie	:	0,8	0,7	1,5	2,0	1,7	0,5	0,6	0,9	0,9	:
Luxembourg	0,3	0,4	0,4	0,6	0,8	0,6	0,4	0,6	0,8	0,8	0,7
Hongrie	:	1,1	1,0	1,2	1,4	1,3	1,1	1,2	1,3	1,2	:
Malte	:	:	:	:	1,9	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas	1,1	1,5	2,2	2,8	3,2	2,9	1,7	1,5	1,6	1,4	1,2
Autriche	:	1,5	1,4	:	:	:	1,5	1,9	2,0	1,9	1,7
Pologne	:	:	:	:	2,0	1,5	0,6	0,6	0,6	0,4	0,4
Portugal ⁽⁴⁾	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Roumanie	:	:	1,7	1,8	2,1	1,9	0,9	0,6	0,6	0,6	0,7
Slovénie	0,7	0,8	0,9	1,0	1,1	0,9	0,7	0,7	0,8	0,8	0,7
Slovaquie	:	0,6	0,8	0,9	1,1	1,3	1,0	0,8	0,8	0,8	0,8
Finlande	1,7	1,7	1,9	2,3	2,5	2,3	1,6	1,9	2,1	2,2	:
Suède	1,2	1,0	1,1	1,2	1,3	1,2	0,8	1,2	1,5	1,5	1,5
Royaume-Uni	2,2	2,3	2,3	2,2	2,4	2,2	1,6	1,7	1,7	1,7	1,9

(1) 2003–08: sections A à O de la NACE Rév. 1.1. Depuis 2009: sections B à S de la NACE Rév. 2.

(2) 2003–08: UE-27.

(3) 2003–08: ZE-16.

(4) 2010: rupture de série.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [jvs_a_nace1](#) et [jvs_a_nace2](#))

Economie et finance

6





Introduction

En 2014, la Commission européenne a fixé une liste de 10 grandes **priorités** qui seront au cœur de son programme de travail 2015. Trois d'entre elles étaient particulièrement importantes pour les statistiques économiques, à savoir la priorité principale consistant à **stimuler l'emploi, la croissance et l'investissement**, le **marché intérieur de l'UE** et l'**Union économique et monétaire**.

Il est prévu que le train de mesures en faveur de l'emploi, de la croissance et de l'investissement de la Commission européenne soit axé sur la réduction des réglementations, une utilisation plus efficace des ressources financières existantes et une utilisation flexible des fonds publics afin de générer 300 milliards d'euros d'investissements publics et privés sur les trois prochaines années. Ces investissements devraient cibler l'infrastructure, l'éducation, la recherche et l'innovation, l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, ainsi que l'emploi des jeunes.

Le marché intérieur est considéré comme le meilleur atout pour relever les défis de la mondialisation. Le renforcement de la base

industrielle de l'économie de l'UE — en portant à 20% la part de l'industrie dans le PIB de l'UE à l'horizon 2020 — a pour but de faire en sorte que l'Europe conserve son rôle de chef de file à l'échelle mondiale dans les secteurs stratégiques comportant des emplois à haute valeur ajoutée. Parmi les objectifs visés par cette priorité figure la création d'une union des marchés de capitaux visant à permettre aux petites entreprises de lever des fonds plus aisément et à augmenter l'attractivité de l'Europe pour les investissements.

En ce qui concerne l'Union économique et monétaire, les objectifs de la Commission européenne sont les suivants: prendre des décisions sur le soutien des pays en difficulté de la zone euro qui soient plus légitimes sur le plan démocratique; évaluer non seulement la viabilité financière des programmes de soutien et de réforme mais aussi leurs incidences sur les citoyens; réviser la législation relative à la surveillance budgétaire et macroéconomique; et encourager la mise en œuvre de réformes structurelles supplémentaires dans les pays de la zone euro.

6.1 Comptes nationaux et PIB

Les **comptes nationaux** sont la source d'une multitude d'indicateurs économiques bien connus qui sont présentés dans cet article. Le **produit intérieur brut (PIB)** est la mesure la plus fréquemment utilisée pour évaluer la taille globale d'une économie, tandis que

des indicateurs dérivés tels que le PIB **par habitant** — par exemple, en euros ou corrigé des différences de niveaux de prix — sont souvent utilisés pour comparer les niveaux de vie ou suivre le processus de convergence dans l'**Union européenne (UE)**.



La croissance du PIB (aux prix courants) de l'UE-28 a nettement ralenti en 2008. En 2009, le PIB s'est fortement contracté en raison de la crise économique et financière mondiale. Une reprise a été observée en 2010 et cette évolution s'est poursuivie (plus lentement) en 2011–13, puis la croissance s'est accélérée de nouveau en 2014, le PIB aux prix courants ayant augmenté de 3,0 %. En 2014, le PIB de l'UE-28 avait atteint 13,9 billions d'euros (13 900 milliards d'euros), soit près de 6,2 % de plus qu'aux États-Unis. La zone euro (ZE-19) représentait 72,6 % du PIB de l'UE-28 en 2014, une baisse par rapport aux 75,8 % enregistrés en 2009.

Pour évaluer le niveau de vie, il est plus indiqué d'utiliser le PIB par habitant en standards de pouvoir d'achat (SPA), c'est-à-dire un chiffre corrigé pour tenir compte de la taille d'une économie sur le plan de la population ainsi que des différences de

niveaux de prix entre pays. En 2013, le PIB moyen par habitant dans l'UE-28 était de 26 600 SPA, légèrement au-dessus du niveau le plus élevé, atteint en 2008 (25 900), avant que les effets de la crise économique et financière ne se fassent sentir. La situation relative des différents pays peut être exprimée à l'aide d'une comparaison avec cette moyenne, la valeur de l'UE-28 étant fixée à 100. La valeur la plus élevée des États membres de l'UE a été enregistrée pour le Luxembourg, où le PIB par habitant, exprimé en SPA, était environ 2,6 fois supérieur à la moyenne de l'UE-28 en 2013 (ce chiffre élevé s'explique en partie par l'importance des travailleurs frontaliers belges, français et allemands). À l'inverse, cette même année, le PIB par habitant, exprimé en SPA, était inférieur à la moitié de la moyenne de l'UE-28 en Bulgarie.

Graphique 6.1: Croissance du PIB réel, 2004–14
(en % de variation en glissement annuel)



Source: Eurostat (code des données en ligne: [nama_10_gdp](#))

**Tableau 6.1:** PIB aux prix courants du marché, 2003–04 et 2012–14

	PIB					PIB par habitant			
	(en milliards d'euros)					(en SPA, UE-28 = 100)			(EUR)
	2003	2004	2012	2013	2014	2003	2012 (¹)	2013	2014
UE-28	10 490	11 016	13 426	13 520	13 921	100	100	100	27 300
ZE-19	7 825	8 157	9 846	9 931	10 111	109	107	107	29 800
Belgique	282	298	388	395	402	123	120	119	36 000
Bulgarie	19	21	41	41	42	33	45	45	5 800
Rép. tchèque	88	96	161	157	155	77	82	82	14 700
Danemark	193	202	251	253	257	124	125	124	45 600
Allemagne	2 217	2 268	2 750	2 809	2 904	116	123	122	35 200
Estonie	9	10	18	19	20	52	71	73	14 800
Irlande	145	155	173	175	185	141	130	130	40 200
Grèce	179	193	194	182	179	93	74	73	16 300
Espagne	803	861	1 055	1 049	1 058	100	94	94	22 800
France	1 637	1 711	2 091	2 114	2 142	111	107	107	32 400
Croatie	31	33	44	44	43	56	61	61	10 200
Italie	1 391	1 449	1 615	1 609	1 616	112	101	99	26 600
Chypre	13	14	19	18	18	94	93	89	20 500
Lettonie	10	12	22	23	24	45	60	64	12 100
Lituanie	:	18	33	35	36	48	69	73	12 400
Luxembourg	26	28	44	45	:	240	264	257	:
Hongrie	75	83	99	101	103	62	65	66	10 500
Malte	5	5	7	8	8	82	84	86	18 600
Pays-Bas	506	520	641	643	655	133	132	131	38 900
Autriche	231	242	317	323	329	127	129	128	38 500
Pologne	192	205	386	396	413	48	66	67	10 700
Portugal	146	152	168	169	173	78	76	79	16 600
Roumanie	53	61	134	144	150	31	53	55	7 500
Slovénie	26	28	36	36	37	83	82	82	18 100
Slovaquie	30	35	72	74	75	55	74	75	13 900
Finlande	152	158	200	202	204	114	115	113	37 400
Suède	293	307	423	436	429	127	126	127	44 300
Royaume-Uni	1 720	1 850	2 041	2 017	2 222	123	107	109	34 400
Islande	10	11	11	12	13	126	116	119	39 500
Norvège	202	213	397	393	377	154	190	186	73 400
Suisse	312	317	518	516	:	136	162	163	:
Monténégro	:	:	:	:	:	:	39	40	:
ARY de Macédoine	4	5	8	8	:	27	34	36	:
Albanie	:	:	:	:	:	:	28	28	:
Serbie	19	20	32	34	33	:	37	37	:
Turquie	:	:	:	:	:	35	52	53	:
Bosnie-Herzégovine	:	:	:	:	:	:	28	29	:
Japon	:	:	:	:	:	111	102	103	:
Etats-Unis	10 176	9 868	12 580	12 626	13 112	157	148	150	41 100

(¹) Rupture des séries.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [nama_10_gdp](#), [nama_10_pc](#) et [tec00114](#))



6.2 Comptes des secteurs

Les développements économiques dans le domaine de la production, de la génération et de la (re)distribution des revenus, de la consommation et de l'investissement peuvent être mieux compris s'ils sont **analysés** par secteur institutionnel. Les comptes de secteurs de l'**Union européenne (UE)**, notamment, fournissent plusieurs indicateurs clés pour les **ménages** et les sociétés non financières, comme le **taux d'épargne** des ménages et la **part de profits des entreprises**.

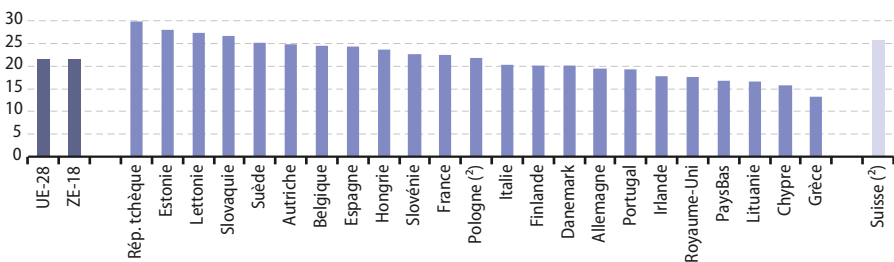
Le taux d'épargne des ménages en 2013 était plus élevé de presque deux points de pourcentage dans les 18 États membres de la **zone euro** (12,9 %) que dans l'**UE-28** (11,0 %). Cette différence s'explique, du moins en partie, par les taux d'épargne relativement élevés en Allemagne (16,3 %), en France et aux Pays-Bas (14,7 % pour chacun de ces deux États). Parmi les États membres de l'Union qui font partie de la zone euro (aucune donnée disponible pour la Grèce, le Luxembourg et Malte), huit enregistraient un taux d'épargne des ménages supérieur à

la moyenne de l'UE-28 (Allemagne, France, Pays-Bas, Slovaquie, Belgique, Autriche, Irlande et Italie) et les huit autres un taux inférieur. Le taux d'épargne des ménages était négatif en Lettonie (-4,0 %) et à Chypre (-7,6 %). Le taux d'épargne des ménages le plus élevé parmi les États membres de l'Union ne faisant pas partie de la zone euro (et pour lesquels des données étaient disponibles au moment de la rédaction de cet article) a été enregistré par la Suède (18,1 %), qui affichait en réalité le taux d'épargne le plus élevé parmi l'ensemble des États membres de l'Union.

En 2013, le taux d'investissement des ménages était de 7,8 % dans l'UE-28. Parmi les 21 États membres pour lesquels des données sont disponibles, ce taux était compris entre 10,7 % en Finlande et 10,0 % en Belgique, d'une part, et environ 5 % en Espagne, en Lettonie et en Hongrie, d'autre part. Il n'était que de 4,6 % au Portugal et de 4,1 % en Suède.

Le taux d'investissement des entreprises (pour les sociétés non financières) s'élevait

Graphique 6.2: Taux d'investissement (brut) des sociétés non financières, 2013 ⁽¹⁾ (en %)



⁽¹⁾ Bulgarie, Croatie, Luxembourg, Malte et Roumanie: non disponibles.

⁽²⁾ 2012.

Source: Eurostat (code des données en ligne: nasa_10_ki)

**Tableau 6.2:** Principaux ratios des comptes des secteurs, ménages, 2013 ⁽¹⁾

	Taux d'épargne	Taux d'investissement	Taux d'endettement	Ratio patrimoine financier net/ revenu	Taux d'épargne	Taux d'investissement	Taux d'endettement	Ratio patrimoine financier net/ revenu
	(en %)				Évolution par rapport à 2012 (en points de pourcentage)			
UE-28	11,0	7,8	:	:	-0,2	-0,2	:	:
ZE-18	12,9	8,3	:	:	0,2	-0,4	:	:
Belgique	13,5	10,0	93,6	372,9	-0,4	-0,3	2,0	9,2
Bulgarie	:	:	:	:	:	:	:	:
Rép. tchèque	9,7	7,9	57,7	128,3	-1,6	0,0	1,9	4,2
Danemark	6,7	7,8	255,8	270,8	-0,3	0,0	-8,6	17,9
Allemagne	16,3	9,3	83,3	183,4	-0,2	0,0	-1,0	6,5
Estonie	8,8	7,2	72,2	130,3	0,8	0,4	-5,2	10,6
Irlande	12,7	5,6	186,0	182,9	-0,2	0,3	-4,1	10,2
Grèce	:	:	:	:	:	:	:	:
Espagne	10,4	4,9	115,8	146,1	1,0	-1,4	-6,8	28,0
France	14,7	8,9	85,7	235,1	-0,2	-0,3	1,1	12,3
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	:
Italie	11,3	8,6	63,3	269,1	1,7	-0,5	-1,2	7,2
Chypre	-7,6	6,4	197,9	219,8	-9,4	-1,0	16,7	83,4
Lettonie	-4,0	4,9	48,8	83,6	1,7	-1,2	-8,1	-5,7
Lituanie	2,2	5,5	:	:	0,8	0,8	:	:
Luxembourg	:	:	:	:	:	:	:	:
Hongrie	10,7	4,8	48,2	143,8	0,4	-0,1	-5,0	9,7
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas	14,7	8,2	222,3	311,5	1,1	-1,0	-6,5	-15,0
Autriche	12,8	8,5	82,7	200,5	-1,5	0,0	-0,4	4,6
Pologne	:	:	:	:	:	:	:	:
Portugal	8,7	4,6	120,9	165,3	1,0	-0,6	-5,3	15,9
Roumanie	:	:	:	:	:	:	:	:
Slovénie	14,4	5,5	47,1	119,2	3,0	-0,5	-1,6	8,1
Slovaquie	8,5	7,3	48,1	59,5	1,3	-0,2	3,0	-0,5
Finlande	8,2	10,7	106,6	106,6	0,4	-0,3	0,3	8,6
Suède	18,1	4,1	144,4	289,9	0,3	-0,2	2,0	30,9
Royaume-Uni	6,4	6,7	:	:	-1,6	0,4	:	:
Suisse ⁽²⁾	22,0	5,7	168,1	314,2	:	:	:	:

⁽¹⁾ Y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages.

⁽²⁾ 2012.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [nasa_10_ki](#))

en 2013 à 21,6% dans l'UE-28. Entre 2012 et 2013, le taux d'investissement des entreprises a diminué dans une petite majorité d'États membres de l'Union (pour lesquels des données sont disponibles), et plus particulièrement en Finlande (-2,1 points de pourcentage), en Lettonie (-1,4 point), en Slovaquie (-1,2 point) et au Portugal

(-1,1 point), et en moyenne de 0,4 point de pourcentage dans la zone euro (ZE-18) et de 0,2 point dans l'ensemble de l'Union (UE-28). Les augmentations les plus fortes en ce qui concerne le taux d'investissement des entreprises en 2013 (par rapport à 2012) ont été enregistrées en Slovaquie (+1,4 point de pourcentage).



6.3 Finances publiques

Ces statistiques sont capitales pour déterminer la santé de l'économie d'un État membre. Dans le cadre du [pacte de stabilité et de croissance \(PSC\)](#) de l'Union européenne, les États membres se sont engagés à maintenir leur déficit et leur dette en dessous de certaines valeurs: le déficit public d'un État membre ne peut excéder -3% de son [produit intérieur brut \(PIB\)](#), tandis que sa dette ne peut excéder 60% du PIB. Si un État membre ne respecte pas ces limites, la [procédure de déficit excessif](#) est enclenchée.

Dans l'UE-28, le déficit public, mesuré en pourcentage du PIB, est passé de $-3,2\%$ en 2013 à $-2,9\%$ en 2014; dans la ZE-19, il est passé de $-2,9\%$ à $-2,4\%$. Quatre États membres — le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie et le Luxembourg — ont enregistré un excédent public en 2014. Onze États membres de l'Union (la Bulgarie, la République tchèque, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Roumanie, la Slovaquie et la Suède) ont enregistré en 2014 des déficits inférieurs au seuil de -3% du PIB. L'Italie a enregistré un déficit de $-3,0\%$ du PIB en 2014. En 2014, les pourcentages de déficit ont dépassé la

valeur de référence de $-3,0\%$ du PIB dans douze États membres. Les déficits publics les plus élevés (exprimés en pourcentage du PIB) ont été enregistrés par Chypre ($-8,8\%$), l'Espagne ($-5,8\%$), la Croatie et le Royaume-Uni ($-5,7\%$ chacun). Parmi les douze États membres qui ont affiché un déficit public excédant le seuil de $-3,0\%$ du PIB, dix ont également enregistré un déficit public excédant ce seuil pour chacune des trois années précédentes, et par conséquent pour l'ensemble de la période de référence.

L'importance du [secteur de l'administration publique](#) dans l'économie peut être mesurée par les recettes et les dépenses totales des administrations publiques en pourcentage du PIB. Dans l'UE-28, en 2014, les recettes totales des administrations publiques s'élevaient à $45,2\%$ du PIB (en baisse par rapport aux $45,4\%$ enregistrés en 2013) et les dépenses à $48,1\%$ du PIB (en baisse par rapport aux $48,6\%$ de 2013). Dans la ZE-19, en 2014, les dépenses totales des administrations publiques représentaient $49,0\%$ du PIB (en baisse par rapport aux $49,4\%$ enregistrés en 2013) et les recettes totales $46,6\%$ du PIB (résultat inchangé par rapport à 2013).



Tableau 6.3: Solde public et dette publique, 2011–14 ⁽¹⁾
(en % du PIB)

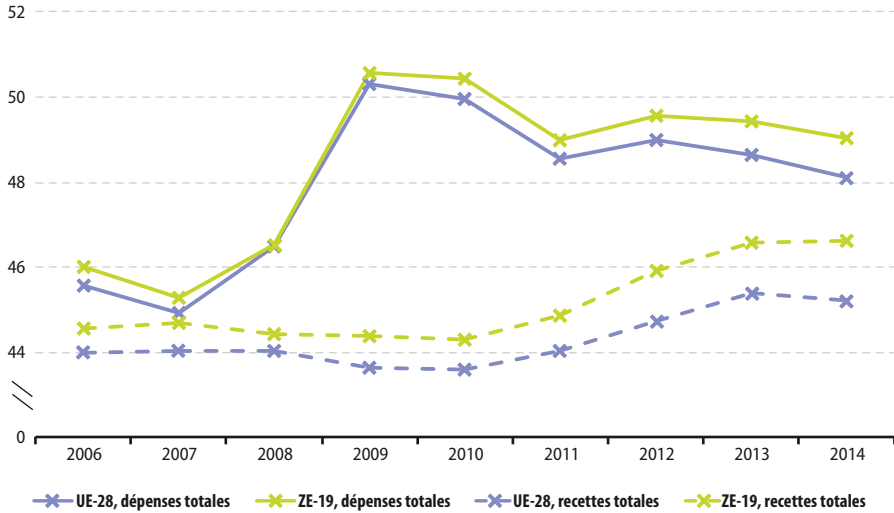
	Solde public (besoin net / capacité nette de financement du secteur consolidé des administrations publiques)				Dette publique (dette brute consolidée des administrations publiques)			
	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014
UE-28	-4,5	-4,2	-3,2	-2,9	80,9	83,7	85,5	86,8
ZE-19	-4,1	-3,6	-2,9	-2,4	85,8	89,1	90,9	91,9
Belgique	-4,1	-4,1	-2,9	-3,2	102,0	103,8	104,4	106,5
Bulgarie	-2,0	-0,7	-0,9	-2,8	15,7	18,0	18,3	27,6
Rép. tchèque	-2,7	-3,9	-1,2	-2,0	39,9	44,6	45,0	42,6
Danemark	-2,1	-3,7	-1,1	1,2	46,4	45,6	45,0	45,2
Allemagne	-0,9	0,1	0,1	0,7	77,9	79,3	77,1	74,7
Estonie	1,2	-0,2	-0,2	0,6	6,0	9,7	10,1	10,6
Irlande	-12,7	-8,1	-5,8	-4,1	111,2	121,7	123,2	109,7
Grèce	-10,2	-8,7	-12,3	-3,5	171,3	156,9	175,0	177,1
Espagne	-9,4	-10,3	-6,8	-5,8	69,2	84,4	92,1	97,7
France	-5,1	-4,8	-4,1	-4,0	85,2	89,6	92,3	95,0
Croatie	-7,5	-5,3	-5,4	-5,7	63,7	69,2	80,6	85,0
Italie	-3,5	-3,0	-2,9	-3,0	116,4	123,1	128,5	132,1
Chypre	-5,8	-5,8	-4,9	-8,8	66,0	79,5	102,2	107,5
Lettonie	-3,3	-0,8	-0,7	-1,4	42,7	40,9	38,2	40,0
Lituanie	-8,9	-3,1	-2,6	-0,7	37,2	39,8	38,8	40,9
Luxembourg	0,4	0,1	0,9	0,6	19,1	21,9	24,0	23,6
Hongrie	-5,5	-2,3	-2,5	-2,6	81,0	78,5	77,3	76,9
Malte	-2,6	-3,6	-2,6	-2,1	69,7	67,4	69,2	68,0
Pays-Bas	-4,3	-4,0	-2,3	-2,3	61,3	66,5	68,6	68,8
Autriche	-2,6	-2,2	-1,3	-2,4	82,1	81,5	80,9	84,5
Pologne	-4,9	-3,7	-4,0	-3,2	54,8	54,4	55,7	50,1
Portugal	-7,4	-5,6	-4,8	-4,5	111,1	125,8	129,7	130,2
Roumanie	-5,3	-2,9	-2,2	-1,5	34,2	37,3	38,0	39,8
Slovénie	-6,6	-4,0	-14,9	-4,9	46,5	53,7	70,3	80,9
Slovaquie	-4,1	-4,2	-2,6	-2,9	43,4	52,1	54,6	53,6
Finlande	-1,0	-2,1	-2,5	-3,2	48,5	52,9	55,8	59,3
Suède	-0,1	-0,9	-1,4	-1,9	36,2	36,6	38,7	43,9
Royaume-Uni	-7,6	-8,3	-5,7	-5,7	81,8	85,8	87,3	89,4
Norvège	13,4	13,8	11,3	9,1	27,5	29,2	29,3	26,4

(¹) Données extraites le 21 avril 2015.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: tec00127 et tsdde410)



Graphique 6.3: Évolution des dépenses totales et des recettes totales, 2006–14 ⁽¹⁾
(en % du PIB)



(1) Données extraites le 21 avril 2015. Axe y interrompu.

Source: Eurostat (code des données en ligne: gov_10a_main)

6.4 Taux de change et taux d'intérêt

La première partie de cette section examine l'évolution des taux de change au sein de l'Union européenne (UE) et les fluctuations des taux de change entre l'euro, le yen, le franc suisse et le dollar des États-Unis (qui sont toutes d'importantes monnaies de réserve). La seconde moitié de l'article porte sur les taux d'intérêt, c'est-à-dire le coût d'un emprunt et/ou le gain tiré d'un prêt d'argent. Au niveau macroéconomique, les principaux taux d'intérêt sont généralement fixés par les banques centrales et constituent un outil essentiel de la politique monétaire pour maintenir la stabilité des prix et juguler l'inflation.

L'indice des taux de change annuels moyens présentés dans le graphique 6.4 débute en 2004, au cours d'une période durant laquelle l'euro continuait de s'apprécier après avoir atteint des niveaux historiquement bas par rapport à de nombreuses autres devises. L'euro s'est considérablement apprécié par rapport au yen jusqu'en 2007, après quoi il s'est déprécié rapidement, chutant, en moyenne, de 8,7 % par an entre 2007 et 2012. On a d'abord observé une tendance similaire par rapport au dollar des États-Unis, l'euro s'appréciant jusqu'en 2008. Ensuite, on a observé une dépréciation plus faible mais moins régulière jusqu'en 2012 (-3,3 %

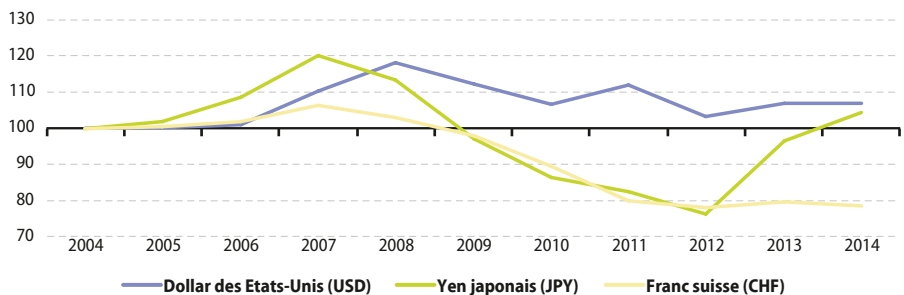


par an), suivie d'une légère appréciation en 2013 et d'une stabilisation en 2014. En revanche, l'euro s'est apprécié dans une moindre mesure par rapport au franc suisse, augmentant de 2,1 % par an entre 2004 et 2007. Entre 2007 et 2011, l'euro s'est déprécié de plus en plus rapidement par rapport au franc suisse, diminuant de 3,4 % en 2008, de 4,9 % en 2009, de 8,6 % en 2010 et de 10,7 % en 2011. En 2012, la dépréciation de l'euro face au franc suisse s'est ralentie (2,2 %), mais par rapport à son niveau de 2007, l'euro était alors 26,6 % plus faible que le franc suisse, ce qui équivalait à une réduction moyenne annuelle de 6,0 %. La stabilisation amorcée en septembre 2011 résultait de l'introduction par la banque centrale suisse d'un taux de change plancher de 1,20 CHF = 1 EUR, plafonnant efficacement l'appréciation du franc suisse. Ce taux de change plancher a été maintenu jusqu'au 15 janvier 2015. Après sa suppression, le franc suisse s'est apprécié de 30 % dans la négociation interjournalière et a clôturé à 23 %.

Le rendement des obligations au niveau de l'UE-28 (moyenne pondérée) a suivi l'évolution générale suivante: il a atteint

son plus haut niveau durant la période précédant la crise économique et financière, à savoir en 2007 et 2008, avant de décliner jusqu'en 2014 (avec une augmentation notable en 2011, reflétant des questions liées au financement de la dette souveraine). En 2014, les rendements étaient plus de deux fois inférieurs à leur niveau de 2007. La même évolution a été observée dans de nombreux États membres de l'Union, plusieurs d'entre eux ayant fait état, à la fin de la période considérée, d'une chute de leurs rendements sous les niveaux enregistrés en 2007 et 2008. Les principales exceptions à cette tendance étaient la Grèce et Chypre, où les rendements en 2014 étaient plus élevés qu'ils ne l'étaient avant et pendant la crise économique et financière, même si, dans les deux cas, ils étaient inférieurs aux rendements enregistrés en 2012. D'autres économies touchées par la crise de la dette souveraine, comme le Portugal, l'Irlande et, dans une moindre mesure, l'Espagne, l'Italie et la Slovénie, ont également enregistré en 2014 des rendements qui étaient retombés par rapport aux records de 2011, 2012 ou 2013.

Graphique 6.4: Taux de change par rapport à l'euro, 2004–14 ⁽¹⁾
(2004 = 100)



⁽¹⁾ Une réduction de la valeur de l'indice indique une appréciation de la monnaie étrangère et une dépréciation de l'euro.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [ert_bil_eur_a](#)), BCE



Tableau 6.4: Rendement des obligations - critère de convergence de l'UEM (critère de Maastricht), 2004-14 ⁽¹⁾
(en %)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
UE-28 ⁽²⁾	4,38	3,70	4,10	4,57	4,56	4,15	3,82	4,28	3,66	2,96	2,21
ZE ⁽³⁾	4,12	3,42	3,84	4,32	4,31	3,82	3,61	4,35	3,88	3,00	2,05
Belgique	4,15	3,43	3,81	4,33	4,42	3,90	3,46	4,23	3,00	2,41	1,71
Bulgarie	5,36	3,87	4,18	4,54	5,38	7,22	6,01	5,36	4,50	3,47	3,35
Rép. tchèque	4,82	3,54	3,80	4,30	4,63	4,84	3,88	3,71	2,78	2,11	1,58
Danemark	4,30	3,40	3,81	4,29	4,28	3,59	2,93	2,73	1,40	1,75	1,32
Allemagne	4,04	3,35	3,76	4,22	3,98	3,22	2,74	2,61	1,50	1,57	1,16
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Irlande	4,08	3,33	3,76	4,31	4,53	5,23	5,74	9,60	6,17	3,79	2,37
Grèce	4,26	3,59	4,07	4,50	4,80	5,17	9,09	15,75	22,50	10,05	6,93
Espagne	4,10	3,39	3,78	4,31	4,37	3,98	4,25	5,44	5,85	4,56	2,72
France	4,10	3,41	3,80	4,30	4,23	3,65	3,12	3,32	2,54	2,20	1,67
Croatie	:	:	4,43	4,93	6,04	7,83	6,29	6,54	6,13	4,68	4,05
Italie	4,26	3,56	4,05	4,49	4,68	4,31	4,04	5,42	5,49	4,32	2,89
Chypre	5,80	5,16	4,13	4,48	4,60	4,60	4,60	5,79	7,00	6,50	6,00
Lettonie	4,86	3,88	4,13	5,28	6,43	12,36	10,34	5,91	4,57	3,34	2,51
Lituanie	4,50	3,70	4,08	4,55	5,61	14,00	5,57	5,16	4,83	3,83	2,79
Luxembourg	2,84	2,41	3,30	4,46	4,61	4,23	3,17	2,92	1,82	1,85	1,34
Hongrie	8,19	6,60	7,12	6,74	8,24	9,12	7,28	7,64	7,89	5,92	4,81
Malte	4,69	4,56	4,32	4,72	4,81	4,54	4,19	4,49	4,13	3,36	2,61
Pays-Bas	4,10	3,37	3,78	4,29	4,23	3,69	2,99	2,99	1,93	1,96	1,45
Autriche	4,13	3,39	3,80	4,30	4,36	3,94	3,23	3,32	2,37	2,01	1,49
Pologne	6,90	5,22	5,23	5,48	6,07	6,12	5,78	5,96	5,00	4,03	3,52
Portugal	4,14	3,44	3,91	4,42	4,52	4,21	5,40	10,24	10,55	6,29	3,75
Roumanie	:	:	7,23	7,13	7,70	9,69	7,34	7,29	6,68	5,41	4,48
Slovénie	4,68	3,81	3,85	4,53	4,61	4,38	3,83	4,97	5,81	5,81	3,27
Slovaquie	5,03	3,52	4,41	4,49	4,72	4,71	3,87	4,45	4,55	3,19	2,07
Finlande	4,11	3,35	3,78	4,29	4,29	3,74	3,01	3,01	1,89	1,86	1,45
Suède	4,42	3,38	3,70	4,17	3,89	3,25	2,89	2,61	1,59	2,12	1,72
Royaume-Uni	4,93	4,46	4,37	5,06	4,50	3,36	3,36	2,87	1,74	2,03	2,14

⁽¹⁾ L'indicateur pour le Luxembourg repose sur un panier d'obligations à long terme d'une échéance résiduelle moyenne proche de 10 ans; les obligations sont émises par un établissement de crédit privé.

⁽²⁾ 2004 et 2005: UE-27.

⁽³⁾ ZE-12, 2004-06; ZE-13, 2007; ZE-15, 2008; ZE-16, 2009-10; ZE-17, 2011-13; ZE-18, 2014.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [tec00097](#)), BCE



6.5 Prix à la consommation — inflation et niveaux de prix relatifs

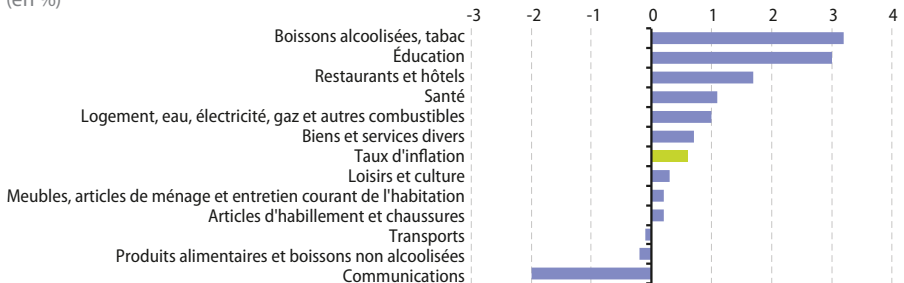
L'**inflation** désigne une augmentation du niveau général des prix des biens et des services dans une économie; la déflation est le phénomène inverse qui désigne une diminution du niveau général des prix. L'inflation et la déflation sont généralement mesurées à l'aide d'**indices des prix à la consommation** ou d'indices des prix de détail. Dans l'**Union européenne (UE)**, un indice des prix à la consommation a été spécifiquement conçu — l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**. D'autres facteurs (comme les salaires) n'évoluant pas, en cas d'inflation dans une économie, le pouvoir d'achat des consommateurs se contracte étant donné qu'ils ne sont plus en mesure d'acheter la même quantité de biens et de services pour une même quantité d'argent.

Par rapport aux tendances historiques, les indices des prix à la consommation ont augmenté à un rythme relativement faible au cours des deux dernières décennies. Après de fortes variations au cours de la période 2008–14, le taux d'accroissement des prix a diminué pour atteindre 0,6 % en 2014, c'est-à-dire le niveau le moins élevé depuis le dé-

but des enregistrements. De plus, pendant plusieurs mois en 2014, des taux d'inflation négatifs (indiquant une déflation) ont été enregistrés. Parmi les États membres de l'UE, la Roumanie a enregistré la plus forte hausse de l'IPCH entre 2005 et 2014 (une augmentation de 54,7%), tandis que l'Irlande a connu la hausse la plus faible au cours de la même période (9,6%). L'évolution globale dans l'UE a atteint 20,9%, un taux similaire à celui enregistré aux États-Unis (22,1 %).

En ce qui concerne les principales composantes de l'IPCH, les prix de l'énergie ont connu la plus forte croissance (une augmentation de 49,0 %) entre 2005 et 2014, malgré la baisse enregistrée en 2014, alors que les prix des produits industriels non énergétiques ont augmenté de 4,8 % sur la même période. Les taux relatifs à l'alimentation et aux services ont progressé à un rythme légèrement supérieur par rapport à l'indice tous postes. Dans le secteur des services, il convient de souligner la diminution des prix de 13,1 % dans le développement des communications au cours de la période considérée.

Graphique 6.5: Rubriques principales de l'IPCH, taux d'inflation annuel moyen, UE-28, 2014 (en %)



Source: Eurostat (code des données en ligne: [prc_hicp_aind](#))



Tableau 6.5: IPCH tous postes, taux d'inflation annuel moyen, 2004–14
(en %)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
EU⁽¹⁾	2,0	2,2	2,2	2,3	3,7	1,0	2,1	3,1	2,6	1,5	0,6
ZE⁽²⁾	2,1	2,2	2,2	2,1	3,3	0,3	1,6	2,7	2,5	1,4	0,4
Belgique	1,9	2,5	2,3	1,8	4,5	0,0	2,3	3,4	2,6	1,2	0,5
Bulgarie	6,1	6,0	7,4	7,6	12,0	2,5	3,0	3,4	2,4	0,4	-1,6
Rép. tchèque	2,6	1,6	2,1	3,0	6,3	0,6	1,2	2,1	3,5	1,4	0,4
Danemark	0,9	1,7	1,9	1,7	3,6	1,1	2,2	2,7	2,4	0,5	0,3
Allemagne	1,8	1,9	1,8	2,3	2,8	0,2	1,2	2,5	2,1	1,6	0,8
Estonie	3,0	4,1	4,4	6,7	10,6	0,2	2,7	5,1	4,2	3,2	0,5
Irlande	2,3	2,2	2,7	2,9	3,1	-1,7	-1,6	1,2	1,9	0,5	0,3
Grèce	3,0	3,5	3,3	3,0	4,2	1,3	4,7	3,1	1,0	-0,9	-1,4
Espagne	3,1	3,4	3,6	2,8	4,1	-0,2	2,0	3,1	2,4	1,5	-0,2
France	2,3	1,9	1,9	1,6	3,2	0,1	1,7	2,3	2,2	1,0	0,6
Croatie	2,1	3,0	3,3	2,7	5,8	2,2	1,1	2,2	3,4	2,3	0,2
Italie	2,3	2,2	2,2	2,0	3,5	0,8	1,6	2,9	3,3	1,3	0,2
Chypre	1,9	2,0	2,2	2,2	4,4	0,2	2,6	3,5	3,1	0,4	-0,3
Lettonie	6,2	6,9	6,6	10,1	15,3	3,3	-1,2	4,2	2,3	0,0	0,7
Lituanie	1,2	2,7	3,8	5,8	11,1	4,2	1,2	4,1	3,2	1,2	0,2
Luxembourg	3,2	3,8	3,0	2,7	4,1	0,0	2,8	3,7	2,9	1,7	0,7
Hongrie	6,8	3,5	4,0	7,9	6,0	4,0	4,7	3,9	5,7	1,7	0,0
Malte	2,7	2,5	2,6	0,7	4,7	1,8	2,0	2,5	3,2	1,0	0,8
PaysBas	1,4	1,5	1,7	1,6	2,2	1,0	0,9	2,5	2,8	2,6	0,3
Autriche	2,0	2,1	1,7	2,2	3,2	0,4	1,7	3,6	2,6	2,1	1,5
Pologne	3,6	2,2	1,3	2,6	4,2	4,0	2,7	3,9	3,7	0,8	0,1
Portugal	2,5	2,1	3,0	2,4	2,7	-0,9	1,4	3,6	2,8	0,4	-0,2
Roumanie ⁽³⁾	11,9	9,1	6,6	4,9	7,9	5,6	6,1	5,8	3,4	3,2	1,4
Slovénie	3,7	2,5	2,5	3,8	5,5	0,9	2,1	2,1	2,8	1,9	0,4
Slovaquie	7,5	2,8	4,3	1,9	3,9	0,9	0,7	4,1	3,7	1,5	-0,1
Finlande	0,1	0,8	1,3	1,6	3,9	1,6	1,7	3,3	3,2	2,2	1,2
Suède	1,0	0,8	1,5	1,7	3,3	1,9	1,9	1,4	0,9	0,4	0,2
Royaume-Uni	1,3	2,1	2,3	2,3	3,6	2,2	3,3	4,5	2,8	2,6	1,5
Islande	2,3	1,4	4,6	3,6	12,8	16,3	7,5	4,2	6,0	4,1	1,0
Norvège	0,6	1,5	2,5	0,7	3,4	2,3	2,3	1,2	0,4	2,0	1,9
Suisse	:	:	1,0	0,8	2,3	-0,7	0,6	0,1	-0,7	0,1	0,0
Turquie ⁽⁴⁾	10,1	8,1	9,3	8,8	10,4	6,3	8,6	6,5	9,0	7,5	8,9
Japon ⁽⁴⁾	0,0	-0,3	0,3	0,0	1,4	-1,4	-0,7	0,1	0,0	0,4	2,7
Etats-Unis ⁽⁴⁾	2,7	3,4	3,2	2,8	3,8	-0,4	1,6	3,2	2,1	1,5	1,6

(1) Les données font référence à l'agrégat officiel de l'UE. La zone de couverture varie en fonction de l'adhésion de nouveaux États membres et de leur intégration à l'aide d'une formule d'indice-chaine.

(2) Les données font référence à l'agrégat officiel de la zone euro. La zone de couverture varie en fonction de l'adhésion de nouveaux États membres et de leur intégration à l'aide d'une formule d'indice-chaine.

(3) 2004–05: pas strictement comparable à l'IPCH.

(4) IPC national: pas strictement comparable à l'IPCH.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [prc_hicp_a](#) et [prc_ipc_a](#))



6.6 Balance des paiements

La **balance des paiements** enregistre toutes les opérations économiques entre entités **résidentes** et non résidentes au cours d'une période donnée. Le solde du compte des transactions courantes détermine l'exposition d'une économie au reste du monde, tandis que le compte de capital et le compte d'opérations financières expliquent son mode de financement.

En 2014, l'**excédent** du compte des transactions courantes de l'**UE-28** s'est élevé à 126,5 **milliards** d'euros, soit 0,9% du **produit intérieur brut (PIB)**. Ces données peuvent être comparées à celles de l'année 2013, au cours de laquelle l'excédent du compte des transactions courantes était de 155,5 milliards d'euros. Les dernières évolutions du compte des transactions courantes de l'UE-28 montrent une légère interruption de la tendance observée en 2008: alors que le **déficit** du compte des transactions courantes a atteint son niveau le plus élevé en 2008, soit 2,3% du PIB, il a connu une diminution progressive au point de devenir excédentaire en 2012 (0,7% du PIB); cet excédent correspondait respectivement en 2013 et en 2014 à 1,2% et à 0,9% du PIB. L'excédent du compte des transactions courantes pour 2014 comportait un déficit pour les revenus secondaires (-0,6% du PIB) ainsi qu'un excédent pour les biens (0,3% du PIB), les services (1,1%) et les revenus primaires (0,1%). Huit États membres de l'UE ont enregistré un déficit du compte des transactions courantes en 2014 tandis que vingt ont affiché un excédent. Les déficits les plus importants (en proportion du PIB) ont été observés au Royaume-Uni (-5,5%) et à Chypre (-5,1%), tandis que les Pays-Bas

(10,3% du PIB) ont affiché l'excédent le élevé, suivis par l'Allemagne (7,6%), l'Irlande et le Danemark (6,2% chacun).

Parmi les pays et régions partenaires de l'UE, le déficit du compte des transactions courantes le plus important de l'UE-28 a été enregistré avec la Chine, soit 57,2 milliards d'euros en 2014, suivie par la Russie (37,4 milliards d'euros). Les excédents les plus importants ont été enregistrés avec les États-Unis (138,0 milliards d'euros) et la Suisse (85,4 milliards d'euros). Des excédents ont été enregistrés en outre avec Hong Kong, le Brésil, le Canada, le Japon et l'Inde. Il est intéressant de noter que le solde des transactions courantes de l'UE-28 enregistré avec le Japon est passé en 2014 d'une situation de déficit à une situation d'excédent (4,5 milliards d'euros).

Le solde net du compte d'opérations financières est interprété en tant que prêts nets au reste du monde lorsqu'il est positif et comme emprunts nets auprès du reste du monde lorsqu'il est négatif. Au total, dix-neuf États membres de l'UE étaient en 2014 des prêteurs nets à l'égard du reste du monde, la valeur la plus élevée en proportion du PIB ayant été enregistrée par les Pays-Bas (10,7% du PIB), tandis que neuf États membres de l'UE étaient des emprunteurs nets, les plus importants étant Malte (-8,3% du PIB) et la Croatie (-6,1% du PIB). Cependant, en valeur absolue, le prêteur net le plus important au sein de l'UE-28 était de loin l'Allemagne, avec 243,8 milliards d'euros en 2014. En 2014, la zone euro est apparue également comme un prêteur net à l'égard du reste du monde, avec 296,3 milliards d'euros de prêts nets, soit 2,9% du PIB.



Tableau 6.6: Principales composantes de la balance courante, 2014
(en % du PIB)

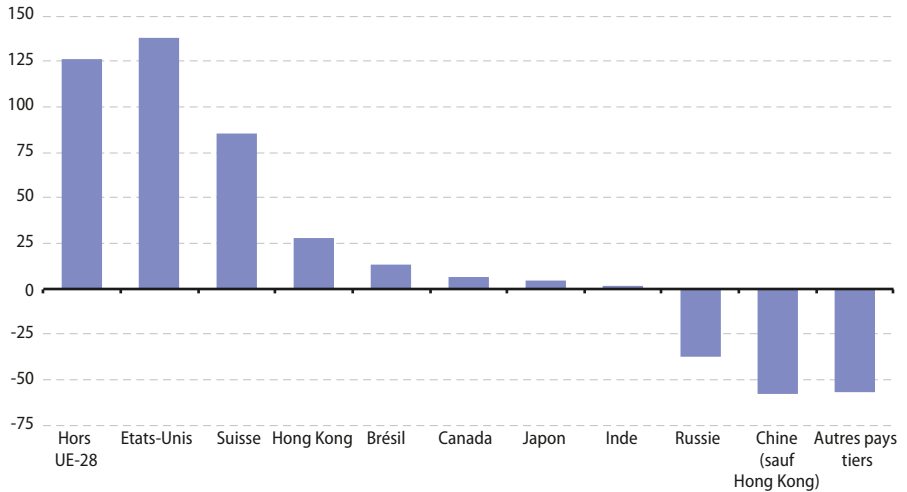
	Compte des transactions courantes	Biens	Services	Revenus primaires	Revenus secondaires
UE-28 (¹)	0,9	0,3	1,1	0,1	-0,6
ZE-19 (¹)	2,1	2,4	0,6	0,4	-1,4
Belgique	1,4	-0,7	1,3	2,8	-2,0
Bulgarie	0,9	-8,2	7,3	-2,1	3,8
Rép. tchèque	0,6	5,6	1,3	-6,1	-0,2
Danemark	6,2	2,8	2,4	2,9	-2,0
Allemagne	7,6	7,9	-1,3	2,3	-1,3
Estonie	-0,1	-5,2	7,7	-2,6	0,1
Irlande	6,2	25,0	-3,6	-14,0	-1,2
Grèce	0,9	-10,0	11,0	0,1	-0,2
Espagne	0,8	-2,0	4,6	-0,6	-1,2
France	-1,0	-1,7	0,7	2,2	-2,2
Croatie	0,6	-14,7	16,8	-3,3	1,8
Italie	1,9	3,1	0,0	:	:
Chypre	-5,1	-15,2	15,1	-2,6	-2,3
Lettonie	-3,1	-10,1	7,3	-0,8	0,5
Lituanie	0,1	-4,2	4,3	-3,1	3,1
Luxembourg	5,4	-0,9	37,7	-31,6	0,1
Hongrie	4,1	2,6	4,8	-2,6	-0,8
Malte	2,7	-14,1	20,4	-6,1	:
Pays-Bas	10,3	11,8	-1,0	1,3	-1,9
Autriche	0,8	-0,7	3,1	-0,6	-1,1
Pologne	-1,4	-0,2	2,0	-3,2	-0,1
Portugal	0,6	-5,2	6,3	-1,4	0,9
Roumanie	-0,4	-3,6	3,9	-1,9	1,2
Slovénie	5,8	3,5	4,6	-1,6	-0,7
Slovaquie	0,1	4,5	0,2	-3,0	-1,6
Finlande	-1,8	0,4	-0,7	:	:
Suède	6,3	3,0	1,6	3,3	-1,7
Royaume-Uni	-5,5	-6,7	4,8	-2,2	-1,4
Islande	3,7	:	:	:	:
Norvège	8,5	9,5	-1,1	1,7	-1,6
Monténégro	-15,3	-40,0	20,1	1,3	3,3
ARY de Macédoine	-1,3	-21,7	4,2	-2,6	18,9
Serbie	-6,3	-12,3	1,4	-4,4	9,1
Turquie	-5,8	-8,0	3,2	-1,1	0,1

(¹) UE-28: flux avec les pays hors UE-28. Zone euro: flux avec les pays hors zone euro. Contient des données confidentielles.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [bop_c6_q](#), [bop_gdp6_q](#) et [nama_10_gdp](#)), BCE



Graphique 6.6: Balance courante avec certains partenaires sélectionnés, UE-28, 2014
(en milliards d'euros)



Source: Eurostat (code des données en ligne: [bop_eu6_q](#))

6.7 Investissements directs étrangers

Les investissements directs étrangers (IDE) de l'UE marquent actuellement une reprise après les turbulences économiques et financières qui ont affecté les marchés mondiaux. En 2013, les flux sortants de l'UE-28 ont progressé de 34 % par rapport aux niveaux de l'UE-27 en 2012. De même, les flux entrants de l'UE-28 ont enregistré en 2013 une augmentation de 12 % par rapport aux résultats constatés l'année précédente dans l'UE-27. Toutefois, les flux d'IDE de l'UE-28 sont demeurés en 2013 inférieurs de plus de 20 % aux niveaux records atteints dans l'UE-27 en 2011, en ce qui concerne les transactions tant en provenance qu'à destination du reste du monde. Les revenus et retours sur les investissements sortants et entrants de l'UE-27 en 2012 étaient légèrement inférieurs à l'année précédente mais ils se sont maintenus au-dessus des niveaux de 2008

et 2009. Comme les années précédentes, les flux d'IDE transitant par des **entités à vocation spéciale (EVS)** ont contribué de manière très significative aux résultats enregistrés.

En 2013, les investissements directs de l'UE-28 à destination des États-Unis ont plus que doublé (+153 %) par rapport au niveau enregistré en 2012 pour l'UE-27. Les IDE sortants de l'UE-28 ont nettement augmenté en direction de la Suisse (atteignant 24,4 milliards d'euros), du Brésil (35,6 milliards d'euros) et des centres financiers offshore (39,9 milliards d'euros). Toutefois, les investissements directs de l'UE-28 ont reculé en Chine (passant de 15,5 milliards d'euros pour l'UE-27 en 2012 à 8,2 milliards d'euros pour l'UE-28 en 2013), à Hong Kong (de 15 milliards d'euros à 10,4 milliards d'euros) et en Inde



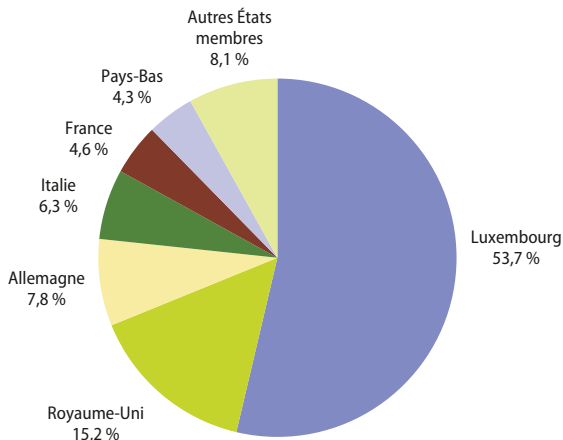
(de 5,5 milliards d'euros à 3,2 milliards d'euros), tandis que les investissements en Russie et au Canada étaient inférieurs aux IDE (antérieurs) retirés de ces pays, de sorte que l'UE-28 a enregistré un solde globalement négatif avec ces deux pays (désinvestissement).

Les flux entrants d'IDE de l'UE-28 ont connu en 2013 une évolution similaire, augmentant de 12% par rapport aux niveaux enregistrés l'année précédente dans l'UE-27. Les États-Unis sont restés la principale source d'IDE entrants dans l'UE et leurs investissements ont plus que triplé en 2013. Au cours de la même année, les flux d'IDE en provenance du Brésil (21,5 milliards d'euros pour l'UE-28 en 2013, contre 2,2 milliards d'euros pour l'UE-27 en 2012) et du Japon (9,6 milliards d'euros contre 3,9 milliards d'euros) ont aussi fortement augmenté, tandis que Hong Kong et l'Inde ont recommencé à investir dans l'UE-28 après le désinvestissement enregistré en 2012 dans l'UE-27.

On constate, toutefois, une importante diminution des IDE entrants en provenance du Canada et de la Chine, tandis que les flux venant des centres financiers offshore ont marqué un recul sensible, au point d'être négatifs (désinvestissement) en 2013.

Les flux d'IDE peuvent varier considérablement d'une année à l'autre, principalement sous l'influence de fusions et acquisitions de grande ampleur. Au cours de la période 2011-13, le Luxembourg a affiché la part la plus importante (54%) des flux sortants d'IDE de l'UE, les investissements directs de ce pays étant presque essentiellement gérés par des entités à vocation spéciale. Les entités à vocation spéciale jouent également un rôle important dans d'autres États membres de l'Union, notamment les Pays-Bas, l'Autriche, la Hongrie et Chypre; il convient toutefois de remarquer que les données présentées ici pour ces pays n'incluent pas ces entités.

Graphique 6.7: Flux sortants d'IDE, moyenne de la période 2011-13 ⁽¹⁾
(en % des flux extra-UE sortants de l'UE-27)



(¹) 2013: provisoire. 2011 et 2012: flux extra-UE sortants de l'UE-27. 2013: flux extra-UE sortants de l'UE-28.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [bop_fdi_main](#))



Tableau 6.7: Investissements directs étrangers, UE, 2010–13 ⁽¹⁾
(en milliards d'euros)

	Flux sortants d'IDE				Flux entrants d'IDE			
	2011	2012	2013	Part en 2012 (en %)	2011	2012	2013	Part en 2012 (en %)
Pays hors UE	474,8	255,6	341,4	100,0	424,0	291,8	326,6	100,0
Europe (hors UE, y compris l'AELE), dont	94,3	72,2	:	28,2	50,2	66,1	:	22,7
Suisse	48,7	4,5	24,4	1,8	42,4	19,7	18,2	6,7
Norvège	6,5	19,3		7,6	10,0	10,6	:	3,6
Russie	8,3	16,2	-10,7	6,3	3,1	8,4	8,1	2,9
Turquie	9,9	4,9	:	1,9	0,3	2,6	:	0,9
Ukraine	1,0	0,0	:	0,0	-0,1	0,1	:	0,0
Afrique, dont	14,8	7,8	:	3,1	3,2	15,3	:	5,2
Égypte	5,4	2,9	:	1,1	0,2	0,4	:	0,1
Afrique du Sud	2,8	4,9	:	1,9	-1,7	-4,8	:	-1,6
Amérique du Nord, dont	193,7	80,5	:	31,5	261,9	118,5	:	40,6
Canada	30,3	17,6	-1,8	6,9	1,2	19,7	2,5	6,8
Etats-Unis	163,4	62,9	159,3	24,6	260,5	98,8	312,8	33,9
Amérique centrale, dont	42,5	-4,9	:	-1,9	41,7	48,3	:	16,6
Mexique	4,8	0,1	:	0,0	0,4	4,9	:	1,7
Amérique du Sud, dont	37,8	31,6	:	12,4	18,2	3,7	:	1,3
Argentine	0,4	2,4	:	0,9	0,0	0,2	:	0,1
Brésil	30,3	22,2	35,6	8,7	13,0	2,2	21,5	0,8
Asie, dont	89,8	57,0	:	22,3	47,7	38,0	:	13,0
Pays du golfe Persique	11,5	13,8	:	5,4	14,1	-0,1	:	0,0
Chine (Hong Kong non inclus)	20,1	15,5	8,2	6,1	4,3	7,7	1,1	2,6
Hong Kong	7,0	15,0	10,4	5,9	7,2	-1,1	8,2	-0,4
Japon	3,7	1,4	2,8	0,6	10,0	3,9	9,6	1,3
Inde	13,8	5,5	3,2	2,1	2,3	-0,7	0,4	-0,2
Singapour	7,9	-8,9	:	-3,5	4,4	5,8	:	2,0
Corée du Sud	2,5	0,0	:	0,0	1,7	4,3	:	1,5
Océanie et régions polaires du sud, dont	-3,2	11,0	:	4,3	3,7	0,5	:	0,2
Australie	-4,0	11,6	:	4,5	3,7	0,2	:	0,1
Centres financiers offshore	69,9	23,0	39,9	9,0	46,4	74,2	-41,4	25,4

(¹) 2010–12: UE-27. 2013: UE-28. Les chiffres provisoires pour 2013 se basent sur les données trimestrielles annualisées. La somme des données par continents n'est pas égale au total des pays hors UE, car certains flux ne sont pas alloués.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [bop_fdi_main](#))

**Commerce
international**

7





Introduction

L'Union européenne (UE) dispose d'une politique commune en matière d'échanges internationaux, souvent appelée politique commerciale commune. En d'autres termes, l'Union agit comme une seule et unique entité en ce qui concerne les questions commerciales, y compris les questions liées à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Dans de tels cas, la Commission européenne négocie des accords commerciaux et représente les intérêts de l'Europe au nom des États membres de l'Union.

Après les perturbations induites en 2009 par la crise économique et financière mondiale, on a assisté à un retour progressif d'une plus grande intégration du commerce dans l'UE-28 entre 2010 et 2012, avant un nouveau recul en 2013. La crise a eu une incidence considérable sur les échanges internationaux de biens en 2009, mais cette influence a été relativement limitée dans le temps et l'intégration du commerce de biens est repartie à la hausse en 2010, atteignant des niveaux supérieurs à ceux enregistrés en 2008. L'intégration du commerce de services dans l'UE-28 est restée stable en 2009 avant de repartir elle aussi à la hausse.

La valeur moyenne des crédits et des débits de l'UE-28 par rapport au produit intérieur brut (PIB) correspondait à 12,9% du PIB en 2013 pour les biens, contre 9,8% seulement en 2009. Le niveau d'intégration du commerce a été moins prononcé pour les services (que pour les biens). La valeur moyenne des crédits et des débits pour les services a toutefois atteint 4,6% du PIB en 2013, contre 3,2% en 2003. Les dernières données disponibles pour 2013 montrent que l'importance relative de l'intégration du commerce pour les biens et les services dans l'UE-28 a atteint son niveau le plus élevé ou en était proche. Ces chiffres confirment que la sortie de la crise a été généralement plus rapide pour le commerce international que pour le PIB.

En 2013, l'UE-28 a enregistré un excédent de la balance des biens et services qui représentait 1,5% du PIB, comparé à des déficits de 0,7% au Japon et de 3,6% aux États-Unis (il est à noter que les dernières données disponibles pour ces deux pays portent sur l'année 2011). L'excédent dégagé en 2013 par l'UE-28 résultait d'excédents tant pour les services (1,3% du PIB) que pour les biens (0,2%).

7.1 Commerce international de biens

Le total du commerce international de biens de l'UE-28 avec le reste du monde (la somme des exportations et importations extra-UE) a été évalué à 3 419 milliards d'EUR en 2013. Si les exportations de l'UE-28 ont affiché des niveaux records, les importations ont diminué de plus de 100 milliards d'EUR par rapport à 2012. En conséquence, la balance commerciale de l'UE-28 a été positive pour la première fois depuis le début de la série

(les données pour les exportations extra-UE de l'UE-28 sont disponibles depuis 2002).

Entre 2012 et 2013, les exportations de biens en provenance des principaux partenaires commerciaux de l'UE-28 ont évolué de façon très contrastée. Les exportations à destination de la Suisse ont affiché le taux de croissance le plus important (27,0%), tandis que les exportations vers la Corée du



Sud, la Turquie et la Chine ont progressé moins rapidement (respectivement de 5,8 %, 3,1 % et 3,0 %). La baisse la plus importante a été enregistrée pour les exportations vers l'Inde (de 6,9%), et d'autres baisses, moins marquées, ont été notées pour les exportations vers la Russie (de 2,9%), le Japon (de 2,8%) et les États-Unis (de 1,6%).

Les États-Unis sont toutefois restés, de loin, la plus importante destination des biens exportés par l'UE-28 en 2013, même si la part des exportations vers ce pays est passée de 26,4% du total en 2003 à 16,6% en 2013. Les machines et le matériel de transport ont constitué, en valeur, les biens les plus largement exportés par l'UE-28 vers les États-Unis en 2013. Ce même groupe de produits a également dominé les exportations vers la Chine, troisième marché par ordre d'importance pour les exportations européennes en 2013 (avec 8,5% du total de l'UE-28), juste derrière la Suisse (9,8%).

Entre 2012 et 2013, l'UE-28 a connu une baisse du niveau des importations de biens en provenance de tous ses principaux

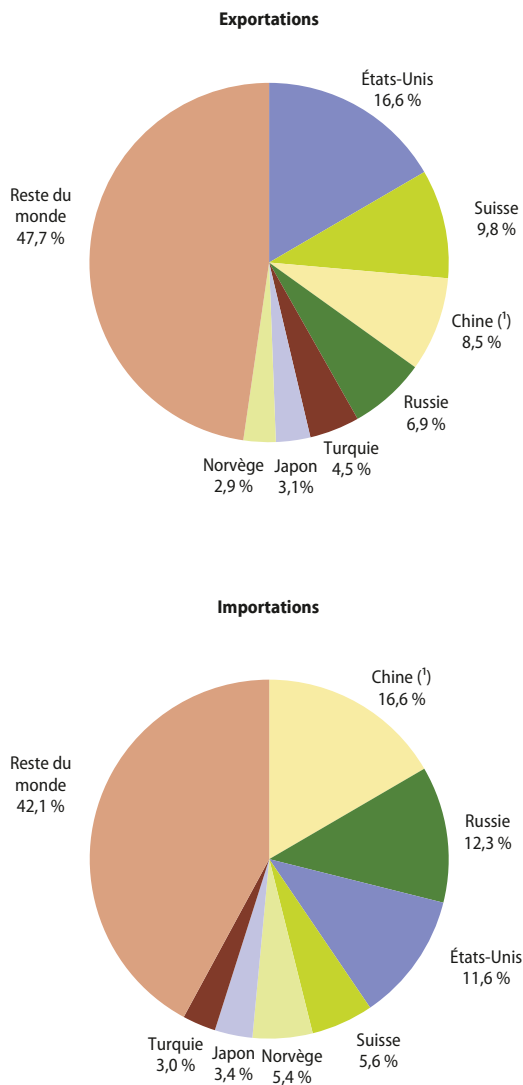
partenaires commerciaux, à l'exception de la Turquie (hausse de 4,4%). Les baisses les plus importantes ont été enregistrées pour les importations en provenance du Japon (12,7%), du Brésil (11,8%), de la Suisse (11,0%) et de la Norvège (10,9%). La Chine — le pays de provenance d'un sixième de toutes les importations dans l'UE-28 en 2013 — est restée le premier fournisseur de l'UE-28 en 2013, même si les importations de produits chinois ont diminué de 4,0% entre 2012 et 2013. Une baisse a été enregistrée pour toutes les principales catégories de produits, à l'exception des produits chimiques (hausse de 1,1%) et des produits alimentaires, boissons et tabacs (hausse de 0,2%).

Une hausse relativement limitée des exportations à destination des pays tiers a été constatée pour les deux groupes de produits les plus exportés en 2013, à savoir les machines et le matériel de transport (0,6%) et les autres articles manufacturés (1,0%). Le plus fort taux de croissance des exportations de l'UE-28 en 2013 a été enregistré pour les produits alimentaires, boissons et tabacs, qui ont atteint la valeur record de 104,3 milliards d'EUR.



Graphique 7.1: Principaux partenaires commerciaux pour les exportations et les importations, UE-28, 2013

(en % des exportations et importations extra UE-28)



(*) Sauf Hong-Kong.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [ext_lt_maineu](#))

Tableau 7.1: Commerce extra UE-28 par principaux produits, UE-28, 2008, 2012 et 2013

	2008		2012		2013	
	(en milliards d'euros)	(en %)	(en milliards d'euros)	(en %)	(en milliards d'euros)	(en %)
Exportations						
Total	1 309,1	100,0	1 683,1	100,0	1 737,0	100,0
Produits alimentaires, boissons et tabacs	67,8	5,2	99,0	5,9	104,3	6,0
Produits de base	32,0	2,4	47,6	2,8	45,3	2,6
Combustibles minéraux, lubrifiants	84,7	6,5	125,6	7,5	120,8	7,0
Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	197,5	15,1	275,4	16,4	273,2	15,7
Autres articles manufacturés	313,5	23,9	379,3	22,5	383,0	22,1
Machines et matériel de transport	570,9	43,6	705,2	41,9	709,2	40,8
Importations						
Total	1 585,2	100,0	1 798,6	100,0	1 682,4	100,0
Produits alimentaires, boissons et tabacs	81,0	5,1	93,1	5,2	93,5	5,6
Produits de base	75,3	4,8	80,7	4,5	76,0	4,5
Combustibles minéraux, lubrifiants	460,2	29,0	548,5	30,5	498,7	29,6
Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	124,2	7,8	163,3	9,1	157,6	9,4
Autres articles manufacturés	375,1	23,7	387,9	21,6	381,8	22,7
Machines et matériel de transport	425,8	26,9	452,3	25,1	434,1	25,8
Solde commercial						
Total	-276,1	-	-115,5	-	54,6	-
Produits alimentaires, boissons et tabacs	-13,2	-	5,9	-	10,9	-
Produits de base	-43,3	-	-33,2	-	-30,8	-
Combustibles minéraux, lubrifiants	-375,4	-	-422,9	-	-377,8	-
Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	73,3	-	112,1	-	115,5	-
Autres articles manufacturés	-61,6	-	-8,5	-	1,3	-
Machines et matériel de transport	145,1	-	252,9	-	275,0	-

Source: Eurostat (code des données en ligne: [ext_lt_intertrd](#))

7.2 Commerce international de services

Les services jouent un rôle majeur dans toutes les économies modernes. Un secteur des services efficient est jugé essentiel pour la croissance économique et commerciale, ainsi que pour le développement d'économies dynamiques et résilientes. Les services apportent un soutien vital à l'économie dans son ensemble et plus particulièrement à l'industrie, par exemple au moyen de la finance,

de la logistique et des communications. L'intensification des échanges et la disponibilité généralisée des services peuvent dynamiser la croissance économique en améliorant les performances des autres secteurs, tant il est vrai que les services apportent une contribution clé au niveau intermédiaire, surtout dans un monde globalisé de plus en plus interdépendant.

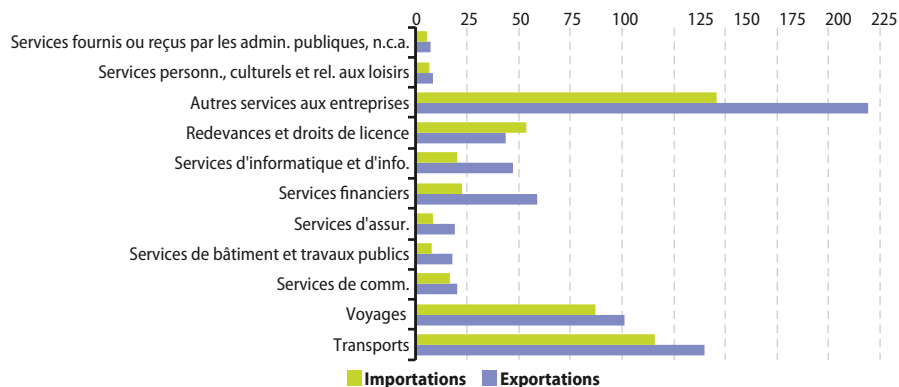


Le commerce international de services de l'UE-28 a progressé en 2013 (chiffres provisoires), les exportations vers le reste du monde étant passées de 661,9 milliards d'euros (661 900 millions d'euros) en 2012 à 684,4 milliards d'euros en 2013, soit une augmentation de 3,4%. Les importations de l'UE-28 en provenance du reste du monde ont augmenté de 0,5%, évoluant de 508,5 milliards d'euros en 2012 à 511,2 milliards d'euros en 2013. L'UE-28 a donc dégagé, dans le domaine des échanges de services, un excédent de 173,2 milliards d'euros en 2013, contre des excédents de 71,3 milliards d'euros en 2008 et de 153,4 milliards d'euros en 2012.

En ce qui concerne les échanges dans les différentes catégories de services, les autres services aux entreprises — à savoir les services divers aux entreprises, spécialisés et techniques — ont totalisé en 2013 un tiers des

exportations et des importations extra-UE de l'UE-28, soit 219 milliards d'euros d'exportations et 146 milliards d'euros d'importations, suivis des transports (140 milliards d'euros d'exportations et 116 milliards d'euros d'importations), des voyages (101 milliards d'euros d'exportations et 87 milliards d'euros d'importations) et des services financiers (59 milliards d'euros d'exportations et 23 milliards d'euros d'importations). Dans le domaine des échanges de services extra-UE-28, les excédents les plus importants ont été affichés par les autres services aux entreprises (73 milliards d'euros), les services financiers (36 milliards d'euros), les services informatiques et d'information (27 milliards d'euros) et les transports (24 milliards d'euros). Le seul déficit constaté dans les échanges extra-UE concernait les redevances et droits de licence (9 milliards d'euros).

Graphique 7.2: Commerce de services extra UE, par grandes catégories, UE-28, 2013 ⁽¹⁾
(en milliards d'euros)



⁽¹⁾ Chiffres provisoires basés sur les données trimestrielles annualisées.

Source: Eurostat (code des données en ligne: bop_its_det)



Tableau 7.2: Commerce international de services, 2008 et 2013 ⁽¹⁾
(en milliards d'euros)

	Exportations			Importations			Solde	
	2008	2013	Croissance 2012-13 (en %)	2008	2013	Croissance 2012-13 (en %)	2008	2013
EU ⁽²⁾	525,3	684,4	3,4	454,0	511,2	0,5	71,3	173,2
ZE-17	512,9	661,2	5,5	470,0	549,1	2,1	42,9	112,1
Belgique	62,7	81,4	3,0	58,0	73,7	3,5	4,7	7,7
Bulgarie	5,4	5,8	0,5	4,0	3,7	7,3	1,3	2,1
Rép. tchèque	14,9	16,9	-1,8	11,9	14,8	-2,4	3,0	2,0
Danemark	49,6	52,9	2,9	42,6	45,0	-0,6	7,0	7,8
Allemagne	174,7	226,7	7,7	200,3	239,9	4,2	-25,6	-13,1
Estonie	3,6	4,5	5,1	2,3	3,2	6,8	1,3	1,2
Irlande	67,9	94,6	4,8	75,6	88,6	1,7	-7,7	6,1
Grèce	34,1	27,9	1,4	16,9	11,0	-11,4	17,1	16,9
Espagne	97,7	109,3	2,0	71,9	68,4	-2,5	25,8	40,9
France	112,9	178,5	6,1	96,4	142,3	4,9	16,5	36,2
Croatie	10,1	9,5	2,4	3,1	2,7	-4,4	7,0	6,8
Italie	78,8	83,5	2,0	87,4	80,5	-2,5	-8,6	3,0
Chypre	6,5	5,8	-6,8	2,9	2,5	-12,6	3,6	3,3
Lettonie	3,1	3,7	4,2	2,2	2,0	-0,5	0,9	1,7
Lituanie	3,2	5,4	17,0	2,8	3,8	12,8	0,4	1,6
Luxembourg	46,5	60,3	7,4	26,5	36,5	11,0	20,0	23,9
Hongrie	13,8	16,2	2,3	12,3	12,7	2,1	1,5	3,5
Malte	2,9	3,8	0,0	1,8	2,4	-0,5	1,1	1,4
Pays-Bas	85,9	87,5	-15,7	76,5	73,7	-21,2	9,5	13,8
Autriche	43,4	49,1	4,3	29,1	33,7	2,1	14,2	15,4
Pologne	24,2	30,2	2,5	20,7	25,0	0,5	3,5	5,3
Portugal	17,9	20,6	7,7	11,3	10,6	2,2	6,6	9,9
Roumanie	8,8	10,8	28,3	8,1	8,1	10,8	0,7	2,7
Slovénie	5,0	5,4	4,9	3,5	3,4	1,6	1,4	2,0
Slovaquie	5,8	5,6	0,6	6,3	5,5	3,6	-0,5	0,1
Finlande	21,7	22,9	4,4	21,0	22,5	-4,2	0,7	0,4
Suède	47,2	57,2	3,6	35,9	43,9	3,6	11,3	13,4
Royaume-Uni	195,0	225,4	-1,1	138,3	136,4	-3,7	56,7	89,0
Islande	1,3	2,6	9,1	1,5	2,2	-0,3	-0,2	0,4
Norvège	30,8	30,8	-7,9	30,6	37,7	-0,3	0,2	-6,9
Suisse	52,7	:	:	21,0	:	:	31,6	:
Monténégro	:	1,1	6,1	:	0,4	6,7	:	0,6
ARY de Macédoine	0,7	0,9	6,6	0,7	0,8	3,0	0,0	0,1
Turquie	25,3	:	:	12,5	:	:	12,8	:
Japon	100,8	:	:	114,9	:	:	-14,0	:
Etats-Unis	364,2	:	:	274,7	:	:	89,5	:

(1) 2013: chiffres provisoires basés sur les données trimestrielles annualisées. Les données relatives à l'UE et à la zone euro concernent respectivement les flux extra-UE et extra-zone euro, tandis que les données relatives aux pays individuels portent sur les flux avec le reste du monde (tous les partenaires).

(2) 2008: UE-27. 2012 et 2013: UE-28.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [bop_its_det](#))

**Agriculture,
sylviculture et pêche**

8





Introduction

L'agriculture a été l'un des premiers secteurs de l'économie (après le charbon et l'acier) à retenir l'attention des décideurs politiques de l'Union européenne (UE). L'article 39 du traité de Rome instituant la CEE (1957) a défini les objectifs de la première politique agricole commune (PAC); ceux-ci visaient à accroître la productivité agricole afin d'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, à stabiliser les marchés et à garantir la sécurité d'approvisionnement à des prix abordables pour les consommateurs.

En décembre 2013, la dernière réforme de la PAC a été formellement adoptée par le Parlement européen et le Conseil. Celle-ci repose sur quatre nouveaux instruments législatifs visant à simplifier les règles de la PAC et qui portent sur:

- le soutien au développement rural, règlement (UE) n° 1305/2013;
- le financement, la gestion et le suivi de la PAC, règlement (UE) n° 1306/2013;
- les paiements directs, règlement (UE) n° 1307/2013;
- les mesures liées aux produits agricoles, règlement (UE) n° 1308/2013.

La PAC après 2013 s'articule essentiellement autour des éléments suivants: une répartition plus équitable des paiements directs (assortie d'un soutien ciblé et d'objectifs de convergence), le renforcement de la position des agriculteurs dans la chaîne de production alimentaire (au moyen de mesures telles que la promotion des organisations professionnelles et interprofessionnelles, la restructuration des secteurs du sucre et du

vin, la révision des mécanismes d'intervention publique et de l'aide au stockage privé, et la création de nouveaux outils de gestion des crises), ainsi qu'un soutien continu au développement rural afin de protéger l'environnement et la biodiversité.

L'Union ne mène pas de politique séparée pour la sylviculture, mais les forêts sont concernées par un large éventail de politiques sectorielles européennes. Les fonctions écologiques des forêts suscitent un intérêt croissant pour la protection de la biodiversité, ainsi que dans le contexte des politiques énergétiques et des incidences du changement climatique. En outre, l'UE finance de nombreuses mesures de développement rural qui profitent directement aux propriétaires de forêts.

La Commission européenne a soumis des propositions en vue d'une réforme de la politique commune de la pêche (PCP) qui ont été adoptées en décembre 2013 et sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2014. La PCP a été conçue pour préserver les stocks de poisson et les gérer comme une ressource commune; elle donne à l'ensemble de la flotte de pêche européenne une égalité d'accès aux eaux et aux fonds de pêche de l'UE. Elle vise à garantir la durabilité de l'industrie de la pêche européenne sur le plan environnemental, économique et social, en maintenant des rendements élevés à long terme pour tous les stocks (au plus tard en 2020). C'est ce que l'on appelle le rendement maximal durable. L'autre objectif de la PCP, qui acquiert une importance croissante, est de réduire au maximum, voire d'empêcher les captures non désirées et les pratiques de gaspillage.

8.1 Production agricole, indices de prix et revenu agricole

L'un des principaux objectifs de la **politique agricole commune (PAC)** est de garantir aux agriculteurs un niveau de vie raisonnable. Bien que ce concept ne soit pas explicitement défini dans la PAC, une série d'indicateurs, dont l'évolution du revenu tiré de l'exploitation agricole, peut permettre de déterminer les progrès réalisés pour atteindre cet objectif.

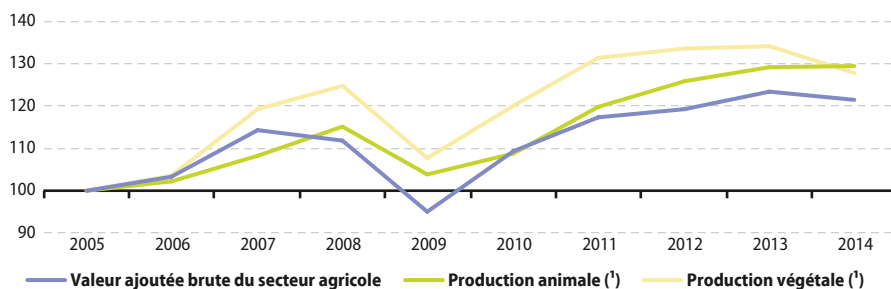
À la suite de la crise économique et financière, la valeur brute de la **production végétale** de l'UE-28 aux prix à la production a chuté pour atteindre un creux relatif de 170,3 milliards d'euros en 2009. Cette situation a été suivie par une reprise et quatre années de croissance consécutives jusqu'en 2013 (culminant à 212,1 milliards d'euros). Cependant, les dernières informations disponibles révèlent que la production végétale dans l'UE-28 a diminué de 4,8 % en 2014 pour s'établir à 201,8 milliards d'euros.

La **production animale** brute de l'UE-28 aux prix à la production a également enregistré un creux relatif en 2009 (134,7 milliards

d'euros), mais a ensuite augmenté pendant cinq années consécutives jusqu'en 2014, d'abord à un rythme très rapide. Le taux de variation a ensuite ralenti et en 2014, presque aucun changement n'a été enregistré (0,2 % de hausse) dans la valeur de la production animale dans l'UE-28, qui a atteint 167,9 milliards d'euros.

Ces hausses de la production brute dans l'UE-28 au cours de la période 2009–13 ont été contrebalancées, dans une certaine mesure, par une augmentation de la valeur de la **consommation intermédiaire** de biens et services aux prix de base. Ici aussi, une période de croissance relativement rapide a été suivie par des taux de croissance plus modestes et une réduction de 2,7 % en 2014. En conséquence, à partir d'un creux relatif de 125,0 milliards d'euros en 2009, la valeur ajoutée brute du secteur agricole de l'UE-28 aux prix à la production a augmenté pendant quatre années consécutives pour atteindre un sommet relatif de 162,3 milliards d'euros en 2013, avant de chuter de 1,5 % à 159,8 milliards d'euros en 2014.

Graphique 8.1: Production agricole et valeur ajoutée brute aux prix à la production, UE-28, 2005–14 (2005 = 100)



(¹) 2014: estimation.

Source: Eurostat (code des données en ligne: aact_eaa01)



Tableau 8.1: Production agricole et valeur ajoutée brute aux prix à la production, 2010 et 2014
(en millions d'euros)

	Production végétale		Production animale		Valeur ajoutée brute du secteur agricole	
	2010	2014	2010	2014	2010	2014
UE-28	189685	201814	140928	167878	143817	159835
Belgique	3618	3368	3959	4577	2390	2040
Bulgarie	2118	2485	1037	1050	1277	1564
Rép. tchèque	2250	2815	1571	1794	918	1414
Danemark	3474	3340	5601	6605	2639	2571
Allemagne	22770	24040	21299	25143	14278	19492
Estonie	274	383	317	425	231	332
Irlande	1518	1811	3847	5241	1382	2103
Grèce	6596	6607	2770	2609	5399	5139
Espagne	24587	24163	13519	15846	21646	21192
France	38809	39420	22329	26116	26686	25156
Croatie	1541	1186	846	772	1007	906
Italie	24986	26438	14322	16567	24197	26894
Chypre	324	357	330	338	315	339
Lettonie	474	602	371	495	223	186
Lituanie	924	1335	801	923	502	775
Luxembourg	133	191	166	220	86	115
Hongrie	3473	4548	2111	2605	1910	3008
Malte	47	47	68	71	54	62
Pays-Bas	12602	12879	9361	11378	9620	10119
Autriche	2765	2870	2840	3420	2489	2795
Pologne	8782	10842	9115	11260	6498	8702
Portugal	3538	3595	2371	2582	2378	2242
Roumanie	10311	10938	3592	3888	6534	6783
Slovénie	592	584	486	548	399	449
Slovaquie	868	1166	744	824	300	513
Finlande	1377	1486	1955	2189	1132	844
Suède	2317	2652	2344	2739	1488	1571
Royaume-Uni	8619	11664	12857	17655	7842	12528
Norvège	1419	1550	2317	2526	1194	1279
Suisse	3039	3412	3436	4294	2710	3470
ARY de Macédoine	852	:	291	:	600	:

Source: Eurostat (code des données en ligne: [aact_eaa01](#))

8.2 Structure des exploitations agricoles

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles, ESEA, permet d'évaluer la situation agricole dans l'UE, en suivant les tendances et les évolutions que connaît la structure des exploitations agricoles, tout en modelant l'impact des événements extérieurs ou des propositions politiques.

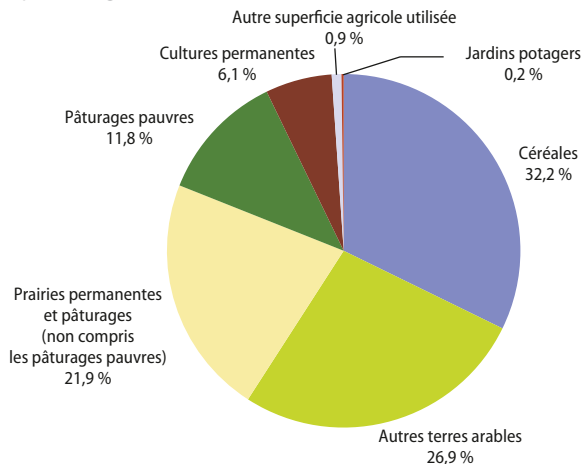
Ces dix dernières années, la tendance générale a été marquée par la diminution du nombre des exploitations agricoles dans l'UE. Dans les 19 États membres de l'UE pour lesquels les résultats des enquêtes 2000 et 2010 étaient disponibles au moment de la rédaction, le nombre total d'exploitations a chuté en moyenne de 25,5 %. Sur la base des données de 2010, l'UE-28 comptait environ 12,2 millions d'exploitations agricoles.

La superficie agricole utilisée (SAU) dans l'UE-28 était approximativement de

176 millions d'hectares (environ 40 % de la surface totale), ce qui correspond à une taille moyenne de 14,4 hectares par exploitation agricole. Entre 2000 et 2010 la superficie agricole utilisée a augmenté de 44,5 % en Grèce, de 25,4 % en Lettonie et de 12,3 % en Irlande, mais a diminué de 15,1 % en Autriche et de 12,2 % en Slovaquie.

Les terres arables (qui comprennent les terres à céréales et les autres terres arables) ont constitué trois cinquièmes (59,1 %) de la superficie agricole utilisée dans l'UE-28 en 2010 et les prairies permanentes (composées de pâturages, prés et pâturages pauvres) en représentaient 32,6 %. Les cultures permanentes, telles que les vignes, les oliviers et les arbres fruitiers, représentaient 6,1 % et les jardins potagers, environ 0,2 %.

Graphique 8.2: Superficie agricole utilisée par utilisation des sols, UE-28, 2010 (en % de la superficie agricole utilisée)



Source: Eurostat (code des données en ligne: ef_oluft)



Tableau 8.2: Exploitations agricoles, 2000 et 2010

	Nombre d'exploitations agricoles (en milliers)		Superficie agricole utilisée (SAU) (en milliers d'hectares)		SAU moyenne par exploitation (en hectares)	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010
UE-28	:	12 248,0	:	175 815,2	:	14,4
Belgique	61,7	42,9	1 393,8	1 358,0	22,6	31,7
Bulgarie	:	370,5	:	4 475,5	:	12,1
Rép. tchèque	:	22,9	:	3 483,5	:	152,4
Danemark	57,8	42,1	2 644,6	2 646,9	45,7	62,9
Allemagne	472,0	299,1	17 151,6	16 704,0	36,3	55,8
Estonie	:	19,6	:	940,9	:	48,0
Irlande	141,5	139,9	4 444,0	4 991,4	31,4	35,7
Grèce	817,1	723,1	3 583,2	5 177,5	4,4	7,2
Espagne	1 287,4	989,8	26 158,4	23 752,7	20,3	24,0
France	663,8	516,1	27 856,3	27 837,3	42,0	53,9
Croatie	:	233,3	:	1 316,0	:	5,6
Italie	2 153,7	1 620,9	13 062,3	12 856,1	6,1	7,9
Chypre	:	38,9	:	118,4	:	3,0
Lettonie	140,8	83,4	1 432,7	1 796,3	10,2	21,5
Lituanie	:	199,9	:	2 742,6	:	13,7
Luxembourg	2,8	2,2	127,5	131,1	45,4	59,6
Hongrie	966,9	576,8	4 555,1	4 686,3	4,7	8,1
Malte	:	12,5	:	11,5	:	0,9
Pays-Bas	101,6	72,3	2 027,8	1 872,4	20,0	25,9
Autriche	199,5	150,2	3 388,2	2 878,2	17,0	19,2
Pologne	:	1 506,6	:	14 447,3	:	9,6
Portugal	416,0	305,3	3 863,1	3 668,2	9,3	12,0
Roumanie	:	3 859,0	:	13 306,1	:	3,4
Slovénie	86,5	74,7	485,9	482,7	5,6	6,5
Slovaquie	71,0	24,5	2 159,9	1 895,5	30,4	77,5
Finlande	81,2	63,9	2 218,4	2 291,0	27,3	35,9
Suède	81,4	71,1	3 073,2	3 066,3	37,7	43,1
Royaume-Uni	233,3	186,8	15 798,5	16 881,7	67,7	90,4
Islande	:	2,6	:	1 595,7	:	616,1
Norvège	70,7	46,6	1 038,2	1 005,9	14,7	21,6
Suisse	:	59,1	:	1 047,8	:	17,7
Montenegro	:	48,9	:	221,3	:	4,5

Source: Eurostat (codes des données en ligne: ef_ov_kvaa et ef_kvaareg)

8.3 Produits agricoles

En 2013, l'UE-28 a produit 306 millions de tonnes de **céréales** (riz compris). Il s'agissait du niveau de production le plus élevé depuis un pic de production en 2008. L'UE-28 a produit en 2013 20,9 millions de tonnes de céréales de plus qu'en 2012 (+7,3%). L'UE-28 a produit 109,1 millions de betteraves sucrières en 2013, soit 5,7 millions de tonnes de moins qu'en 2012. La production de l'autre culture principale au sein de l'UE-28 — les pommes de terre — a atteint 53,9 millions de tonnes.

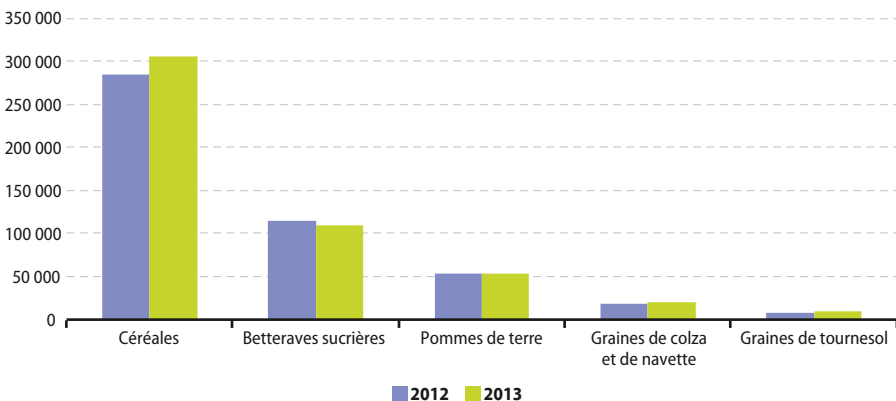
La production d'oléagineux a suivi une courbe ascendante ces dernières années, ce qui est dû principalement à l'utilisation accrue d'oléagineux pour la production de bioénergie. Le colza, la navette ainsi que les graines de tournesol sont les principaux types d'oléagineux produits dans l'UE-28. En 2013, 21,0 millions de tonnes de colza et de navettes ont été produits, un volume bien supérieur à celui de 2012 (+9,2%).

En comparaison, d'après les estimations, 9,2 millions de tonnes de graines de tournesol ont été produits dans l'UE-28 en 2013.

En 2013, le lait de vache collecté dans l'UE-28 a atteint un total estimé à 141 millions de tonnes. C'est en Allemagne et en France que les plus grandes quantités de lait de vache ont été collectées en 2013 et que la production de beurre et de fromage a été la plus élevée; pour chacun de ces trois produits, la contribution de ces deux pays réunis à la production totale de l'UE-28 était comprise entre 38% et 46%.

La viande la plus produite dans l'UE-28 était la viande de **porc** (21,9 millions de tonnes en 2013), son volume de production atteignant presque le triple de celui de la viande de **bœuf/veau** (7,3 millions de tonnes). La production de viande **ovine** dans l'UE-28 était relativement modeste (0,7 million de tonnes).

Graphique 8.3: Production des principales cultures agricoles, UE-28, 2012 et 2013 ⁽¹⁾
(en milliers de tonnes)



(1) Comprend les estimations réalisées par Eurostat aux fins de la présente publication.
Source: Eurostat (code des données en ligne: [apro_cpp_crop](#))



Tableau 8.3: Production agricole liée aux animaux, 2013
(en milliers de tonnes)

	Collecte de lait de vache	Beurre	Fromage	Viande bovine	Viande porcine	Viande ovine
UE-28 ⁽¹⁾	141 243	1 675	9 280	7 272	21 940	713
Belgique	3 474	13	79	250	1 131	2
Bulgarie	511	1	68	6	52	2
Rép. tchèque	2 358	24	118	65	234	0
Danemark	5 026	43	325	125	1 589	2
Allemagne	30 301	424	2 182	1 106	5 474	20
Estonie	706	3	44	8	35	0
Irlande	5 581	152	183	518	239	57
Grèce	607	1	187	50	109	61
Espagne	5 949	34	315	581	3 431	118
France	23 991	342	1 936	1 408	1 939	80
Croatie	504	4	33	47	80	1
Italie	10 397	97	1 158	855	1 625	35
Chypre	157	0	20	5	49	3
Lettonie	736	6	33	16	26	0
Lituanie	1 339	11	113	37	67	0
Luxembourg	287	:	:	8	11	0
Hongrie	1 364	4	68	23	337	0
Malte	41	:	:	1	6	0
Pays-Bas	12 213	:	793	379	1 307	12
Autriche	2 933	0	158	227	528	8
Pologne	9 922	143	732	339	1 684	1
Portugal	1 777	26	70	84	346	10
Roumanie	882	10	70	29	308	3
Slovénie	517	:	16	32	19	0
Slovaquie	827	7	33	10	52	1
Finlande	2 287	44	102	80	194	1
Suède	2 870	17	89	136	234	5
Royaume-Uni	13 687	:	349	848	833	290
Islande	:	:	:	4	6	10
Suisse ⁽²⁾	3 400	41	183	145	248	5
Monténégro	25	:	1	:	:	:
Serbie	:	:	:	35	132	1
Turquie ⁽²⁾	7 939	42	599	645	:	107

⁽¹⁾ Comprend les estimations réalisées par Eurostat aux fins de la présente publication.

⁽²⁾ Produits de viande: 2011.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [apro_mk_pobta](#) et [apro_mt_pann](#))

8.4 Sylviculture

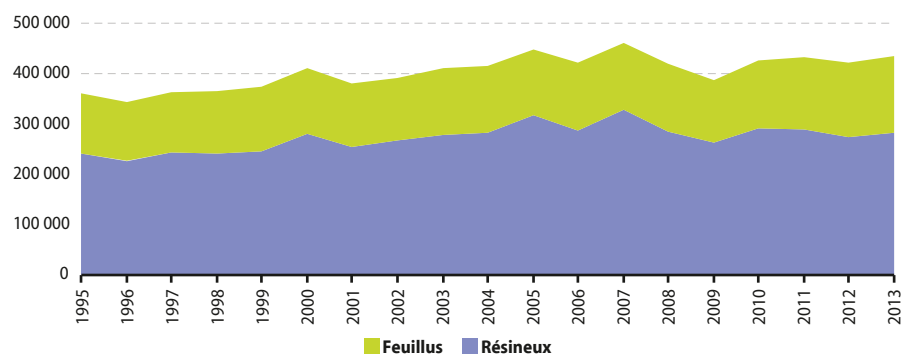
En 2013, le niveau total de production de bois rond dans l'UE-28 a atteint 435 millions de m³, soit environ 28 millions de m³ (ou 5,9%) de moins que le niveau record atteint en 2007. Parmi les États membres de l'Union, la Suède a produit le plus de bois rond (70,4 millions de m³) en 2013, suivie de la Finlande, de l'Allemagne et de la France (chacun de ces pays ayant produit entre 52 et 55 millions de m³).

La production de bois rond, synonyme d'enlèvements, comprend toutes les quantités de bois enlevées des forêts, d'autres terres boisées ou d'autres sites d'abattage au cours d'une période donnée. Elle est exprimée en mètres cubes (m³) sous

écorce (c'est-à-dire à l'exclusion de l'écorce). Les sciages désignent le bois produit soit par sciage longitudinal, soit par un procédé de profilage par enlèvement et qui a une épaisseur supérieure à 6 mm.

Quelque 101 millions de m³ de **sciages** ont été produits dans l'UE-28 en 2013, près des deux tiers provenaient des cinq plus grands producteurs de l'Union, à savoir l'Allemagne (21,3%), la Suède (16,2%, données de 2012), la Finlande (10,1%), l'Autriche (8,8%) et la France (8,0%). En 2013, le niveau de production de sciages dans l'UE-28 a augmenté de 2,4%, après avoir diminué de 3,6% en 2012.

Graphique 8.4: Production annuelle de bois rond, UE-28, 1995–2013 ⁽¹⁾
(en milliers de m³)



(1) Estimations. 2011: données provisoires.

Source: Eurostat (code des données en ligne: for_remove)



Tableau 8.4: Production de bois, 2000–13
(en milliers de m³)

	Production de bois rond			Production de sciages		
	2000	2010	2013	2000	2010	2013
UE-28	411 764	427 611	434 998	100 706	100 815	100 682
ZE (*)	236 540	234 993	235 252	61 337	59 673	57 996
Belgique	4 510	4 827	:	1 150	1 383	:
Bulgarie	4 784	5 668	6 155	312	554	716
Rép. tchèque	14 441	16 736	15 331	4 106	4 744	4 037
Danemark	2 952	2 669	:	364	448	:
Allemagne	53 710	54 418	53 207	16 340	22 059	21 478
Estonie	8 910	7 200	7 488	1 436	1 771	1 540
Irlande	2 673	2 618	2 760	888	772	825
Grèce	2 245	1 048	:	123	118	:
Espagne	14 321	16 089	15 600	3 760	2 038	1 971
France	65 865	55 808	52 371	10 536	8 316	8 067
Croatie	3 669	4 477	:	642	677	:
Italie	9 329	7 844	:	1 630	1 200	1 360
Chypre	21	9	9	9	4	2
Lettonie	14 304	12 534	12 708	3 900	3 150	3 367
Lituanie	5 500	7 097	7 053	1 300	1 272	1 120
Luxembourg	260	275	:	133	94	:
Hongrie	5 902	5 740	6 027	291	133	109
Malte	0	0	0	0	0	0
Pays-Bas	1 039	1 081	1 022	389	231	211
Autriche	13 276	17 831	17 390	10 390	9 603	8 850
Pologne	26 025	35 467	38 058	4 262	4 220	4 515
Portugal	10 831	9 648	11 231	1 427	1 045	1 085
Roumanie	13 148	13 112	17 700	3 396	4 323	5 532
Slovénie	2 253	2 945	3 415	439	760	660
Slovaquie	6 163	9 599	8 063	1 265	2 576	1 430
Finlande	54 542	50 952	55 087	13 420	9 473	10 140
Suède	63 300	72 200	70 436	16 176	16 750	:
Royaume-Uni	7 791	9 718	10 780	2 622	3 101	3 571
Islande	0	:	:	0	:	:
Liechtenstein	:	25	19	:	4	0
Norvège	8 156	10 443	11 598	2 280	2 118	2 206
Suisse	9 238	4 938	4 568	1 625	1 457	1 093
Monténégro	:	364	:	:	50	:
ARY de Macédoine	:	631	:	:	5	:
Turquie	15 939	20 554	:	5 528	6 243	:
Brésil	:	271 501	:	:	25 080	:
Canada	201 845	142 013	:	50 465	38 667	:
Chine	:	291 251	:	:	37 231	:
Inde	:	332 499	:	:	6 889	:
Indonésie	:	113 849	:	:	4 169	:
Russie	158 100	175 000	:	20 000	28 870	:
États-Unis	466 549	323 986	:	91 076	57 629	:

(*) ZE-11 pour 2000, ZE-12 pour 2005, ZE-16 pour 2010, ZE-17 pour 2011–13.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [for_remov](#) et [for_swpn](#))

8.5 Pêche

En 2014, la flotte de pêche de l'UE-28 représentait une capacité combinée de 1,6 million de tonnes brutes et une puissance motrice totale de 6,5 millions de kilowatts (kW). En termes de puissance, la France, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni possédaient, de loin, les flottes de pêche les plus importantes de tous les États membres de l'UE. En 2014, les flottes de pêche de chacun de ces pays affichaient une puissance totale comprise entre 0,8 et 1,0 million de kW. En termes de tonnage brut (un indicateur de la capacité de capture), cependant, la flotte de pêche espagnole se hissait largement en tête (358 000 tonnes brutes) et était presque deux fois plus importante que la deuxième flotte, celle du Royaume-Uni (196 000 tonnes brutes).

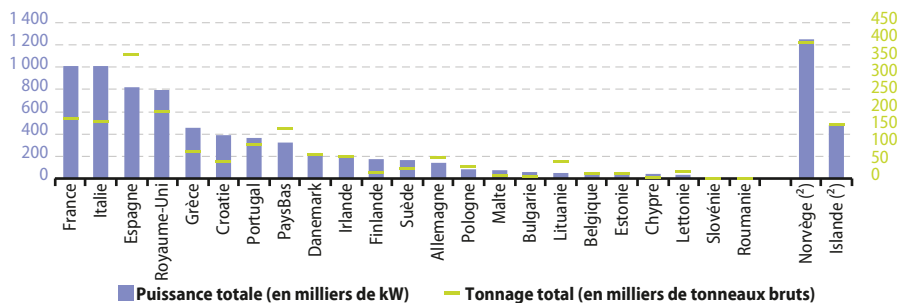
Après avoir atteint un niveau record en 1995 (7,6 millions de tonnes de poids vif, le total des captures au sein de l'UE-28 (calculé comme la somme des captures dans les sept régions pour lesquelles des statistiques sont couvertes par des actes législatifs de l'UE) a diminué presque chaque année, malgré une stabilité relative entre 2007 et 2011. En 2013,

le total des captures avait diminué de 15,8 % par rapport à 2003 et de 37,1 % par rapport à 1995.

Les captures réalisées par les flottes de pêche du Danemark, de l'Espagne, du Royaume-Uni et de la France ont représenté au total plus de la moitié (56,1 %) de l'ensemble des captures effectuées par les flottes des États membres en 2013, ce qui représente leur niveau combiné le plus élevé. En 2013, l'UE-28 a réalisé quelque 75 % des captures dans l'Atlantique Nord-Est, la Méditerranée et la mer Noire arrivant en deuxième position des zones de pêche, suivies de près par l'Atlantique Centre-Est.

La production aquacole en tonnes dans l'UE-28 est restée relativement stable entre 2002 et 2012, comprise entre 1,23 et 1,36 million de tonnes. Parmi les États membres de l'UE, les cinq plus grands producteurs aquacoles étaient l'Espagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie et la Grèce, représentant ensemble à peine plus des trois quarts (75,4 %) de la production totale de l'UE-28 en 2012.

Graphique 8.5: Flotte de pêche, 2014 ⁽¹⁾



(¹) République tchèque, Luxembourg, Hongrie, Autriche et Slovaquie: pays sans littoral et sans flotte de pêche maritime.

(²) 2013.

Source: Eurostat (code des données en ligne: fish_fleet)



Tableau 8.5: Indicateurs de la pêche
(en milliers de tonnes de poids vif)

	Captures totales dans une sélection de régions de pêche ⁽¹⁾			Production aquacole ⁽²⁾ (³)		
	2003	2012	2013	2002	2011	2012
UE-28	5 707	4 419	4 806	1 285	1 249	1 225
Belgique	26	24	25	2	0	0
Bulgarie	10	8	10	2	7	7
Rép. tchèque ⁽⁴⁾	–	–	–	19	21	21
Danemark	1 031	503	668	32	32	34
Allemagne	238	205	219	50	39	27
Estonie	75	63	67	0	0	0
Irlande	266	276	246	63	44	36
Grèce	90	61	64	88	111	109
Espagne	798	758	882	259	274	267
France	699	461	529	252	194	205
Croatie	20	64	75	9	17	14
Italie	291	196	173	184	164	137
Chypre	2	1	1	2	5	4
Lettonie	114	90	116	0	1	1
Lituanie	155	70	75	2	3	4
Luxembourg ⁽⁴⁾	–	–	–	:	0	:
Hongrie ⁽⁴⁾	–	–	–	12	16	15
Malte	1	2	2	1	4	7
Pays-Bas	524	345	324	54	44	46
Autriche ⁽⁴⁾	–	–	–	2	3	3
Pologne	152	180	195	33	26	33
Portugal	209	196	194	8	9	10
Roumanie	2	1	2	9	8	10
Slovénie	1	0	0	1	1	1
Slovaquie ⁽⁴⁾	–	–	–	1	1	1
Finlande	86	138	144	15	11	13
Suède	285	150	177	6	13	14
Royaume-Uni	631	626	618	179	199	206
Islande	2 002	1 452	1 384	4	5	7
Liechtenstein ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–
Norvège	2 549	2 047	1 944	551	1 145	1 321
Suisse ⁽⁴⁾	–	–	–	1	:	:
Monténégro	0	:	:	:	:	:
ARY de Macédoine ⁽⁴⁾	–	–	–	1	:	:
Albanie	2	:	:	1	:	:
Serbie ⁽⁴⁾	–	–	–	:	:	:
Turquie	463	396	339	61	189	212
Bosnie-Herzégovine	0	:	:	5	:	:

(1) Le total des captures dans toutes les régions de pêche correspond à la somme des captures effectuées dans les sept régions couvertes par les actes législatifs de l'UE, à savoir: 21 - Atlantique, nord-ouest; 27 - Atlantique, nord-est; 34 - Atlantique, centre-est; 37 - Méditerranée et mer Noire; 41 - Atlantique, sud-ouest; 47 - Atlantique, sud-est; et 51 - Océan Indien, ouest. Par conséquent, les captures dans les eaux intérieures sont exclues.

(2) À l'exception de la production de écloséries et des nurseries, des œufs de poissons destinés à la consommation humaine, des espèces ornementales et des espèces pour aquariums.

(3) 2011: le total de l'UE-28 peut ne pas correspondre à la somme des données des États membres de l'UE en raison des arrondis.

(4) Pays sans littoral et sans flotte de pêche maritime.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [fish_ca_main](#), [fish_aq_q](#) et [fish_aq_2a](#))

Industrie et services

9





Introduction

Les politiques de la **Commission européenne** en faveur des entreprises visent à instaurer un environnement favorable leur permettant de prospérer dans l'**Union européenne (UE)**, de manière à améliorer la **productivité**, à renforcer la croissance économique et à créer des emplois et de la richesse. Ces politiques ont pour but d'alléger les charges administratives, de stimuler l'**innovation**, de soutenir une production **durable** et de garantir le bon fonctionnement du **marché intérieur** de l'Union.

En avril 2011, en vue du vingtième anniversaire de la création du marché unique, la Commission européenne a publié une communication intitulée «**L'Acte pour le marché unique — Douze leviers pour stimuler la croissance et renforcer la confiance**» (COM(2011) 206 final), ayant pour but d'améliorer le marché unique pour les entreprises, les travailleurs et les consommateurs. Les initiatives prévues dans cette communication couvrent des domaines aussi divers que la facilitation de l'accès des PME au financement, la mobilité des travailleurs, l'environnement réglementaire, le renforcement de la normalisation ou la mise en place de procédures de règlement des différends plus faciles, plus rapides et moins chères pour les consommateurs. En octobre 2012, une nouvelle communication de la Commission européenne, intitulée «**L'acte pour le marché unique II — Ensemble pour une nouvelle croissance**» (COM(2012) 573 final), est venue soutenir ces initiatives. L'objectif de cette deuxième communication était de développer le premier Acte pour le

marché unique. Elle a recensé quatre moteurs sur lesquels doivent se concentrer les actions-clés:

- créer des réseaux pleinement intégrés (tels que les transports et l'énergie) dans le marché unique;
- favoriser la mobilité transfrontière des citoyens et des entreprises;
- soutenir l'économie numérique dans l'ensemble de l'Europe afin de doper la productivité et la créativité;
- renforcer l'entrepreneuriat social, la cohésion et la confiance des consommateurs.

En janvier 2014, la Commission européenne a adopté une communication intitulée «**Pour une renaissance industrielle européenne**» (COM(2014) 14 final). Cette communication souligne l'importance d'une application efficace et complète de la politique industrielle dans l'Union et vise à la faciliter. Les initiatives proposées concernent, entre autres, des investissements dans l'innovation, l'efficacité des ressources, les nouvelles technologies et les compétences, la simplification de la législation, la mise à jour du Small Business Act (SBA) et le renforcement du plan d'action pour l'esprit d'entreprise. Veuillez consulter le site web de la direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME de la Commission pour en savoir plus sur les travaux en cours concernant les **actions spécifiques pour une renaissance industrielle** (en anglais).



9.1 Statistiques structurelles sur les entreprises

Les statistiques structurelles sur les entreprises peuvent fournir des réponses aux questions relatives à la création de richesse (valeur ajoutée), à l'investissement et à la main-d'œuvre dans différentes activités économiques. Ces données peuvent être utilisées pour analyser les transitions structurelles (par exemple, entre l'industrie et les services), les spécialisations par pays (en particulier les activités), la **productivité** sectorielle, la **rentabilité**, ainsi que de nombreuses autres thématiques.

En 2012, l'économie marchande non financière de l'UE-28 a généré une valeur ajoutée brute totale au coût des facteurs de 6 180 **milliards** d'euros; autrement dit, l'économie marchande non financière (sauf réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques) représentait 69,9% de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie aux prix de base en 2012. La main-d'œuvre de l'économie marchande non financière a atteint 133,5 millions de **personnes occupées**, soit environ les trois cinquièmes (62,6%) de la main-d'œuvre occupée dans l'UE-28.

Parmi les sections de la NACE Rév. 2 constituant l'économie marchande non financière, l'industrie manufacturière a été à l'origine de la plus grande part de la valeur ajoutée: 2,1 millions d'entreprises manufacturières ont généré 1 620 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2012, tout en fournissant un emploi à quelque 30 millions de personnes. Le secteur du commerce a présenté la part d'**emploi** la plus élevée: ces entreprises ont fourni un emploi à 32,7 millions de personnes et ont généré une valeur ajoutée de 1 155 milliards d'euros. Les activités spécialisées, scientifiques et techniques affichaient la troisième valeur ajoutée la plus élevée mais étaient seulement le cinquième

plus gros employeur, derrière les services administratifs et de soutien et la construction. Les activités des industries extractives, de l'industrie manufacturière, ainsi que de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et de la production et distribution d'eau, la gestion des déchets et la dépollution ont contribué davantage à l'économie marchande non financière en termes de valeur ajoutée que d'emploi, ce qui indique une **productivité apparente de la main-d'œuvre** supérieure à la moyenne. Cela a également été le cas de certaines activités de services, à savoir les services d'information et de communication, les activités immobilières, ainsi que les activités spécialisées, scientifiques et techniques. À l'opposé, le secteur de la construction et un certain nombre de services, notamment l'hébergement et la restauration, les services administratifs et de soutien (qui englobent les services de nettoyage et de sécurité, de même que les services liés à l'emploi, comme la mise à disposition de personnel temporaire), ainsi que le commerce, affichaient des taux relativement bas pour la productivité apparente de la main-d'œuvre. Il convient de noter que les présentes données sur l'emploi sont exprimées en effectifs et non, par exemple, en **équivalents temps plein**, et que les personnes travaillant à temps partiel peuvent être nombreuses dans certaines activités couvertes. Cela peut expliquer, au moins dans une certaine mesure, les niveaux relativement faibles de productivité apparente de la main-d'œuvre pour certaines activités.

Les **entreprises sous contrôle étranger** sont généralement peu nombreuses, mais leur taille supérieure à la moyenne leur confère un poids économique considérable. Dans de nombreux États membres de l'Union, ces

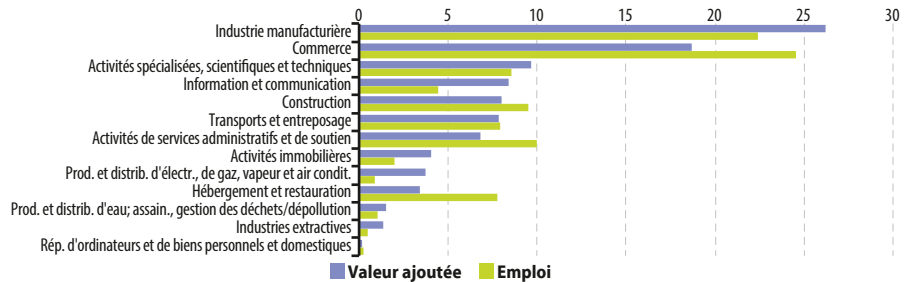


entreprises ont généré une part importante de la valeur ajoutée dans l'économie marchande non financière. Les contributions les plus élevées de ces entreprises à la valeur ajoutée de l'économie marchande non financière en 2011 ont été enregistrées en Irlande et en Hongrie (plus de 50%), alors que des parts supérieures à 40 % ont également été observées à Malte (données de 2008), en Estonie, en République tchèque,

au Luxembourg et en Roumanie. La part de l'emploi attribuable aux entreprises sous contrôle étranger était généralement inférieure à celle de leur valeur ajoutée, mais dépassait néanmoins un quart en Slovaquie, en Pologne, en Hongrie et en République tchèque, et atteignait environ deux cinquièmes en Estonie et au Luxembourg.

Graphique 9.1: Ventilation de la valeur ajoutée et de l'emploi dans l'économie marchande non financière, UE-28, 2012 ⁽¹⁾

(en % de la valeur ajoutée et de l'emploi dans l'économie marchande non financière)

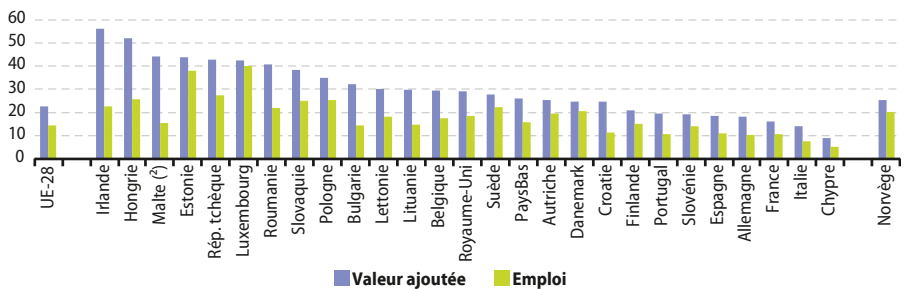


⁽¹⁾ Estimations.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: sbs_na_ind_r2, sbs_na_con_r2, sbs_na_dt_r2 et sbs_na_1a_se_r2)

Graphique 9.2: Part de la valeur ajoutée et de l'emploi des entreprises sous contrôle étranger, économie marchande non financière, 2011 ⁽¹⁾

(en %)



⁽¹⁾ Grèce: non disponible.

⁽²⁾ 2008.

Source: Eurostat (code des données en ligne: fats_g1a_08)



9.2 Production industrielle

L'enquête Prodcom couvre les industries extractives ainsi que l'industrie manufacturière, autrement dit, les sections B et C de la [NACE Rév. 2](#). Les statistiques Prodcom font référence à des produits (et non à des activités) et ne peuvent, par conséquent, pas être vraiment comparées à des statistiques d'activités comme les [statistiques structurelles sur les entreprises](#).

Les informations Prodcom sur la valeur de la production vendue au cours de la période d'enquête sont demandées pour chaque rubrique. Les matériels de transport (divisions 29 et 30) dominaient la liste des produits manufacturés les plus vendus, en termes de valeur, dans l'UE-28 en 2013. Il peut être

observé que plusieurs produits alimentaires et boissons transformés (divisions 10 et 11) et quelques produits métalliques (division 25) ont également enregistré des volumes élevés de production vendue.

Des informations sur la quantité physique (aussi appelée volume) de production vendue au cours de la période couverte par l'enquête sont aussi requises. Dans certains cas, ces informations sont complétées par la grandeur physique de la production (totale) réelle au cours de la période d'enquête, ce qui inclut alors tout produit utilisé par l'entreprise (comme produit intermédiaire) pour la fabrication d'autres produits figurant dans la liste.

**Tableau 9.1:** Production vendue, en valeur, pour une sélection de produits, UE-28, 2013

Code Prodcom	Produit	Valeur (en millions d'euros)	Base d'arrondi (en millions) (1)
29.10.22.30	Voitures particulières à moteurs à étincelles, d'une cylindrée > 1 500 cm ³	150 000	30 000
29.10.23.30	Voitures particulières à moteurs diesels, d'une cylindrée > 1 500 cm ³ mais <= 2 500 cm ³	99 271	:
21.20.13.80	Autres médicaments du SH 30.04 en doses ou conditionnés pour la vente au détail	68 491	:
10.00.00.Z1	Préparations et conserves à base de viandes, abats et sang, y compris les plats préparés	53 263	:
10.90.10.Z0	Préparations pour l'alimentation des animaux (à l'exclusion des aliments pour chiens et chats, c.v.d.)	52 324	:
29.32.30.90	Autres parties et accessoires des véhicules des SH 87.01 à 87.05	42 000	7 000
29.10.21.00	Voitures particulières à moteur à explosion d'une cylindrée <= 1 500 cm ³ , neuves	39 493	:
29.32.20.90	Parties et accessoires de carrosseries automobiles (cabines incl.), autres que les pare-chocs et les ceintures de sécurité	36 640	:
30.30.50.90	Autres parties de véhicules aériens, pour usages civils	33 211	:
10.71.11.00	Pain sans addition de miel, d'œufs, de fromage, de fruits	29 573	:
11.05.10.00	Bière de malt	28 942	:
25.11.23.55	Barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales, en fonte, fer ou acier, et constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des ponts et éléments de ponts, des tours et pylônes, des portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils, du matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étaçonnement ou d'étagage, ainsi que des constructions et parties de constructions non uniquement ou principalement en tôle)	28 000	7 000
10.51.40.50	Autres fromages (à l'exclusion des fromages fondus), fromages râpés et en poudre, à pâtes persillées	27 300	700
27.90.60.37	Résistances électriques fixes, pour une puissance > 20 W (à l'exclusion des résistances chauffantes et des résistances fixes au carbone, agglomérées ou à couche)	27 011	:
25.62.20.00	Pièces métalliques (à l'exclusion des pièces métalliques décolletées)	25 242	2
11.07.19.30	Eaux (eaux minérales et gazéifiées incl.) sucrées ou contenant des édulcorants ou aromatisées	22 800	600

(1) Indique l'ampleur de l'arrondi utilisé afin de protéger la cellule confidentielle (dans le cas du code Prodcom 11.07.19.30 par exemple, la valeur confidentielle se situe dans une fourchette de +/- 600 millions d'euros par rapport à la valeur déclarée).

Source: Eurostat, depuis <http://ec.europa.eu/eurostat/data/database>, aller sur Base de données par thèmes/Industrie, commerce et services/Données détaillées par liste Prodcom (NACE Rév. 2) (prom2)/Production vendue, exportations et importations par liste Prodcom (NACE Rév. 2) - données annuelles (DS_066341)

**Tableau 9.2:** Production vendue, en volume, pour une sélection de produits, UE-28, 2013

Code Prodcom	Produit	Quantité (en milliers)	Base d'arrondi (en milliers) (¹)	Unité
08.11.11.33	Marbres, travertins, bruts ou dégrossis	5 553 511	:	kg
08.11.30.10	Craie	11 257 728	:	kg
10.51.52.45	Lait caillé, crème caillée, yoghourts et autres produits fermentés aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao	5 650 553	:	kg
10.73.11.30	Pâtes alimentaires aux œufs, non cuites ni farcies	1 391 195	:	kg
11.07.11.30	Eaux minérales et eaux gazeifiées, non sucrées ni aromatisées	57 000 000	3 000 000	l
16.10.23.03	Bois de conifères en plaquettes ou en particules	40 520 000	40 000	kg
17.12.11.00	Papier journal, en rouleaux ou en feuilles	8 268 852	:	kg
20.11.11.70	Oxygène	34 120 914	:	m ³
20.15.80.00	Engrais d'origine animale ou végétale	5 730 749	:	kg
20.41.32.50	Préparations pour lessives et nettoyage, conditionné pour la vente au détail	8 003 409	:	kg
23.13.11.40	Bouteilles et flacons en verre non coloré d'une contenance nominale <2,5 litres, pour produits alimentaires et boissons	16 699 034	:	pièce
23.61.11.30	Blocs et briques pour la construction en ciment, béton, ou en pierres artificielles, même armés	59 200 000	800 000	kg
23.61.11.50	Tuiles, dalles et articles similaires, en ciment, béton ou pierre artificielle, même armés	66 137 074	:	kg
25.92.11.33	Boîtes... (fonte, fer, acier) à fermer par soudage ou sertissage, d'une contenance < 50 litres, pour denrées alimentaires	49 101 024	:	pièce
27.20.11.00	Piles et batteries de piles électriques	5 085 344	:	pièce

(¹) Indique l'ampleur de l'arrondi utilisé afin de protéger la cellule confidentielle (dans le cas du code Prodcom 16.10.23.03 par exemple, la valeur confidentielle se situe dans une fourchette de +/- 40 millions de kg par rapport à la valeur déclarée).

Source: Eurostat, depuis <http://ec.europa.eu/eurostat/data/database>, aller sur Base de données par thèmes/Industrie, commerce et services/Données détaillées par liste Prodcom (NACE Rév. 2) (prom2)/Production vendue, exportations et importations par liste Prodcom (NACE Rév. 2) - données annuelles (DS_066341)



9.3 Industrie et construction — évolution conjoncturelle

Les statistiques conjoncturelles sur les entreprises (SCE) sont fournies sous la forme d'indices qui permettent d'évaluer très rapidement le climat économique régnant dans l'industrie et la construction, en donnant une première idée des derniers développements intervenus dans un ensemble d'activités. Les SCE présentent l'évolution dans le temps et peuvent donc être utilisées pour calculer des taux de variation qui permettent, le plus souvent, de comparer un mois ou un trimestre avec la période précédente ou avec la même période de l'année précédente.

La production industrielle dans l'UE-28 s'est redressée durant une période d'un peu plus de deux ans depuis son niveau relativement bas d'avril 2009, enregistrant des taux de variation mensuels positifs pendant une période de 19 mois sur 25, avec un pic observé en mai 2011, dont le niveau était supérieur de 13,8% au creux d'avril 2009, mais néanmoins inférieur de 8,4% au pic antérieur à la crise d'avril 2008. Par la suite, une baisse graduelle de la production industrielle de l'UE-28 a été observée jusqu'en novembre 2012, période au cours de laquelle la production s'est contractée de 4,7%; par la suite, la production industrielle a augmenté à un rythme relativement lent jusqu'en avril 2014, après quoi son évolution a été contrastée jusqu'en août 2014.

En revanche, le retour en août 2009 à des taux de variation positifs pour les prix à la

production industrielle de l'UE-28 a marqué le début d'une période plus soutenue et plus longue de hausse des prix. L'indice des prix à la production industrielle a dépassé son pic d'avant la crise en février 2011 et a poursuivi une ascension quasi ininterrompue jusqu'en avril 2012, où il se situait à quelque 13,5% au-dessus du point le plus bas enregistré pendant la crise et à 4,9% au-dessus du pic d'avant crise (près de quatre ans plus tôt). À partir d'avril 2012, l'évolution des prix à la production industrielle dans l'UE-28 a suivi un rythme irrégulier avec presque aucune variation générale des prix jusqu'à l'automne 2013. Par la suite, les prix à la production industrielle ont baissé à un rythme relativement modéré pendant une période de près d'un an jusqu'en août 2014.

Le ralentissement de l'activité dans le secteur de la construction de l'UE-28 a duré plus longtemps que dans l'industrie. Même si les niveaux d'activité sont demeurés pratiquement inchangés en 2010 et 2011, l'indice de production du secteur de la construction a chuté, dans l'UE-28, pendant la majeure partie de 2012, et jusqu'en mars 2013. Avant la fin de 2013 et durant les premiers huit mois de 2014, l'activité dans le secteur de la construction de l'UE-28 a enregistré une période de fluctuations, même si elle a suivi une tendance générale à la hausse.



Tableau 9.3: Taux de croissance annuels dans le secteur de la construction, 2009–13
(en %)

	Indice de production ⁽¹⁾					Indice de coût de la construction ⁽²⁾				
	2009	2010	2011	2012	2013	2009	2010	2011	2012	2013
UE-28	-7,7	-4,2	-1,2	-5,2	-2,3	0,8	1,5	3,0	1,8	0,8
ZE-18	-7,0	-6,7	-3,0	-4,8	-2,8	0,4	2,0	3,3	1,7	0,6
Belgique	-3,3	-1,5	5,7	-0,7	-3,9	-1,1	0,0	3,9	1,9	0,3
Bulgarie	-14,8	-14,6	-12,9	-0,5	-5,2	8,2	-0,8	0,8	-0,3	1,2
Rép. tchèque	-0,5	-7,6	-3,6	-7,4	-6,8	-0,3	1,2	1,7	0,5	-0,4
Danemark	-12,2	-10,4	10,4	-3,1	-6,1	-0,4	1,2	3,6	2,6	1,4
Allemagne	0,0	-0,5	7,8	-1,1	-0,2	0,3	2,1	3,7	2,2	0,9
Estonie	-29,8	-8,5	27,3	16,5	0,8	-8,4	-2,6	3,4	4,3	5,0
Irlande	-36,9	-29,7	-16,6	-2,5	11,4	-9,9	0,5	-2,2	1,1	0,8
Grèce	-17,5	-29,2	-41,3	-33,5	-8,1	-0,3	1,8	1,1	-0,1	-1,4
Espagne	-11,2	-20,4	-19,6	-5,4	1,4	1,0	2,5	3,8	-0,3	0,3
France	-5,7	-2,4	-1,8	-1,7	-1,5	0,4	2,7	4,0	2,2	0,8
Croatie	-6,5	-15,7	-8,6	-10,9	-4,3	-8,2	-5,3	1,4	-2,5	-5,7
Italie	-11,5	-3,5	-4,1	-13,7	-10,9	0,9	1,5	3,0	2,3	0,6
Chypre	-10,6	-8,0	-9,0	-20,2	-29,8	0,8	3,2	3,4	0,9	-4,1
Lettonie	-34,9	-23,4	12,5	14,1	7,6	-7,8	-7,4	2,6	3,0	4,1
Lituanie	-48,3	-7,5	22,7	-7,4	12,1	-14,5	-4,8	3,8	3,0	4,5
Luxembourg	0,2	0,2	1,1	-3,1	-4,5	1,4	0,8	2,6	2,9	2,0
Hongrie	-4,3	-10,4	-8,0	-6,7	8,5	3,0	-0,4	0,9	4,5	4,7
Malte	3,4	1,7	-1,2	-2,6	-3,4	1,6	-2,5	1,5	2,2	1,3
Pays-Bas	-4,5	-9,9	0,9	-8,2	-4,4	0,3	0,4	1,9	1,8	0,2
Autriche	-1,7	-4,0	2,0	3,4	0,5	0,6	3,2	2,3	2,2	1,7
Pologne	4,0	4,4	15,3	-5,1	-10,1	0,2	-0,1	1,1	0,3	-1,6
Portugal	-9,9	-10,9	-12,7	-16,2	-15,9	-0,6	1,8	1,6	2,0	1,9
Roumanie	-15,1	-13,3	2,9	1,2	-0,5	1,6	1,9	9,0	6,4	-4,3
Slovénie	-20,9	-16,9	-24,9	-16,9	-2,4	-3,1	5,7	4,6	-1,2	-1,1
Slovaquie	-10,9	-4,8	-2,1	-12,1	-5,4	2,1	-0,1	0,7	0,1	0,4
Finlande	-13,1	6,9	9,1	-1,5	-2,9	-1,1	1,1	3,3	2,4	1,0
Suède	-12,2	7,8	2,4	-4,0	0,0	2,0	2,5	3,0	2,5	1,7
Royaume-Uni	-11,6	7,3	2,2	-7,6	1,5	2,7	-0,4	1,4	2,4	2,4
Norvège	-8,2	0,0	3,3	7,1	6,6	2,3	3,2	3,6	3,1	2,9
Suisse	1,4	1,9	1,8	-1,2	1,6	0,0	0,2	2,0	0,2	0,2
Monténégro	-19,2	-0,7	18,6	7,6	41,6	-14,9	-4,2	6,5	-14,7	3,0
ARY de Macédoine	11,8	15,3	28,1	8,3	43,2	6,0	-2,2	5,1	1,6	1,9
Turquie	-16,2	18,6	11,4	0,6	7,5	-4,1	5,7	12,4	5,5	5,1

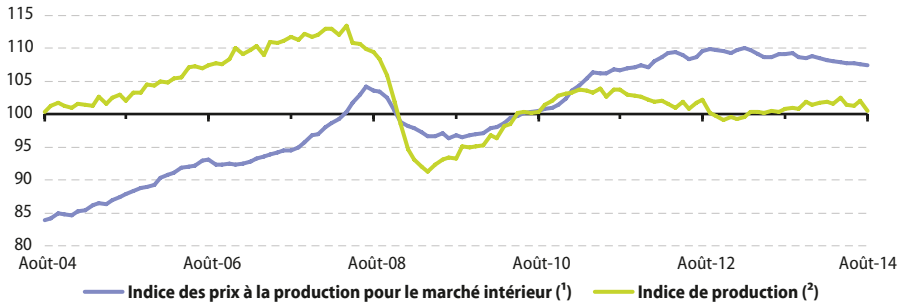
(1) Séries corrigées des jours ouvrables.

(2) Séries brutes pour les nouveaux bâtiments résidentiels.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [sts_coprgr_a](#) et [sts_copigr_a](#))



Graphique 9.3: Indice de production et indice des prix à la production sur le marché intérieur, industrie (hors construction), UE-28, 2004–14 (2010 = 100)



(¹) Séries brutes. Août 2014: estimation.

(²) Données désaisonnalisées. Août 2014: estimation.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [sts_inppd_m](#) et [sts_inpr_m](#))

9.4 Services — évolution conjoncturelle

Auparavant, les statistiques conjoncturelles sur les entreprises étaient axées sur les activités industrielles et de construction et, dans une moindre mesure, sur le commerce de détail. Depuis le milieu des années 1990, les statistiques officielles dans l'UE ont connu des évolutions majeures, les efforts de collecte de données conjoncturelles se concentrant davantage sur les services.

Dans l'UE-28, le chiffre d'affaires des services a baissé en 2009 de 10,1 % par rapport à l'année précédente, mais a connu un rebond en 2010 et 2011, où il a progressé respectivement de 5,4 % et 5,6 %. La croissance s'est poursuivie en 2012 et 2013, mais à un rythme plus lent (progressant de 0,3 % et 1,0 %).

Après avoir culminé à différentes périodes de 2008, le chiffre d'affaires des six services présentés est descendu à un niveau relativement bas au deuxième ou troisième trimestre de 2009 ou au premier trimestre

de 2010 dans l'UE-28. À partir de ce niveau plancher, la croissance du chiffre d'affaires la plus forte dans les différents services jusqu'au deuxième trimestre 2014 a été enregistrée pour les services administratifs et de soutien (24,4 %), suivis des services de transport et d'entreposage (17,8 %). Le commerce ainsi que les activités spécialisées, scientifiques et techniques ont également affiché une croissance à deux chiffres entre leur niveau le plus bas du milieu de la crise et leur niveau le plus récent (deuxième trimestre de 2014), leur chiffre d'affaire augmentant respectivement de 13,9 % et 13,3 %. Les taux de variation des autres services ont été plus modestes: par rapport aux récents taux plancher au plus fort de la crise, le chiffre d'affaire du deuxième trimestre de 2014 a progressé de 8,1 % pour les services d'hébergement et de restauration et de 4,4 % pour les services d'information et de communication dans l'UE-28.



Tableau 9.4: Taux de croissance annuel du chiffre d'affaires, sélection d'activités de services, 2012–13 ⁽¹⁾
(en %)

	Commerce de distribution		Transports et entreposage		Hébergement et restauration		Information et communication		Activités spécialisées, scientifiques et techniques ⁽²⁾		Activités de services administratifs et de soutien ⁽²⁾	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
UE-28	0,4	2,0	1,2	0,8	-0,4	0,6	1,1	-1,0	1,0	1,9	3,8	2,4
ZE-18	-0,2	-0,4	0,9	0,0	-1,8	0,1	0,8	-2,3	-0,1	-0,2	1,2	0,3
Belgique	2,0	0,8	-1,8	-7,9	1,3	3,3	6,3	0,6	3,2	5,6	1,8	8,8
Bulgarie	5,1	6,3	2,4	-4,0	4,1	-5,2	2,6	-4,4	8,2	-8,2	6,7	2,6
Rép. tchèque	0,8	-0,2	2,5	3,0	-0,7	1,1	-0,1	-3,6	-3,8	-6,4	2,4	2,4
Danemark	-0,2	-1,1	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Allemagne	1,1	0,0	1,4	0,3	1,5	1,2	2,2	-0,4	3,3	2,2	3,8	0,5
Estonie	9,7	15,2	10,2	-5,9	14,9	8,1	8,7	3,1	21,9	-9,0	16,0	-6,7
Irlande	1,1	-4,0	12,6	12,1	-4,0	-3,1	13,5	-6,0	1,5	-21,9	34,5	27,4
Grèce	-13,1	-10,1	-6,1	-3,3	-17,3	5,0	-8,4	-9,2	-8,2	-8,9	-13,2	-3,5
Espagne	-6,2	-1,8	-3,6	-0,4	-6,6	0,1	-5,0	-5,1	-9,1	-3,7	-5,5	-3,1
France	1,5	0,0	1,7	0,5	-0,5	-0,8	2,4	-1,7	1,7	0,0	1,9	0,0
Croatie	-3,4	1,5	2,6	0,2	4,5	20,1	-2,2	-4,4	-4,8	0,0	1,0	2,5
Italie	-4,2	-2,5	-0,2	0,1	1,1	-2,3	-3,8	-5,7	-3,2	-2,2	-2,6	-4,2
Chypre	-6,8	-10,0	-5,8	-2,1	3,0	-1,8	-0,5	-8,2	-1,6	-9,5	2,2	-12,1
Lettonie	11,9	4,8	11,4	-1,9	12,8	7,1	11,4	7,6	8,5	6,2	8,9	14,3
Lituanie	13,3	6,9	20,3	8,2	7,9	7,8	3,1	2,1	-4,2	10,3	10,0	13,2
Luxembourg	-1,2	4,5	-0,4	2,3	2,1	5,3	9,6	5,1	6,9	8,6	-0,7	9,5
Hongrie	0,6	4,8	5,0	10,7	1,8	15,0	14,7	17,0	-11,0	10,7	-2,0	18,6
Malte	2,5	0,4	1,3	6,2	3,8	0,7	-4,3	1,7	5,7	6,4	12,7	-2,7
Pays-Bas	-1,4	-3,1	3,0	0,6	1,5	0,6	-3,0	-2,4	-0,5	-0,5	2,0	1,1
Autriche	0,3	-2,3	2,5	1,1	3,3	3,9	0,8	0,2	2,0	1,2	2,8	2,8
Pologne	5,1	3,8	10,3	5,0	1,6	5,9	3,0	2,6	3,1	6,0	8,3	9,0
Portugal	-8,9	-3,5	0,3	1,0	-12,4	-3,3	-6,9	-5,5	-10,2	-7,7	-9,3	-5,0
Roumanie	6,9	2,7	3,8	9,9	0,4	2,8	1,4	4,6	5,6	4,2	15,8	14,7
Slovénie	1,0	-0,7	-0,2	0,7	-1,1	-1,2	-2,7	-0,1	-6,3	-2,5	-4,9	3,1
Slovaquie	3,2	2,7	7,3	10,8	2,6	3,2	5,9	4,3	20,2	19,0	22,4	15,2
Finlande	2,3	-3,4	3,3	-1,5	4,1	0,6	1,7	2,7	5,3	1,0	4,5	-0,1
Suède	-1,8	-0,6	-0,5	-1,5	3,4	5,3	4,5	-1,2	4,6	-0,1	2,9	0,5
Royaume-Uni	2,1	9,0	-0,6	3,5	2,6	0,9	0,6	2,7	4,2	7,9	10,4	7,9
Turquie	10,9	9,1	8,3	11,1	7,8	15,5	3,7	8,8	0,9	9,5	4,1	11,1

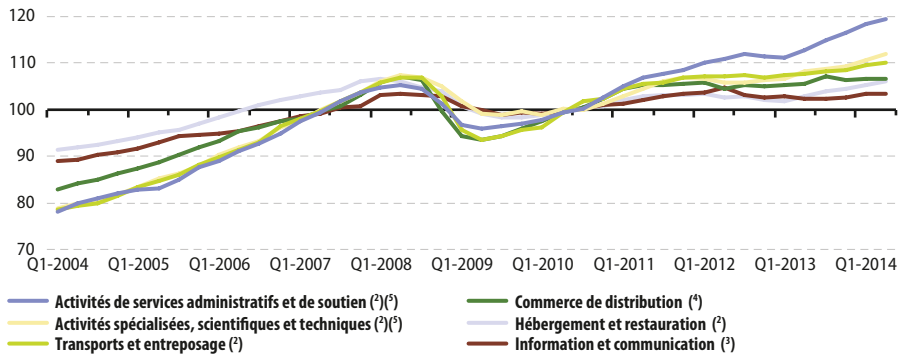
(1) Séries corrigées des jours ouvrables.

(2) Demandées par le règlement SCE.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: sts_trtu_a et sts_setu_a)



Graphique 9.4: Indice du chiffre d'affaires, sélection d'activités de services, UE-28, 2004–14 ⁽¹⁾
(2010 = 100)



⁽¹⁾ Données désaisonnalisées.

⁽²⁾ 2004–09: estimations. Q2-2013–Q4-2014: estimations.

⁽³⁾ 2004: estimations.

⁽⁴⁾ Q2-2013–Q4-2014: estimations.

⁽⁵⁾ Demandées par le règlement SCE.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: sts_trtu_q et sts_setu_q)

9.5 Tourisme

Les **résidents** (âgés de 15 ans et plus) de l'UE-28 ont effectué 1,1 milliard de séjours touristiques en 2013, à des fins personnelles ou professionnelles. Les **voyages courts** (de une à trois nuitées) ont représenté plus de la moitié (57,5 %) du nombre total de voyages effectués, alors que trois quarts (75,3 %) de tous les voyages effectués l'ont été à l'intérieur du pays, et le reste à l'étranger.

Dans certains États membres de l'UE, plus de la moitié du nombre total de séjours touristiques effectués en 2013 l'ont été à l'étranger; c'est le cas pour le Luxembourg, la Belgique, Malte et la Slovénie (ainsi que la Suisse). Toutefois, moins de 10 % des séjours effectués par des résidents roumains, espagnols, grecs (les données se rapportent à 2012) et portugais l'ont été à l'étranger. Ces chiffres semblent être influencés à la fois par la taille des États membres et par leur situation géographique (les résidents des pays plus petits et situés davantage au

nord paraissent plus enclins à prendre leurs vacances à l'étranger).

Si l'on tient compte de la taille du pays en termes de population, le Luxembourg est l'État membre de l'UE dont les résidents ont passé le plus de nuitées à l'étranger par habitant (une moyenne de 23,8 nuitées en 2013), suivi par Chypre (19,3, données de 2012), l'Irlande (12,6) et les Pays-Bas (12,1). À l'autre extrémité du classement, les résidents roumains, grecs (les données se rapportent à 2012) et bulgares ont passé, en moyenne, moins d'une nuitée à l'étranger en 2013.

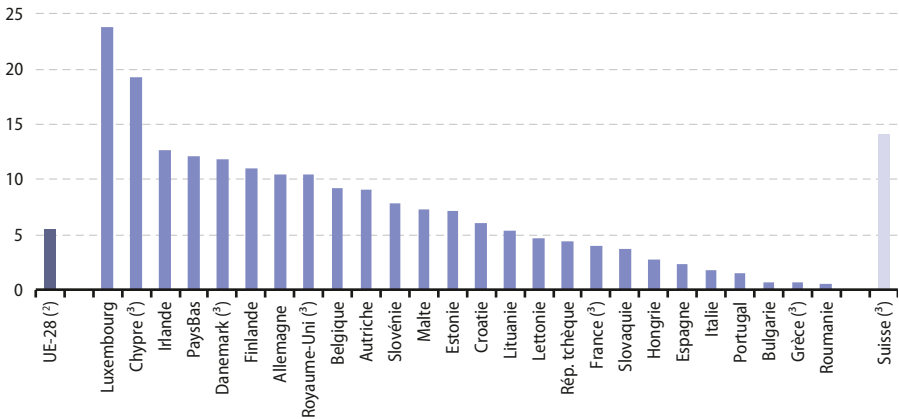
En 2013, l'Espagne était la première destination touristique de l'UE pour les non-résidents (personnes venant de l'étranger), avec 252 millions de nuitées passées dans des établissements d'hébergement touristique, soit 21,2 % du total de l'UE-28. Dans l'UE, les trois destinations les plus populaires pour



les non-résidents étaient l'Espagne, l'Italie (185 millions de nuitées) et la France (131 millions de nuitées) qui, à eux trois, représentaient près de la moitié (47,7%) du total des nuitées passées par des non-résidents

dans l'UE-28. Les destinations les moins courantes étaient le Luxembourg, la Lettonie et la Lituanie; l'effet de la taille de ces États membres doit être pris en considération lors de l'interprétation de ces valeurs.

Graphique 9.5: Pays d'origine pour les séjours à l'étranger, 2013 ⁽¹⁾
(moyenne des nuitées passées à l'étranger par habitant âgés de 15 ans ou plus)



(1) Pologne et Suède: non disponibles.

(2) Estimations pour les besoins de la présente publication sur la base des données disponibles les plus récentes par État membre. (3) 2012.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [tour_dem_tntot](#) et [demo_pjanbroad](#))

Tableau 9.5: Top 10 des destinations touristiques — nuitées passées dans des établissements d'hébergement touristique, 2013
(en millions de nuitées passées dans le pays par des non-résidents)

	Nuitées passées dans le pays	Part (en %)
UE-28	1 192,2	100,0
Top 10	1 018,3	85,4
1 Espagne	252,4	21,2
2 Italie	184,8	15,5
3 France	131,3	11,0
4 RoyaumeUni ⁽¹⁾	105,5	8,8
5 Autriche	78,4	6,6
6 Grèce	71,5	6,0
7 Allemagne	71,2	6,0
8 Croatie	59,4	5,0
9 Portugal	32,1	2,7
10 PaysBas	31,8	2,7

(1) 2012.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [tour_occ_ninat](#))

**Innovation et
société de l'information**

10





Introduction

Bien que la plupart des recherches menées dans l'UE soient financées à l'échelon national par des sources publiques ou privées, les programmes-cadres de l'UE pour la recherche jouent, depuis leur lancement en 1984, un rôle prépondérant dans les activités de recherche pluridisciplinaire.

Horizon 2020 est le programme-cadre pour la recherche et l'innovation prévu pour la période 2014-2020; il s'appuie sur le [septième programme-cadre pour la recherche et le développement technologique \(7e PC\)](#), le programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité (PIC) et les travaux de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT). En combinant recherche et innovation, Horizon 2020 met l'accent sur l'excellence scientifique, la primauté industrielle et la réponse aux défis de société. Son but est de garantir que l'Europe mène des recherches scientifiques d'envergure mondiale, supprime les barrières à l'innovation et facilite la collaboration entre les secteurs public et privé en matière d'innovation. Ce programme-cadre sera accompagné d'autres mesures visant à compléter et développer plus avant l'Espace européen de la recherche (EER). Ces mesures viseront à lever les obstacles à la création d'un véritable marché unique de la connaissance, la recherche et l'innovation. En décembre 2013, le [règlement \(UE\) n° 1291/2013 du Parlement européen et du Conseil portant établissement du programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon](#)

[2020](#)» a été adopté conjointement avec le [règlement \(Euratom\) n° 1314/2013 du Conseil sur le programme de recherche et de formation de la Communauté européenne de l'énergie atomique](#); combinés, ces deux règlements forment le programme-cadre Horizon 2020. Ils sont accompagnés d'[actes législatifs supplémentaires](#) (en anglais) concernant, par exemple:

- les règles de participation;
- le programme spécifique (établissant les objectifs et les règles d'application, la durée du programme et les moyens estimés nécessaires) pour «Horizon 2020»;
- et des modifications concernant l'[Institut européen d'innovation et de technologie](#) (en anglais).

La communication de la Commission européenne intitulée [«Une stratégie numérique pour l'Europe»](#) (COM(2010) 245 final/2), qui présente une stratégie visant à instaurer une économie numérique prospère dans l'UE à l'horizon 2020, établit le cadre politique dans lequel s'inscrivent les TIC. La stratégie numérique pour l'Europe est l'une des sept initiatives phare prises dans le cadre de la stratégie «Europe 2020» pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Elle décrit sept domaines d'action prioritaires — voir l'article sur la [société de l'information](#) pour plus de détails — dont la création d'un [marché unique numérique](#).



10.1 Dépenses de R & D

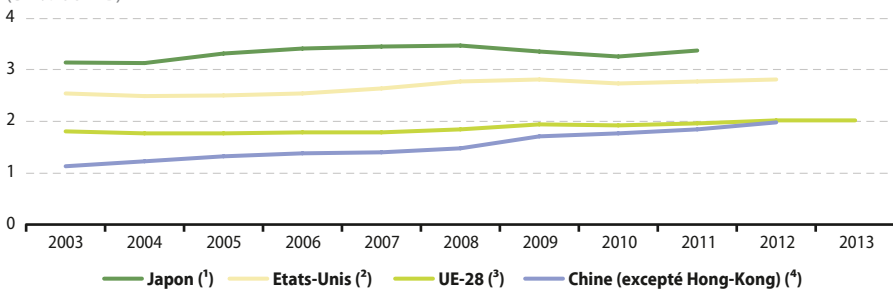
Ces dix dernières années, l'un des principaux objectifs de l'Union européenne a été d'encourager l'accroissement des investissements afin de stimuler la compétitivité de l'Union. Dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, l'Union avait pour objectif de consacrer 3% de son **produit intérieur brut (PIB)** à des activités de R & D à l'horizon 2010. N'ayant pas été atteint, cet objectif de 3% a été maintenu et fait désormais partie des cinq grands objectifs de la **stratégie Europe 2020** adoptée en 2010.

En 2013, la **dépense intérieure brute de R & D (DIRD)** s'élevait à 272 milliards d'euros dans l'**UE-28**, ce qui représente une hausse de 0,7% par rapport à l'année précédente, et de 43,8% en une décennie (depuis 2003). Il est à noter que ces taux de variation sont exprimés en prix courants et reflètent donc les variations de prix ainsi que les variations réelles du niveau des dépenses. À des fins de comparabilité, la DIRD est

souvent exprimée par rapport au PIB ou à la population. Le ratio DIRD/PIB, l'un des cinq grands indicateurs de la stratégie Europe 2020, est également appelé **intensité de R & D**. Entre 2003 et 2005, il a légèrement baissé dans l'UE-28, passant de 1,80% à 1,76%. À partir de 2006, il a commencé à augmenter pour atteindre 2,01% en 2012, malgré un léger recul en 2010. Il est resté stable en 2013, à 2,01%. Malgré leur augmentation récente, les dépenses de R & D de l'UE-28 par rapport au PIB sont demeurées nettement inférieures aux ratios correspondant enregistrés au Japon (3,38%, chiffres de 2011) et aux États-Unis (2,81%, chiffres de 2012). Cette situation perdure depuis longtemps. En 2012, l'intensité de R & D en Chine avait presque atteint le niveau de l'UE-28. En 2013, les plus fortes intensités de R & D parmi les États membres ont été enregistrées en Finlande (3,31%), en Suède (3,30%) et au Danemark (3,06%).

Graphique 10.1: Dépenses intérieures brutes de R & D dans la Triade et en Chine, 2003–13

(en % du PIB)



(¹) 2008: rupture de série.

(²) À l'exclusion de la majorité ou de la totalité des dépenses en capital. 2012: données provisoires.

(³) 2002 et 2008–12: estimations.

(⁴) 2009: rupture de série.

Source: Eurostat (code des données en ligne: tsc00001)

**Tableau 10.1:** Dépenses intérieures brutes de R & D, par source de financement, 2012–13

	Dépenses intérieures brutes de R & D (en % du PIB)		Par source de financement (en % des dépenses intérieures brutes de R & D)		
			Entreprises	Etat	Sources étrangères
	2012	2013	2013		
UE-28 ⁽¹⁾	2,01	2,01	55,0	32,8	9,7
ZE-19 ⁽¹⁾	2,09	2,09	56,9	33,4	7,8
Belgique ⁽²⁾	2,24	2,28	60,2	23,4	13,0
Bulgarie	0,62	0,65	19,5	31,6	48,3
Rép. tchèque	1,79	1,91	37,6	34,7	27,2
Danemark	3,02	3,06	59,8	29,3	7,2
Allemagne ⁽¹⁾	2,88	2,85	66,1	29,2	4,3
Estonie	2,16	1,74	42,1	47,2	10,3
Irlande ⁽¹⁾	1,58	:	50,3	27,3	21,4
Grèce	0,69	0,80	30,3	52,3	14,0
Espagne	1,27	1,24	46,3	41,6	7,4
France ⁽¹⁾	2,23	2,23	55,4	35,0	7,6
Croatie	0,75	0,81	42,8	39,7	15,5
Italie ⁽¹⁾	1,27	1,26	44,3	42,5	9,5
Chypre ⁽¹⁾	0,43	0,48	10,9	66,4	17,5
Lettonie	0,66	0,60	21,8	23,9	51,6
Lituanie	0,90	0,95	27,5	34,5	37,1
Luxembourg ⁽²⁾	1,16	1,16	47,8	30,5	20,4
Hongrie	1,27	1,41	46,8	35,9	16,6
Malte	0,86	0,85	44,3	33,9	20,3
Pays-Bas	1,97	1,98	47,1	34,3	14,3
Autriche ⁽²⁾	2,81	2,81	44,1	39,1	16,4
Pologne	0,89	0,87	37,3	47,2	13,1
Portugal ⁽¹⁾	1,37	1,36	46,0	43,1	5,2
Roumanie	0,48	0,39	31,0	52,3	15,5
Slovénie	2,58	2,59	63,8	26,9	8,9
Slovaquie	0,81	0,83	40,2	38,9	18,0
Finlande ⁽⁴⁾	3,42	3,31	60,8	26,0	11,5
Suède	3,28	3,30	61,0	28,2	6,8
Royaume-Uni	1,63	1,63	46,5	27,0	20,6
Islande ⁽²⁾	:	:	49,8	40,0	8,2
Norvège	1,62	1,66	43,1	45,8	9,5
Suisse ⁽¹⁾	2,96	:	60,8	25,4	12,1
Monténégro	:	0,38	42,3	31,7	22,5
Serbie	0,91	0,73	7,5	59,5	7,8
Turquie	0,92	0,95	48,9	26,6	0,8
Chine (sauf Hong Kong) ⁽¹⁾	1,98	:	74,0	21,6	1,0
Japon ⁽²⁾⁽³⁾	:	:	76,5	16,4	0,5
Russie	1,13	1,11	28,2	67,6	3,0
Corée du Sud ⁽²⁾	:	:	73,7	24,9	0,2
Etats-Unis ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁶⁾	2,81	:	59,1	30,8	3,8

⁽¹⁾ Entreprises, État et sources étrangères: 2012 au lieu de 2013.

⁽²⁾ Entreprises, État et sources étrangères: 2011 au lieu de 2013.

⁽³⁾ Secteur de l'État: la définition diffère.

⁽⁴⁾ Secteur de l'État: rupture des séries.

⁽⁵⁾ Dépenses intérieures brutes de R & D: la définition diffère.

⁽⁶⁾ La définition diffère. Entreprises: rupture des séries.

Note: lorsque les définitions diffèrent, voir http://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/DE/rd_esms.htm.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: t2020_20, rd_e_gerdot et tsc00031)



10.2 Personnel de R & D

Le nombre de **chercheurs** dans l'UE-28 s'est accru au cours des dernières années: en 2013, 1,73 million de chercheurs (en **équivalents temps plein, ou ETP**) étaient employés dans l'UE-28, ce qui représente une augmentation de 501 700 unités (ou de 41,0%) par rapport à 2003.

Une analyse du personnel de R & D dans l'UE-28 par secteur effectuée en 2013 montre une forte concentration de chercheurs dans le secteur des entreprises (48%) et dans l'enseignement supérieur (39%), tandis que 12% du nombre total de chercheurs travaillaient dans le **secteur de l'administration publique**. L'importance relative des différents secteurs variait considérablement d'un État membre de l'Union à l'autre, les entreprises occupant au moins les trois cinquièmes des chercheurs en Suède, à Malte, en Autriche, en Irlande (données de 2012), au Danemark, en France et aux Pays-Bas, tandis que le secteur de l'administration publique employait la part la plus élevée de chercheurs en Bulgarie (43%). Le secteur de

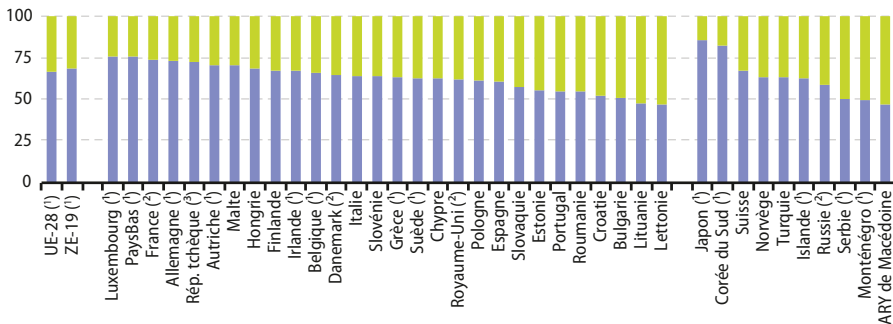
l'enseignement supérieur employait environ deux tiers de l'ensemble des chercheurs en Slovaquie, en Grèce et en Lettonie et également plus de la moitié en Lituanie, à Chypre, au Royaume-Uni, au Portugal, en Estonie, en Croatie et en Pologne.

En 2013, le personnel de R & D, tous secteurs confondus, représentait 2,0% de la **population active** au Danemark, en Finlande et au Luxembourg, alors que la moyenne de l'UE-28 était de 1,1%. À part ces trois États membres, cette proportion allait de 0,3% en Roumanie et à Chypre à 1,6% en Suède.

Il ressort d'une analyse des chercheurs par sexe que les hommes représentaient 67% de la population active du domaine de la recherche dans l'UE-28 en 2011, soit trois points de pourcentage de moins qu'en 2003. La proportion de femmes dans le nombre total de chercheurs en 2012 était supérieure à 50% en Lettonie et en Lituanie, et approchait de la parité en Bulgarie et en Croatie.

Graphique 10.2: Analyse par sexe des chercheurs, 2012

(en % du nombre total de chercheurs, sur la base des effectifs)



(1) 2011.

(2) Estimations.

(3) Données provisoires.

Source: Eurostat (code des données en ligne: rd_p_femres)

**Tableau 10.2:** Chercheurs en équivalents temps plein (ETP), par secteur, 2013 ⁽¹⁾

	Total	Entreprises		Administrations publiques		Enseignement supérieur	
	(en milliers d'ETP)	(en milliers d'ETP)	(en % du total)	(en milliers d'ETP)	(en % du total)	(en milliers d'ETP)	(en % du total)
UE-28	1 726,1	830,1	48	209,0	12	667,8	39
ZE-19	1 195,3	607,4	51	159,2	13	414,9	35
Belgique	44,6	22,4	50	3,3	7	18,7	42
Bulgarie	12,3	2,8	22	5,3	43	4,0	33
Rép. tchèque	34,3	16,8	49	6,3	18	11,0	32
Danemark	40,9	25,2	62	1,2	3	14,3	35
Allemagne	360,3	203,1	56	56,7	16	100,5	28
Estonie	4,4	1,4	31	0,6	13	2,4	54
Irlande ⁽²⁾	15,7	9,8	62	0,5	3	5,5	35
Grèce	29,1	4,1	14	5,8	20	18,9	65
Espagne	123,2	44,7	36	20,7	17	57,6	47
France	265,2	159,9	60	28,1	11	74,1	28
Croatie ⁽³⁾	6,5	1,1	16	1,9	30	3,5	54
Italie	118,0	47,8	41	20,5	17	45,8	39
Chypre	0,9	0,2	20	0,1	10	0,5	62
Lettonie	3,6	0,6	16	0,7	20	2,3	65
Lituanie	8,6	1,8	21	1,4	16	5,4	63
Luxembourg	2,6	1,0	38	0,7	28	0,9	34
Hongrie	25,0	14,3	57	4,8	19	5,9	24
Malte	0,9	0,6	63	0,0	4	0,3	33
Pays-Bas ⁽³⁾	72,3	43,2	60	7,9	11	21,2	29
Autriche	39,9	24,9	62	1,6	4	13,1	33
Pologne	71,5	20,6	29	13,6	19	37,2	52
Portugal	43,3	12,5	29	1,6	4	23,8	55
Roumanie	18,7	5,3	29	6,6	35	6,7	36
Slovénie	8,7	4,7	54	1,8	21	2,2	25
Slovaquie ⁽²⁾	14,7	2,4	17	2,6	18	9,6	65
Finlande	39,2	22,3	57	4,5	11	12,1	31
Suède	62,3	43,1	69	2,4	4	16,5	26
Royaume-Uni	259,3	93,6	36	7,7	3	153,8	59
Islande ⁽⁴⁾	2,3	1,1	47	0,4	18	0,7	32
Norvège ⁽⁵⁾	28,3	13,6	48	4,7	17	10,1	35
Suisse ⁽²⁾⁽³⁾	36,0	16,8	47	0,4	1	18,8	52
Monténégro	0,4	0,1	21	0,1	24	0,2	51
ARY de Macédoine	1,4	0,1	9	0,3	25	0,9	66
Serbie	12,3	0,4	3	3,1	25	8,9	72
Turquie	89,1	40,2	45	6,3	7	42,6	48
Chine ⁽²⁾	1 404,0	872,4	62	269,6	19	262,1	19
Japon ⁽⁴⁾	656,7	490,9	75	32,2	5	126,1	19
Russie	440,6	205,5	47	144,8	33	89,1	20
Corée du Sud ⁽⁴⁾	288,9	223,5	77	21,2	7	40,8	14
Etats-Unis ⁽⁴⁾	1 252,9	853,0	68	:	:	:	:

(1) La somme des parts n'est pas égale à 100 % du fait des estimations et de l'exclusion du tableau des données du secteur privé sans but lucratif.

(2) 2012.

(3) Secteur de l'administration publique: divergence de définition.

(4) 2011.

(5) Secteur des entreprises: divergence de définition.

Remarque: quand les définitions divergent, voir http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_SDDS/EN/rd_esms.htm.

Source: Eurostat (code des données en ligne: tsc00004)



10.3 Innovation

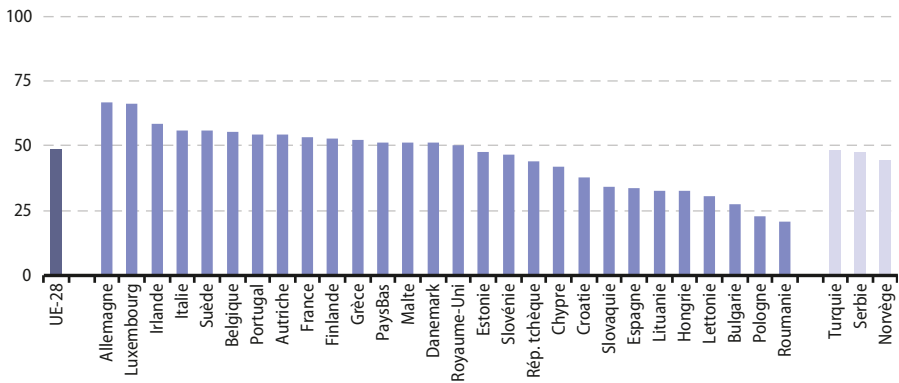
Cette section fournit des informations sur la situation de l'innovation et est axé sur certaines caractéristiques et aspects clés du développement des innovations mises en œuvre par les entreprises. La promotion et la stimulation de l'innovation comptent parmi les objectifs principaux des politiques européennes. L'enquête communautaire sur l'innovation (CIS) fournit des statistiques analysées selon le type d'innovateurs, l'activité économique et la taille des opérateurs.

Près de la moitié de l'ensemble des entreprises de l'UE-28 ont déclaré une activité d'innovation (48,9%) pendant la période 2010–12. Par rapport à la période 2008–10, la proportion d'entreprises innovantes a diminué de 3,9% points de pourcentage. Parmi les États membres de l'UE, les proportions les plus élevées d'entreprises innovantes au cours de la période 2010–12 ont été relevées en Allemagne (66,9%; en % du nombre total

d'entreprises), au Luxembourg (66,1%), en Irlande (58,7%) et en Italie (56,1%). Les proportions les plus faibles ont été observées en Bulgarie (27,4%), en Pologne (23,0%) et en Roumanie (20,7%).

En ce qui concerne l'UE-28 dans son ensemble, plus d'un quart (27,5%) des entreprises a signalé des cas d'innovation d'organisation. L'innovation de commercialisation est arrivée en deuxième position: elle est mise en œuvre dans 24,3% de l'ensemble des entreprises. L'innovation de produit (l'innovation qui englobe les biens ou services nouveaux ou améliorés de façon significative) a été introduite dans 23,7% des entreprises. Relativement peu d'entreprises (21,4%) ont mis en œuvre l'innovation de procédé. Il importe de noter qu'il est possible que certaines entreprises aient introduit plusieurs types d'innovation.

Graphique 10.3: Proportion d'entreprises innovantes, 2010–12 ⁽¹⁾
(en % du nombre total d'entreprises)



(1) La période de référence de l'enquête couvre les trois années de 2010 à 2012.

Source: Eurostat (code des données en ligne: inn_cis8_type)



Tableau 10.3: Proportion d'entreprises innovantes par type principal d'innovation, 2010–12 ⁽¹⁾
(en % du nombre total d'entreprises)

	Entreprises innovantes ⁽²⁾	Entreprises innovantes en termes de produit	Entreprises innovantes en termes de procédé	Entreprises innovantes en termes d'organisation	Entreprises innovantes en termes de marketing
UE-28	48,9	23,7	21,4	27,5	24,3
Belgique	55,6	31,5	31,1	29,3	21,9
Bulgarie	27,4	10,8	9,3	12,4	14,2
Rép. tchèque	43,9	25,3	24,0	20,5	22,4
Danemark	51,1	24,8	22,9	32,2	29,4
Allemagne	66,9	35,8	25,5	32,2	34,4
Estonie	47,6	20,7	23,8	21,7	21,9
Irlande	58,7	27,8	25,9	21,8	35,7
Grèce	52,3	19,5	25,6	30,2	36,8
Espagne	33,6	10,5	15,1	19,4	13,2
France	53,4	24,2	24,1	34,2	25,4
Croatie	37,9	16,4	19,0	22,9	23,5
Italie	56,1	29,1	30,4	33,5	31,0
Chypre	42,1	20,9	28,2	26,2	29,5
Lettonie	30,4	10,4	12,7	16,9	16,5
Lituanie	32,9	11,6	13,1	17,5	19,3
Luxembourg	66,1	30,3	32,8	46,8	32,4
Hongrie	32,5	10,6	8,3	16,5	19,7
Malte	51,1	23,9	26,4	34,7	32,6
Pays-Bas	51,4	31,9	25,9	27,3	23,2
Autriche	54,4	26,6	28,7	36,4	29,5
Pologne	23,0	9,4	11,0	10,4	10,6
Portugal	54,6	26,0	33,5	32,8	32,8
Roumanie	20,7	3,4	4,6	14,1	13,8
Slovénie	46,5	23,6	22,5	26,3	28,5
Slovaquie	34,0	14,4	13,5	18,6	19,3
Finlande	52,6	31,0	29,3	29,7	26,5
Suède	55,9	31,5	23,9	25,3	30,4
Royaume-Uni	50,3	24,0	14,1	34,2	16,8
Norvège	44,7	19,1	11,9	21,7	23,2
Serbie	47,5	24,5	22,0	32,6	32,2
Turquie	48,5	17,7	20,4	31,7	34,7

⁽¹⁾ La période de référence de l'enquête couvre les trois années de 2010 à 2012.

⁽²⁾ Incluant les entreprises ayant des activités d'innovation abandonnées/suspendues ou en-cours.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [inn_cis8_type](#))



En règle générale, les États membres présentant une proportion élevée d'entreprises innovantes ont enregistré des pourcentages plus élevés en ce qui concerne la plupart des types d'innovation. En particulier, les États membres enregistrant un pourcentage élevé d'entreprises pratiquant l'innovation de produit ont également affiché un pourcentage élevé d'entreprises pratiquant l'innovation de procédé, à l'exception notable du Royaume-Uni. En ce qui concerne les types particuliers d'innovation, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, la Suède, la Finlande et le Luxembourg ont présenté les pourcentages les plus élevés pour ce qui est des entreprises pratiquant l'innovation de produit (ce pourcentage étant pour chacun de ces pays supérieur à 30,0% de l'ensemble des entreprises). Un pourcentage supérieur d'entreprises a mis en œuvre l'innovation de procédé au Portugal, au Luxembourg, en Belgique

et en Italie (une nouvelle fois supérieur à 30,0%). En ce qui concerne l'introduction de nouvelles méthodes organisationnelles — introduction de nouvelles pratiques ou de nouvelles méthodes en vue d'organiser les procédures, les relations extérieures, les responsabilités professionnelles et le processus décisionnel — les pourcentages les plus élevés ont été signalés pour les entreprises situées au Luxembourg, en Autriche, à Malte, au Royaume-Uni et en France (dans chacun de ces pays, supérieur à 34,0%). Le pourcentage au Luxembourg était de 46,8%, considérablement plus élevé que dans tout autre État membre de l'UE. Pour ce qui est de l'innovation de commercialisation, les pourcentages les plus élevés d'entreprises mettant en œuvre ce type d'innovation ont été observés en Grèce, en Irlande et en Allemagne (supérieur à 34,0% pour chacun de ces pays).

10.4 Brevets

Les brevets reflètent les activités inventives et montrent également la capacité à exploiter les connaissances et à les transformer en gains économiques potentiels. Dans ce contexte, des indicateurs basés sur les statistiques relatives aux brevets sont largement utilisés pour évaluer les performances inventives des pays ou des régions.

Les demandes de brevet déposées à l'Office européen des brevets (OEB) par les États membres de l'UE-28 se chiffraient à 54 900 en 2012, soit une baisse de 2 100 par rapport à 2005, ou, en termes relatifs, une diminution de 3,7%, soit -0,5% par an. Parmi les États membres de l'Union européenne, l'Allemagne est, de loin, le pays ayant le plus grand nombre de demandes de brevet à l'OEB en 2012, avec quelque 22 800 demandes (41,4% du total de

l'UE-28), suivie de la France (8 300), du Royaume-Uni (5 100), de l'Italie (4 200) et des Pays-Bas (2 800). Parmi les pays tiers, ce sont les États-Unis (28 500) et le Japon (22 700), suivis de la Corée du Sud (5 900) et de la Chine (5 500) qui ont enregistré le plus grand nombre de demandes de brevet.

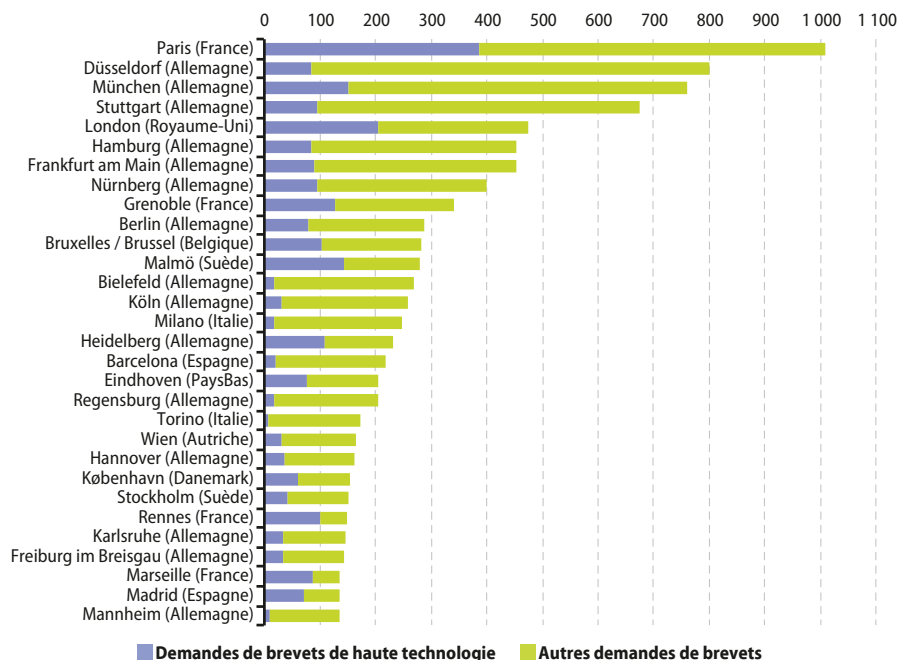
Par rapport à la population, la Suède a enregistré le nombre le plus élevé de demandes de brevet (quelque 290 par million d'habitants), suivie de l'Allemagne (278) et de la Finlande (271). À l'exception de l'Italie (70 demandes de brevet par million d'habitants), tous les États membres du sud et de l'est de l'Union ainsi que les États membres baltes ont enregistré moins de 50 demandes de brevet par million d'habitants en 2012.



Eurostat a récemment commencé à compiler des données relatives aux demandes de brevet par **région métropolitaine**, en d'autres termes, à réaliser une analyse géographique basée sur les données d'une ou de plusieurs régions NUTS 3. Analysées sous cet angle, de nombreuses régions de capitales figurent, comme on pouvait s'y attendre, aux premières places du classement de 2012, par exemple Paris, Londres, Berlin, Région de Bruxelles-Capitale, Vienne, Copenhague et Stockholm. Cette liste des 30 premiers inclut 15 régions métropolitaines allemandes, sept d'entre elles se situant parmi les

10 premières. En France, la forte concentration historique des centres de recherche dans la région métropolitaine de Paris se reflète par les 1010 demandes de brevet qui y ont été enregistrées, à savoir le chiffre le plus élevé de toutes les régions métropolitaines de l'Union. Trois autres régions métropolitaines françaises, Grenoble, Rennes et Marseille, figurent parmi le top 30. C'est également le cas de deux régions métropolitaines d'Espagne, d'Italie et de Suède, à savoir Barcelone et Madrid, Milan et Turin, et Stockholm et Malmö.

Graphique 10.4: Les 30 premières régions métropolitaines pour ce qui est du total de demandes de brevets déposées à l'OEB, 2012 ⁽¹⁾
(en nombre)



⁽¹⁾ Données provisoires.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [pat_ep_mtot](#) et [pat_ep_mtec](#))

**Tableau 10.4:** Demandes de brevets déposées à l'OEB, 2005 et 2012

	Nombre de demandes		Par million d'habitants		Taux de croissance annuel moyen, 2005-12 (en %) (²)
	2005	2012 (¹)	2005	2012 (¹)	
UE-28	57034	54935	115	109	-0,5
Belgique	1508	1477	144	133	-0,3
Bulgarie	23	22	3	3	-0,7
Rép. tchèque	108	188	11	18	8,3
Danemark	1189	1246	220	223	0,7
Allemagne	24011	22766	291	278	-0,8
Estonie	6	42	5	32	31,0
Irlande	275	303	67	66	1,4
Grèce	111	59	10	5	-8,7
Espagne	1359	1560	31	33	2,0
France	8380	8252	133	126	-0,2
Croatie	33	29	8	7	-2,0
Italie	4908	4159	85	70	-2,3
Chypre	17	5	23	6	-15,2
Lettonie	18	14	8	7	-3,1
Lituanie	9	18	3	6	11,0
Luxembourg	98	70	213	133	-4,8
Hongrie	135	198	13	20	5,6
Malte	11	2	28	4	-25,0
Pays-Bas	3497	2752	214	165	-3,4
Autriche	1518	1804	185	215	2,5
Pologne	128	469	3	12	20,4
Portugal	123	78	12	7	-6,3
Roumanie	29	56	1	3	10,0
Slovénie	108	86	54	42	-3,3
Slovaquie	31	53	6	10	7,9
Finlande	1339	1461	256	271	1,3
Suède	2433	2749	270	290	1,8
Royaume-Uni	5628	5063	94	80	-1,5
Islande	34	15	116	47	-11,0
Liechtenstein	26	50	738	1382	10,2
Norvège	495	557	107	112	1,7
Suisse	3207	3389	432	426	0,8
Turquie	165	661	2	9	21,9
Australie	1138	729	56	32	-6,2
Bésil	206	179	1	1	-2,0
Canada	2478	2395	77	69	-0,5
Chine	1661	5521	1	:	18,7
Inde	583	1221	1	1	11,1
Israël	1424	1055	205	133	-4,2
Japon	22074	22733	173	178	0,4
Russie	303	391	2	3	3,7
Afrique Du Sud	138	114	3	2	-2,6
Corée du Sud	5177	5938	108	119	2,0
Taiwan	746	1572	33	:	11,2
État-Unis	37297	28456	126	91	-3,8

(¹) Estimations.

(²) Estimations. Sur la base du nombre total de demandes de brevets à l'OEB.

Source: Eurostat (code des données en ligne: pat_ep_ntot)



10.5 Société de l'information — ménages et particuliers

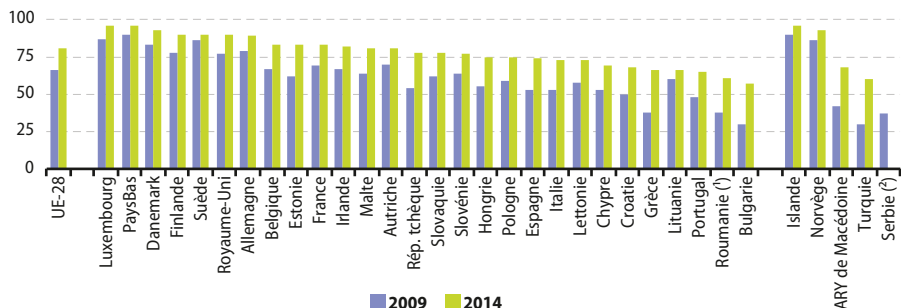
Les technologies de l'information et de la communication (TIC) touchent de nombreux aspects de la vie quotidienne, tant sur le lieu de travail qu'à domicile, par exemple lorsque les citoyens communiquent ou font des achats en ligne. Les politiques européennes dans ce domaine vont de la réglementation de secteurs entiers, comme le commerce électronique, aux efforts de protection de la vie privée des citoyens.

La proportion la plus élevée (96 %) de ménages disposant d'un accès à l'internet en 2014 a été enregistrée au Luxembourg et aux Pays-Bas, alors qu'au Danemark, en Finlande, en Suède et au Royaume-Uni, au moins 9 ménages sur 10 avaient un accès à l'internet en 2014. Le taux d'accès à l'internet le plus bas dans les États membres de l'Union a été observé en Bulgarie (57 %). On a toutefois assisté à une rapide augmentation de l'accès des ménages à l'internet en Bulgarie, puisque la part des ménages ayant accès à l'internet a progressé de 27 points de pourcentage entre 2009 et

2014. Le seul État membre de l'Union ayant affiché une augmentation plus importante a été la Grèce (28 points de pourcentage). La hausse en Turquie a été légèrement supérieure (30 points de pourcentage). La République tchèque, la Roumanie, l'Estonie, l'Espagne, la Hongrie et l'Italie ont également enregistré des progressions de 20 points de pourcentage ou plus durant la même période. Sans surprise, des augmentations relativement faibles ont été enregistrées dans plusieurs États membres qui étaient déjà proches de la saturation, comme la Suède et les Pays-Bas, même si la Lituanie a accusé la deuxième augmentation la plus faible (6 points de pourcentage), malgré un accès à l'internet relativement faible en proportion (66 % en 2014).

En 2014, près de deux tiers (65 %) des utilisateurs de l'internet se connectaient tous les jours et 10 % se connectaient au moins une fois par semaine (mais pas quotidiennement). Par conséquent, 75 % des particuliers étaient des utilisateurs réguliers

Graphique 10.5: Accès des ménages à l'internet, 2009 et 2014
(en % de l'ensemble des ménages)



(¹) Rupture de série.

(²) 2014: non disponible.

Source: Eurostat (code des données en ligne: isoc_ci_in_h)



de l'internet (au moins une connexion par semaine), ce qui correspond — un an avant la date prévue — à l'objectif de 75 % prévu par la stratégie numérique (pour 2015). En ce qui concerne les utilisateurs de l'internet dans l'Union européenne, la proportion d'utilisateurs quotidiens s'est

échelonnée entre 60 % en Roumanie, 76 % en République tchèque et en Pologne, 90 % aux Pays-Bas, 92 % au Luxembourg et 94 % en Italie. La Norvège (93 %) et l'Islande (95 %) ont également affiché de pourcentages élevés d'utilisateurs quotidiens de l'internet parmi l'ensemble des internautes.

Tableau 10.5: Fréquence d'utilisation de l'internet, 2014
(en % des personnes âgées de 16 à 74 ans)

	Au cours des 3 derniers mois	Au moins une fois par semaine (mais pas tous les jours)	Tous les jours
UE-28	78	10	65
Belgique	85	12	71
Bulgarie	55	8	46
Rép. tchèque	80	15	60
Danemark	96	7	85
Allemagne	86	10	72
Estonie	84	9	73
Irlande	80	12	65
Grèce	63	10	49
Espagne	76	11	60
France	84	12	68
Croatie	69	10	56
Italie	62	1	58
Chypre	69	9	56
Lettonie	76	10	61
Lituanie	72	12	57
Luxembourg	95	6	87
Hongrie	76	8	66
Malte	73	7	63
Autriche	93	7	84
Pologne	81	13	64
Portugal	67	12	51
Roumanie	65	10	51
Slovénie	54	15	32
Slovaquie	72	10	58
Finlande	80	14	62
Suède	92	9	81
Pays-Bas	93	8	83
Royaume-Uni	92	8	81
Islande	98	3	94
Norvège	96	5	89
Suisse	90	11	76
Monténégro (¹)	57	9	46
ARY de Macédoine	68	11	53
Turquie	48	10	35

(¹) 2012.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [isoc_ci_ifp_iu](#) et [isoc_ci_ifp_fu](#))



10.6 Société de l'information — entreprises

À peine 3% des entreprises de l'UE-28 (couvertes par l'enquête sur l'utilisation des TIC dans les entreprises) ne disposaient pas d'un accès à l'internet au début de 2014, tandis que la grande majorité (92%) utilisait une connexion fixe à haut débit pour accéder à l'internet. On a assisté à une adoption rapide des connexions mobiles à l'internet, alimentée en partie par les entreprises qui ont équipé leur personnel en ordinateurs portables, smartphones et autres appareils mobiles, soit plus des deux tiers (66%) de l'ensemble des entreprises de l'UE-28. Près de trois quarts (74%) de l'ensemble des entreprises de l'UE-28 disposaient d'un site internet en 2014.

Globalement, en 2014, les grandes entreprises de l'UE-28 ont davantage utilisé les technologies de l'information que les petites, puisque 100% d'entre elles avaient accès à l'internet, 98% disposant d'un accès fixe à haut débit, 94% fournissant à leurs salariés des appareils portables pour se connecter à l'internet mobile à des fins professionnelles, et 93% disposant d'un site internet.

Au lieu de créer leur propre infrastructure informatique (qui inclurait du matériel informatique et exigerait la conception et la maintenance de progiciels et de bases de données), les entreprises peuvent avoir accès à des ressources informatiques hébergées par des tiers (fournisseurs de services) sur l'internet, en d'autres termes, dans le nuage. Une entreprise sur cinq (19%) de l'UE-28 utilisait des services d'informatique en nuage en 2014. Des différences considérables

ont été observées entre les États membres de l'Union: en Finlande, en Italie, en Suède et au Danemark, plus de 35% des entreprises utilisaient des services d'informatique en nuage, tout comme en Islande. En revanche, c'était le cas de moins de 10% des entreprises en Hongrie, en Bulgarie, en Grèce, en Pologne, en Lettonie et en Roumanie.

Parmi les entreprises de l'UE-28 qui indiquent utiliser l'informatique en nuage en 2014, quelque 66% faisaient appel à une solution basée sur le nuage pour leurs courriels.

Plus de la moitié (53%) de l'ensemble des entreprises de l'UE-28 qui utilisaient l'informatique en nuage en 2014 s'en sont servi pour stocker des fichiers électroniques, tandis que 39% y ont eu recours pour héberger leurs bases de données, et 34% pour des logiciels de bureau (comme le traitement de texte ou des tableurs).

Grâce au nuage informatique, les entreprises peuvent également avoir accès à des progiciels relativement plus avancés orientés sur les clients, notamment dans les domaines des finances et de la comptabilité ainsi que de la gestion d'informations relatives aux clients (gestion de la relation avec les clients — GRC). Ces services basés sur le nuage étaient utilisés par respectivement 31% et 21% des entreprises de l'UE-28 qui ont fait état de l'utilisation de l'informatique en nuage en 2014. En outre, 17% des entreprises l'utilisant ont indiqué qu'elles avaient recours au nuage pour avoir accès à des ordinateurs afin d'utiliser leurs propres progiciels.

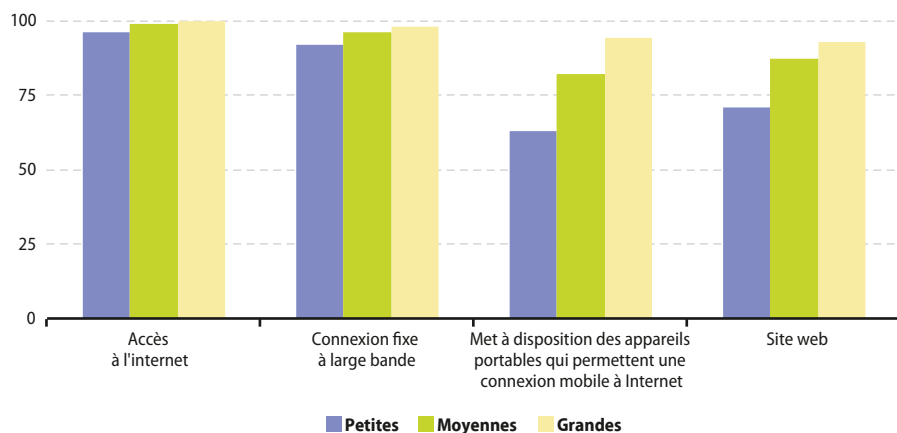
**Tableau 10.6:** Utilisation des services de cloud computing dans les entreprises, 2014

	Utilisation du cloud	Courriel	Stockage de fichiers	Hébergement de base(s) de données	Logiciels de bureautique	Logiciels de comptabilité	Logiciels de GRC/CRM	Puissance de calcul pour logiciels propres
	(en % de toutes les entreprises)							
UE-28	19	66	53	39	34	31	21	17
Belgique	21	52	62	45	31	33	26	23
Bulgarie	8	74	50	53	58	50	24	16
Rép. tchèque	15	79	41	34	38	35	18	20
Danemark	38	63	70	55	42	49	34	34
Allemagne	11	46	56	33	21	25	18	20
Estonie	15	58	41	18	41	47	17	7
Irlande	28	57	74	37	36	25	23	17
Grèce	8	67	50	36	31	32	25	26
Espagne	14	61	69	54	28	21	24	25
France	12	62	61	49	32	26	23	14
Croatie	22	85	49	46	52	50	13	26
Italie	40	86	32	28	41	33	14	8
Chypre	10	68	70	26	39	23	29	16
Lettonie	6	58	58	55	42	47	19	26
Lituanie	13	70	50	47	34	45	33	38
Luxembourg	13	46	61	41	32	19	18	14
Hongrie	8	64	46	33	43	35	25	20
Malte	17	60	57	44	31	17	19	19
Pays-Bas	28	55	63	64	40	52	37	18
Autriche	12	51	54	31	33	23	23	16
Pologne	6	69	54	41	31	27	22	19
Portugal	13	78	49	31	36	31	18	30
Roumanie	5	76	36	37	37	33	0	19
Slovénie	15	67	44	39	35	33	20	29
Slovaquie	19	84	34	31	46	54	13	22
Finlande	51	66	54	38	39	39	29	13
Suède	39	55	65	43	32	37	26	25
Royaume-Uni	24	51	71	44	29	25	24	22
Islande	43	69	74	73	45	62	25	26
Norvège	29	63	66	54	41	41	33	31
ARY de Macédoine	12	74	48	47	57	63	27	31

Source: Eurostat (code des données en ligne: [isoc_cicce_use](#))



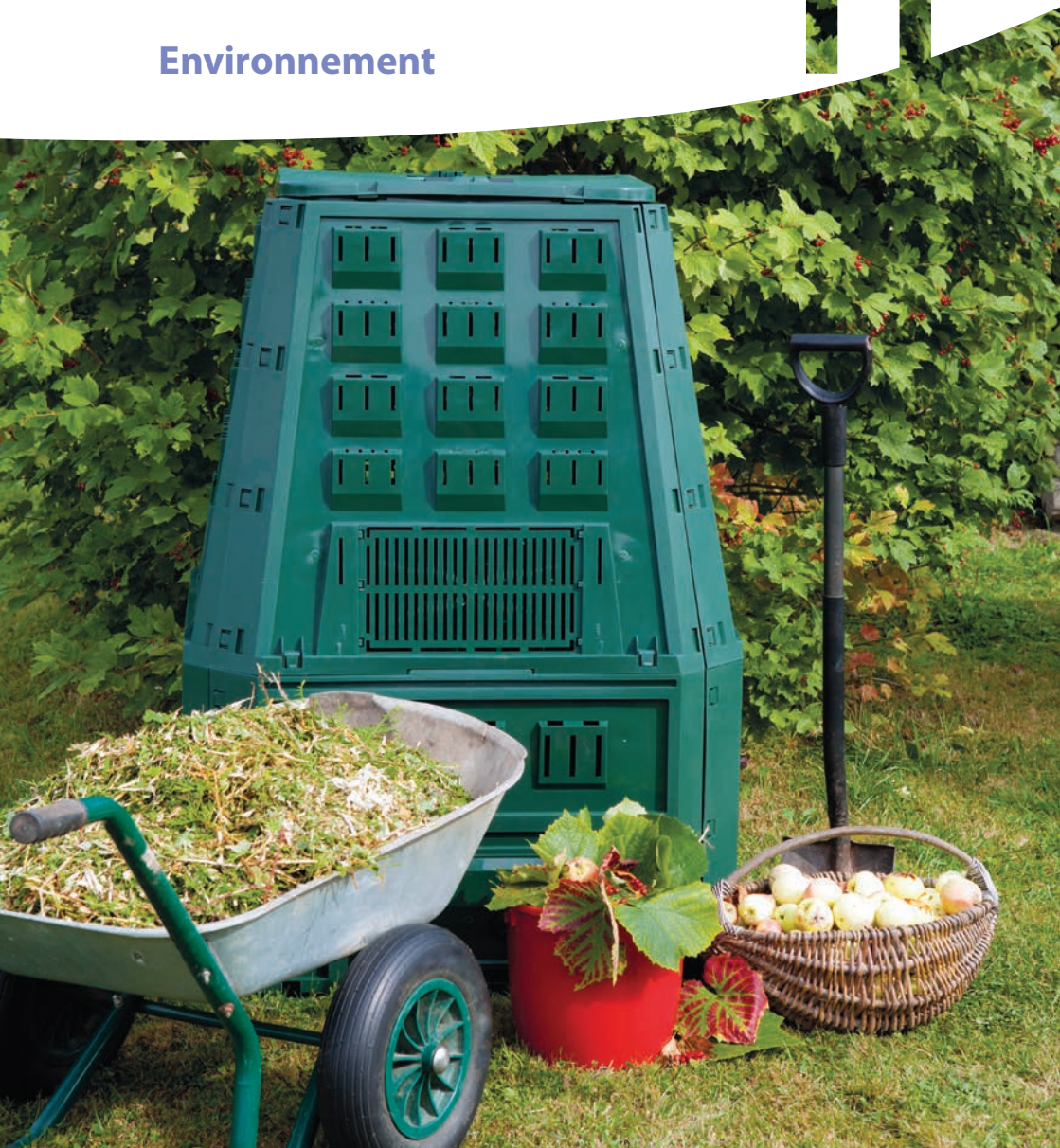
Graphique 10.6: Utilisation des technologies de l'information au sein des entreprises, par classe de taille, UE-28, 2014 (en % des entreprises)



Source: Eurostat (code des données en ligne: [isoc_ci_eu_en2](#))

Environnement

11





Introduction

Eurostat produit des statistiques et des comptes sur les pressions environnementales, les effets sur l'état et l'évolution de la qualité environnementale et les mesures visant à éviter ou atténuer ces effets sur l'environnement.

Les comptes de l'environnement décrivent le lien entre l'environnement et l'économie, notamment l'incidence de l'économie sur l'environnement et la contribution de l'environnement à l'économie. Les comptes européens de l'environnement ont comme base juridique le [règlement \(UE\) n° 691/2011](#) relatif aux comptes économiques européens de l'environnement, qui inclut jusqu'à présent six modules, à savoir les comptes des émissions atmosphériques, les taxes environnementales, les comptes des flux de matières, les comptes relatifs à l'énergie, les dépenses de protection de l'environnement ainsi que le secteur des biens et services environnementaux.

Plusieurs indicateurs environnementaux ont été choisis comme [indicateurs de développement durable](#) (voir l'article consacré aux [Statistiques destinées aux politiques européennes et aux initiatives hautement prioritaires](#)) pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la stratégie en faveur du développement durable. Parmi les indicateurs environnementaux clés gérés par Eurostat figurent la productivité des ressources (qui constitue un indicateur pour la consommation et la production durables) et les émissions de gaz à effet de serre par secteur (lesquelles peuvent servir d'indicateurs pour le changement climatique). Plusieurs autres indicateurs environnementaux sont utilisés pour suivre les progrès concernant

l'utilisation efficace des ressources naturelles, les incidences environnementales sur la santé publique et les effets des transports et de l'énergie sur le [changement climatique](#).

L'actuel [programme d'action de l'UE pour l'environnement](#) (en anglais) — dit «7e PAE» — a été adopté par la décision n° 1386/2013 du [Parlement européen](#) et du [Conseil](#) de novembre 2013 intitulée «[Bien vivre, dans les limites de notre planète](#)». Il servira de fil conducteur à la politique de l'Union en matière d'environnement jusqu'en 2020. Ce programme s'appuie sur plusieurs initiatives stratégiques récentes, notamment la [feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources](#), la [stratégie en faveur de la biodiversité](#) et la [feuille de route vers une économie à faible intensité de carbone](#). Les mesures concrètes à adopter comprennent la suppression progressive des subventions préjudiciables à l'environnement, le déplacement de la [charge fiscale](#) du travail vers la pollution, l'élaboration d'accords de partenariat entre les États membres et la Commission européenne en ce qui concerne la mise en œuvre de la législation environnementale ainsi que la mise au point d'un système de notification et de suivi des [dépenses liées à l'environnement](#) dans le budget de l'UE.

Les statistiques et comptes de l'environnement d'Eurostat accompagneront la stratégie Europe 2020 et contribueront au suivi de ses avancées grâce à un ensemble de statistiques et d'indicateurs, en particulier dans les domaines de l'utilisation durable des ressources naturelles et de l'utilisation efficace des ressources.



11.1 Occupation des sols, utilisation des sols et paysages

Les sols font partie intégrante des écosystèmes et sont indispensables à la **biodiversité** et au cycle du carbone. Deux aspects étroitement liés coexistent dans la notion de «sols»: l'**occupation des sols**, qui fait référence à leur couverture biophysique (cultures, herbe, forêts de feuillus ou zones construites), et l'**utilisation des sols**, qui renvoie à leur utilisation socio-économique (par exemple, agriculture, sylviculture, utilisation à des fins récréatives ou résidentielles).

Les données recueillies sur ces deux aspects servent également de base aux analyses spatiales et territoriales, qui revêtent une importance croissante pour:

- la planification et la gestion des zones agricoles, boisées, humides et urbaines, ainsi que des eaux;
- la nature, la biodiversité et la protection des sols, et
- la prévention et la réduction des risques naturels, ainsi que du **changement climatique**.

Les forêts et autres zones boisées occupaient 41,2% de la superficie totale de l'**UE-27** en 2012, les terres cultivées près d'un quart (24,7%) et les prairies presque un cinquième (19,5%), alors que les zones bâties et les autres sols artificialisés, comme les routes ou les voies ferrées, représentaient 4,6% de la superficie totale, de même que les zones sous les eaux et les zones humides. Les sols boisés constituaient le type d'occupation des sols le plus courant dans les régions du nord de l'Europe en 2012 et dans un certain nombre de pays dont la topographie est dominée

par des zones montagneuses et vallonnées. Le Danemark et la Hongrie étaient les États membres présentant la part la plus élevée de leur superficie totale couverte par des zones cultivées, celle-ci atteignant en effet près de 50,0%. Les herbages naturels et agricoles dominaient le paysage en Irlande, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et au Luxembourg. Les landes (maquis et garrigues) sont une forme d'occupation des sols typique des États membres chauds et arides, comme Chypre, la Grèce, Malte, l'Espagne, le Portugal et l'Italie; par ailleurs, celle-ci est également prédominante dans les tourbières et les landes des régions septentrionales du Royaume-Uni. C'est à Malte et dans les pays du Benelux ^(*) que les proportions de zones bâties étaient les plus importantes.

L'hétérogénéité de l'occupation des sols et la présence d'éléments linéaires; comme des haies, des rangées d'arbres, des routes, des voies ferrées, des rivières et canaux d'irrigation sont deux composantes importantes qui caractérisent la structure des paysages. Certains États membres comptent de vastes zones continues avec le même type d'occupation des sols, alors que d'autres présentent une mosaïque diversifiée d'éléments d'occupation des sols. Malte, le Portugal, la Slovénie, Chypre, l'Autriche et l'Italie affichaient un degré relativement élevé de diversité des types d'occupation des sols, caractérisé par une mosaïque composée de petites parcelles où l'occupation des sols est différente. En Irlande, au Royaume-Uni et en Estonie, le paysage est dominé par des zones plus vastes présentant le même type d'occupation des sols.

(*) Le terme «Benelux» est composé à partir des deux ou trois premières lettres du nom de chaque pays. Il s'agissait au départ d'une union douanière mise en place en 1948. Aujourd'hui, le terme est utilisé pour désigner collectivement les trois pays.



Tableau 11.1: Occupation principale des sols, par type d'occupation, 2012 ⁽¹⁾
(en % de la superficie totale)

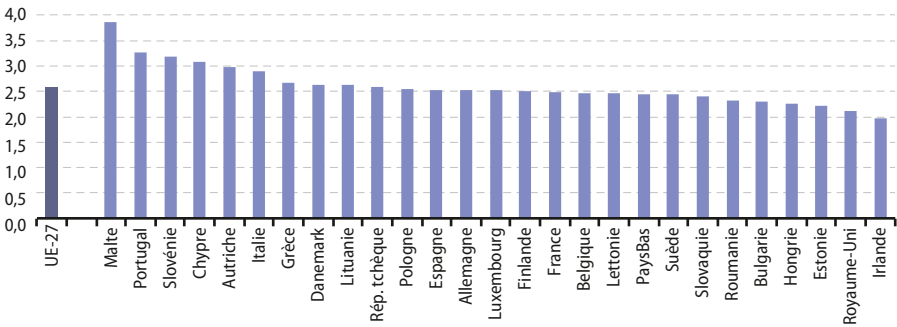
	Sols boisés	Sols cultivés	Prairies	Landes	Sols artificialisés	Zones sous les eaux et zones humides	Sols nus
UE-27	41,2	24,7	19,5	4,6	4,6	4,0	1,5
Belgique	24,7	27,5	32,3	13,4	1,4	0,2	0,4
Bulgarie	42,5	32,2	16,8	2,3	1,1	4,0	1,1
Rép. tchèque	38,5	34,1	20,3	4,0	1,6	0,8	0,7
Danemark	18,3	48,5	21,1	7,1	2,4	1,2	1,3
Allemagne	32,9	33,1	22,5	7,7	2,1	0,9	0,8
Estonie	60,6	11,2	16,2	1,8	7,3	2,0	0,9
Irlande	13,2	4,7	67,1	3,9	7,0	2,0	2,2
Grèce	37,4	23,2	11,4	3,8	2,4	19,1	2,7
Espagne	36,7	28,0	13,9	3,9	1,0	11,7	4,7
France	31,8	30,6	26,9	5,8	1,6	2,4	0,8
Italie	34,5	32,2	15,4	7,8	3,1	5,1	1,9
Chypre	29,6	19,0	14,7	7,4	0,8	21,2	7,4
Lettonie	55,5	14,0	21,0	1,6	6,1	1,0	0,9
Lituanie	38,7	26,7	27,2	2,6	3,6	0,2	0,8
Luxembourg	30,5	18,3	37,1	11,9	0,7	0,3	1,2
Hongrie	24,1	46,9	18,8	3,7	3,2	2,2	1,1
Malte	5,1	26,6	11,4	32,9	1,3	15,2	7,6
Pays-Bas	12,6	23,1	38,0	12,2	11,0	1,8	1,3
Autriche	47,5	17,7	22,9	5,8	2,3	1,2	2,6
Pologne	36,2	34,1	21,6	3,9	2,3	1,0	0,8
Portugal	44,2	17,6	15,1	6,2	1,9	11,6	3,4
Roumanie	31,3	36,0	25,0	2,4	2,9	1,7	0,7
Slovénie	60,2	11,5	20,5	3,7	1,4	1,4	1,4
Slovaquie	46,4	27,6	19,3	3,2	1,2	1,7	0,5
Finlande	71,8	4,9	4,4	1,6	15,6	1,1	0,7
Suède	75,6	4,3	4,6	1,8	12,1	1,0	0,6
Royaume-Uni	19,8	21,7	40,1	6,5	5,3	5,6	1,0

(¹) Croatie: non disponible.

Source: Eurostat (code des données en ligne: lan_lcv_oww)



Graphique 11.1: Indicateur de la diversité de l'occupation des sols — nombre moyen de types d'occupation différents sur un transect de 250 m, 2012 ⁽¹⁾ (en unités)



⁽¹⁾ Données dérivées d'une analyse et d'un calcul complémentaires des données élémentaires.
Source: Eurostat

11.2 Émissions de gaz à effet de serre par les industries et les ménages

Le présent article examine les émissions de trois gaz à effet de serre (GES) dans l'Union européenne (UE) sur la base d'une analyse des industries et des ménages qui sont responsables de leur production. Les émissions de gaz à effet de serre comprennent le dioxyde de carbone (CO₂), le protoxyde d'azote (N₂O) et le méthane (CH₄).

En 2012, les émissions des trois gaz provenant des activités des diverses industries et des ménages de l'UE-27 s'élevaient à 4,65 milliards (respectivement 4,67 milliards dans l'UE-28) de tonnes d'équivalents dioxyde de carbone (CO₂).

Dans l'UE-27, 27% des émissions totales étaient à mettre sur le compte de la branche d'activité «approvisionnement en énergie» (NACE D). Les émissions provenant de la

production et de la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné résultent de la combustion de combustibles fossiles pour la production d'électricité et le chauffage urbain mais n'incluent pas les émissions provenant de la combustion dans les logements individuels et les ménages. La part de l'industrie manufacturière (NACE C) dans l'ensemble des émissions était de 19%, c'est-à-dire que cette industrie et la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné contribuaient à hauteur de près de la moitié (46%) des émissions de gaz à effet de serre de l'UE-27 en 2012. Les ménages représentaient 19% des émissions de gaz à effet de serre, tandis que l'agriculture, la sylviculture et la pêche (NACE A) étaient responsables de 12% supplémentaires, ce

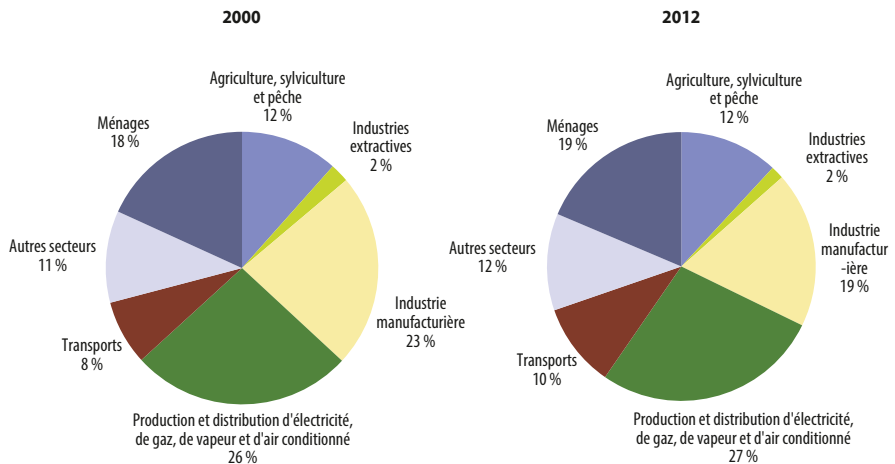


qui équivalait à la part combinée des autres services, de la production et distribution d'eau et de la construction (NACE E à U, excepté le transport). Le 1 % restant revenait au domaine mines et carrières de pierres et de terres (NACE B).

Parmi les États membres de l'Union, en ce qui concerne l'importance relative des contributions des diverses activités économiques et des ménages aux émissions de gaz à effet de serre, le tableau était contrasté. Les différences sont en partie imputables à des structures économiques différentes et à des combinaisons différentes

entre sources d'énergies renouvelables et non renouvelables. En 2012, dans la plupart des États membres, les activités relatives à la production et distribution d'énergie, de gaz, de vapeur et d'air conditionné étaient les principales émettrices de gaz à effet de serre, suivies de l'industrie manufacturière. Les exceptions les plus notables étaient l'Irlande et la Lettonie, où l'agriculture, la sylviculture et la pêche étaient les principales sources d'émissions, le Danemark, le Luxembourg et Malte, où les transports en étaient la source principale, et la France, où les ménages en étaient la principale origine.

Graphique 11.2: Émissions de gaz à effet de serre (CO₂, CH₄ et N₂O) par activité économique, UE-27, 2000 et 2012
(en % du total des émissions en équivalents CO₂)



Source: Eurostat (codes des données en ligne: [env_ac_ainah_r1](#) et [env_ac_ainah_r2](#))



Tableau 11.2: Émissions de gaz à effet de serre par activité économique, 2012
(1 000 tonnes d'équivalents CO₂)

	Ensemble des activités	Agriculture, sylviculture et pêche	Industries extractives	Industrie manufacturière	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Transports	Autres secteurs	Ménages
UE-28	3 802 402	556 596	73 571	877 818	1 278 293	501 509	514 614	870 641
UE-27	3 781 388	552 513	73 041	871 553	1 273 004	499 225	512 051	865 526
Belgique	88 931	11 505	32	31 008	18 479	9 633	18 274	26 738
Bulgarie	53 659	5 208	461	6 063	33 678	6 344	1 906	6 918
Rép. tchèque	107 813	9 203	7 567	18 037	53 459	8 803	10 744	8 140
Danemark	82 176	11 913	1 845	5 887	13 699	42 495	6 337	8 137
Allemagne	811 653	77 135	11 495	179 908	356 855	83 167	103 093	183 833
Estonie	18 169	1 392	107	1 577	12 696	1 479	918	1 163
Irlande	45 755	18 907	169	5 202	12 381	3 034	6 061	11 788
Grèce	90 741	13 230	63	10 012	52 077	7 941	7 418	14 575
Espagne	270 941	43 590	3 106	78 989	77 509	38 422	29 325	61 699
France	341 250	101 623	1 058	98 058	32 157	40 141	68 212	126 576
Croatie	21 014	4 083	530	6 264	5 289	2 284	2 563	5 115
Italie	356 607	41 997	2 177	100 352	112 451	51 068	48 563	101 845
Chypre	7 397	900	41	1 024	3 560	539	1 333	1 944
Lettonie	10 365	2 904	40	1 589	2 023	2 261	1 548	1 859
Lituanie	21 702	5 221	28	6 137	3 449	5 449	1 417	3 696
Luxembourg	7 512	723	7	1 426	1 183	3 049	1 122	1 537
Hongrie	48 870	9 972	414	9 184	17 128	2 649	9 524	14 559
Malte	5 586	107	11	71	2 065	3 149	182	349
Pays-Bas	185 568	25 692	3 135	43 911	49 220	31 442	32 168	40 362
Autriche	60 440	9 015	1 356	27 192	9 253	6 453	7 171	15 424
Pologne	352 093	53 026	13 985	65 961	156 210	24 588	38 322	47 102
Portugal	55 530	8 923	197	16 137	15 083	3 862	11 328	13 041
Roumanie	105 512	19 496	2 965	27 404	35 201	9 502	10 944	14 943
Slovénie	16 000	2 106	339	2 173	6 108	4 268	1 007	3 499
Slovaquie	37 105	3 201	976	17 954	6 121	4 332	4 521	5 105
Finlande	57 028	7 692	200	14 264	17 741	10 006	7 125	5 893
Suède	55 106	10 007	878	15 582	7 497	12 836	8 306	9 652
Royaume-Uni	487 876	57 825	20 385	86 450	165 721	82 314	75 181	135 149
Norvège	57 494	6 608	14 161	11 963	1 565	19 706	3 492	5 249
Suisse	34 589	6 318	102	8 687	600	7 833	11 049	19 549
Turquie	334 862	36 160	3 554	101 210	121 902	20 140	51 896	99 047

Source: Eurostat (code des données en ligne: env_ac_ainah_r2)



11.3 Émissions de dioxyde de carbone induites par l'emploi final des produits

Les comptes des émissions atmosphériques imputent les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) aux secteurs de production qui les engendrent réellement. À titre d'alternative, les émissions peuvent également être imputées aux utilisateurs finaux qui demandent les produits et qui sont donc les déclencheurs des émissions. Cette approche est souvent appelée «comptabilité des émissions de CO₂ basée sur la consommation» et ses résultats sont également connus en tant que «empreintes carbone». Dans le cadre de cette approche, les émissions de CO₂ sont réimputées des secteurs de production aux produits consommés, avec une ventilation par catégorie de demande finale et en utilisant les informations des tableaux entrées sorties. Il est également tenu compte des émissions de CO₂ qui sont «incorporées» dans les importations de l'UE, c'est à dire des émissions produites tout au long des chaînes de production mondiales avant que les produits ne soient importés. Les empreintes carbone peuvent être utilisées pour élaborer des stratégies permettant de surveiller et de réduire les émissions selon l'optique de la consommation.

Selon les estimations d'Eurostat, les émissions de CO₂ mondiales induites par l'emploi final des produits dans l'UE-27 se sont élevées à 7,8 tonnes par habitant en 2011. Il s'agit là de l'emploi final des produits par les ménages et les unités de production de l'UE-27, indépendamment du fait que la production et les émissions aient eu lieu à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UE, et à l'exclusion des émissions de l'UE incorporées dans les exportations. Le graphique 11.3 représente les trois éléments principaux suivants:

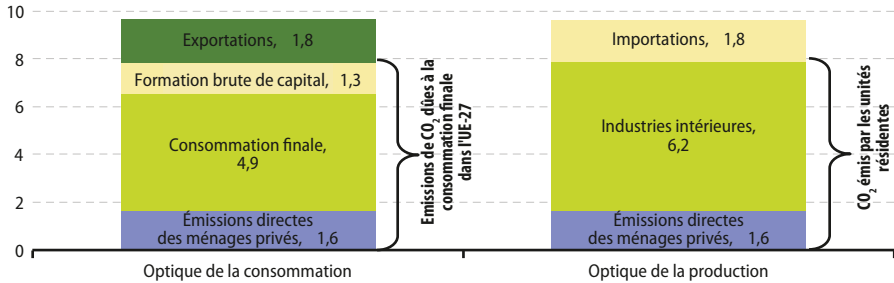
- environ 4,9 tonnes de CO₂ par habitant étaient dues à la demande de produits par les ménages, c'est-à-dire aux émissions lors de la production de biens et services finalement consommés par les ménages, ainsi qu'à la consommation collective attribuée aux administrations publiques;
- 1,6 tonne supplémentaire de CO₂ par habitant provenait des émissions directes produites par les ménages, par exemple lors de l'utilisation de combustibles fossiles pour les véhicules particuliers ou le chauffage domestique;
- enfin, 1,3 tonne de CO₂ par habitant résultait de la demande de biens d'équipement par les entreprises, c'est-à-dire des émissions lors de la production de biens d'équipement acquis par les entreprises en tant qu'investissement, ainsi que des variations de stocks (formation brute de capital).

Par ailleurs, 1,8 tonne supplémentaire correspondait aux exportations, c'est-à-dire aux émissions mondiales induites par la demande étrangère pour les produits de l'UE-27.

Le tableau 11.3 présente une série de groupes de produits avec une ventilation par catégorie d'emploi final induisant les émissions de CO₂ mondiales. Les produits dont les parts dans les émissions sont les plus élevées sont les suivants: électricité, gaz, vapeur et air conditionné; constructions et travaux de construction; produits des industries alimentaires, boissons et produits à base de tabac; produits de la cokéfaction et du raffinage.



Graphique 11.3: Émissions de CO₂ intérieures et mondiales — optiques de la consommation et de la production, UE-27, 2011 ⁽¹⁾ (en tonnes de CO₂ par habitant)



⁽¹⁾ Estimations.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [env_ac_ainah_r2](#), [env_ac_io2](#) et [demo_gind](#))

Tableau 11.3: Émissions de CO₂ intérieures et mondiales induites par la consommation finale, UE-27, 2011 ⁽¹⁾

Groupe de produits	Dépenses de consommation finale	Formation brute de capital	Exportations	Consommation finale	
	(en kg de CO ₂ par habitant)			(en %)	
Électricité, gaz, vapeur et air conditionné	998	-15	92	1 075	11,2
Constructions et travaux de construction	31	663	4	698	7,2
Produits des industries alimentaires, boissons et produits à base de tabac	436	-2	54	488	5,1
Produits de la cokéfaction et du raffinage	238	13	122	373	3,9
Véhicules automobiles, remorques et semi-remorques	127	72	105	304	3,2
Produits chimiques	81	21	199	301	3,1
Services d'administration publique et de défense; services de sécurité sociale obligatoire	262	2	1	265	2,7
Transports aériens	156	0	96	252	2,6
Commerce de détail, à l'exclusion des automobiles et des motocycles	225	14	12	251	2,6
Machines et équipements n.c.a.	5	119	124	248	2,6
Services d'hébergement et de restauration	238	0	5	243	2,5
Transports terrestres et transports par conduites	204	8	28	240	2,5
Commerce de gros, à l'exclusion des automobiles et des motocycles	154	32	51	237	2,5
Services de santé humaine	196	0	0	197	2,0
Transport par eau	57	1	122	180	1,9
Produits de l'industrie textile, articles d'habillement, cuir et articles en cuir	109	2	29	140	1,4
Produits de l'agriculture et de la chasse et services annexes	95	19	16	129	1,3
Services de l'enseignement	124	0	1	125	1,3
Autres produits	1 151	376	725	2 252	23,4
Total les produits	4 886	1 326	1 786	7 998	83,1
Émissions directes des ménages	1 629	0	0	1 629	16,9
Total les produits plus les émissions directes des ménages	6 515	1 326	1 786	9 627	100,0

⁽¹⁾ Estimations.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [env_ac_io2](#) et [demo_gind](#))



11.4 Comptes des flux de matières et productivité des ressources

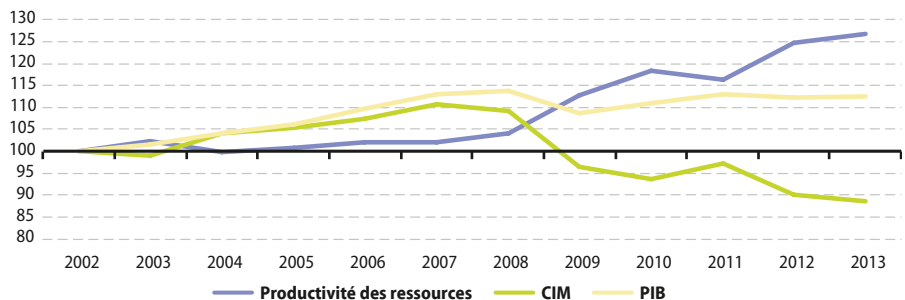
Les comptes des flux de matières élaborés par Eurostat constituent un cadre global de données enregistrant systématiquement les entrées de matières dans les économies européennes. La productivité des ressources quantifie le rapport entre la croissance économique et l'utilisation des ressources naturelles, et permet de déterminer s'ils vont de pair ou la mesure dans laquelle ils sont découplés (voir les définitions dans la section «Sources et disponibilité des données»). Les ressources naturelles incluent la biomasse, les minerais métalliques, les minéraux non métalliques et les matières énergétiques fossiles.

Les composantes de la productivité des ressources sont le produit intérieur brut (PIB) en tant que *chain linked volumes* (en anglais) et la consommation intérieure de matières (CIM). Cette dernière mesure la quantité totale de matières consommées

directement dans une économie, que ce soit par les entreprises aux fins de la production économique ou par les ménages.

La productivité des ressources dans l'UE-28 est passée de 1,52 EUR/kg en 2002 à 1,93 EUR/kg en 2013, soit une augmentation de 26,3%. Cette hausse n'a toutefois pas été constante: en particulier, la crise économique et financière a marqué un changement en 2008. Après des évolutions positives et négatives de 2 à 3% en 2003 et 2004, la productivité des ressources a connu une augmentation régulière mais modeste entre 2004 et 2008, avec des hausses annuelles inférieures à 2,0%. Entre 2008 et 2013, la productivité des ressources est passée de 1,59 à 1,93 EUR/kg, en dépit d'un recul (-1,8%) en 2011. Pendant cette période, c'est en 2009 (8,2%) et en 2012 (7,3%) que la croissance annuelle a été la plus élevée.

Graphique 11.4: Évolution de la productivité des ressources par rapport au PIB et à la CIM, UE-28, 2002–13 ⁽¹⁾
(2002 = 100)



⁽¹⁾ PIB en volumes chaînés. 2007 et 2008: rupture de série.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: nama_10_gdp et env_ac_mfa)



Tableau 11.4: Consommation intérieure de matières par grande catégorie de matières, 2013
(en tonnes par tête)

	Total	Biomasse	Minerais métalliques	Minerais non métalliques	Matières énergétiques fossiles
UE-28	13,2	3,4	0,5	6,2	3,1
Belgique	13,6	4,2	0,4	5,8	3,3
Bulgarie	17,6	2,4	4,0	6,4	5,0
Rép. tchèque	14,7	1,9	0,4	6,5	5,9
Danemark	20,8	5,1	0,1	11,1	4,4
Allemagne	16,1	3,4	0,5	6,9	5,3
Estonie	30,9	4,1	0,0	12,2	14,7
Irlande	26,2	9,1	1,5	11,3	4,2
Grèce	12,4	2,2	0,3	3,7	6,2
Espagne	8,4	2,9	0,4	3,2	1,9
France	11,9	3,6	0,3	5,9	2,0
Croatie	10,0	2,9	0,1	5,3	1,6
Italie	9,0	2,1	0,2	4,4	2,3
Chypre	15,3	1,9	4,3	6,7	2,3
Lettonie	20,8	10,7	–	8,9	1,4
Lituanie	15,7	7,1	0,0	7,0	1,8
Luxembourg	19,4	4,0	1,6	9,7	3,4
Hongrie	10,2	3,3	0,1	4,4	2,4
Malte	10,1	1,4	0,3	5,6	2,6
Pays-Bas	9,4	2,8	0,2	2,2	4,4
Autriche	21,5	4,8	1,0	12,5	3,0
Pologne	17,3	4,6	1,0	7,7	4,1
Portugal	14,1	2,9	1,1	8,6	1,4
Roumanie	21,7	3,1	0,2	16,2	2,3
Slovénie	12,2	1,9	0,3	6,3	3,8
Slovaquie	11,4	3,0	0,8	4,9	2,6
Finlande	34,5	6,9	4,0	19,0	4,3
Suède	22,7	5,6	5,7	9,1	1,8
Royaume-Uni	9,2	3,2	0,2	3,0	2,7

Source: Eurostat (code des données en ligne: env_ac_mfa)

Le niveau de CIM variait fortement d'un État membre à l'autre, allant de 8,4 tonnes par habitant en Espagne à 34,5 tonnes par habitant en Finlande en 2013. Par ailleurs, la structure de la CIM — par grande catégorie de matières — varie entre les États membres.

La composition de la CIM dans chaque État membre est influencée par l'extraction intérieure et par le patrimoine naturel de ressources matérielles, lequel peut constituer un élément structurel important de chaque économie.



11.5 Déchets

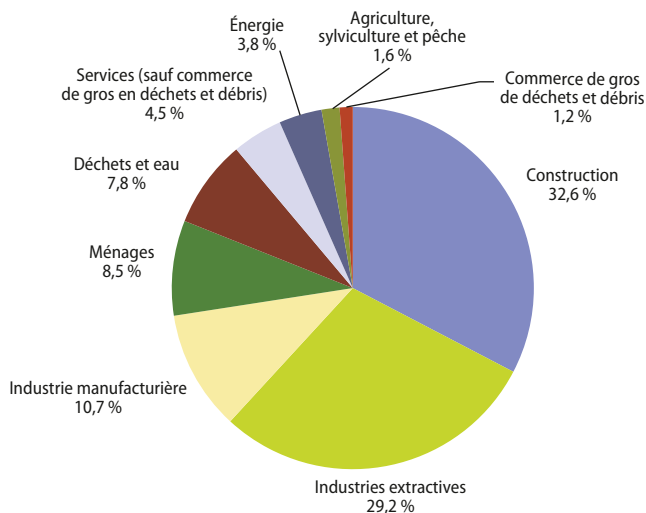
Les déchets, qui sont définis par l'article 3, point 1, de la [directive 2008/98/CE](#) comme «toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire», représentent potentiellement une énorme perte de ressources, que ce soit sous la forme de matières premières ou d'énergie. De plus, la gestion et l'élimination des déchets peuvent avoir des incidences graves sur l'environnement.

En 2012, le volume total de déchets produits par l'ensemble des activités économiques et les ménages dans l'UE-28 s'est élevé à 2 515 millions de tonnes. Chaque habitant a produit en moyenne près de cinq tonnes de déchets (4 984 kg) dans l'UE-28 en 2012.

Le secteur de la construction et de la démolition a contribué pour 33 % à la production totale de déchets (soit 821 millions de tonnes), suivi des industries extractives (29 % ou 734 millions de tonnes), de l'industrie manufacturière (11 % ou 270 millions de tonnes), des ménages (8 % ou 213 millions de tonnes) et du secteur de l'énergie (4 % ou 96 millions de tonnes); les 15 % de déchets restants ont été générés par d'autres activités économiques. Les déchets minéraux représentaient la majorité (63 %) de l'ensemble des déchets produits dans l'UE-28.

Près de la moitié (47,8 %) des déchets dangereux traités dans l'UE-28 en 2012 ont été éliminés. Quelque 10,5 millions de

Graphique 11.5: Déchets produits par les activités économiques et les ménages, UE-28, 2012 (en %)



Source: Eurostat (code des données en ligne: [env_wasgen](#))



Tableau 11.5: Traitement des déchets, 2012
(en milliers de tonnes)

	Total	Recyclage	Valorisation énergétique	Remblayage	Incinération	Élimination
UE-28	2 302 560	838 960	101 140	213 790	36 650	1 112 020
Belgique	41 328	30 237	4 612	0	3 331	3 148
Bulgarie	158 752	1 789	172	0	14	156 777
Rép. tchèque	18 263	8 420	959	5 137	76	3 670
Danemark	14 070	8 147	3 255	0	0	2 668
Allemagne	352 996	152 807	33 953	91 469	11 017	63 750
Estonie	20 610	7 903	349	4 196	0	8 162
Irlande	8 033	827	403	1 985	13	4 805
Grèce	71 334	2 928	118	5 440	21	62 827
Espagne	108 475	48 745	3 269	8 194	7	48 259
France	315 147	151 724	11 637	39 591	7 153	105 042
Croatie	2 999	994	39	42	0	1 923
Italie	130 460	98 809	2 593	160	5 814	23 084
Chypre	2 077	409	2	232	7	1 429
Lettonie	1 573	808	153	0	1	612
Lituanie	4 221	999	106	0	1	3 115
Luxembourg	10 302	4 691	36	1 934	134	3 507
Hongrie	12 964	4 637	960	436	90	6 842
Malte	1 351	116	0	46	6	1 183
Pays-Bas	119 962	61 796	8 997	0	1 612	47 556
Autriche	32 122	14 272	3 305	2 795	75	11 675
Pologne	160 697	80 941	3 567	35 103	328	40 757
Portugal	10 188	4 598	1 735	0	70	3 785
Roumanie	264 647	18 849	1 708	1 037	182	242 871
Slovénie	5 068	2 965	326	1 102	36	639
Slovaquie	7 052	2 651	270	0	71	4 059
Finlande	90 478	31 700	10 317	0	445	48 015
Suède	151 225	18 732	6 712	774	43	124 964
Royaume-Uni	186 163	77 467	1 585	14 114	6 102	86 895
Islande	521	344	14	3	0	160
Norvège	10 103	4 303	4 271	143	86	1 300
ARY de Macédoine	9 023	68	19	0	41	8 896
Serbie	55 023	793	49	0	0	54 180
Turquie	983 046	307 467	440	0	44	675 095

Source: Eurostat (code des données en ligne: [env_wastr1](#))

tonnes (13,9%) de l'ensemble des déchets dangereux ont été incinérés ou utilisés à des fins de valorisation énergétique, et 28,8 millions de tonnes (38,3%) ont été valorisés. Le volume de déchets valorisés (à l'exclusion de la valorisation énergétique) est passé de 890 millions de tonnes en 2004

à 1 053 millions de tonnes en 2012, soit une progression de 18,3%. De ce fait, la part de la valorisation dans le traitement des déchets est passée de 42,1% en 2004 à 45,7% en 2012. L'incinération (y compris la valorisation énergétique) a augmenté globalement de 27,4% entre 2004 et 2012.

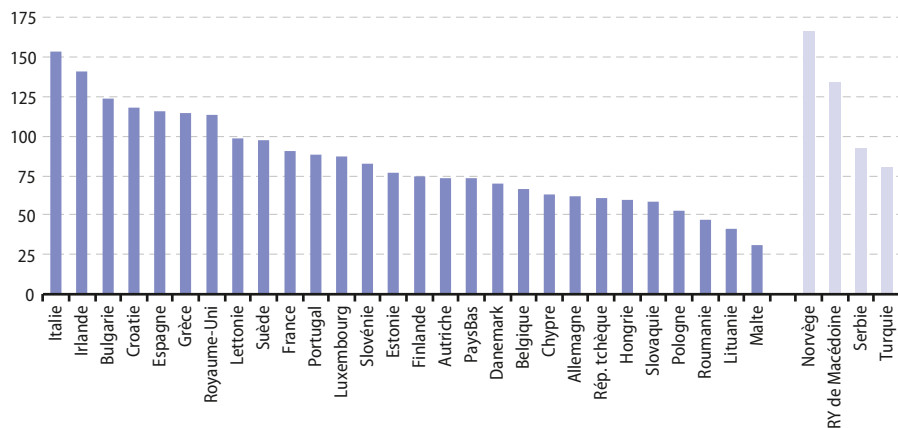


11.6 Eau

Les ressources en eau font référence à l'eau disponible pour une utilisation sur un territoire et incluent l'eau de surface (à savoir les baies côtières, les lacs, les rivières et les cours d'eau) et l'eau souterraine. Les ressources renouvelables en eau résultent de la somme des flux internes (précipitations moins évapotranspiration réelle) et des apports externes. La disponibilité de l'eau douce dans un pays est déterminée par les conditions climatiques, la géomorphologie, l'utilisation du sol et les eaux venues à travers les frontières (à savoir les afflux externes). Il existe par conséquent des différences significatives entre les pays, l'Allemagne, la France, la Suède, l'Italie et le Royaume-Uni étant les États membres qui comptent le plus grand volume de ressources en eau douce, avec une moyenne annuelle à long terme située entre 164 300 et 188 000 millions de m³.

Concernant le prélèvement d'eau par habitant la plupart des États membres ont enregistré un prélèvement annuel d'eau douce par habitant compris entre 30 et 100 m³. Les valeurs extrêmes des prélèvements d'eau douce reflètent des conditions spécifiques: par exemple, en Irlande (141 m³ par habitant), où les habitants pouvaient en 2011 encore utiliser gratuitement l'eau du service public ou en Bulgarie (124 m³ par habitant), où le réseau public de distribution d'eau enregistre des pertes particulièrement élevées. Le niveau de prélèvement était également assez élevé dans certains pays tiers, notamment en Norvège et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine. À l'opposé, des niveaux de prélèvement bas ont été enregistrés en Lituanie et à Malte.

Graphique 11.6: Prélèvement total d'eau douce par le service d'eau public, 2011 ⁽¹⁾
(en m³ par habitant)



⁽¹⁾ Irlande, 2007; Italie, Autriche et Royaume-Uni, 2008; Portugal, Belgique et ARY de Macédoine, 2009; Espagne, Suède, France, Pays-Bas, Danemark, Allemagne, Turquie et Lettonie, 2010.

Source: Eurostat (code des données en ligne: env_wat_abs)



Tableau 11.6: Ressources en eau — moyenne annuelle à long terme ⁽¹⁾
(en milliards de m³)

	Précipitations	Évapo-transpiration	Flux interne	Apport externe	Flux sortant	Ressources en eau douce
Belgique	28,9	16,6	12,3	7,6	15,6	19,9
Bulgarie	69,8	52,3	18,1	89,1	108,5	107,2
Rép. tchèque	54,7	39,4	15,2	0,7	16,0	16,0
Danemark	38,5	22,1	16,3	0,0	1,9	16,3
Allemagne	307,0	190,0	117,0	75,0	182,0	188,0
Estonie	29,0	:	:	:	:	:
Irlande	80,0	32,5	47,5	3,5	:	51,0
Grèce	115,0	55,0	60,0	12,0	:	72,0
Espagne	346,5	235,4	111,1	0,0	111,1	111,1
France	500,8	320,8	175,3	11,0	168,0	186,3
Croatie	65,7	40,1	23,0	:	:	:
Italie	241,1	155,8	167,0	8,0	155,0	175,0
Chypre	3,0	2,7	0,3	-	0,1	0,3
Lettonie	42,7	25,8	16,9	16,8	32,9	33,7
Lituanie	44,0	28,5	15,5	9,0	25,9	24,5
Luxembourg	2,0	1,1	0,9	0,7	1,6	1,6
Hongrie	55,7	48,2	7,5	108,9	115,7	116,4
Malte	150,4	72,5	0,1	-	:	0,1
Pays-Bas	31,6	21,3	8,5	81,2	86,3	89,7
Autriche	98,0	43,0	55,0	29,0	84,0	84,0
Pologne	193,1	138,3	54,8	8,3	63,1	63,1
Portugal	82,2	43,6	38,6	35,0	34,0	73,6
Roumanie	154,0	114,6	39,4	2,9	17,9	42,3
Slovénie	31,7	13,2	18,6	13,5	32,3	32,1
Slovaquie	37,4	24,3	13,1	67,3	81,7	80,3
Finlande	222,0	115,0	107,0	3,2	110,0	110,0
Suède	342,2	169,4	172,5	13,7	186,2	186,2
Royaume-Uni	275,0	117,2	157,9	6,4	164,3	164,3
Islande	200,0	30,0	170,0	-	170,0	170,0
Norvège	470,7	112,0	371,8	12,2	384,0	384,0
Suisse	61,6	21,6	40,7	12,8	53,5	53,5
ARY de Macédoine	19,5	:	:	1,0	6,3	:
Serbie	56,1	43,3	12,8	162,6	175,4	175,4
Turquie	503,1	275,7	227,4	6,9	178,0	234,3

(¹) La période minimale prise en considération pour le calcul des moyennes annuelles à long terme est de 20 ans.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [env_watq1a](#))



11.7 Économie de l'environnement — emploi et croissance

L'économie de l'environnement englobe deux grands groupes d'activités et/ou de produits (voir aussi la section «[Sources et disponibilité des données](#)»): toutes les activités liées à la prévention, à la réduction et à l'élimination de la pollution et de toute autre dégradation de l'environnement («protection de l'environnement»), d'une part, et la préservation et la conservation des réserves de ressources naturelles et donc la prévention de leur épuisement («gestion des ressources»), d'autre part.

D'après les estimations d'[Eurostat](#), l'emploi dans l'économie de l'environnement de l'UE-28 est passé de 2,9 millions d'équivalents temps plein en 2000 à 4,3 millions d'équivalents temps plein en 2012. L'économie de l'environnement dans l'UE-28 a généré une production de 671 milliards d'euros et une valeur ajoutée de 271 milliards d'euros en 2012. Hormis en 2006, l'économie de l'environnement a constamment réalisé, entre 2000 et 2012, de meilleurs résultats que l'ensemble de l'économie en ce qui concerne la croissance de l'emploi et de la valeur ajoutée/du [produit intérieur brut \(PIB\)](#).

Le nombre croissant de personnes occupées dans l'économie de l'environnement depuis 2000 s'explique principalement par l'essor de la gestion des ressources énergétiques, en particulier de celles concernant la

production d'énergie à partir de [sources renouvelables](#) (comme les énergies éolienne et solaire) et la production d'équipements et d'installations en vue de réaliser des économies de chauffage et d'énergie. L'emploi dans ce domaine environnemental est passé de 475 000 équivalents temps plein en 2000 à 1,4 million d'équivalents temps plein en 2012, soit une augmentation de près de 1 million d'équivalents temps plein. La deuxième contribution la plus importante à la croissance de l'emploi dans l'économie de l'environnement provenait du domaine de la gestion des déchets, dans lequel l'emploi est passé de 855 000 équivalents temps plein en 2000 à 1,1 million d'équivalents temps plein en 2012.

L'évolution de la valeur ajoutée brute générée par l'économie de l'environnement depuis 2000 est passée de 140 milliards d'euros en 2000 à 271 milliards d'euros en 2012, à prix courants, et la contribution de l'économie de l'environnement au PIB total est passée de 1,5 % à 2,1 % au cours de cette même période. La valeur ajoutée brute de l'économie de l'environnement a crû constamment entre 2000 et 2008, pour atteindre 238 milliards d'euros. Pendant la crise économique et financière, elle est retombée à 233 milliards d'euros en 2009, avant de repartir à la hausse les années suivantes.



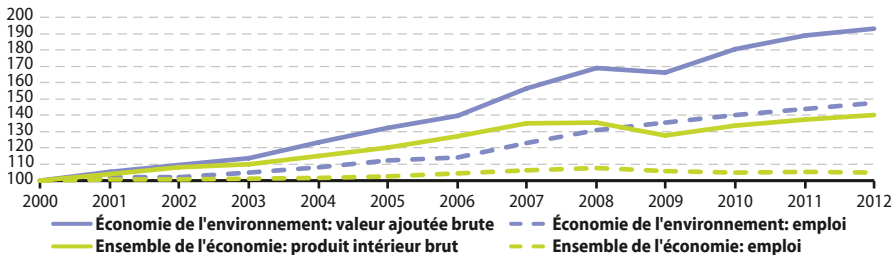
Tableau 11.7: Valeur ajoutée brute de l'économie de l'environnement, par domaine, UE-28, 2000–12 ⁽¹⁾
(en milliards d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Total	140,4	148,1	153,8	159,6	173,5	185,6	195,9	219,9	237,5	233,4	253,3	265,2	271,3
Gestion des déchets	44,8	45,4	48,2	49,6	52,5	55,9	59,5	64,3	67,1	64,6	71,9	73,7	75,4
Gestion des eaux usées	34,8	35,0	35,5	36,3	37,9	39,0	34,9	41,2	42,4	40,7	41,0	41,6	41,9
Autres activités de protection de l'environnement	28,4	32,0	30,8	31,1	33,4	34,4	36,7	39,9	41,3	40,8	42,8	44,7	45,3
Gestion des ressources énergétiques	24,8	28,0	31,4	34,6	41,7	47,5	55,5	64,9	76,7	77,7	88,4	95,5	98,8
Gestion de l'eau	7,6	7,6	7,9	8,0	8,1	8,7	9,3	9,6	10,1	9,6	9,3	9,7	9,9

⁽¹⁾ Estimations.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [env_ac_eggs2](#))

Graphique 11.7: Évolution des indicateurs clés pour l'économie de l'environnement et l'ensemble de l'économie, UE-28, 2000–12
(2000 = 100)



⁽¹⁾ Estimations.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [env_ac_eggs1](#), [env_ac_eggs3](#), [nama_10_pe](#) et [nama_gdp_c](#))

11.8 Dépenses de protection de l'environnement

Les dépenses de protection de l'environnement peuvent être analysées suivant le type de fournisseur de services de protection de l'environnement. Il existe trois principaux fournisseurs: le secteur public, l'industrie (industries extractives, industrie manufacturière et production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau) et les producteurs spécialisés dans les services de protection

de l'environnement (comme la collecte des déchets), qui peuvent être des entreprises publiques ou privées.

Les producteurs spécialisés représentaient la part la plus importante des dépenses de protection de l'environnement dans l'UE-28 en 2013, avec quelque 145 milliards d'euros, soit un peu plus de la moitié (51,1%) des



dépenses totales. Le reste était réparti entre les dépenses engagées par le secteur public (87,2 milliards d'euros) et celles de l'industrie (51,6 milliards d'euros).

Dans la plupart des États membres de l'UE, les dépenses de protection de l'environnement du secteur public représentaient entre 0,31 % et 1,06 % du PIB en 2013. La gestion des déchets et le traitement des eaux usées étaient les deux principaux domaines de dépenses pour le secteur public dans la

plupart des États membres de l'UE. Parmi les exceptions figuraient l'Espagne (où le secteur public orientait ses dépenses vers d'autres domaines, tels que la protection de la biodiversité et des paysages, la protection contre les radiations, la recherche et développement (R & D), et les autres activités de protection de l'environnement) ainsi que le Danemark et la France (où, respectivement, plus de 80 % et plus de 60 % des dépenses étaient affectées à la rubrique «Autres»).

Tableau 11.8: Dépenses de protection de l'environnement du secteur public, par domaine environnemental, 2013
(en millions d'euros)

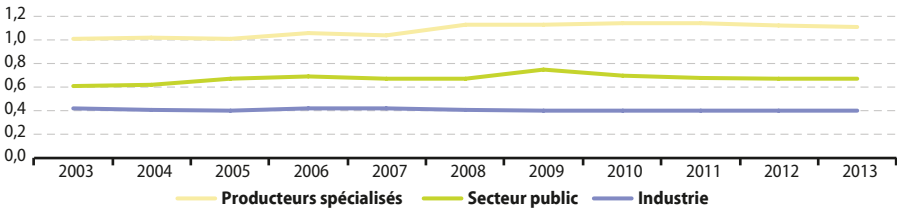
	Air	Eaux usées	Déchets	Autres domaines
UE-28	3 793,7	14 133,5	35 888,6	33 368,3
Belgique ⁽¹⁾	115,2	261,2	964,2	1 014,8
Bulgarie	1,1	147,3	241,4	35,5
Rép. tchèque	19,7	291,6	350,8	62,7
Danemark	242,9	0,0	52,0	1 302,8
Allemagne ⁽²⁾	:	3 280,0	3 040,0	1 950,0
Estonie ⁽³⁾	0,2	37,9	8,5	4,2
Irlande ⁽⁴⁾	0,0	192,5	129,4	287,0
Grèce ⁽⁵⁾	0,7	215,8	429,5	214,7
Espagne ⁽¹⁾	:	:	:	2 298,0
France ⁽¹⁾	503,1	1 760,6	2 068,8	7 732,8
Croatie	11,8	0,0	93,6	34,0
Italie ⁽³⁾	:	732,4	7 312,3	5 815,4
Chypre	-1,4	30,1	9,3	46,5
Lettonie ⁽¹⁾	39,9	9,4	94,6	19,4
Lituanie	30,2	22,0	75,9	67,1
Luxembourg	-47,1	254,8	1,2	50,7
Hongrie ⁽¹⁾	1,1	227,3	47,1	41,5
Malte ⁽¹⁾	0,0	27,4	51,1	16,9
Pays-Bas ⁽³⁾	791,2	2 945,8	2 323,2	2 566,0
Autriche ⁽¹⁾	221,5	230,1	466,3	440,6
Pologne	39,1	917,3	261,1	661,5
Portugal	12,4	0,8	410,5	299,9
Roumanie	31,3	148,2	442,3	25,8
Slovénie ⁽¹⁾	10,4	126,2	37,2	73,0
Slovaquie ⁽⁶⁾	12,3	31,1	155,5	:
Finlande ⁽¹⁾	:	503,1	144,7	583,4
Suède	34,1	1,9	789,9	571,8
Royaume-Uni ⁽¹⁾	203,5	17,3	14 190,9	3 053,5
Islande ⁽⁷⁾	:	5,6	28,0	0,3
Norvège ⁽¹⁾	234,9	1 210,7	701,9	922,7
Suisse ⁽⁸⁾	49,6	1 179,1	716,2	500,2
ARY de Macédoine	0,1	4,1	1,0	19,9
Serbie	0,6	1,1	6,0	15,8
Turquie ⁽¹⁾	7,7	351,1	1 616,6	649,8

(1) 2012. (2) 2010. (3) 2011. (4) 1998. (5) 1999. (6) Autres domaines: donnée confidentielle. (7) 2002. (8) 2003.

Source: Eurostat (code des données en ligne: env_ac_exp1r2)



Graphique 11.8: Dépenses de protection de l'environnement, UE-28, 2003–13 ⁽¹⁾
(en % du PIB)



(1) Estimations.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: env_ac_exp1r2 et env_ac_exp2)

11.9 Ecotaxes

Selon le règlement (UE) n° 691/2011 relatif aux comptes économiques européens de l'environnement, une «taxe environnementale» ou «écotaxe» est une taxe dont l'assiette est une unité physique (ou une approximation d'une unité physique) d'un élément ayant une incidence négative spécifique et avérée sur l'environnement, et qui est considérée comme une taxe par le système européen de comptabilité (SEC 1010). Les statistiques européennes distinguent quatre catégories d'écotaxes qui concernent l'énergie, les transports, la pollution et les ressources. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est exclue de la définition des écotaxes.

En 2013, le produit total des écotaxes dans l'UE-28 était de 331 milliards d'euros, soit 2,5 % du produit intérieur brut (PIB) et 6,3 % du produit total de l'ensemble des impôts et cotisations sociales.

Les taxes sur l'énergie (qui incluent les taxes sur les carburants utilisés pour les transports) représentaient, de loin, la part la plus élevée du produit total des écotaxes, avec 75,0 % du total de l'UE-28 en 2013. Ces taxes étaient particulièrement importantes en Lituanie, au Luxembourg et en République tchèque, où elles représentaient plus de 90 %

du produit total des écotaxes. En revanche, les taxes sur l'énergie étaient légèrement supérieures à 50 % du produit des écotaxes à Malte et en Norvège.

Les taxes sur les transports constituaient la deuxième source en importance pour le produit total des écotaxes, avec 20,1 % du total de l'UE-28 en 2013. Leur poids relatif était nettement plus élevé en Norvège (44,6 % du total du produit des écotaxes) et à Malte (43,6 %). Les parts les plus faibles des taxes sur les transports dans le produit total des écotaxes (moins de 3,0 %) ont été observées en Lituanie et en Estonie.

Les taxes sur la pollution et les ressources constituaient une part relativement faible (4,9 %) du produit total des écotaxes dans l'UE-28 en 2013. Cette catégorie de taxes a été mise en œuvre plus récemment dans la plupart des pays européens. Cependant, une part beaucoup plus élevée pour les taxes sur la pollution et les ressources a été observée en Croatie (18,5 %), en Slovaquie (15,3 %) et aux Pays-Bas (13,0 %). En revanche, dans certains États membres, aucune taxe de cette catégorie n'a été perçue. Cela peut être dû aux spécificités des frais de gestion de l'eau et des déchets, qui peuvent être perçus au travers de régimes autres que les taxes.



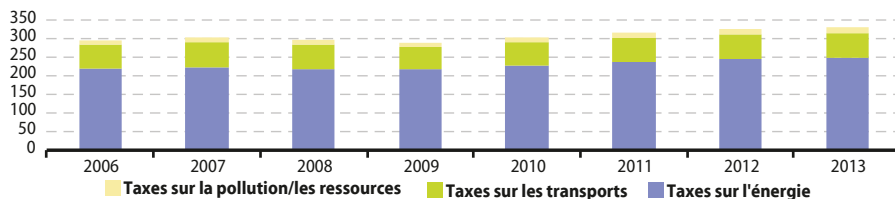
Tableau 11.9: Taxes environnementales, par catégorie de taxe, 2013 ⁽¹⁾
(en % du total des taxes environnementales)

	Taxes sur l'énergie	Taxes sur les transports	Taxes sur la pollution/ les ressources
UE-28	75,0	20,1	4,9
Belgique	58,5	35,1	6,4
Bulgarie	87,6	9,6	2,7
Rép. tchèque	92,7	6,7	0,6
Danemark	58,4	35,4	6,1
Allemagne	81,3	16,4	2,3
Estonie	86,7	2,3	11,1
Irlande	60,1	38,3	1,6
Grèce	67,8	21,6	10,6
Espagne	76,2	13,8	9,9
France	79,0	14,0	7,0
Croatie	58,6	22,8	18,5
Italie	81,4	17,8	0,8
Lettonie	77,9	18,4	3,6
Lituanie	93,9	2,7	3,3
Luxembourg	92,2	6,9	0,9
Malte	51,1	43,6	5,3
Pays-Bas	58,5	28,5	13,0
Autriche	65,1	34,0	0,9
Pologne	87,6	8,1	4,3
Roumanie	86,2	13,5	0,4
Slovénie	77,0	11,7	11,3
Slovaquie	74,3	10,4	15,3
Finlande	66,6	31,3	2,1
Suède	80,3	18,5	1,2
Royaume-Uni	72,0	24,5	3,5
Norvège	50,7	44,6	4,7

⁽¹⁾ Données provisoires. Chypre, Hongrie et Portugal: non disponible.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [env_ac_tax](#))

Graphique 11.9: Produit total des taxes environnementales, par catégorie de taxe, UE-28, 2006–13 ⁽¹⁾
(en milliards d'euros)



⁽¹⁾ Données provisoires.

Source: Eurostat (code des données en ligne: [env_ac_tax](#))

Energie

12





Introduction

Le secteur de l'énergie a occupé le devant de la scène ces dernières années en raison d'une série de problèmes qui ont propulsé l'énergie au premier rang des préoccupations politiques des États membres et de l'[Union européenne\(UE\)](#). Parmi ces problèmes il faut compter:

- la volatilité des prix du pétrole et du gaz;
- les interruptions de l'approvisionnement énergétique en provenance de pays tiers;
- les pannes générales aggravées par l'inefficacité des connexions entre les réseaux électriques nationaux;
- les difficultés rencontrées par les fournisseurs pour s'établir sur les marchés du gaz et de l'électricité;
- les inquiétudes suscitées par la production d'énergie nucléaire;
- l'attention accrue portée aux effets anthropiques (dus à l'activité humaine) sur le [changement climatique](#), et notamment l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

L'UE dépend des importations pour plus de la moitié de ses besoins en énergie et il existe une forte concentration en ce qui concerne la provenance des importations, du moins pour certains de ses États membres. Cette dépendance se traduit par une vulnérabilité face aux ruptures d'approvisionnement et/ou aux défaillances d'infrastructure. En réponse à ces préoccupations, la Commission européenne a publié, en mai 2014, sa [stratégie pour la sécurité énergétique](#) (en anglais) (COM(2014) 330) qui vise à garantir un approvisionnement énergétique stable et abondant.

En février 2015, la Commission européenne a exposé dans une communication (COM(2015) 80) sa vision d'un cadre stratégique pour une Union de l'énergie résiliente, dotée d'une politique clairvoyante en matière de changement climatique. La communication propose une stratégie qui se décline en cinq dimensions: la sécurité énergétique, la solidarité et la confiance; la pleine intégration d'un marché européen de l'énergie; l'efficacité énergétique comme moyen de modérer la demande; la décarbonisation de l'économie, et la recherche, l'innovation et la compétitivité.

12.1 Production et importations d'énergie

En 2013, la production totale d'énergie primaire dans l'UE-28 a atteint 790 millions de [tonnes-équivalent pétrole \(tep\)](#). Ce chiffre s'inscrit dans le prolongement de la tendance générale à la baisse observée les années précédentes, sauf principalement en 2010, la production ayant augmenté après un recul relativement important en 2009 coïncidant avec la crise économique et fi-

nancière. Comparée sur une plus longue période, la production d'énergie primaire dans l'UE-28 était 15,4% plus faible en 2013 que dix ans auparavant.

En 2013, la production d'énergie primaire dans l'UE-28 se répartissait entre différentes sources d'énergie, dont la principale, proportionnellement parlant, était l'éner-

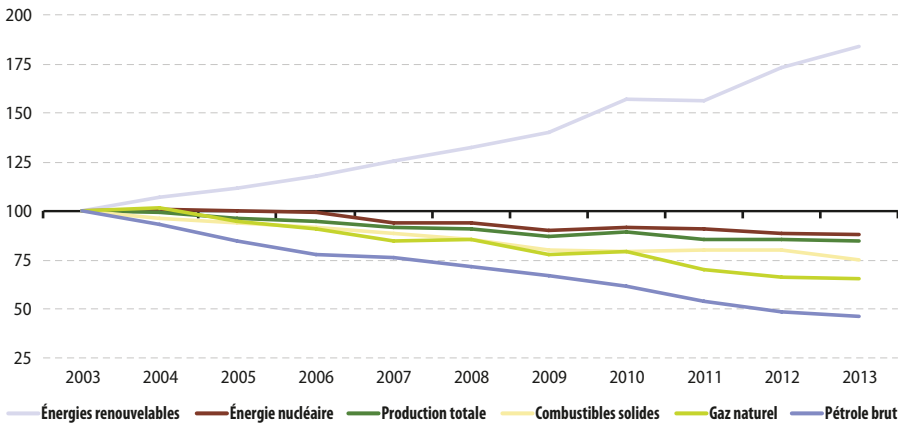


gie nucléaire (28,7% du total). Les **sources d'énergie renouvelables** (24,3%) représentaient près d'un quart de la production totale d'énergie primaire dans l'UE-28 tandis que la part des combustibles solides (19,7%, essentiellement le charbon) se situait juste en dessous d'un cinquième et que la part du gaz naturel était relativement plus modeste (16,7%). Le pétrole brut (9,1%) constituait la seule autre source de production importante d'énergie primaire. La production primaire à partir de sources d'énergie renouvelables a connu une croissance supérieure à celle provenant des autres types d'énergie. La croissance a été relativement stable la plupart des années entre 2003 et 2013, avec un léger déclin en 2011. Au cours de cette décennie, la production d'énergies renouvelables a, dans l'ensemble, augmenté de 88,4%. En revanche, les niveaux de production concernant les autres sources primaires d'énergie

ont généralement chuté au cours de cette période.

En 2013, les importations d'énergie primaire de l'UE-28 ont dépassé les exportations de quelque 909 millions de tep. Les plus grands importateurs nets d'énergie primaire étaient généralement les États membres les plus peuplés, à l'exception de la Pologne (où subsistent des réserves nationales de charbon). Depuis 2004, le Danemark est le seul exportateur net d'énergie primaire parmi les États membres de l'UE. En 2013, cependant, les importations d'énergie du Danemark ont dépassé les exportations de sorte qu'il n'y a plus, parmi les États membres de l'UE, aucun exportateur net d'énergie. Proportionnellement à la taille de la population, les importateurs nets les plus importants étaient, en 2013, la Belgique, le Luxembourg et Malte.

Graphique 12.1: Évolution de la production d'énergie primaire (par type de combustible), UE-28, 2003–13
(2003 = 100, sur la base des données en tonnes-équivalent pétrole)



Source: Eurostat (code des données en ligne: nrg_100a)



Tableau 12.1: Production d'énergie, 2013
(en millions de tonnes-équivalent pétrole)

	Production totale d'énergie primaire	Part de la production totale (en %)				
		Énergie nucléaire	Combustibles solides	Gaz naturel	Pétrole brut	Énergies renouvelables
UE-28	789,8	28,7	19,7	16,7	9,1	24,3
Belgique	14,6	75,2	0,0	0,0	0,0	20,0
Bulgarie	10,5	34,8	45,4	2,1	0,3	17,3
Rép. tchèque	29,9	26,6	59,0	0,7	0,9	12,2
Danemark	16,6	0,0	0,0	25,8	52,3	19,5
Allemagne	120,6	20,8	37,4	7,4	3,1	27,9
Estonie	5,7	0,0	78,3	0,0	0,0	19,9
Irlande	2,3	0,0	56,9	6,8	0,0	33,7
Grèce	9,3	0,0	72,3	0,1	0,8	26,7
Espagne	34,3	42,6	5,1	0,1	1,1	50,6
France	135,1	80,9	0,0	0,2	0,9	17,1
Croatie	3,6	0,0	0,0	41,6	16,8	41,4
Italie	36,9	0,0	0,1	17,2	15,9	63,7
Chypre	0,1	0,0	0,0	0	0,0	100,0
Lettonie	2,1	0,0	0,1	0,0	0,0	99,7
Lituanie	1,4	0,0	1,7	0,0	6,2	91,1
Luxembourg	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	76,4
Hongrie	10,1	39,3	15,9	15,3	8,5	20,5
Malte	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Pays-Bas	69,7	1,1	0,0	88,7	3,1	6,2
Autriche	12,1	0,0	0,0	9,3	7,2	78,2
Pologne	70,6	0,0	80,5	5,4	1,4	12,1
Portugal	5,8	0,0	0,0	0,0	0,0	97,5
Roumanie	26,1	11,5	17,8	32,9	16,3	21,3
Slovénie	3,6	38,5	30,3	0,1	0,0	30,2
Slovaquie	6,4	64,1	9,1	1,6	0,2	22,9
Finlande	18,0	33,8	9,4	0,0	0,4	55,2
Suède	34,7	49,4	0,5	0,0	0,0	48,4
Royaume-Uni	109,5	16,6	6,7	30,0	38,3	7,7
Norvège	193,9	0,0	0,6	49,3	43,5	6,4
Monténégro	0,8	0,0	48,9	0,0	0,0	51,1
ARY de Macédoine	1,4	0,0	77,9	0,0	0,0	22,1
Albanie	2,0	0,0	0,0	0,7	57,9	41,4
Serbie	11,3	0,0	67,8	3,7	10,9	17,6
Turquie	32,3	0,0	48,5	1,4	7,7	42,4

Source: Eurostat (code des données en ligne: nrg_100a)

12.2 Consommation d'énergie

En 2013, la **consommation intérieure brute** d'énergie au sein de l'UE-28 était de 1,666 milliard de **tonnes-équivalent pétrole** (tep). Restée relativement stable entre 2003 et 2008, la consommation intérieure brute

d'énergie a accusé une baisse de 5,7% en 2009, davantage imputable à un ralentissement de l'activité économique lié à la crise économique et financière qu'à une évolution structurelle de la consommation énergé-

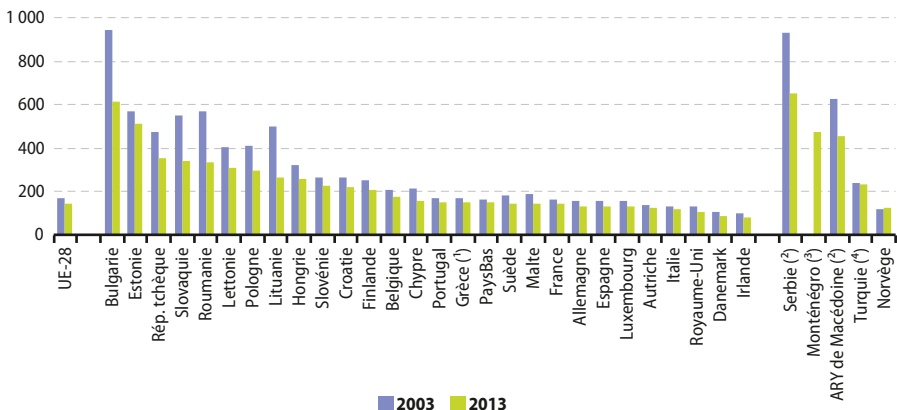


tique. En effet, en 2010, la consommation intérieure brute d'énergie dans l'UE-28 est remontée de 3,8%, mais cette hausse a été suivie d'une baisse d'ampleur similaire (3,6%) en 2011. Après ces trois années de changements relativement importants, 2012 et 2013 ont enregistré des variations plus modestes, la consommation ayant baissé respectivement de 0,7% et de 1,2%.

La consommation intérieure brute de chaque État membre de l'Union dépend, dans une large mesure, de la structure de son système énergétique, des ressources naturelles disponibles pour la **production d'énergie primaire**, ainsi que de la structure et du niveau de développement de son économie. Cela vaut non seulement pour les combustibles traditionnels et le nucléaire, mais également pour les sources d'énergie renouvelables.

L'**intensité énergétique** est une mesure de l'efficacité énergétique d'une économie. En 2013, les économies les plus sobres dans l'UE étaient l'Irlande, le Danemark, le Royaume-Uni et l'Italie, soit les pays qui ont consommé le moins d'énergie par rapport à leur taille économique globale (sur la base du **produit intérieur brut (PIB)**). Les plus gros consommateurs d'énergie étaient la Bulgarie et l'Estonie. Il convient de noter que la structure économique joue un rôle important pour déterminer l'intensité énergétique. En effet, une économie fondée sur les services affichera, a priori, des taux d'intensité énergétique relativement faibles, tandis que les économies comptant des industries lourdes (telles que la production de fer et d'acier) concentreront probablement le gros de leur activité économique dans les secteurs industriels, ce qui se traduira par une intensité énergétique plus élevée.

Graphique 12.2: Intensité énergétique de l'économie, 2003 et 2013
(en kg-équivalent pétrole par millier d'euros du PIB)



(†) 2013: provisoire.

(‡) 2013: estimation.

(§) 2012 au lieu de 2013. 2003: non disponible.

(*) 2010 au lieu de 2013.

Source: Eurostat (code des données en ligne: tsdec360)



Tableau 12.2: Consommation intérieure brute d'énergie, 1990–2013
(en millions de tonnes-équivalent pétrole)

	1990	2000	2010	2011	2012	2013	Part dans l'UE-28, 2013 (en %)
UE-28	1 667,3	1 726,8	1 760,6	1 698,1	1 686,1	1 666,3	100,0
Belgique	48,7	59,3	61,3	57,8	54,8	56,7	3,4
Bulgarie	27,6	18,5	17,8	19,1	18,2	16,8	1,0
Rép. tchèque	49,9	41,1	44,7	43,0	42,8	42,2	2,5
Danemark	17,9	19,7	20,0	18,6	18,0	18,1	1,1
Allemagne	356,3	342,3	333,0	316,7	318,6	324,3	19,5
Estonie	9,9	5,0	6,2	6,2	6,1	6,7	0,4
Irlande	10,3	14,4	15,2	13,9	13,8	13,7	0,8
Grèce	22,3	28,3	28,7	27,8	27,7	24,4	1,5
Espagne	90,1	123,6	130,0	128,3	127,8	118,8	7,1
France	227,8	257,5	267,6	258,0	258,3	259,3	15,6
Croatie	9,0	7,8	8,6	8,5	8,1	7,8	0,5
Italie	153,5	174,2	174,8	172,0	166,3	160,0	9,6
Chypre	1,6	2,4	2,7	2,7	2,5	2,2	0,1
Lettonie	7,9	3,9	4,6	4,4	4,5	4,5	0,3
Lituanie	15,9	7,1	6,8	7,0	7,1	6,7	0,4
Luxembourg	3,5	3,7	4,6	4,6	4,5	4,3	0,3
Hongrie	28,8	25,3	25,8	25,1	23,6	22,7	1,4
Malte	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0	0,8	0,1
Pays-Bas	66,7	75,6	86,6	80,2	81,8	81,2	4,9
Autriche	25,0	29,0	34,6	33,6	33,7	33,8	2,0
Pologne	103,3	88,6	100,7	101,0	97,8	98,2	5,9
Portugal	18,2	25,3	24,3	23,6	22,5	22,6	1,4
Roumanie	58,1	36,6	35,8	36,6	35,4	32,3	1,9
Slovénie	5,7	6,5	7,2	7,3	7,0	6,9	0,4
Slovaquie	21,8	18,3	17,9	17,4	16,7	17,3	1,0
Finlande	28,7	32,5	37,1	35,8	34,7	33,9	2,0
Suède	47,4	48,9	50,8	49,7	49,8	49,1	2,9
Royaume-Uni	210,6	230,6	212,2	198,1	203,0	201,1	12,1
Norvège	21,4	26,4	34,4	28,4	30,1	33,7	–
Monténégro	0,0	0,0	1,2	1,1	1,1	1,0	–
ARY de Macédoine	2,4	2,7	2,8	3,1	3,0	2,7	–
Albanie	2,6	1,8	2,1	2,3	2,1	2,6	–
Serbie	19,6	13,7	15,6	16,2	14,5	15,0	–
Turquie	52,3	76,7	106,9	113,9	119,8	118,8	–

Source: Eurostat (code des données en ligne: nrg_100a)



12.3 Production et consommation d'électricité

En 2013, la **production nette d'électricité** dans l'UE-28 s'est élevée au total à 3,10 millions de **gigawatt heures (GWh)** — soit un niveau légèrement inférieur (–0,9 %) à celui de l'année précédente. Il s'agissait de la troisième année consécutive de baisse, après un recul de 0,1 % en 2012 et de 2,2 % en 2011. Ainsi, la production nette d'électricité en 2013 est restée 3,6 % en deçà du niveau record qu'elle avait atteint en 2008 (3,22 millions de GWh). La tendance à la baisse de la production d'électricité observée dans l'UE-28 en 2011, 2012 et 2013 se vérifiait uniquement dans quatre des États membres de l'Union, à savoir Chypre, la Hongrie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. À l'inverse, la Slovaquie était le seul État membre à enregistrer une augmentation ces trois années-là.

En 2013, plus d'un quart de la production nette d'électricité de l'UE-28 provenait des centrales nucléaires (26,8 %), tandis que la contribution des centrales utilisant des combustibles fossiles (comme le gaz naturel, le charbon et le pétrole) était près de deux fois supérieure (49,8 %). Pour ce qui est des sources d'énergie renouvelables, les centrales hydroélectriques venaient en tête de la production nette d'électricité en 2013 (12,8 %), suivies par les éoliennes (7,5 %) et l'énergie solaire (2,7 %).

Le degré de libéralisation des marchés de l'électricité peut être mesuré, entre autres, sur la base de la part de marché du plus grand producteur de chaque pays. Les petits pays insulaires que sont Chypre et Malte se caractérisaient tous deux par un monopole total en 2013, 100 % de leur électricité étant produite par le plus grand (et unique) producteur. Dans cinq autres États membres de l'Union — l'Estonie, la Croatie, la France, la Slovaquie et la Lettonie — cette part était d'au moins 80 %. Dans 11 des 26 États membres pour lesquels des données sont disponibles, le plus grand producteur a fourni moins de 50 % du total de l'électricité produite, la part la plus faible (17 %) étant observée en Pologne.

Au cours de la période 2003–13, la consommation d'électricité des ménages a augmenté de 5,1 % dans l'UE-28. La hausse a été beaucoup plus rapide dans certains États membres de l'Union, en particulier en Roumanie, en Lituanie, en Espagne et en Lettonie, où elle a atteint au moins 25,0 %. À l'inverse, la consommation d'électricité des ménages a baissé dans sept États membres, généralement de moins de 10,0 %, excepté en Belgique où cette réduction a avoisiné le quart (23,9 %).



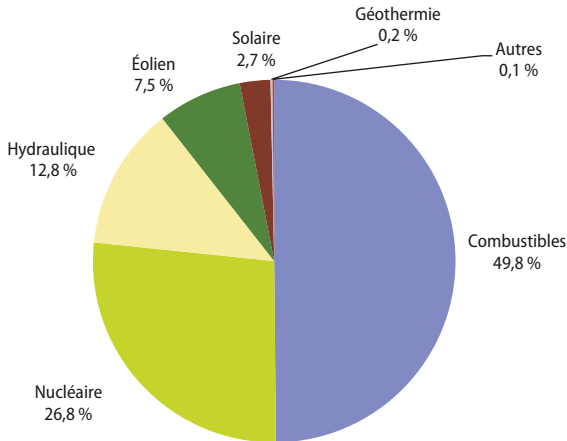
Tableau 12.3: Électricité, 2000–13

	Production nette d'électricité (milliers de GWh)					Part de marché du plus grand producteur d'électricité (% de la production totale)	Consommation électrique des ménages (2003 = 100)
	2000	2010	2011	2012	2013	2013	2013
UE-28	2 872,9	3 199,3	3 130,2	3 128,1	3 101,3	:	105,1
Belgique	80,3	91,4	86,7	79,9	80,2	67,0	76,1
Bulgarie	36,9	42,2	45,8	42,9	39,8	:	113,2
Rép. tchèque	68,0	79,5	81,0	81,1	80,9	58,2	101,4
Danemark	34,4	36,9	33,5	29,2	33,1	41,0	100,4
Allemagne	538,5	594,8	576,9	592,7	596,7	32,0	97,8
Estonie	7,6	11,7	11,7	10,5	11,8	87,0	117,0
Irlande	22,7	27,4	26,4	26,5	25,1	54,0	114,1
Grèce	49,9	53,4	53,9	53,7	52,6	70,0	106,1
Espagne	214,4	291,0	283,3	286,6	274,5	24,5	133,7
France	516,1	544,3	536,5	541,3	548,7	83,8	118,6
Croatie	10,3	13,6	10,4	10,2	13,0	84,0	109,4
Italie	263,3	290,7	291,4	287,8	278,8	27,0	103,0
Chypre	3,2	5,1	4,7	4,5	4,1	100,0	111,1
Lettonie	3,7	6,1	5,6	5,7	5,8	79,8	125,5
Lituanie	10,0	5,3	4,4	4,7	4,5	24,4	135,1
Luxembourg	1,1	4,6	3,7	3,8	2,9	70,4	106,6
Hongrie	32,3	34,6	33,5	32,3	28,0	51,9	95,6
Malte	1,8	2,0	2,1	2,2	2,1	100,0	96,7
Pays-Bas	86,0	114,3	109,0	98,6	96,8	:	107,7
Autriche	59,1	69,3	63,8	70,5	65,9	55,5	102,4
Pologne	132,2	143,5	148,9	147,6	150,0	17,3	114,4
Portugal	42,2	52,8	51,1	45,3	50,4	45,8	104,0
Roumanie	48,6	55,9	56,5	53,7	54,1	26,8	144,3
Slovénie	12,8	15,4	15,0	14,7	15,1	57,1	107,3
Slovaquie	27,7	25,4	26,1	26,1	27,2	83,8	97,8
Finlande	67,3	77,2	70,4	67,7	68,3	25,3	105,4
Suède	141,6	145,3	146,9	162,8	149,5	44,8	91,0
Royaume-Uni	360,8	365,6	350,8	345,5	341,3	29,3	92,2
Norvège	142,3	123,1	127,1	147,2	133,6	31,2	115,7
Monténégro	0,0	3,9	2,5	2,7	3,8	100,0	:
ARY de Macédoine	6,3	6,8	6,3	5,8	5,7	90,0	105,7
Albanie	4,7	7,6	4,2	4,7	7,0	:	186,1
Serbie	31,3	35,7	35,8	34,2	37,2	53,5	86,8
Turquie	118,7	203,0	217,6	227,7	229,0	:	178,5

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [nrg_105a](#), [ten00119](#) et [tsdpc310](#))



Graphique 12.3: Production nette d'électricité, UE-28, 2013 ⁽¹⁾
(en % du total, sur la base des données en GWh)



(¹) La somme des chiffres n'est pas égale à 100 % car les valeurs ont été arrondies.

Source: Eurostat (code des données en ligne: nrg_105a)

12.4 Energies renouvelables

En 2013, la **production primaire** d'énergie renouvelable dans l'UE-28 s'élevait à 192 millions de **tonnes-équivalent pétrole (tep)**, soit 24,3 % de la production d'énergie primaire totale, toutes sources confondues. La production d'énergie renouvelable dans l'UE-28 a progressé au total de 84,4 % entre 2003 et 2013, ce qui équivaut à une augmentation moyenne de 6,3 % par an.

En 2013, les sources d'énergie renouvelables représentaient 11,8 % de la **consommation intérieure brute d'énergie** dans l'UE-28. La part des énergies renouvelables dans la consommation intérieure brute était relativement importante au Portugal (23,5 %), au Danemark (24,2 %), en Finlande (29,2 %) et en Autriche (29,6 %), alors qu'elle représentait plus de 30,0 % de l'énergie consommée en Suède (34,8 %) et en Lettonie (36,1 %), de

même qu'en Albanie (31,0 %), au Monténégro (36,9 %) et en Norvège (37,4 %).

Les dernières données disponibles pour 2013 montrent que l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables représentait plus d'un quart (25,4 %) de la **consommation brute d'électricité** de l'UE-28. L'augmentation de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables entre 2003 et 2013 s'explique en grande partie par le développement de trois sources d'énergie renouvelables: l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la biomasse. Bien qu'en 2013, l'énergie hydraulique soit restée la première source renouvelable d'électricité de l'UE-28 (45,5 % du total), la quantité d'électricité ainsi produite était relativement comparable à celle enregistrée dix ans auparavant puisqu'elle



n'avait augmenté au total que de 17,9%. À l'inverse, entre 2003 et 2013, la quantité d'électricité produite à partir de la biomasse (y compris les déchets renouvelables) a plus que triplé, tandis que celle provenant des éo-

liennes a plus que quintuplé. Sur cette période de dix ans, la part de l'énergie solaire dans l'ensemble de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables est passée de 0,1 % à 9,6%.

Tableau 12.4: Production primaire et consommation d'énergies renouvelables, 2003 et 2013

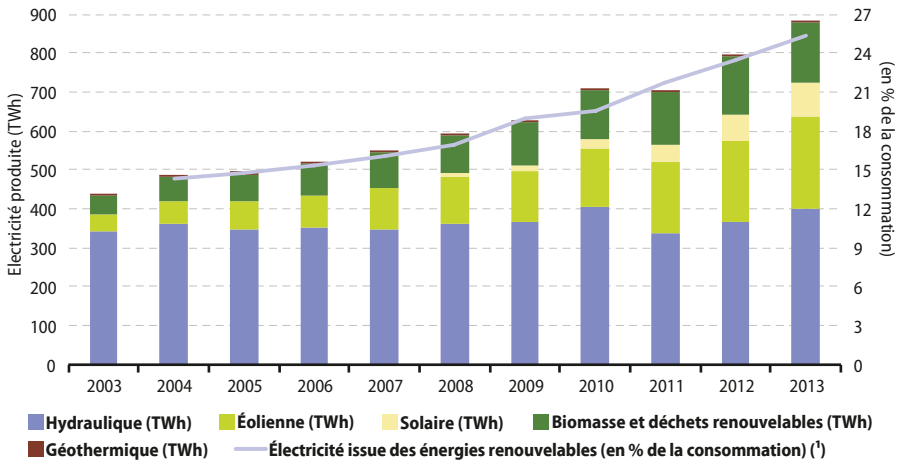
	Production primaire		Total des énergies renouvelables	Biomasse et déchets renouvelables	Énergie hydraulique	Énergie géothermique	Énergie éolienne	Énergie solaire
	2003	2013						
	(milliers de tep)							
UE-28	104094	191961	11,8	7,7	1,9	0,4	1,2	0,6
Belgique	708	2929	6,2	5,1	0,1	0,0	0,6	0,4
Bulgarie	952	1826	10,8	7,0	2,1	0,2	0,7	0,8
Rép. tchèque	1663	3640	8,5	7,4	0,6	0,0	0,1	0,4
Danemark	2252	3240	24,2	18,5	0,0	0,0	5,3	0,4
Allemagne	12614	33680	10,3	7,3	0,6	0,0	1,4	1,0
Estonie	667	1122	12,7	12,0	0,0	0,0	0,7	0,0
Irlande	235	766	6,2	2,9	0,4	0,0	2,8	0,1
Grèce	1538	2487	10,7	4,9	2,2	0,0	1,5	2,1
Espagne	9196	17377	14,7	5,8	2,7	0,0	3,9	2,3
France	15521	23073	9,0	5,8	2,3	0,1	0,5	0,2
Croatie	800	1499	16,2	6,6	8,8	0,1	0,6	0,1
Italie	9999	23500	16,5	8,4	2,8	3,1	0,8	1,3
Chypre	48	109	6,1	2,0	0,0	0,1	0,9	3,2
Lettonie	1728	2137	36,1	30,2	5,6	0,0	0,2	0,0
Lituanie	794	1288	18,1	16,6	0,7	0,0	0,8	0,1
Luxembourg (¹)	41	107	3,6	3,0	0,2	0,0	0,2	0,2
Hongrie	906	2074	8,3	7,4	0,1	0,5	0,3	0,0
Malte	0	10	1,5	0,7	0,0	0,0	0,0	0,8
Pays-Bas	1625	4294	4,2	3,4	0,0	0,0	0,6	0,1
Autriche	6130	9466	29,6	17,3	10,7	0,1	0,8	0,7
Pologne	4150	8512	8,7	7,9	0,2	0,0	0,5	0,0
Portugal	4241	5621	23,5	12,4	5,2	0,8	4,6	0,5
Roumanie	4002	5561	17,2	11,8	4,0	0,1	1,2	0,1
Slovénie	714	1071	16,5	9,7	5,8	0,6	0,0	0,4
Slovaquie	651	1467	8,2	5,4	2,4	0,0	0,0	0,3
Finlande	7887	9934	29,2	25,8	3,3	0,0	0,2	0,0
Suède	12389	16770	34,8	22,3	10,7	0,0	1,7	0,0
Royaume-Uni	2642	8404	5,0	3,4	0,2	0,0	1,2	0,2
Norvège	10277	12458	37,4	4,1	32,8	0,0	0,5	0,0
Monténégro	0	389	36,9	16,1	20,8	0,0	0,0	0,0
ARY de Macédoine	313	304	10,7	5,4	5,0	0,3	0,0	0,0
Albanie	620	812	31,0	7,7	22,8	0,0	0,0	0,5
Serbie	1750	1989	12,8	6,9	5,9	0,0	0,0	0,0
Turquie	10021	13718	11,8	4,1	4,3	2,2	0,5	0,7

(¹) Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie, 2013: estimation.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [ten00081](#), [nrg_107a](#) et [nrg_100a](#))



Graphique 12.4: Part d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables, UE-28, 2003–13



(1) 2003: non disponible.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [nrg_105a](#) et [tsdcc330](#))

12.5 Prix de l'énergie

Pendant le deuxième semestre 2014, c'est au Danemark, en Allemagne et en Irlande que les prix de l'électricité pour un ménage de taille moyenne ont été les plus élevés. La Bulgarie enregistrerait les prix pour les ménages de loin les plus bas, suivie de la Hongrie. Le prix moyen de l'électricité pour les ménages dans l'UE-28 (les prix de chaque État membre sont pondérés selon la consommation nationale du secteur des ménages) était de 0,208 euro par kWh. Au Danemark, le prix de l'électricité pour les ménages (0,304 euro par kWh) était 3,4 fois plus élevé qu'en Bulgarie (0,090 euro par kWh).

Dans l'UE-28, les prix de l'électricité facturés aux consommateurs industriels pendant le deuxième semestre 2014 s'élevaient en moyenne à 0,120 euro par kWh. Pour cette

catégorie de consommateurs, les prix de l'électricité les plus élevés ont été enregistrés à Chypre, à Malte et en Italie, alors que des prix relativement bas ont été relevés en Finlande et en Suède (qui affichait le niveau de prix le plus faible avec 0,067 euro par kWh).

Pendant le deuxième semestre 2014, le prix du gaz naturel facturé à un ménage de taille moyenne dans l'UE-28 était de 0,072 euro par kWh. La Suède (0,114 euro par kWh) et le Portugal (0,104 euro par kWh) affichaient les prix les plus élevés. Les prix de loin les plus bas ont été observés en Roumanie (0,032 euro par kWh) et en Hongrie (0,035 euro par kWh). La Pologne, les États membres baltes, la Croatie et la Bulgarie enregistreraient également des prix qui ne dépassaient pas 0,050 euro par kWh.



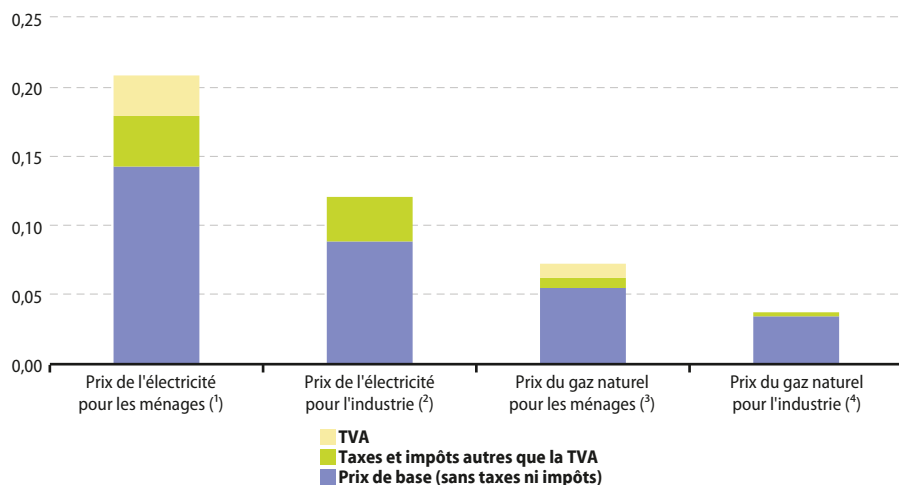
Le prix du gaz naturel facturé aux ménages dans le pays le plus cher, à savoir la Suède, était 3,6 fois plus élevé que dans le pays le moins cher, la Roumanie.

Au deuxième semestre 2014, le prix du gaz naturel pour un consommateur industriel de taille moyenne s'est élevé en moyenne à 0,037 euro par kWh dans l'UE-28. Au cours

de cette période, les prix du gaz naturel ont été les plus élevés en Finlande, au Portugal et en Grèce. Cependant, les écarts de prix entre les États membres de l'UE étaient beaucoup moins importants que ceux observés pour les ménages. La Belgique était l'État membre où le prix du gaz naturel pour les consommateurs industriels était le plus bas.

Graphique 12.5: Prix semestriels de l'électricité et du gaz, UE-28, deuxième semestre, 2014

(en euros par kWh)



⁽¹⁾ Consommation annuelle: 2 500 kWh < consommation < 5 000 kWh.

⁽²⁾ Consommation annuelle: 500 MWh < consommation < 2 000 MWh. Hors TVA.

⁽³⁾ Consommation annuelle: 20 GJ < consommation < 200 GJ.

⁽⁴⁾ Consommation annuelle: 10 000 GJ < consommation < 100 000 GJ. Hors TVA.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [nrg_pc_204](#), [nrg_pc_205](#), [nrg_pc_202](#) et [nrg_pc_203](#))



Tableau 12.5: Prix semestriels de l'électricité et du gaz, deuxième semestre, 2014
(en euros par kWh)

	Prix de l'électricité		Prix du gaz	
	Ménages ⁽¹⁾	Industrie ⁽²⁾	Ménages ⁽³⁾	Industrie ⁽⁴⁾
UE-28	0,208	0,120	0,072	0,037
ZE-18	0,221	0,128	0,079	0,038
Belgique	0,204	0,109	0,065	0,029
Bulgarie	0,090	0,084	0,047	0,034
Rép. tchèque	0,127	0,082	0,056	0,030
Danemark	0,304	0,088	0,088	0,036
Allemagne	0,297	0,152	0,068	0,040
Estonie	0,133	0,093	0,049	0,037
Irlande	0,254	0,131	0,075	0,042
Grèce	0,179	0,130	0,080	0,047
Espagne	0,237	0,117	0,096	0,037
France	0,175	0,091	0,076	0,038
Croatie	0,132	0,092	0,048	0,040
Italie	0,234	0,174	0,095	0,035
Chypre	0,236	0,190	–	–
Lettonie	0,130	0,118	0,049	0,036
Lituanie	0,132	0,117	0,050	0,037
Luxembourg	0,174	0,099	0,051	0,039
Hongrie	0,115	0,090	0,035	0,039
Malte	0,125	0,186	–	–
Pays-Bas	0,173	0,089	0,082	0,033
Autriche	0,199	0,106	0,073	0,040
Pologne	0,141	0,083	0,050	0,036
Portugal	0,223	0,119	0,104	0,047
Roumanie	0,125	0,081	0,032	0,031
Slovénie	0,163	0,085	0,063	0,044
Slovaquie	0,152	0,117	0,052	0,038
Finlande	0,154	0,072	:	0,056
Suède	0,187	0,067	0,114	0,044
Royaume-Uni	0,201	0,134	0,065	0,035
Islande	0,116	:	–	–
Liechtenstein	0,155	0,140	0,086	0,056
Norvège	0,166	0,081	:	:
Monténégro	0,099	0,075	–	–
ARY de Macédoine	0,082	0,078	:	0,042
Albanie	0,116	:	–	–
Serbie	0,060	0,067	0,045	0,038
Turquie	0,131	0,081	0,037	0,027
Bosnie-Herzégovine	0,081	0,062	0,051	0,053
Kosovo	0,059	0,079	–	–

(1) Consommation annuelle: 2 500 kWh < consommation < 5 000 kWh.

(2) Consommation annuelle: 500 MWh < consommation < 2 000 MWh; hors TVA.

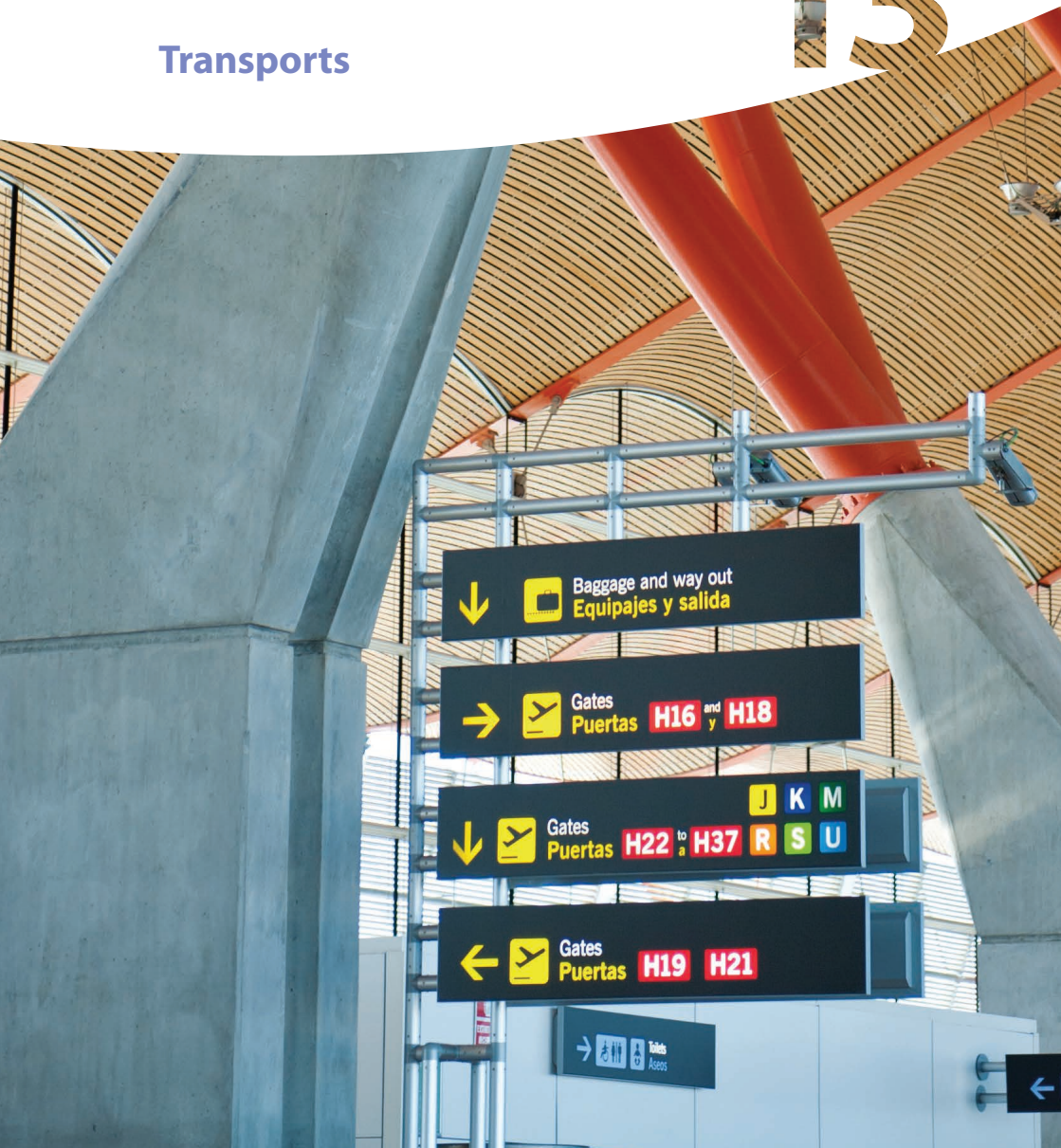
(3) Consommation annuelle: 20 GJ < consommation < 200 GJ.

(4) Consommation annuelle: 10 000 GJ < consommation < 100 000 GJ; hors TVA.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [nrg_pc_204](#), [nrg_pc_205](#), [nrg_pc_202](#) et [nrg_pc_203](#))

Transports

13



↓  Baggage and way out
Equipajes y salida

→  Gates
Puertas **H16** and **H18**

↓  Gates
Puertas **H22** to **H37** **J** **K** **M**
R **S** **U**

←  Gates
Puertas **H19** **H21**

→  Toilets
ASBORG

←



Introduction

En mars 2011, la Commission européenne a adopté un livre blanc intitulé «Feuille de route pour un espace européen unique des transports — Vers un système de transport compétitif et économe en ressources» (COM(2011) 144 final). Cette stratégie comprend quarante initiatives spécifiques visant à établir un système de transport compétitif destiné à accroître la mobilité, à lever des obstacles majeurs et à stimuler la croissance et l'emploi.

En octobre 2012, la Commission européenne a proposé une deuxième série de mesures pour développer davantage le marché unique au sein de l'Union: l'Acte pour le marché unique II, intitulé «Ensemble pour une nouvelle croissance» (COM(2012) 573 final). Celui-ci portait essentiellement sur le rôle des réseaux en tant qu'épine dorsale de l'économie de l'Union et promouvait, entre autres, les avantages

susceptibles de découler d'un marché unique des transports, de l'énergie et numérique, en soulignant les mesures les plus susceptibles de stimuler la croissance et l'emploi grâce à la facilitation de la circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux dans l'ensemble de l'Union.

Les statistiques d'Eurostat dans ce domaine décrivent les principales caractéristiques des transports, non seulement pour ce qui est du volume de fret et du nombre de passagers transportés chaque année ou du nombre de véhicules et d'infrastructures utilisés, mais également pour ce qui est de la contribution des services de transport à l'économie tout entière. La collecte de données s'appuie sur plusieurs actes juridiques imposant aux États membres de l'Union de transmettre leurs données statistiques ainsi que sur des accords volontaires de communication de données supplémentaires.

13.1 Transport de passagers

Les voitures particulières ont représenté 83,3% du transport intérieur de passagers dans l'UE-28 en 2012, les autocars, les autobus et les trolleybus (9,2%) et les trains (7,4%) représentant chacun moins d'un dixième du trafic, mesuré par le nombre de **passagers-kilomètres (pkm)** intérieurs parcourus par mode.

L'aéroport de Londres Heathrow a été le plus fréquenté de l'UE-28 en nombre de passagers en 2013 (72,3 millions), suivi, à une certaine distance, des aéroports de Paris Charles-de-Gaulle (61,9 millions), de Francfort (57,9 millions) et d'Amsterdam Schiphol (52,5 millions). L'écrasante majorité (au moins 89%) des passagers qui sont passés par les quatre plus grands aéroports de l'Union,

voyageait sur des vols internationaux. À l'inverse, les vols nationaux (intérieurs) ont représenté 30,1% des 39,7 millions de passagers passés par le cinquième plus grand aéroport de l'Union en 2013, à savoir Madrid Barajas. Des proportions relativement élevées de passagers sur des vols nationaux ont aussi été enregistrées au départ et à destination des aéroports de Paris Orly (50,2%), de Rome Fiumicino (30,2%) et de Barcelone (28,9%).

Les ports de l'UE-28 ont pris en charge près de 400 millions de passagers maritimes en 2012, ce qui représente une réduction de 3,6% par rapport à 2011. En effet, après avoir atteint le volume record de 439 millions de passagers en 2008 (avant la



crise économique et financière), le nombre de passagers maritimes transportés dans l'UE-28 a reculé pendant quatre années consécutives, diminuant en tout de 9,4% entre 2008 et 2012. L'Italie et la Grèce ont chacune pris en charge environ le double de passagers maritimes que tout autre État membre de l'Union en 2012, leurs 76,7 millions et 72,8 millions de passagers

représentant respectivement 19,3% et 18,3% du total de l'UE-28. Par rapport à la population nationale, l'importance du transport maritime de passagers a été particulièrement élevée à Malte (20,8 passagers par habitant en 2013), suivie par l'Estonie (9,8), le Danemark (7,3), la Grèce (6,6 — les données concernent 2012) et la Croatie (6,4).

Tableau 13.1: Répartition modale du transport intérieur de passagers, 2002 et 2012 ⁽¹⁾
(en % du total des transports intérieurs, en passagers-kilomètres)

	2002			2012		
	Voitures particulières	Autocars, autobus et trolley bus	Trains	Voitures particulières	Autocars, autobus et trolley bus	Trains
UE-28	83,6	9,6	6,8	83,3	9,2	7,4
Belgique ⁽²⁾	82,3	11,4	6,3	80,4	12,4	7,1
Bulgarie	61,2	33,4	5,4	80,1	16,9	3,0
Rép. tchèque ⁽²⁾	73,8	18,7	7,5	74,8	16,8	8,4
Danemark	79,1	11,7	9,2	80,2	9,7	10,1
Allemagne	86,2	6,7	7,1	85,4	5,7	9,0
Estonie	71,7	26,5	1,8	83,6	14,6	1,8
Irlande	81,0	15,6	3,5	82,8	14,4	2,8
Grèce	75,1	23,0	1,9	81,6	17,7	0,7
Espagne	82,5	12,3	5,2	80,7	13,7	5,6
France	86,4	5,0	8,7	85,1	5,4	9,5
Croatie	82,2	13,3	4,5	85,8	10,7	3,5
Italie	83,3	11,1	5,6	78,9	15,0	6,1
Chypre	77,4	22,6	–	81,3	18,7	–
Lettonie	76,6	18,6	4,8	76,9	18,3	4,8
Lituanie	82,0	15,4	2,5	91,0	8,2	0,8
Luxembourg	85,7	10,5	3,9	83,0	12,4	4,6
Hongrie ⁽²⁾	61,1	25,0	13,9	67,7	22,2	10,1
Malte	79,4	20,6	–	82,5	17,5	–
Pays-Bas	86,4	4,3	9,3	88,2	3,0	8,8
Autriche ⁽³⁾	79,4	10,9	9,7	78,5	10,0	11,5
Pologne ⁽⁴⁾	77,0	13,5	9,5	84,6	10,7	4,8
Portugal ⁽⁴⁾	84,9	10,9	4,3	89,3	6,6	4,1
Roumanie ⁽⁴⁾	75,8	12,3	11,9	82,2	12,9	4,9
Slovénie	83,9	13,2	3,0	86,7	11,1	2,3
Slovaquie	66,8	26,0	7,2	77,8	15,1	7,1
Finlande	84,1	11,1	4,8	84,9	9,8	5,3
Suède ⁽²⁾	84,0	8,2	7,8	84,3	6,7	9,1
Royaume-Uni ⁽⁴⁾	88,4	6,4	5,2	86,0	5,8	8,2
Islande	88,6	11,4	–	88,5	11,5	–
Norvège	89,0	6,9	4,1	89,7	5,6	4,7
Suisse	80,1	5,1	14,8	77,7	5,1	17,2
ARY de Macédoine	81,3	16,7	1,9	77,8	20,7	1,5
Turquie ⁽²⁾	49,0	47,8	3,1	61,6	36,6	1,7

(1) À l'exclusion des deux-roues motorisés. (2) Voitures particulières: rupture des séries.

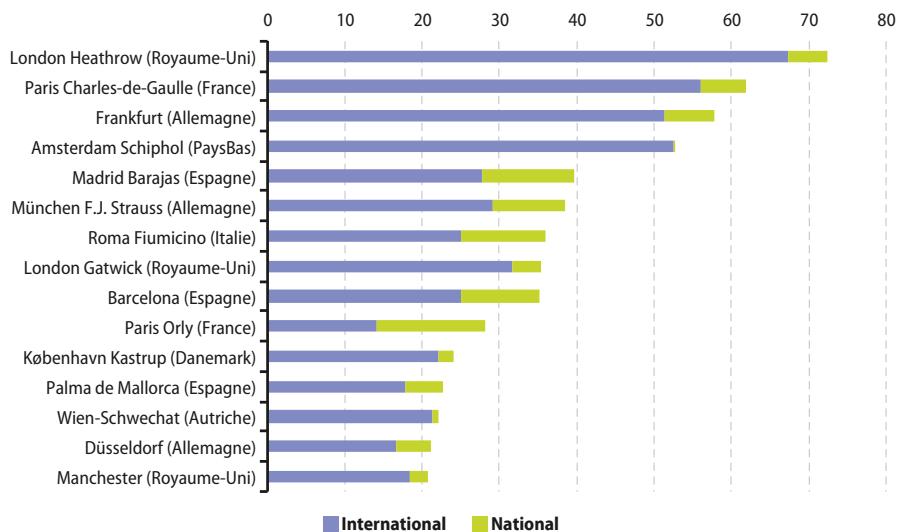
(3) Le chemin de fer au Liechtenstein est détenu et exploité par la société autrichienne ÖBB et inclus dans ses statistiques.

(4) Autocars, autobus et trolley bus: rupture des séries.

Source: Eurostat (code des données en ligne: tran_hv_psmo)



Graphique 13.1: Les 15 premiers aéroports en nombre de passagers transportés (embarqués et débarqués), UE-28, 2013 (en millions de passagers)



Source: Eurostat (code des données en ligne: [avia_paoa](#))

13.2 Transport de marchandises

Le transport intérieur de marchandises dans l'UE-28 a été estimé à près de 2 100 milliards de tonnes-kilomètres (tkm) en 2013. Environ trois quarts (75,4%) de ces marchandises ont été transportés par route. La part du fret intérieur de l'UE-28 transporté par route a été plus de quatre fois supérieure à la part du fret transporté par chemin de fer (17,8%), tandis que le reste du fret transporté dans l'UE-28 en 2013 (6,7%) l'était par voies navigables intérieures.

Environ 14,4 millions de tonnes de fret aérien (national et international) ont transité par les aéroports de l'UE-28 en 2013, ce qui représentait une légère augmentation de 0,4% par rapport à 2012. Les aéroports allemands ont traité 4,2 millions de tonnes de

fret aérien en 2013, soit nettement plus que dans n'importe quel autre État membre de l'Union. Le Royaume-Uni, arrivé en deuxième position, a enregistré 2,4 millions de tonnes. Certains des petits États membres de l'Union sont relativement spécialisés dans le fret aérien, notamment tous les pays du Benelux et, en particulier, le Luxembourg (septième plus gros transporteur de fret aérien de l'UE-28).

Les ports maritimes de l'UE-28 ont traité 3 739 millions de tonnes de marchandises transportées par voie maritime en 2012, ce qui représente une légère réduction de 0,8% par rapport à 2011. Après avoir augmenté entre 2002 et 2007, le volume de fret transporté par voie maritime a atteint un



record de 3968 millions de tonnes avant la crise économique et financière. Il a peu évolué en 2008, avant de diminuer de 12,1 % en 2009, une tendance qui a, dans une certaine mesure, été inversée en 2010 et 2011, lorsque le volume de marchandises transportées par voie maritime dans l'UE-28 a augmenté respectivement de 5,8 % et 2,7 %. Néanmoins, en 2012, ce volume est

resté inférieur de près de 6 % à son niveau record d'avant la crise économique et financière. Les ports maritimes des Pays-Bas et du Royaume-Uni ont chacun traité plus de 500 millions de tonnes de marchandises en 2013, le niveau étant légèrement inférieur en Italie. Ensemble, ces trois États membres de l'Union ont traité environ 40 % du fret maritime de l'UE-28.

Tableau 13.2: Transport intérieur de marchandises et répartition modale, 2013

	Transport intérieur de marchandises (en millions de tkm)			Répartition modale (en % du total des transports intérieurs, en tonnes-kilomètres)		
	Route (1)	Chemin de fer (2)	Voies navigab- les intérieures	Route	Chemin de fer	Voies navigab- les intérieures
UE-28	1 572 238	422 594	152 431	75,4	17,8	6,7
Belgique	32 796	7 593	10 365	64,5	15,1	20,4
Bulgarie	27 097	3 246	5 374	75,9	9,1	15,0
Rép. tchèque	54 893	13 965	25	79,7	20,3	0,0
Danemark	16 072	2 278	–	86,8	13,2	–
Allemagne	305 744	110 065	60 070	63,9	23,5	12,6
Estonie	5 986	4 722	–	55,9	44,1	–
Irlande	9 215	99	–	98,9	1,1	–
Grèce	19 198	283	–	98,8	1,2	–
Espagne	192 597	10 405	–	95,4	4,6	–
France	171 472	32 010	9 201	80,6	15,0	4,3
Croatie	9 133	2 086	771	76,2	17,4	6,4
Italie	127 241	19 037	–	86,9	13,0	0,1
Chypre	634	–	–	100,0	–	–
Lettonie	12 816	19 532	–	39,6	60,4	–
Lituanie	26 338	13 344	–	66,4	33,6	0,0
Luxembourg	8 606	288	313	94,2	2,4	3,4
Hongrie	35 818	9 230	1 924	75,5	20,5	4,1
Malte	–	–	–	100,0	–	–
Pays-Bas	70 184	6 078	48 641	56,2	4,9	38,9
Autriche	24 213	19 278	2 406	52,8	42,1	5,1
Pologne	247 594	50 881	91	82,9	17,0	0,0
Portugal	36 555	2 290	–	94,1	5,9	–
Roumanie	34 026	12 941	12 242	57,5	21,9	20,7
Slovénie	15 905	3 799	–	80,7	19,3	–
Slovaquie	30 147	8 494	1 006	76,0	21,4	2,5
Finlande	24 429	9 470	–	71,8	27,8	0,4
Suède	33 529	20 763	–	61,8	38,2	–
Royaume-Uni	158 527	21 444	–	86,7	13,2	0,1
Islande	–	–	–	100,0	–	–
Liechtenstein	317	9	–	97,2	2,8	–
Norvège	21 317	3 383	–	86,3	13,7	–
Suisse	12 817	11 812	–	52,0	48,0	–
Monténégro	–	105	–	–	–	–
ARY de Macédoine	–	421	–	–	–	–
Turquie	–	10 750	–	–	–	–

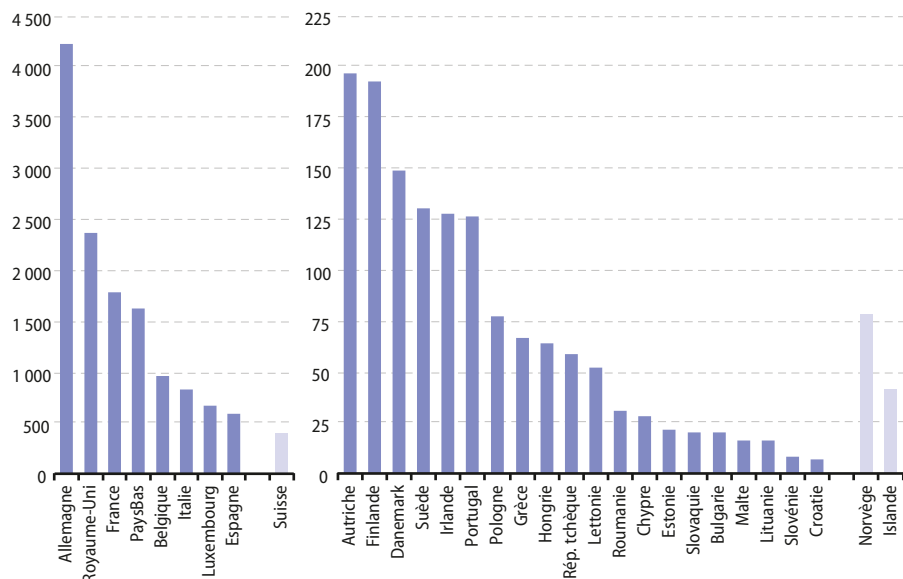
(1) Le transport routier repose sur tous les déplacements dans le monde de véhicules immatriculés dans le pays déclarant.

(2) UE-28, Belgique et Luxembourg: 2011. Danemark, Allemagne, Grèce, Hongrie et Royaume-Uni: 2012.

Source: Eurostat (codes des données en ligne: [road_go_ta_tot](#), [rail_go_typeall](#), [ttr00007](#) et [tran_hv_fm](#)) et direction générale de la mobilité et des transports.

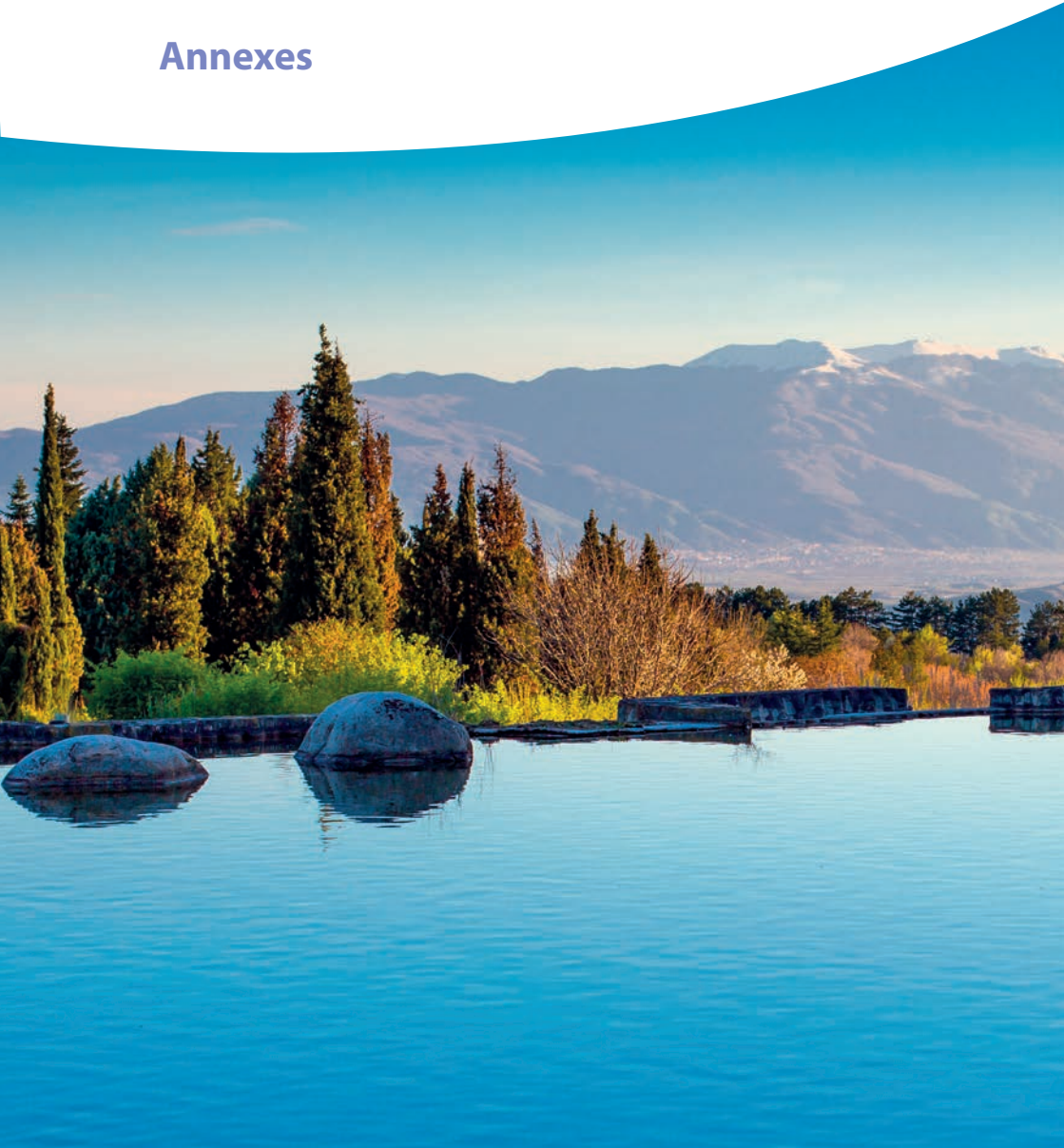


Graphique 13.2: Transport aérien de marchandises, 2013 ⁽¹⁾
(en milliers de tonnes)



⁽¹⁾ Noter les différentes échelles utilisées dans les deux parties de la graphique. Norvège et Suisse: 2012.
Source: Eurostat (code des données en ligne: [ttr00011](#))

Annexes





Présentation des données et abréviations

Présentation des données

Les bases de données en ligne d'Eurostat contiennent d'importantes quantités de métadonnées qui fournissent des informations sur la situation au regard de certaines valeurs ou séries de données. Pour faciliter la lecture, seules les informations les plus importantes ont été incluses dans les tableaux et graphiques. Les symboles suivants sont utilisés, si nécessaire:

<i>Italique</i>	la valeur est une prévision, une donnée provisoire ou une estimation et est donc susceptible de changer;
:	valeur non disponible, confidentielle ou peu fiable;
–	sans objet.

Les ruptures de série sont indiquées dans les notes de bas de page accompagnant chaque tableau et graphique.

Agrégats géographiques

UE-28	Union européenne à 28 États membres
UE-27	Union européenne à 27 États membres
UE	Union européenne
ZE-18	Zone euro à 18 États membres
ZE-17	Zone euro à 17 États membres
ZE	Zone euro

Dans cette publication, comme dans les autres publications d'Eurostat, les descriptions géographiques et l'utilisation des termes Europe «du sud», «du nord», «centrale», «de l'est», «de l'ouest» n'indiquent pas des catégories politiques. Ces références dans le texte sont purement liées à la localisation géographique d'un groupe d'États membres de l'Union européenne par rapport à un autre groupe d'États membres.



Unités de mesure

%	pour cent
CHF	franc suisse
cm ³	centimètre cube
ETP	équivalent temps plein
EUR	euro
GJ	gigajoule
GWh	gigawatt-heure
ha	hectare
JPY	yen
kg	kilogramme
km ²	kilomètre carré
kW	kilowatt
kWh	kilowatt-heure
m ³	mètre cube
mm	millimètre
MWh	mégawatt-heure
p/st	pièce/unité
pkm	passager-kilomètre
SPA	standard de pouvoir d'achat
TB	tonnage brut
tep	tonne-équivalent pétrole
tkm	tonne-kilomètre
TWh	térawatt-heure
USD	dollar des États-Unis



Autres abréviations

3G	(de) troisième génération
7e PC	septième programme-cadre pour la recherche et le développement act. activités
AEE	Agence européenne pour l'environnement
AELE	Association européenne de libre-échange
BCE	Banque centrale européenne
c.v.d.	conditionné pour la vente au détail
CH ₄	méthane
CIM	classification internationale des maladies
CITE	classification internationale type de l'éducation
CO ₂	dioxyde de carbone
condit.	(air) conditionné
DIRD	dépenses intérieures brutes de R & D
EFP	enseignement et formation professionnels
EFT	enquête sur les forces de travail
EHIS	enquête européenne par interview sur la santé
ESEA	enquête sur la structure des exploitations agricoles
ET	éducation et formation (education and training)
Eurostat	Office statistique de l'Union européenne
EU-SILC	statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie
EVS	entités à vocation spéciale
FMI	Fonds monétaire international
gouv.	gouvernement
IDE	investissement direct étranger
IPC	indice des prix à la consommation
IPCH	indice des prix à la consommation harmonisé
JAF	cadre d'évaluation conjointe (Joint Assessment Framework)



MCE	mécanisme de change européen
mén.	ménage
n.c.a.	non classé ailleurs
N ₂ O	oxyde nitreux
NACE	nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne
NUTS	nomenclature hiérarchique des unités territoriales statistiques (régions de niveaux NUTS 1, 2 et 3)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEB	Office européen des brevets
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU	Organisation des Nations unies
PAC	politique agricole commune
PAE	programme d'action pour l'environnement
PDF	format de document portable (portable document format)
PIB	produit intérieur brut
PIEE	principaux indicateurs économiques européens
PME	petites et moyennes entreprises
PMT	politique du marché du travail
PSC	pacte de stabilité et de croissance
R & D	recherche et développement
REACH	enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques et restrictions applicables à ces substances
récréat.	récréatif
rép.	(absence de) réponse
Rév.	révision
SAU	superficie agricole utilisée
SC	statistiques conjoncturelles (sur les entreprises)
SDD	stratégie en faveur du développement durable



SEC	système européen des comptes
serv.	services
SH	système harmonisé
SMS	service de messages courts
SSE	système statistique européen
TGM	tableaux, graphiques et cartes (logiciel de visualisation des données)
TIC	technologie de l'information et de la communication
TVA	taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UEM	Union économique et monétaire
Unesco	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
USB	bus série universel
VIH	virus de l'immunodéficience humaine

COMMENT VOUS PROCURER

LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

Publications gratuites:

- ***un seul exemplaire:***
sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu/fr/home/>);
- ***exemplaires multiples/posters/cartes:***
 - auprès des représentations de l'Union européenne (http://ec.europa.eu/represent_fr.htm);
 - des délégations dans les pays hors UE (http://eeas.europa.eu/delegations/index_fr.htm);
 - en contactant le réseau Europe Direct (http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm) ou
 - le numéro 00 800 6 7 8 9 10 11 (gratuit dans toute l'UE) (*).

(*). Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

Publications payantes:

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu/fr/home/>).



Chiffres clés de l'Europe

Édition 2015

Chiffres clés de l'Europe présente une sélection de données statistiques sur l'Europe. La plupart des données couvrent l'Union européenne et ses États membres, mais certains indicateurs sont fournis pour d'autres pays, notamment les pays de l'AELE, les pays candidats et en voie d'adhésion à l'Union européenne, le Japon ou les États-Unis.

Ce livre statistique peut être considéré comme une introduction aux statistiques européennes et constitue un point de départ pour ceux qui souhaitent explorer la large palette de données accessibles gratuitement sur le site web d'Eurostat: <http://ec.europa.eu/eurostat>



Office des publications



doi:10.2785/28689